TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 244 28 PAGES — VENDREDI 6 JANVIER 1978

Après son succès au référendum

LE GÉNÉRAL PINOCHET N'ACCEPTERA PLUS AU CHILI DE COMMISSION D'ENQUÊTE DES NATIONS UNIES

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 Paris Télex Paris n° 650572 Tél. : 246-72-23

M. Carter a défini à Paris « les nouvelles tâches à l'ordre du jour de la démocratie »

Les bonnes intentions

Les services de la Maison Blanche avaient amplement attiré à l'avance l'attention des journalistes : le discours de Paris de M. Carter constituerait l'une des pièces maîtresses de la tournée *présidentielle*, voire son apothéose. Force est de constater une certaine déception : l'éloge de la démocratie prononcé mercredi soir 4 janvier, au Palais des congrès, par le président des Etats-Unis n'est pas à la hauteur des ambitions affichées. Ce texte, au demeurant tout empreint de bonne volonté, pèche manifestement par excès d'optimisme.

Défendre les principes démocratiques qui prévalent en Occident est une chose. En faire une panacée, un remède miracle, en est une autre. M. Carter a minimisé à la fois les crises économiques et sociales qui affectent *les sociétés occidentales et* le rôle prépondérant que jouent les Etats-Unis dans le monde. Ces insuffisances sont particulièrement évidentes dans la partie du discours consacrée au « défi économique ». Il est difficile de suivre le président lorsqu'il affirme que les démocraties industrielles « émergent actuellement de la récession économique » *et seraient en mesure* de se préoccuper immédiatement des conditions d'une « croissance non inflationniste ».

Bien sûr, les Etats-Unis paraissent *devoir* retrouver un bon rythme de croissance, mais c'est au prix de très forts déséquilibres, eux-mêmes générateurs d'inflation à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Le déficit extérieur n'est pas près d'être comblé, et l'on peut douter que les initiatives prises mercredi par Washington annoncent bien la fin de la politique monétaire laxiste *suivie* depuis longtemps. Certes, on enregistrera avec satisfaction la promesse de M. Carter d' « éviter d'exporter *nos* difficultés économiques vers d'autres pays, riches ou pauvres », et d' « améliorer le système de marché ouvert ». Mais il faut bien voir que si ces promesses étaient tenues elles signifieraient une rupture salutaire dans la politique américaine.

La même constatation vaut pour les déclarations résolument « européennes » du président des Etats-Unis et sa défense du dialogue Nord-Sud. Paroles encourageantes et nouvelles, certes, mais bien des faits — dont certains tout récents — incitent à les accueillir avec prudence. D'autant plus qu'à entendre M. Carter, il semblerait que le président des Etats-Unis croit en une harmonie naturelle des intérêts nationaux, qu'il serait possible de rétablir comme par *miracle*. La réalité est, hélas ! bien différente ; les démocraties industrielles s'affrontent elles-mêmes dans de dures *luttes* économiques et commerciales, et il est peu probable que l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial, contrairement à ce qu'a affirmé le chef de la Maison Blanche, entraîne une plus grande prospérité de toutes les *nations* concernées.

Les bonnes intentions ne suffisent pas à faire une bonne politique. Il en va ainsi, également, en ce qui concerne les *droits* de l'homme, longuement évoqués par M. Carter. Non qu'il faille ignorer la question. Mais parce qu'il est un peu vain de tant vanter à Paris les mérites de la démocratie, alors qu'on n'a pas abordé le problème aussi bien à Téhéran qu'à Ryad.

Qu'en *conclure* ? Trop d'idéalisme ou trop de réalisme ? Une chose est sûre : ces propos ne pourront être jugés qu'à la lumière des actes qui suivront ou ne suivront pas.

Spectaculaire remontée du dollar après l'accord entre le Trésor américain et la Bundesbank

Le président Carter achève, vendredi matin 6 janvier, sa visite en France. Il se rendra ensuite à Bruxelles où il aura des entretiens avec la Commission de la Communauté européenne et où il prononcera un discours devant le conseil atlantique.

Ce jeudi, MM. Giscard d'Estaing et Carter ont visité Omaha-Beach, dans le Calvados. Dans le train qui les ramènera à Paris, les deux présidents auront une seconde conversation. Le problème de la non-prolifération nucléaire serait, entre autres, discuté. M. Giscard d'Estaing indiquerait que de nouvelles propositions seraient faites au Pakistan afin de réduire les risques de prolifération que comporte le contrat nucléaire passé par la France avec ce pays et qui a été vivement critiqué par les Etats-Unis.

Dans son discours prononcé mercredi soir au Palais des congrès, M. Carter a défini « les nouvelles tâches à l'ordre du jour de la démocratie » : *rendre le gouvernement* « plus proche du peuple », *répondre au* « défi économique », « pourvoir à notre sécurité mutuelle », *unir l'Europe — qui est* « un avantage et non une menace » *pour les Etats-Unis — et s'adapter* « aux changements de notre univers ».

● A WASHINGTON, *le vice-président Mondale s'était entretenu mercredi avec le secrétaire au Trésor, M. Blumenthal, et le président du conseil d'administration du Système de réserve fédéral, M. Burns, de la situation du dollar. Le Trésor et le « Fed » ont ensuite annoncé qu'ils avaient conclu un accord avec la Bundesbank pour soutenir la devise américaine* (voir page 28 l'article de notre correspondant). *Il en est résulté jeudi matin une spectaculaire remontée des cours du dollar, plus accentuée à Francfort (+ 5 %) et à Zurich (+ 7 %) qu'à Paris (+ 2,8 %) où la devise américaine est passée de 4,61 F, au plus bas la veille, à 4,74 F.*

Dans le train qui les ramène de Bayeux, ce jeudi après-midi 5 janvier, MM. Carter et Giscard d'Estaing devaient reprendre la conversation commencée mercredi au cours d'un tête-à-tête d'une heure trente-cinq à l'Elysée. Il était prévu que le ministre des affaires étrangères, M. de Guiringaud, et le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, se joindraient à une partie des entretiens, notamment pour traiter du Proche-Orient.

Du côté français, on pensait que la conversation « au sommet » serait d'abord consacrée à une reprise de la discussion sur le Proche-Orient. M. Giscard d'Estaing souhaitait parler ensuite de l'Afrique, de la situation *économique* et monétaire, des problèmes nucléaires et du désarmement.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 3.)

Les propositions de M. François Mitterrand sur la politique économique et sur la défense sont critiquées par le P.C.

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue, mercredi *après-midi 4 janvier*, M. François Mitterrand ne s'est pas borné à présenter et à commenter les deux dernières publications du P.S. (« Propositions socialistes pour l'actualisation » ; « les Comptes fantastiques de Giscard d'Estaing, Barre et Chirac »), il a également *affirmé*, hautement et sans ambiguïté, la volonté de son parti de gouverner, et de gouverner dans le cadre du programme commun de la gauche.

Si le premier secrétaire du P.S. a laissé paraître, par moments, l'agacement que continue de provoquer en lui le « tir d'artillerie » du P.C.F. contre sa formation, *c'est au pouvoir qu'il a réservé* ses flèches les plus acérées. Il a accusé M. Barre de « brûler les étapes pour en arriver au plus bas niveau de la démagogie » *et il a présenté M. Giscard d'Estaing comme* « le maçon qui a mis la maison par terre ». Reprenant une vieille querelle sur le rôle d'arbitre du chef de l'Etat — querelle née de la pratique de la Ve République depuis plus de quinze ans, — l'ancien candidat unique de la gauche à l'Elysée a refusé au président le droit de « décréter le bon choix », et il a affirmé qu'« il lui sera difficile d'apparaître comme un arbitre s'il s'emploie à être un *partisan* ».

Les quelques ouvertures faites par M. Mitterrand en direction des communistes (niveau du SMIC, impôt *sur la fortune, nationalisation de filiales* supplémentaires) ne lui ont valu que de nouveaux griefs de la part du P.C.F., qui l'accuse, ce jeudi, d'avoir agi unilatéralement, d'avoir « hâtivement bricolé » le programme commun, *le suspecte de « rêver d'un retour* dans l'OTAN ou d'une armée européenne » et doute de sa volonté de « renouer sur des bases sérieuses les fils du dialogue qu'il a lui-même interrompu ».

A la veille de la convention du P.S. sur la défense, « l'Humanité » s'interroge, sous la plume de René Andrieu, sur l'intérêt d'une telle « consultation démocratique des adhérents » dès lors que « le document du P.S. définit, d'une manière qui se veut circonstanciée, une politique de défense nationale ». Le P.C.F. a, d'autre part, présenté une proposition de loi qui, dans le domaine de la fabrication des armements, s'éloigne des propositions du parti socialiste.

Du côté des radicaux de gauche, on observe que M. Robert Fabre s'est de nouveau déclaré hostile jeudi matin, sur les antennes de France-Inter, à toute extension des nationalisations et à tout ce qui pourrait conduire vers le « collectivisme ».

Rien ne permettant d'entrevoir, dans ces conditions, un dégel entre les formations signataires du programme commun de gouvernement, une double réplique était attendue à court et à moyen terme aux propos de M. Mitterrand : celle de M. Barre, dont l'intervention devant le « Forum de l'expansion » devait être diffusée jeudi, à 21 h. 30, sur TF 1, et celle de M. Giscard d'Estaing, qui annoncera le 27 janvier, à Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire), ce que devra être au mois de mars « le bon choix pour la France ».

D'importants compléments au texte de 1972

La version actualisée du *programme commun* de gouvernement, qu'a présenté mercredi M. Mitterrand, est beaucoup plus complète que le *texte initial de 1972. Deux chapitres* nouveaux y sont ajoutés : sur l'emploi (quatre pages) et la politique maritime ; un troisième, relatif à *la* politique agricole, est entièrement refondu, ce qui le fait *passer* de deux à dix *pages*. En tenant compte de moindres *restructurations*, la version publiée par le P.S. comporte cent vingt pages (au lieu de quatre-vingt-cinq pour le texte initial) réparties en trente-sept chapitres (au lieu de trente-quatre).

Pratiquement, tous les chapitres ont été complétés, remaniés. D'abord pour incorporer au texte initial les nombreux passages *sur lesquels* les quinze négociateurs représentant les trois partis de gauche s'étaient mis d'accord pendant l'été. Ensuite pour mentionner, sur les points litigieux, les propositions que fait le P.S. à ses partenaires en vue d'une reprise du dialogue qu'il souhaite voir aboutir. Aucune « *petite histoire de parti* » ne peut, en effet, justifier, selon M. Mitterrand, qu'on lui sacrifie l' « *espoir de tous les Français qui ont cru et qui croient encore à l'union de la gauche et à sa victoire* ».

Les compléments au texte initial sont, *bien sûr*, de portée très inégale. Les principaux concernent les chapitres économiques et sociaux, qui représentaient déjà les deux tiers du programme de 1972. On *peut* schématiquement estimer que les trois quarts du texte supplémentaire ont trait à ces sujets, sur lesquels *avaient d'ailleurs porté* l'essentiel des discussions des Quinze pendant l'été. Outre les trois chapitres nouveaux (ou presque) déjà indiqués, des rubriques inédites concernent les chômeurs, les rapatriés, les immigrés, les handicapés, les anciens combattants, la relance *sélective* de la consommation et de l'investissement...

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Suivez le guide !

Le guide touristique de la France que M. Carter a consulté avant son voyage dans notre pays est certes bien documenté puisque, à l'issue de son séjour, le président des Etats-Unis aura visité l'aéroport d'Orly, une portion de l'autoroute du Sud, l'Arc de triomphe, les Champs-Elysées, le palais de l'Elysée, Valéry Giscard d'Estaing, les plages du débarquement, François Mitterrand et même, peut-être, Robert Fabre, sans oublier les heures consacrées à lire Démocratie française, *qui figurait en bonne place sur sa table de nuit.*

Reste cependant qu'il n'aura pas vu l'Hôtel de Ville de Paris et son maire, qui sont pourtant une des attractions de la capitale. Mais que M. Chirac se console : après tout, il n'est pas le seul maire dans son cas puisque M. Carter a également omis de rendre visite au maire d'Egletons, en Corrèze.

BERNARD CHAPUIS.

A mes camarades communistes

par CLAUDE ESTIER (*)

Je m'adresse à vous, camarades communistes, indistinctement à vous tous, à quelques heures de la conférence nationale de votre parti dont les décisions vont peser d'un certain poids dans la grande bataille politique qui s'engage. Je n'ai ni la prétention ni l'illusion de croire que ce que j'écris ici puisse infléchir ces décisions. Si je conduis ne serait-ce que l'un d'entre vous à s'interroger, je ne serai pas intervenu en vain.

Le parti communiste français est un grand parti *responsable. Il* jouit de la confiance d'un cinquième au moins des électeurs français. On peut légitimement penser qu'il n'agit pas à la légère, y compris quand il adopte brusquement une position différente de celle qu'il défendait précédemment. L'histoire du P.C.F. est fertile en tournants. Certains d'entre eux se sont trouvés justifiés par les événements. D'autres beaucoup moins. Il est encore trop tôt pour savoir dans quelle catégorie entrera celui qu'il a pris au cours de l'été et de l'automne 1977.

Depuis ce moment, le parti communiste a entrepris contre le parti socialiste, en y mettant le prix, une campagne en forme de procès dont le premier résultat, le seul peut-être et en tout cas le plus visible, a été de briser la dynamique de l'union de la gauche dont chacun était convaincu avant l'été qu'elle allait permettre à coup sûr de mettre un terme au règne de la droite. *Celle-ci, divisée, à bout de* souffle, n'ayant à présenter qu'un tragique bilan d'échecs, n'osait rêver de *l'aubaine* que vous *lui* avez fournie, camarades communistes, en décrétant soudain que le P.S. était l'adversaire prioritaire et en lui réservant pendant des semaines l'essentiel de vos coups.

Après plus de trois mois de *cette épreuve à laquelle* vous avez voulu le soumettre — et peut-être est-ce pour vous une surprise — le parti *socialiste ne se* porte pas moins bien. Sa cohésion interne, loin d'être atteinte, s'est plutôt renforcée. Il reste, tous les sondages le confirment, le premier parti de notre pays. Il garde dans l'opinion la meilleure image de toutes les formations politiques. Son premier secrétaire conserve, et de loin, la cote de popularité la plus élevée.

Mais la gauche dans son ensemble, même si elle demeure majoritaire dans les intentions de vote et continue à remporter des succès dans les élections partielles, se porte plus mal car beaucoup ont cessé de croire à sa victoire alors même que tout prouve qu'elle demeure possible. L'union portait en elle une formidable espérance. L'union atteinte, l'espoir tend à s'effilocher.

Je ne sais pas encore aujourd'hui quel était votre objectif *précis lors de cette triste nuit* du 22 septembre où vous avez fait en sorte que se trouve bloquée la discussion sur l'actualisation du programme commun.

(Lire la suite page 9.)

(*) Secrétaire national du P.S.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Le tableau électoral

Les diverses formations politiques n'ont pas encore distribué toutes leurs cartes pour les élections législatives qui se dérouleront les 12 et 19 mars dans les quatre cent soixante-quatorze circonscriptions de la métropole et les dix-sept circonscriptions d'outre-mer.

Nous commençons néanmoins la publication d'études électorales pour chacune des vingt et une régions de programme, pour Paris et pour chacun des sept départements qui composent la région Ile-de-France.

(Lire page 10, « La Haute-Normandie face à la relève de son personnel politique », par Anne Chaussebourg.)

A TRAVERS SON PASSÉ ET SON PRÉSENT

Psychanalyser la France

Le Jour de l'an pourrait être, pour les peuples comme pour les *individus, le moment de procéder* à un examen de conscience, suivi de bonnes résolutions. Où en sont les Français en ce début d'année 1978, à trois mois d'élections dont chacun reconnaît d'avance l'importance ? Que veulent-ils ? Qui sont-ils ?

« Le Monde des livres » analyse page 16 quatre ouvrages récents sur les Français, actuels et passés. *Trois concernent* les *hommes* et les femmes d'aujourd'hui, sont écrits par des citoyens de la République Une et indivisible et utilisent des enquêtes d'opinion : « Une autre idée des Français », de Maurice Dalinval, « les Styles de vie des Français 78-98 », de Bernard Cathelat, « *la Parole aux Français* », de Roland Muraz.

Un *quatrième*, « France 1848-1945 », deux fois plus épais à lui seul que les trois autres réunis, est l'œuvre d'un *universitaire* britannique, Théodore Zeldin, et décrit notre histoire plutôt que notre présent. Il n'est pourtant pas certain que cette « Histoire des passions *françaises* » *soit moins utile à la* compréhension de la France d'aujourd'hui, *en cette époque d'anxiété et d'irrésolution. Ce regard* étranger, affectueux mais sans complaisance, est souvent troublant de pénétration et d'actualité.

Pour les observateurs ne disposant pas du recul historique nécessaire, les événements de l'année 1978 *n'auront qu'une* signification limitée. Marc Bloch, fondateur avec Lucien Febvre de l'école historique français moderne, écrivait en 1941 : « *Chaque fois que nos* strictes sociétés, en perpétuelle crise de croissance, se prennent à douter d'elles-mêmes, on les voit se demander si elles ont eu raison d'*interroger leur passé ou si elles* l'ont bien interrogé. »

En période de crise, le passé d'une nation renseigne peut-être mieux sur ses réactions futures que *l'analyse* impossible d'un présent mobile et fuyant.

EMMANUEL TODD.

LA RECHERCHE

57, rue de Seine - 75006 Paris - n° 85 - 13 F - Belgique : 113 FB

Les objets fractals
par Benoît Mandelbrot

Sexe et adaptation au milieu
par Denise Ferembach

Les microprocesseurs
par Rodnay Zaks

L'inflammation
par D.A. Willoughby

Les tests cosmologiques
par James Lequeux

Le Monde dossiers et documents

Numéro de janvier

LES PATRONS EN FRANCE

LE CONFLIT IRLANDAIS

Le numéro : 3 F

Abonnement un an (dix numéros) : 30 F

idées

AMÉRIQUE

Deux siècles et deux ans

par ALAIN CLÉMENT

« Rien ne fait mieux comprendre le souverain être que l'impossibilité de le concevoir. »
(Tertullien, cité par Chateaubriand dans sa lettre à Fontanes de décembre 1800).

LES historiens de l'Ouest et de l'Est ont célébré en 1976 le bicentenaire de la révolution américaine. Les premiers coups de feu tirés par les insurgés sur les troupes britanniques continuent à retentir *« tout autour de la Terre »*. N'est-il pas significatif que ce vers d'Emerson ait été cité par l'ancien président Sukarno dans son discours d'ouverture de la conférence de Bandoung, qui coïncidait avec le cent quatre-vingtième anniversaire de l'immortelle fusillade ?

Pourtant, si son écho demeure vibrant, ses ondes de choc n'allèrent pas loin. La sédition victorieuse des colons américains enflamma les imaginations, elle n'embrasa pas la planète. Certes, l'imagination était alors en Europe, un peu partout, contre le pouvoir, et l'exploit américain, très brillamment orchestré, fit passer un vent de contestation sur « les trônes et les dominations » du Vieux Monde. Mais concordances et concomitances ne suffisent pas à créer une causalité. La Révolution française n'est pas la fille de la révolution américaine, malgré tout ce que la première, au moins à *ses débuts*, emprunta à la seconde. C'est bien plutôt la jeune république d'outre-Atlantique qui sera secouée par les remous intérieurs et extérieurs, qui ne tarderont pas à provoquer les suites de 1789 — ce 1789 qui est à l'intersection de deux mouvements en sens contraire : le départ de l' « escalade » révolutionnaire française, et la « redescente » sur le terrain d'une nouvelle légitimité consacrée aux Etats-Unis par la ratification populaire de la Constitution élaborée à Philadelphie.

En dépit des atrocités dont il fut entaché, l' « esprit de 89 » bouleversa la carte du continent européen et y creusa des traces profondes. Le « Spirit of 76 » ne franchit l'Océan que par effet de rayonnement abstrait. Tocqueville avait bien vu que, s'il y avait des paraboles édifiantes à extraire de la démocratie américaine, celle-ci ne s'exporterait pas. Fût-ce à la porte à côté, en Amérique latine.

Des Anglais « livrés à eux-mêmes »

Sans doute ne manque-t-on pas d'ingénieuses raisons pour expliquer qu'il n'y a pas eu transmission du message révolutionnaire américain. Et d'abord était-il si révolutionnaire ? Il y a plus d'un demi-siècle que les historiens américains en débattent entre eux sans aboutir à une conclusion ni même à des thèses nettement tranchées. Ce qui, en revanche, ressort clairement de ses grands textes, à commencer par la Déclaration d'indépendance, c'est que la révolte de colons américains se réclamait frénétiquement d'une *continuité* quasiment préhistorique, et intrinsèquement conservatrice, qu'elle invoque le droit naturel ou la coutume d'autogestion politico-administrative léguée par la couronne britannique.

De plus, les dangers de « débordement » de l'insurrection américaine furent conjurés du fait même que, à la différence de tant d'autres, elle garda les mêmes chefs, de son déclenchement à la stabilisation qui suivit son triomphe. Cette révolution-là n'a pas *« dévoré ses enfants »*, pour reprendre une formule classique. Elle les a élevés dans le respect de ses « pères fondateurs » et de leur modération légaliste. Peut-être même est-elle remontée dans sa généalogie plus haut que la « paternité » immédiate. Et Tocqueville ne serait alors nulle part aussi pénétrant que lorsqu'il regarde les Américains non pas comme une race nouvelle, mais comme des Anglais *« livrés à eux-mêmes »*, démomifiés, décapés de la crasse des siècles et des pesanteurs héréditaires, retrouvant l'énergie primitive et presque sauvage de leurs lointains ancêtres.

Quoi d'étonnant, dans cette perspective, qu'une révolution si bien tenue en main, si fortement accrochée à l'acquis du passé, ait privilégié les vertus bourgeoises *privées* par rapport à tout futurisme social et même à un quelconque « *projet de société* » ? Non que ses initiateurs et ses apologistes n'aient pas eu conscience des « antagonistes de classe » et du paradoxe éclatant qu'il y avait à se dresser contre la « tyrannie » de Sa Majesté tout en pratiquant l'esclavage. Ces antagonismes, on les désamorcerait au moyen des savants mécanismes démontés dans les articles du *Fédéralisme* et dans tant d'autres écrits des grandes plumes de ce qui fut le bref âge d'or de la réflexion politique américaine. Quant à la contradiction esclavagiste, il n'était que de l'assumer comme telle, lucidement, en attendant des jours meilleurs...

Du reste, ces vertus privées ne se réduisaient pas à l'observation de maximes *privatives* du style : *« ni tuer ni voler »*. Elles impliquaient seulement le renoncement à une morale collective, à une conception non du simple équilibre, mais de l'équité. La République américaine n'entendait pas à ses origines s'appuyer sur le groupe : l'indépendance de tous reposerait sur l'indépendance psychologique et matérielle d'individualités que la propriété (et la frugalité) placerait au-dessus des pressions et des passions « corruptrices ». Cette primauté de la *privacy*, égalée à la liberté, cette plus-value accordée à la capacité d'autonomie de la personne humaine (digne de ce nom), engendraient une transparence muette, un idéal statique, et stoïque à la fois, presque aussi exclusif que celui de l'antiquité.

Et puis, tout d'un coup... oui, tout d'un coup, en même temps que ce peuple qui n'est pas encore un peuple dépeuple et repeuple au galop un espace qui l'appelle hors de son retrait originaire, en même temps qu'il recule les « frontières » d'une nation qui n'est pas encore un Etat (le Moyen Age de l'Amérique !), l'univers commence à « s'américaniser » au contact d'un mouvement au cœur duquel gronde sourdement un universel d'une espèce inconnue. Le *« branle immense »* de cloches aux voix mêlées, dont le souffle *« passe sur la joue »* de Karl, le héros de *l'Amérique*, de Kafka, et le laisse interdit, les tempes bourdonnantes, n'est-ce pas celui qui se communique à l'Europe, si distante encore de l'incommunicabilité du testament révolutionnaire américain ? Mais cette fois, cette révolution, agricole d'abord, industrielle ensuite, productiviste avant d'être de consommation, s'infiltre de partout, réoriente les circuits traditionnels d'échange, renverse la vapeur en attendant d'inventer l'électricité. Elle est dans la place avant d'en avoir fait le siège. La technique *fait* poindre à l'horizon l'immanence d'un instantanéisme planétaire.

Sur le moment, cette transformation n'est pas comprise. Et un siècle plus tard, après une apothéose convulsive — comment a-t-on pu parler de « pax americana » ? — elle est à nouveau soit occultée, soit en proie à une mutation qui nous échappe. Récapitulons : le verbe « s'américaniser » semble avoir été une trouvaille de Baudelaire. Nous sommes autour de 1850. L'Europe est obsédée par le « problème des nationalités » : elle ne perçoit que très vaguement, à travers des symboles, des crises cahotiques et de rares esprits (dont Marx) qui en pressentent la portée, l'unification économique du globe en train de s'accomplir. Les Etats-Unis sont, de fondation, même quand ils mettent entre parenthèses *la* question noire, polyethniques et « pluralistes » : ils le savent et, surtout, l'étendue dont ils jouissent donne libre champ à des coexistences qui, ailleurs, se traduiraient en étouffements et en drames. L'Europe des « nationalités » n'a pas ces facultés de dispersion territoriales. Elle n'a plus d'« essarts ». C'est un continent régi par des rentiers, qui ont tout loisir de romancer ses incompatibilités et de survolter ses malheurs. Toute revendication y est grosse d'un règlement de comptes en puissance.

L'équation brouillée

Les « orages désirés » arrivent en chaîne. En 1945, les « nationalités », toutes exsangues et décimées, la plupart coupables, sont jouées au dés par les Deux Grands « multinationaux ». La guerre froide achève de les dégrader. C'est la belle époque du discours sur la technique nivellante et les « blocs » cimentés. Déraciné d'une des nations les plus entêtées dans son particularisme, Zbigniew Brzezinski pousse à l'extrême la logique de la situation : il décrète l'avènement de la *« société technétronique »* qui ne connaît qu'une suprématie, celle de l'innovation perpétuelle dont les Etats-Unis possèdent le monopole providentiel, le *« reste du monde »* ramant dans leur étincelant sillage. Cela, en pleine guerre du Vietnam...

L'équation : Etats-Unis = progrès inépuisable et insurpassable, donc matrice de toute société qui se veut « dans la course », est légèrement brouillée par cet accident. Serait-ce aussi parce que, s'ils offrent beaucoup à apprendre, ils n'ont justement pas de modèle d'organisation sociale à proposer ? Produire, vendre, distribuer sont les « lois d'airain » de tous les systèmes contemporains, capitalistes ou autres. Mais il y a l'art et la manière — domaine où l'écart, loin de se combler, *s'accuse*. Que voit-on de nos jours ? Malgré ces puissants instruments de conditionnement transnational du goût et des mœurs que sont la radio et la télévision, le Japon, l'Angleterre, l'Italie et bien d'autres pays restent conformes à eux-mêmes, leur expansion économique faisant ressortir leur *irréductible* « identité » au lieu de l'abolir. Il y a modernisation générale, non pas « modernité » généralisante.

Le cas le plus frappant de cette ré-incarnation est celui de la République fédérale d'Allemagne. Que ne raconte-t-on pas à son sujet ? Francfort, « ville américaine »... La R.F.A., *tête* de pont de l'impérialisme américain en Europe ; Bonn, « aux ordres » de Washington, etc. Tout cela serait-il vrai que l'évolution *vécue* de l'Allemagne occidentale, loin d'être décalquée sur la réalité américaine, en présente la face inverse. Elle s'est reconstruite en relevant ses villes avec une intelligence du présent et un amour du passé, un génie de la « géographie humaine » interurbaine qui font apparaître comme tantôt pharaoniennes, tantôt mièvres et presque toujours vaines les tentatives de restauration des cités américaines saccagées, elles, non par des bombes ennemies, mais de la main de leurs habitants.

Aussi aurait-on mauvaise grâce à se plaindre d'une « invasion » américaine. Ce sont plutôt les carrioles d'une déroute qui défilent sous nos yeux.

La douloureuse passion

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

L'INCOMPREHENSION qui existe entre l'esprit français et l'*American Way of Life* ne date pas de l'énoncé de quelques vérités premières par le général de Gaulle. Il suffit à cet égard de reprendre l'ouvrage consacré il y a tout juste dix ans par Michel Poniatowski à *Talleyrand aux Etats-Unis* (1) : *« Il existe*, y écrit cet homme politique qui ne passe pas pour particulièrement hostile aux Américains, *entre le génie de notre pays et le génie américain un impondérable qui les écarte l'un de l'autre, qui les agace l'un l'autre.* » Et notre auteur de citer les relations de voyage de nombre d'émigrés français qui étaient loin d'être tous des légitimistes, lesquels étaient plutôt à Coblence ou à Londres. Voici ce qu'écrit par exemple, dix ans après la proclamation de la République américaine, le chevalier de Beaujour : *« L'Américain ne perd aucune occasion de s'enrichir. L'homme ici pèse tout, calcule tout et sacrifie tout à son intérêt.* »

La France et l'Amérique portent donc la marque de deux natures, ce qui explique l'alternance de fascination et de répulsion qui marque leurs rapports. Il y a quelques années, le pays qui ne nous a jamais réglé le solde de la vente de la Louisiane nous rappelait périodiquement nos dettes des deux guerres, à quoi pourtant il avait renoncé en bonne et due forme afin que nous libérions l'Allemagne des siennes. Car, bien que les Etats-Unis aient fait deux fois la guerre avec l'Allemagne et jamais avec la France, il y a toujours chez eux une tendance à s'appuyer sur l'Allemagne plutôt que sur la France. Les Américains se sentent anglais par le cœur et allemands par la raison ou l'intérêt ; ils se sont rarement sentis proches des Français, qui pourtant ont un cœur de midinette qu'un rien de considération fait fondre.

Les choses se compliquent fort par le fait que, s'il n'y a jamais eu de parti français aux Etats-Unis, il y a, en revanche, un parti américain en France, dans notre grande tradition bourguignonne. Il existe un parti américain en France comme il existait à Athènes un parti macédonien, du temps de Démosthène et jusqu'à ce que la Grèce succombât au fédérateur étranger. En fin de compte, tout se ramène à la politique. Aujourd'hui, la différence de nature entre la France et l'Amérique se complique des incessantes visées américaines sur l'Europe où Washington joue allégrement d'une capitale contre l'autre, selon une tradition anglo-saxonne qu'il ne maîtrise d'ailleurs pas tout à fait.

Nous sommes devenus si convenables...

A cela, comment résister sans changer de camp ? Du temps du général de Gaulle, on disait notre roideur cause de l'incompréhension — incompréhension inventée d'ailleurs, car chacun savait parfaitement où l'autre voulait en venir. Georges Pompidou crut d'une certaine manière pouvoir continuer la politique de la Vᵉ République sans la proclamer : en cinq ans, il en était à ce point revenu que, deux mois avant sa mort, il dépêcha Michel Jobert faire un éclat à Washington. A présent, nous sommes devenus si convenables que personne ne fait plus attention à nous.

Du côté américain, après tant de maladresses et d'échecs, que peut-on attendre de neuf ? Peu avant de devenir le conseiller, puis le ministre de Richard Nixon, l'inoubliable Henry Kissinger avait publié, sous le titre français de *Malentendus transatlantiques* (2), l'une des meilleures analyses qui soient de la nécessité pour les Etats-Unis de changer du tout au tout leurs rapports avec l'Europe, et surtout avec la France. Mais c'était un orgueilleux et, une fois au pouvoir, il fit tout le contraire de ce qu'il avait préconisé lui-même.

Et maintenant ? En juillet de l'année avant-dernière, je rapportais à André Malraux je ne sais plus quel propos messianique du président Carter, qui faisait alors campagne. Ce qui m'attira cette réplique : *« Voilà ce qui arrive quand il n'y a plus de différence entre Ferdinand Lop et Jérémie »*. Il est vrai que le messianisme américain nous fatigue d'autant plus qu'il semble ignorer que nous avons une histoire derrière nous. Prenons maintenant les *Illusions dans l'équilibre des puissances* (3), qui est le seul ouvrage de référence que nous possédions sur la pensée politique de Zbigniev Brzezinski, dont on croit comprendre qu'il est au président Carter ce que Kissinger fut à ses deux prédécesseurs. Et prenons-le au chapitre sur l'Europe. On y apprend qu'elle est devenue invraisemblable en tant que puissance mondiale au sens traditionnel du terme et qu'il *« est donc irréaliste d'envisager un ordre mondial fondé sur la notion d'une Europe qui prendrait activement part aux partages de la puissance les plus traditionnels. (...) C'est pourquoi le concept traditionnel d'un équilibre entre cinq grandes puissances (Etats-Unis, Europe, U.R.S.S., Chine et Japon) tel que le proposent Nixon et Kissinger est tout simplement hors de propos. »*

Bref, dans l'esprit du conseiller du président américain, on avait été beaucoup trop loin dans le sens du partenariat. Voilà qui, je pense, devrait clarifier les relations tant franco-américaines qu'inter-européennes. Mais il n'en sera rien avant longtemps, puisque la politique de la France n'est plus en Europe de précéder mais de suivre. L'affaire de Concorde n'était pas une plaisanterie. Il y aura d'autres chapitres, en exergue desquels on pourra toujours mettre ce qu'écrivait Cocteau dans sa *Lettre aux Américains*, voici bientôt trente ans : *« Américains, écoutez les quelques hommes d'Europe dont les mots ont force d'actes. Ne me reprochez pas mon insolence... Soyez attentifs à la ligne profonde des êtres plus qu'aux entreprises qui vous en découvrent des fragments.* » Des êtres, et aussi des peuples.

(1) Presses de la Cité, 1967.
(2) Denoël, 1966.
(3) Ed. de l'Herne, 1977.
(4) Grasset, 1949.

Le violon de M. Violet

par GABRIEL MATZNEFF

DANS son Voyage en Amérique, *Chateaubriand décrit sa rencontre avec M. Violet, maître de danse chez les Iroquois : parmi des hommes et des femmes peinturlurés, emplumés, le corps à demi-nu, un petit Français poudré et frisé à l'ancienne, en habit vert pomme et jabot de mousseline. M. Violet, en me parlant des Indiens, me disait toujours :* « Ces messieurs sauvages et ces dames sauvagesses. » *« Il se louait beaucoup de la légèreté* de ses écoliers : en effet, je n'ai jamais vu faire de telles gambades. M. Violet, tenant *son petit violon entre son* menton et sa poitrine, accordait l'instrument fatal ; il criait en iroquois : « A vos places ! » et toute la troupe sautait comme une bande de démons.

**

M. Violet est mort, les Iroquois ont été exterminés, et il n'est que d'écouter la radio française, ou d'entrer dans une boîte de nuit, à Paris ou en province, pour se convaincre que, de nos jours, c'est la France qui danse sur des airs et des rythmes américains. Telle est la revanche des quakers, dont Chateaubriand, qui préférait les Indiens aux colons, raillait l'esprit ensemble puritain et mercantile. Mais s'agit-il encore de quakers ? L'immigration étrangère, qui, depuis près de deux siècles, s'incorpore sans cesse à la population des Etats-Unis, a détruit sa fugitive homogénéité. « Ou les races se mélangent jaillit la source de la culture », *note Nietzsche dans un écrit posthume (1). Cela est possible, mais de cet amalgame cosmopolite naissent aussi les tensions contradictoires.*

« Il semble toujours difficile d'être de gauche et de s'intéresser à la culture américaine, on est mal vu », *observe Julia Kristeva dans* Tel Quel *(2). Nous n'étions pas de gauche, quand, adolescents des années 50, nous apprenions à danser avec Louis Armstrong et Sidney Bechett, et découvrions les Etats-Unis dans les fauteuils pelucheux du Mac-Mahon, du Napoléon et autres temples du cinéma américain. Nous n'étions pas davantage de droite. A cette époque, les garçons et les filles de quatorze ans ne se mêlaient guère de politique : c'est la guerre d'Algérie qui, trois ou quatre ans plus tard, nous éveillera aux passions civiques.*

Notre goût du cinéma américain est, plus encore que la lecture de Chateaubriand ou de Tocqueville, propre à nous faire comprendre la nature contrastée, bigarrée, de la civilisation d'outre-Atlantique. A l'exception de leur passeport, les pieux laboureurs qui peuplent les films de John Ford et de Howard Hawks n'ont rien de commun avec les décadents new-yorkais que peint Woody Allen dans Annie Hall. *Selon notre tempérament, tel aspect de la vie aux Etats-Unis nous attire, tel autre nous répugne, et c'est ce qui explique que les Français, qu'ils soient de gauche ou de droite, éprouvent pour les Américains du Nord des sentiments si divers, et paradoxaux.*

Julia Kristeva a-t-elle raison de dire que la sympathie à l'endroit de l'Amérique est mal vue à gauche ? Cela n'est pas évident. M. Michel Poniatowski, dans sa préface à l'excellent Chateaubriand en Amérique *(3), de Christian Bazin, parle du « choc américain » et de « la fascination particulière sur l'imagination » qu'exerce le Nouveau Monde. Certes, l'ancien ministre de l'intérieur est un homme de droite, mais il serait léger de prétendre que les gens de droite sont, en France, les seuls à subir ce choc et cette fascination. La récente livraison de* Tel Quel *sur les Etats-Unis en est une preuve ; d'autres preuves nous en sont quotidiennement données par la presse d'extrême gauche, qui combat l'impérialisme américain en pages politiques, et distille ses modes, ses mœurs et son langage en pages culturelles.*

**

On a beaucoup parlé de cette livraison pro-américaine de la revue de gauche Tel Quel *; on a fait moins de bruit autour du remarquable numéro spécial de* Nouvelle Ecole *(4) consacré aux Etats-Unis. Dirigée par Alain de Benoist,* Nouvelle Ecole *est une revue qui passe pour être de droite. Or, son dossier américain est le plus sévère, et aussi le plus convaincant réquisitoire contre les Etats-Unis qui ait jamais été publié en France. Dans le même temps que la jeune gauche prend ses distances avec le modèle soviétique, les meilleurs éléments de la jeune droite récusent la suzeraineté américaine. Pour saluer l'arrivée de M. Carter, les intellectuels français, comme jadis les Iroquois pour fêter celle de Chateaubriand, dansent un bien curieux pas de deux. Le violon de M. Violet n'a décidément pas fini de grincer.*

(1) *Œuvres posthumes*, Mercure de France, 1934, p. 309.
(2) *Tel Quel*, numéro 71-73.
(3) La Table ronde, 1969.
(4) *Nouvelle Ecole*, numéro 27-28.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

diplomatie

LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

LE DISCOURS DE M. CARTER AU PALAIS DES CONGRÈS

Cinq tâches à l'ordre du jour de la démocratie

Voici les principaux extraits du discours prononcé mercredi soir 4 janvier par le président Carter au Palais des congrès :

M. Carter a commencé son allocution par un vibrant éloge de la démocratie, « la norme de notre civilisation occidentale ». *Il a poursuivi :*

« Mais un défi a été lancé à notre ordre démocratique. Certains mettent en doute l'efficacité des principes démocratiques dans les circonstances actuelles. Des voix s'élèvent dans le monde en développement pour demander si, dans la lutte menée pour éliminer la pauvreté, les notions de liberté d'expression, de liberté individuelle et de liberté de choix de gouvernement ne devraient pas être mises de côté. D'autres voix, au sein du monde industrialisé, demandent si la démocratie nous donne les moyens de faire face au rythme frénétique du changement qui intervient dans la vie moderne. Nous avons entendu des avertissements selon lesquels une société démocratique ne peut s'imposer la modération et l'autodiscipline nécessaires pour affronter des problèmes économiques persistants. Nous avons entendu dire que les éléments disparates de nos sociétés ne peuvent s'unir au sein d'un système démocratique. Partout dans le monde, les gouvernements ont commencé à donner l'impression d'être distants, impersonnels, incompétents. Nombreux sont ceux qui se demandent si un gouvernement, quel qu'il soit, est en mesure d'entendre leur voix lointaine et solitaire.

» Ces problèmes sont très réels. Nous devons admettre leur existence. Mais nous devons également assumer l'obligation que la société démocratique impose à ceux qui en font partie : celle de proclamer notre foi inébranlable dans les principes de nos nations démocratiques et notre conviction que ces principes sont toujours valables — pour les riches comme pour les pauvres, au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest, aussi actuels aujourd'hui qu'ils l'étaient lorsque nos ancêtres signèrent la Déclaration d'indépendance et les vôtres la Déclaration des droits de l'homme.

» Nous défendons ces principes parce qu'ils sont justes et parce qu'il n'est pas de but plus élevé pour l'Etat que de préserver ces droits pour ses citoyens. Mais nous les défendons aussi dans la conviction qu'il n'est pas contradictoire de maintenir nos valeurs démocratiques et de relever les défis que doivent affronter nos sociétés modernes (...).

» La démocratie n'est pas simplement bonne et juste ; c'est aussi le système qui s'accorde le mieux à la nature humaine. C'est le moyen le plus efficace d'organiser la société pour le bien de tous.

» Là où l'Etat exerce en tout sa domination, seuls les maigres talents du bureaucrate peuvent s'épanouir librement. En revanche, le caractère pluraliste d'une démocratie laisse le champ libre au développement d'une vaste gamme de talents — dans l'administration, les arts, le travail, la technologie, les sciences et le commerce. La démocratie permet de donner libre cours à l'énergie créatrice innée de chacun de nous. (...)

» En dépit de leurs considérables ressources humaines et naturelles, des nations dotées d'autres systèmes politiques n'ont pas obtenu des succès comparables. (...)

» C'est la raison pour laquelle le grand courant de l'émigration dans le monde va des Etats qui dénient les droits fondamentaux à leurs citoyens vers les nations libres de l'Ouest. C'est la raison pour laquelle l'Inde a réaffirmé son adhésion au régime de gouvernement par le peuple ; c'est pourquoi le Portugal, l'Espagne et la Grèce ont rejoint les rangs des nations démocratiques européennes. (...) »

« Satisfaire les exigences de nos peuples »

Le chef de la Maison Blanche a ensuite défini cinq tâches, qui sont « à l'ordre du jour de la démocratie » :

« En premier lieu, il s'agira d'élaborer les moyens grâce auxquels les gouvernements et les institutions sociales seront à même de satisfaire plus rapidement et dans de meilleures conditions les exigences plus grandes formulées par nos peuples en matière de *leadership* et de sevices. L'heure de l'épreuve est arrivée. Différentes expériences sont déjà en cours et se déroulent conformément aux traditions et aux besoins particuliers de chaque pays. (...) »

Parmi ces « expériences », *M. Carter a cité le cas de la France où, a-t-il affirmé,* « vous assurez le bon fonctionnement d'une jeune Constitution en répartissant équitablement le pouvoir entre l'exécutif et le législatif » ; *le chef de la Maison Blanche s'est également référé à l'ouvrage* Démocratie française *du président de la République.*

« La deuxième des tâches incombant à la démocratie a trait au défi économique. Nous ne devons pas nous contenter de relancer la croissance, d'enrayer l'inflation et de réduire le chômage. Nous devons également démontrer que notre système économique démocratique est capable de s'adapter aux exigences qui lui sont imposées. Cela nous oblige à prouver à nouveau que nous possédons la discipline nécessaire pour servir nos intérêts futurs autant que présents, de sorte que les groupes qui s'opposent sur la scène nationale n'engendrent pas le chaos et la discorde, mais une nouvelle harmonisation des efforts en vue du bien commun. (...)

» Mon pays peut et veut se joindre à ses partenaires, afin de développer cette force et d'engager l'économie planétaire sur la voie menant à la croissance et à une plus grande prospérité.

» L'Amérique s'emploiera à maintenir la force du dollar, à injecter un nouveau pouvoir d'achat dans l'économie grâce à d'importants abattements fiscaux, à réduire le chômage et à maîtriser l'inflation.

» Nous travaillons avec nos partenaires économiques, dans le cadre des négociations commerciales de Genève, à accélérer la réalisation d'un accord qui améliorera le système de marché ouvert, élargira les échanges et créera de nouveaux emplois. Et suivant en cela l'exemple français, nous consacrons tous nos efforts à l'établissement d'un programme d'ensemble dans le domaine de l'énergie en vue de limiter nos importations de pétrole étranger, de réduire une dépendance injustifiée et d'atténuer le déficit de notre balance commerciale.

» La France et l'Amérique, ainsi que les autres démocraties industrielles, émergent actuellement de la récession économique des dernières années. Nous sommes, pour certains d'entre nous, en mesure de porter immédiatement notre attention sur les conditions d'une croissance non inflationniste. D'autres doivent d'abord prendre des mesures pénibles afin de réduire l'inflation.

» A mesure qu'un plus grand nombre de pays seront en mesure d'envisager une croissance accrue, nos économies créeront des emplois plus nombreux. Le chômage diminuera.

» La confiance en une croissance régulière réduira les pressions qui s'exercent en faveur de restrictions commerciales ; elle rendra plus aisée notre adaptation aux changements survenus à l'intérieur de nos sociétés ; elle nous aidera à utiliser d'une façon plus efficace l'énergie et elle facilitera, pour les pays disposant d'excédents de paiements, l'ouverture de leurs marchés aux pays développés comme à ceux en voie de développement. (...) »

M. Carter a ensuite mentionné toute une série d'efforts nécessaires, dont celui-ci : « Nous devons prendre des mesures pour éviter d'exporter nos difficultés économiques vers d'autres pays, riches ou pauvres.

» Au cœur de tous ces efforts, se situe une coopération continue avec nos autres partenaires économiques par des voies telles que les réunions économiques « au sommet » que la France fut la première à proposer. Cette coopération doit tenir compte de l'individualité de chaque nation, sans négliger le fait que le niveau de notre bien-être économique s'élèvera ou s'abaissera de la même façon dans tous nos pays.

« Pourvoir à notre sécurité mutuelle »

» La troisième tâche inscrite au nouvel ordre du jour de la démocratie est de pourvoir à notre sécurité mutuelle. (...)

» Notre problème capital en matière de sécurité, aujourd'hui, consiste à maintenir intacte notre volonté de conserver la puissance militaire dont nous avons besoin, tout en recherchant toute occasion de bâtir une paix meilleure. La puissance militaire sans la détente peut conduire à un conflit ; mais la détente serait impossible sans l'alliance de l'OTAN et un soutien populaire en faveur d'une défense forte.

» La France et l'Amérique prouvent, l'une et l'autre, que le peuple, dans une démocratie, peut et veut apporter son soutien à la poursuite de ces objectifs conjoints que sont la force et la paix.

» Les engagements du gouvernement et du peuple américains quant à la sécurité de l'Europe sont absolus. Nul ne doit douter que nous maintiendrons en Europe les forces nécessaires pour faire face à ces engagements. Nous savons aussi gré à la France de maintenir et de perfectionner les forces qui sont essentielles à la défense.

» Mais nous voyons aussi le besoin de dépasser le stade de l'affrontement, de résoudre les différends entre l'Est et l'Ouest, et de progresser vers le contrôle des armements, voire le désarmement (...), à rechercher le plus tôt possible un accord sur une interdiction totale des essais nucléaires (...), une réduction substantielle du commerce international des armes conventionnelles. (...)

» Bien que les attitudes de la France et des Etats-Unis quant à ces problèmes puissent parfois différer, notre désir de bâtir une paix plus stable est le même. Et au cours de tous ces efforts, nous vous consulterons et coopérerons étroitement avec vous, comme ce sera aussi le cas pour nos autres alliés — car, si nous reconnaissons l'indépendance de chaque nation, nous sommes pourtant conscients de nos intérêts et de nos engagements mutuels.

Un soutien sans réserve à l'Europe

» La quatrième tâche qui figure sur le nouvel ordre du jour de la démocratie, c'est l'effort des Européens pour façonner leur propre avenir. Car le but que vous vous êtes fixé, vous et vos associés au sein de la Communauté européenne, n'est rien moins que la transformation t l'amélioration de relations entre des Etats issus de traditions anciennes, d'une histoire spécifique pour chacun, et légitimement fiers de leurs réalisations nationales.

» Les Etats-Unis apporteront un soutien sans réserve à tout ce que vous et vos partenaires de l'Europe des Neuf êtes en train de faire pour renforcer la coopération européenne — car nous tenons la force et l'unité de l'Europe pour un avantage et non une menace à notre endroit. Les seules choses qui pourraient menacer réellement nos intérêts seraient la faiblesse économique et la désunion.

S'adapter aux changements de l'univers

Le cinquième et dernier point qui figure sur le nouveau calendrier de la démocratie concerne la coopération qu'il nous faut établir entre nous pour nous adapter aux changements de notre univers.

» Les mêmes facteurs qui nous ont conduits à nos succès économiques, dans le temps des deux dernières générations — la science et la technologie, l'éducation et la santé, la volonté et la sagesse de chacun, hommes et femmes — ont aussi changé les rapports entre les démocraties industrielles et le monde en développement.

» Les nations européennes, ensemble ou séparément, ont aussi un rôle grandissant à jouer au-delà des limites de leur continent, tout particulièrement dans la remise en ordre des relations entre le Nord et le Sud (...).

» A l'heure actuelle, d'importantes ressources se trouvent aussi sous le contrôle de pays en développement — comme l'a clairement démontré la crise de l'énergie. La politique économique ne peut plus être arrêtée par une poignée de pays seulement (...).

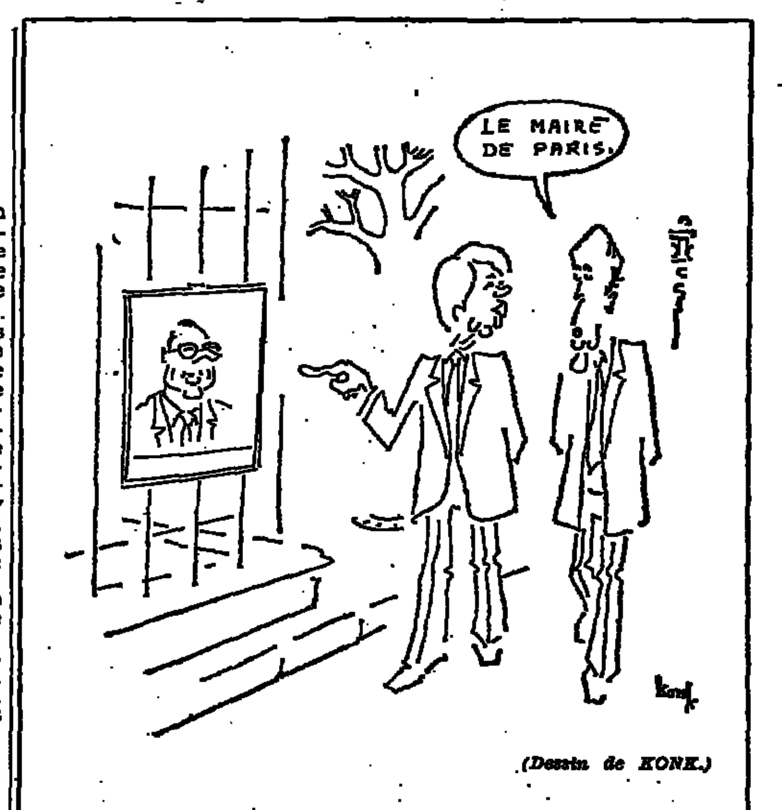
» Nous avons compris depuis longtemps qu'une plus grande égalité individuelle pouvait être à l'origine d'une prospérité accrue au sein de nos sociétés respectives. Nous voyons aussi maintenant comment une plus grande égalité entre les nations est capable de promouvoir la prospérité de l'économie mondiale, y compris la nôtre. Aucun pays ni même aucun petit groupe de pays ne peut plus façonner seul son destin (...).

» Il y a six jours, j'ai quitté les Etats-Unis pour une tournée à l'étranger qui a eu constamment pour thème la vitalité universelle de la démocratie. En Pologne, en Iran, en Inde, en Arabie Saoudite, en Egypte et aujourd'hui en France, j'ai souligné le fait que le combat que nous devons mener à l'heure actuelle ne consiste pas seulement à établir la paix mais également à protéger l'individu du pouvoi de l'Etat.

» Demain, avec le président Giscard d'Estaing, je quitterai Paris pour me rendre sur les plages de Normandie. Si les noms d'Omaha, Utah, Juno, Gold vivront à jamais dans la mémoire de nos deux peuples, c'est parce qu'ils nous rappellent de quel prix nous avons payé nos libertés et combien précieux est l'héritage qui nous a été laissé à défendre (...).

» Nous prions cependant pour que le sacrifice de ces combattants n'ait jamais besoin d'être renouvelé, et nous savons que la guerre ne sera pas inévitable aussi longtemps que nous transmettrons notre attachement aux valeurs des peuples libres — renforcées et renouvelées — à chaque nouvelle génération. »

(Traduction établie par les services de l'ambassade des Etats-Unis.)



(Dessin de KONK.)

M. CHIRAC CONFIRME QU'IL NE PARAITRA PAS AUX CÉRÉMONIES

La mairie de Paris a publié, mercredi 4 janvier, le communiqué suivant : « *En l'absence d'une réponse de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Jacques Chirac a cru comprendre que le président Carter ne pouvait modifier son emploi du temps et n'envisageait pas de venir saluer, à travers ses élus, la population de la capitale qui le reçoit. Le maire de Paris ne peut que déplorer cette attitude, contraire à toutes les traditions, et s'abstiendra, en conséquence, de paraître aux cérémonies données en l'honneur du président Carter.* »

En revanche, on indique au Centre des démocrates sociaux que M. Lecanuet, président du C.D.S., aura un aparté avec M. Carter ce jeudi au cours de la réception au château de Versailles.

Jeudi matin, au micro d'Europe 1, M. Lecanuet a critiqué « *le comportement ambigu* » de M. Mitterrand. Il a accusé le dirigeant socialiste de « *jouer le double jeu* » en tendant « *hier la main aux communistes et en obtenant demain l'audience qu'il a sollicitée auprès du président américain* ». « *Il essaie*, a dit M. Lecanuet, *de se couvrir à gauche et de s'élargir vers le centre* ». Le président du C.D.S. a ajouté que « *les communistes n'ont pas souhaité de rencontre et qu'il y a, là encore, un singulier divorce d'attitudes.* »

Les entretiens franco-américains

(Suite de la première page.)

Cette nouvelle discussion a été préparée mercredi par deux séries de conversations, d'une part, entre MM. de Guiringaud et Vance, et, d'autre part, entre MM. Jean François-Poncet et Brzezinski, conseiller du président américain pour la politique étrangère.

Simultanément, M. Barre et M. Rossi, ministre du commerce extérieur se sont entretenus des *affaires économiques internationales* avec MM. Strauss, conseiller de la Maison Blanche, et Cooper, sous-secrétaire américain au commerce. La conversation aurait *surtout* porté sur les négociations du GATT. M. Barre aurait insisté sur les problèmes non tarifaires posés par la liberté des échanges.

M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, a déclaré que les entretiens de mercredi s'étaient déroulés dans une atmosphère « *très cordiale et dans un esprit très ouvert* ». Le tête-à-tête des deux *présidents* a eu lieu en anglais avec l'assistance d'un interprète pour une part, sans *témoin* pour le reste.

Deux séries de sujets ont été abordés : 1) Les relations Est-Ouest, les négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques (SALT), la sécurité en Europe et la poursuite de la détente ; 2) Le problème de la paix au Proche-Orient, à la lumière notamment des entretiens de M. Carter à Ryad *et* à Assouan et des messages adressés jeudi et dimanche par M. Sadate à M. Giscard d'Estaing. MM. de Guiringaud et Vance ont parlé des mêmes sujets, ainsi que la non-prolifération et de la situation dans la corne de l'Afrique.

Les négociations sur le Proche-Orient

« *Les deux présidents ont échangé toutes les informations dont ils disposaient sur tous les sujets traités* », a dit M. Lecat. Ceci vaut surtout, semble-t-il, pour le Proche-Orient. Selon une haute personnalité américaine, MM. Carter et Sadate sont convenus au cours de leur entretien d'Assouan que l'objectif principal du comité politique (créé lors du dernier entretien Begin-Sadate et qui réunira à la mi-janvier, à Jérusalem, les ministres des affaires étrangères américain, égyptien et israélien), doit être de parvenir à une déclaration de principe sur la paix. Cette déclaration servirait de « cadre » aux discussions futures, afin de parvenir à une « *paix globale* » (« *comprehensive peace* »).

Les difficultés dans la phase actuelle viennent de ce que Egyptiens et Américains sont favorables à une « *déclaration générale* » alors que M. Begin — avec lequel M. Carter s'est entretenu par téléphone après l'entrevue d'Assouan — veulent « *une prise de position plus complexe et plus détaillée* ». Selon cette même personnalité, les Américains pensent qu'il sera « *plus facile de faire des progrès si un accord est réalisé dès le départ sur une déclaration de principes* » et que « *cela permettra d'élargir la participation aux conversations* ». Les Américains pensent en effet qu'il est « possible » et même « probable » que d'autres parties (il n'est pas précisé lesquelles) se joignent aux conversations s'il y a un accord entre l'Egypte et Israël sur la déclaration de principes.

Selon une autre source, les Américains ne désespèrent pas d'amener M. Begin à plus de « souplesse » (le mot *flexibility* revient souvent dans la bouche de M. Carter). Du côté français, on estime en tout cas que là se trouve le cœur du problème : si M. Begin se montrait disposé à des concessions de fond réelles, on estime que la participation jordanienne et même syrienne aux négociations deviendrait possible.

« Hello, Jimmy »

M. Carter avait *été accueilli* mercredi à 15 heures à Orly par le président de la République.

« *Votre voyage évoque des souvenirs, comporte une signification et revêt une grande importance,* avait dit M. Giscard d'Estaing.

» *Les souvenirs, ce sont ceux des services que nos deux peuples se sont alternativement rendus en faveur de l'indépendance et de la liberté (...). La signification est celle de notre attachement commun à la liberté. (...). L'importance de votre voyage tient au fait que nos conceptions de l'avenir du monde sont voisines.* »

Dans sa réponse, M. Carter avait évoqué la nature « *rare et particulière* » des relations franco-américaines. « *Nous sommes venus en Normandie pour préserver votre liberté et donc la nôtre* », a-t-il dit.

Les deux présidents se sont ensuite rendus à l'Arc de Triomphe, et ont descendu à pied une partie des Champs-Elysées. Une foule amicale lançait des « *Hourra* » et des « *Hello, Jimmy* », tandis que le président américain serrait quelques mains.

Dans le « salon doré » de l'Elysée, où s'est ensuite déroulé l'entretien au « sommet ». M. Giscard d'Estaing a eu pour son hôte des attentions particulières. Il a présenté à M. Carter l'original de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. M. Giscard d'Estaing avait fait sortir du Louvre un tableau *(la Mère)* du peintre américain Whistler.

La soirée du président américain, qui s'était levé très tôt à Ryad et avait eu une journée harassante, fut courte. Aussitôt après son discours d'une demi-heure au Palais des congrès, M. Carter se retira, à 21 heures, dans ses appartements de l'hôtel Marigny.

MAURICE DELARUE.

Formation rémunérée

Jeunes de moins de 25 ans

demandeurs d'emploi
armez-vous pour répondre aux besoins croissants des Entreprises dans des domaines spécifiques
suivez l'un des stages de formation rémunérés
organisés par Le Refuge Formation
et Bedaux Entreprise et Formation.

gestionnaire de production
assistant de contrôle de gestion
assistant de direction du personnel
secrétariat de direction
assistant de responsable de la formation
aide-comptable premier degré
durees des stages de 5 a 7 mois
inscriptions immédiates pour session de janvier 78

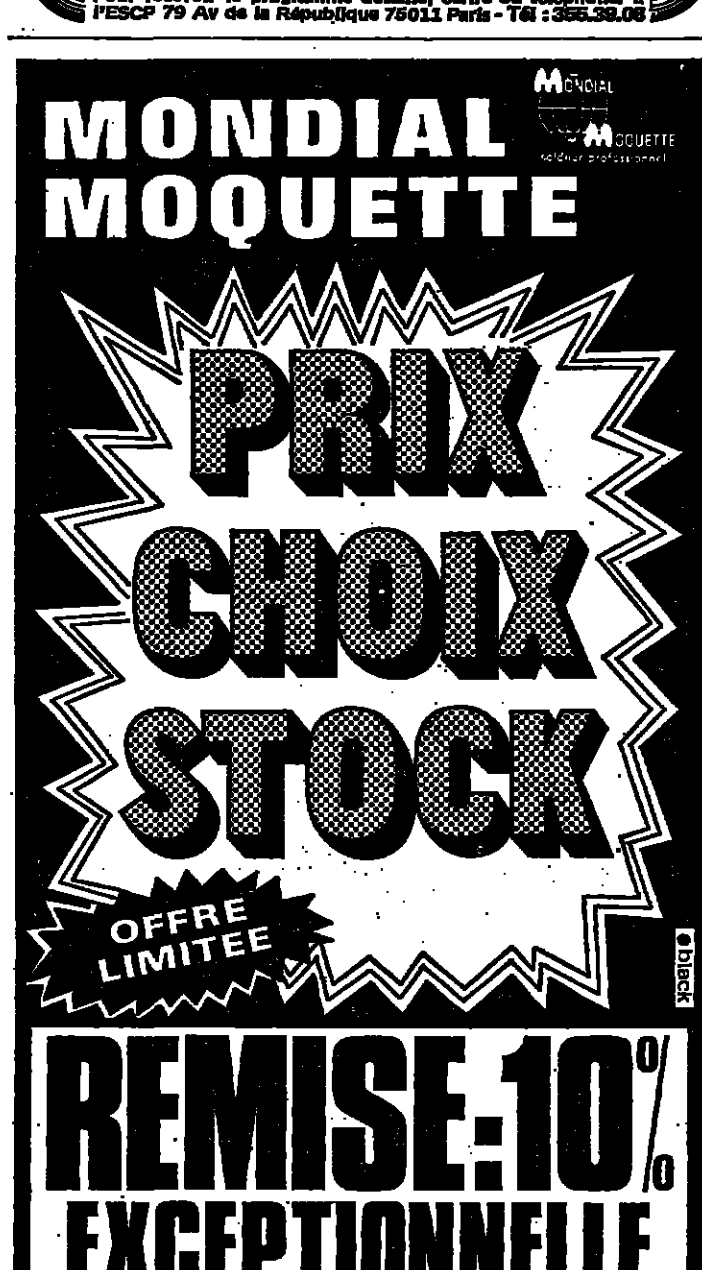
à la fin de la formation théorique, stage pratique rémunéré en Entreprise

le refuge *formation*
Institut de Formation Professionnelle Continue
30, rue de Chabrol, 75010 Paris ☎ 246.92.51

STERN depuis 1840
• GRAVEVR • cartes de visite, invitations
La distinction d'une gravure traditionnelle
nouveau département
"Sociétés" pour cartes et papiers à lettres de belle qualité
Atelier : 47 Passage des Panoramas - PARIS 2e - Tél. 236.94.48 - 508.86.45

SOLDES
ALEXANDRE
FOURRURES 376, rue St Honoré Paris (1er)

L'ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE PARIS
organise sous le haut patronage de la CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE et avec le concours de la FONDECA, une
Semaine Islamique
DU 16 au 20 JANVIER 1978
79 Avenue de la République 75011 Paris (métro Saint Maur)
• 5 TABLES RONDES animées par Mlle CHARLES DOMINIQUE
Messieurs AISSI - AL-HALLAQ - ARKOUN - ARNALDEZ - AUSTRUY - BALUSSEAU - BEN BOUTA - BENCHEIKH - BERRADA - BLAMONT - BLANC - BLUMEREAU - BOISOT - BONNIN - BOURLET - BRUN - CHEVALLIER - DEMEULENAERE - DESPRAIRIES - DEWITT - DOUILLET - DUBOIS-HALFF - LELONG - LEVEAU - LOUCEL - MACKEN MONFLIER - MURGUE - PEAN - PINGLE - PROST - RODINSON - SARKIS - TAMBE - TROUPEAU - TURKI,
sur des thèmes économique, culturel et linguistique.
• CENTRE D'INFORMATION - ANIMATION CULTURELLE
Pour recevoir le programme détaillé, écrire ou téléphoner à l'ESCP 79 Av de la République 75011 Paris - Tél : 355.39.06



REMISE : 10 %
EXCEPTIONNELLE
à la caisse sur tout le stock
Moquette, Aiguilleté
Plastiques, Tapis etc.
POSES ASSUREES
APPORTEZ VOS DIMENSIONS
PARIS 18e : 114, rue Damrémont Tél : 606-05-73
SAINT-DENIS : 73, rue de la République - Tél : 820-92-93
BAGNOLET : 191-193, avenue Pasteur - 5 mn Pte des Lilas Tél : 361-16-46
BOULOGNE : 82 Bis, rue Gallieni. Tél : 605-45-12
COIGNIERES (N 10) : près Trappes route du Pont d'Aulneau Tél : 461-70-12
FOSSES-SURVILLIERS : Zone Industrielle de Fosses, Près gare S.N.C.F. - Tél : 471-03-44
MAISONS-ALFORT : 129, rue Jean Jaurès, RN 5, Tél : 375-44-70
SARCELLES : 29, av. Division Leclerc, RN 16 route de Chantilly Tél : 990-00-77
PARIS 13e : 40, quai d'Austerlitz Face gare d'Austerlitz Tél : 584-72-38
PARIS 14e : 90, bd Jourdan 50 m Porte d'Orléans Tél : 539-38-62
PARIS 19e : 144, bd de La Villette. - Mo Colonel-Fabien et J.-Jaurès - Tél : 203-00-79

DIPLOMATIE

LA TOURNÉE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

UNE PROMESSE NON TENUE ?

En recevant M. Mitterrand, M. Carter semble avoir oublié une promesse qu'il avait faite à M. Giscard d'Estaing lors de sa première rencontre avec le président de la République, en juin, à Londres. Invitant alors le président des Etats-Unis à venir en France, M. Giscard d'Estaing n'avait formulé qu'un seul vœu : que son hôte ne reçoive pas le chef de l'opposition.

Le président américain aurait été quelque peu surpris par cette demande tout à fait étrangère aux habitudes américaines et peu usuelle aussi dans d'autres pays européens. Il n'en aurait pas moins donné son accord.

Depuis lors, cependant, la Maison Blanche a mis au point une « doctrine ». Lorsqu'il est à Washington, le président ne reçoit pas les chefs des oppositions européennes ; ceux-ci rencontrent le vice-président, M. Mondale. C'est précisément parce qu'il refusait ce traitement que le chef de la C.D.U. ouest-allemande, M. Kohl, a annulé la visite qu'il devait faire à Washington à la fin de l'an dernier. En revanche, M. Carter s'est toujours dit disposé à recevoir à son ambassade ou à sa résidence, lorsqu'il est en tournée à l'étranger, les personnalités du pays hôte qui en font la demande. A condition, bien sûr, que « l'emploi du temps le permette ». — M. T.

● *L'Union solidariste* (extrême droite, proche du Front national) a estimé mercredi 4 janvier : « *La visite du président américain Carter répondant à l'invitation de M. Giscard d'Estaing confirme, s'il en était besoin la dépendance de plus en plus visible de la politique française face à l'hégémonie américaine. De la même façon que nous refusons l'impérialisme soviétique, nous ne pouvons admettre la tutelle de l'impérialisme américain faussement libérale. La volonté de domination américaine sur l'Europe est flagrante (...)* ».

● *La Nouvelle Action française* (NAF, royaliste) a dénoncé mercredi 4 janvier les « *actes d'allégeance du gouvernement français aux intérêts de l'impérialisme américain* ». La NAF a ajouté : « *La réintégration camouflée de la France giscardienne dans l'OTAN a abouti à un abandon de la politique gaullienne d'indépendance nationale. M. Mitterrand, en se précipitant pour rencontrer le président Carter et se servir à des fins sordidement électorales de la caution américaine, ne fait pas davantage preuve de dignité.* »

Mme CARTER A BEAUBOURG

« Very interesting and exciting museum », *a écrit Mme Rosalynn Carter sur le livre d'or, à la fin de sa visite, mercredi 4 janvier, au Centre Georges-Pompidou. Pendant plus d'une heure, l'épouse du président des Etats-Unis qu'accompagnaient Mmes Giscard d'Estaing, Barre et Pompidou, a parcouru les collections du Musée national d'art moderne, au milieu de la foule des visiteurs.*

Guidée par M. Pontus Hulten, qui commentait en anglais, Mme Carter s'est arrêtée devant les Matisse et les Dufy jaunes, un Picasso bleu, un Chagall russe, la Tour Eiffel *de Delaunay, une sculpture constructiviste de Pevsner. Elle a remarqué* la Chaise électrique *de Warhol, et exprimé un discret étonnement devant* la Boutique de *Ben, bric-à-brac surréaliste et délirant de la société de consommation.*

Le reste de la visite du Centre Beaubourg à la bibliothèque de lecture et à l'exposition La ville et l'enfant fut fait au pas de course, réglé par un service de sécurité débordé par la curiosité sympathique du public.

● *Un juge fédéral de Kansas-City* (Kansas) a rejeté, le vendredi 30 décembre, une injonction de M. Robert Dole, sénateur républicain de cet Etat, visant à interdire la rétrocession à la Hongrie de la couronne de Saint-Etienne, symbole de la nation hongroise. Malgré l'opposition de groupes d'immigrés hongrois aux Etats-Unis, l'administration américaine a décidé récemment que le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, remettrait la couronne — qui se trouve aux Etats-Unis depuis la fin de la seconde guerre mondiale — aux autorités hongroises lors de sa vicite à Budapest les 6 et 7 janvier. — *(Reuter.)*

APRÈS LA RENCONTRE D'ASSOUAN

M. Begin : il ne peut y avoir d'autodétermination des arabes palestiniens au sens du droit et de la pratique internationale

De notre correspondant

Jérusalem. — La rencontre Carter-Sadate d'Assouan, qui avait suscité les appréhensions de ceux qui redoutent en Israël de nouvelles pressions américaines et dans laquelle certains voyaient même une façon de « courtcircuiter » les négociations bilatérales qui s'ouvriront le 15 janvier à Jérusalem, a finalement renforcé nombre d'observateurs dans leur conviction que le président égyptien et le premier ministre israélien sont déjà parvenus à un accord tacite sur les principes généraux de la paix.

Le chef du gouvernement n'a pas caché sa satisfaction au sujet des déclarations des présidents Carter et Sadate à l'issue de leur entretien. « *Il n'a pas été question d'un Etat palestinien* », a souligné M. Begin. Le président Carter s'est contenté d'évoquer la nécessité de trouver une « *solution au problème palestinien sous tous ses aspects* ». Ce qui laisse la porte ouverte à toutes les interprétations.

Un « danger mortel pour Israël »

Pour le gouvernement israélien, la solution du problème passe par l'octroi de l'autonomie aux Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, prévu dans le plan Begin. Le premier ministre a toutefois ajouté : « *Il ne peut pas y avoir d'autodétermination telle qu'on l'entend dans le droit et la pratique internationale pour le problème des Arabes palestiniens. Il existe une autodétermination pour les Arabes dans l'existence de vingt et un Etats souverains* », a-t-il dit.

« *Il y a maintenant plusieurs millions de Mexicains-Américains aux Etats-Unis, et ils ne demandent pas la création d'un Etat mexicain à la frontière du Mexique et des Etats-Unis. Nous suggérons l'autonomie pour les Arabes palestiniens et la sécurité pour les juifs palestiniens.*

» *Pour nous, autodétermination veut dire Etat palestinien et nous n'allons pas accepter un tel danger mortel pour Israël. L'O.L.P. s'en emparerait en un rien de temps et le transformerait en base soviétique. Notre population civile serait à la portée de l'artillerie conventionnelle. 43 à 9 kilomètres représentent en effet la portée de l'artillerie soviétique qui serait fournie à cet Etat palestinien « arafatien » en quelques jours, ou, au plus, en quelques semaines* », a déclaré M. Begin, ajoutant qu'on avait « *déjà vu cela en Angola, au Mozambique, en Ethiopie et en Libye* ».

On relève ici avec intérêt qu'au cours d'une interview à la chaîne de télévision américaine A.B.C., le chef de l'Etat égyptien a évoqué l'« *absence du sens de responsabilité affichée par l'O.L.P. depuis ma visite à Jérusalem* ».

Bien que le gouvernement n'ait prévu aucune concession territoriale en Cisjordanie, le retour sur la scène politique du roi Hussein, annoncé par le président Sadate, est généralement bien accueilli. Le plan de paix d'Israël prévoit, en effet, la création d'un comité tripartite israélo-jordano-palestinien appelé à trancher sur toutes les questions ayant trait à l'avenir de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Il semble que le compromis auquel œuvre actuellement le président Carter, aille dans le sens de la création d'une entité politique palestinienne non indépendante, liée à la Jordanie.

M. Begin a confirmé que le président Carter lui avait adressé un message par radio-téléphone de l'avion qui le menait d'Assouan à Paris pour le mettre au courant des résultats de sa rencontre et lui transmettre les « *amitiés* » du président Sadate. « *Cette amitié est réciproque et le contact personnel que le président Sadate et moi-même avons réussi à établir constitue un élément positif important de la négociation* », a déclaré le premier ministre. — *(Intérim.)*

TASS : le président américain n'a pas trouvé chez les Arabes de partisans de la politique de M. Sadate.

(De notre correspondant.)

Moscou. — Dans un commentaire intitulé « Collusion antiarabe », reproduit par de nombreux journaux de ce jeudi 5 janvier, l'agence Tass analyse pour la première fois la tournée du président Carter au Proche-Orient. « *On rattache cette visite aux tentatives des Etats-Unis de débloquer la politique des arrangements séparés avec Israël, pratiquée par le président Sadate, et de gagner les régimes arabes dits modérés à la politique des concessions unilatérales faites à Tel-Aviv. Dans sa diplomatie du Proche-Orient, Washington soutient Tel-Aviv qui professe une politique d'agression faisant fi des revendications légitimes des pays arabes et des droits légitimes du peuple arabe de Palestine. Carter s'est dernièrement de nouveau solidarisé avec la position d'Israël en déclarant qu'il s'oppose à la création d'un Etat palestinien.* »

Après avoir constaté que, « *comme il ressort des informations de la presse, le président américain n'a pas réussi à trouver dans le monde arabe de partisans de la politique de Sadate* », l'agence Tass insiste une nouvelle fois sur la nécessité de réunir la conférence de Genève.

(Intérim.)

● *Des dirigeants de l'O.L.P.* ont accueilli avec ironie, mercredi 4 janvier, l'évocation des « *droits légitimes des Palestiniens* » faite par M. Carter à Assouan. M. Mahmoud Labadi, porte-parole de l'Organisation, a notamment déclaré à Beyrouth : « *Que M. Carter nous dise où il souhaite voir se concrétiser ces droits : sur la Lune ou sur la Terre ?* » « *Le président américain reste dans le vague et semble ne pas savoir ce qu'il veut réellement. Il ne sied pas à une superpuissance de ne pas pouvoir formuler une politique sur un problème précis.* »

Révélé par la télévision israélienne

LE PLAN DE M. BEGIN SUR LE SINAÏ PRÉVOIT UNE DIVISION EN TROIS SECTEURS

Tel-Aviv *(A.F.P.)*. — La télévision israélienne a révélé, mercredi soir 4 janvier, le plan israélien de règlement au Sinaï, tel qu'il a été officiellement soumis au président Sadate.

Le projet, qui prévoit la totale évacuation du Sinaï, divisera la péninsule en trois secteurs : le premier, à l'ouest, aura la superficie des territoires contrôlés actuellement par l'Egypte, territoires où, selon l'accord intérimaire, elle est autorisée à maintenir des effectifs réduits.

Le second secteur, au centre, sera totalement démilitarisé, et le troisième, une bande de territoire parallèle aux anciennes frontières israéliennes, sera placé sous le contrôle de l'ONU. C'est dans ce troisième secteur que se trouvent les points de peuplement juifs créés par Israël au-delà des lignes antérieures à la guerre de six jours, notamment au saillant de Rafah.

Israël demande que tout en étant sous souveraineté égyptienne, ces points de peuplement soient soumis à la juridiction civile israélienne et qu'Israël soit autorisé à y placer des unités qui assureront leur défense. Le commentateur militaire de la télévision a souligné à ce propos que « *les suggestions israéliennes sur ce dernier point sont définies de manière très vague* ». La façon dont la souveraineté égyptienne sera compatible avec la présence de forces israéliennes dans les points de peuplement, n'est pas du tout claire, ajoute-t-il.

Israël demande aussi que certaines bases aériennes qu'il avait construites dans le Sinaï restent partiellement à sa disposition pendant un certain temps. Elles pourraient être sous contrôle de l'ONU et ne serviraient qu'à des fins civiles.

Selon la télévision israélienne, ce projet a été fondé sur les assurances égyptiennes quant à l'internationalisation des détroits de Tiran et la démilitarisation de la plus grande partie du Sinaï. Si les Egyptiens reviennent sur ces assurances, le projet ne sera plus valable, a précisé le commentateur.

CONNU POUR SES POSITIONS MODÉRÉES

Le représentant de l'O.L.P. à Londres est assassiné dans son bureau

L'O.L.P. a, dans un communiqué publié à Beyrouth, imputé mercredi soir 4 janvier la responsabilité morale du meurtre de son représentant à Londres, M. Saïd Hammami, aux autorités britanniques « tant que ces dernières n'auront pas identifié les criminels ».

Dénonçant ce « crime ignoble », l'O.L.P. affirme que les « assassins, criminels stipendiés, ennemis du peuple palestinien, n'échapperont pas au châtiment et que la révolution palestinienne les traquera ainsi que les instigateurs du crime ». Le communiqué ajoute que le comité exécutif de l'O.L.P. et le comité central du Fath ont perdu en la personne de M. Hammami un « militant éminent » et un « diplomate chevronné ».

De notre correspondant

Londres. — M. Saïd Hammami, représentant de l'Organisation de libération de la Palestine à Londres, où il était installé depuis sept ans, a été abattu, mercredi après-midi 4 janvier, de trois balles de revolver. Son assassin, décrit par la police comme un « *jeune homme brun* », bien que poursuivi par plusieurs étudiants arabes travaillant dans les locaux de la Ligue arabe à Green Street, a réussi à se perdre dans la foule d'Oxford Street.

L'assassin avait pris rendez-vous avec M. Hammami en donnant un nom que la police n'a pas encore voulu révéler. Après avoir fait fonctionner la sonnette de sécurité, il fut admis dans le bureau du sous-sol où se trouvait le dirigeant de l'O.L.P. Les deux hommes étaient seuls. Usant d'un revolver muni d'un silencieux, l'assassin tira par trois fois. Atteint à la tête, M. Hammami succomba aussitôt. Il avait, quand on le retrouva, un cigare (allumé) entre les doigts. L'assassin bouscula les étudiants dans le corridor, frappa l'un d'entre eux de son revolver et s'enfuit dans la rue. La police n'exclut pas la possibilité d'une ou plusieurs complicités, sans apporter toutefois d'autres précisions. Pour le moment, elle n'établit pas de lien entre l'assassinat de M. Hammami et l'explosion — samedi — d'une bombe dans une automobile, qui avait provoqué la mort de deux membres de l'ambassade de Syrie. Il est en tout cas établi que l'assassinat avait été soigneusement préparé.

Dans la soirée, la protection accordée aux missions diplomatiques d'Israël et des pays arabes avait été renforcée et la surveillance des aéroports intensifiée sur ordre de Scotland Yard dont la brigade antiterroristes a immédiatement commencé son enquête.

Apparemment, les locaux de la Ligue arabe, où M. Hammami avait son bureau, n'étaient pas protégés, et un seul homme gardait la porte de la pièce où il recevait ses visiteurs. Le représentant de l'O.L.P. était, en effet, un homme d'un accès facile, connu et apprécié des milieux politiques et des journaux auxquels il écrivait régulièrement des lettres de mise au point présentant l'organisation sous son jour le plus « *respectable* ». A plusieurs reprises, il avait récusé tout lien avec les groupes terroristes se réclamant de l'O.L.P., précisant que l'organisation elle-même désapprouvait le terrorisme.

En 1974, il avait donné une interview au *Jewish Chronicle*, qui plaidait en faveur de pourparlers de paix entre Israël et les Palestiniens. M. Hammami recommandait la coexistence pacifique entre Israël et un « *mini-Etat* » palestinien à établir sur la rive occidentale du Jourdain et la bande de Gaza, formule qui, pour beaucoup, était considérée comme un compromis inacceptable. M. Hammami pensait que les Juifs et les Palestiniens arabes devaient « *apprendre à vivre ensemble* » dans des Etats séparés avant d'envisager la création d'un seul Etat.

De toute évidence, M. Hammami était un modéré et, selon le *Guardian*, on déclare de source arabe à Londres qu'il était « l'homme d'Arafat » et que son assassinat est un « *coup direct* » porté au leader de l'O.L.P.

HENRI PIERRE.

[Né à Jaffa en 1941, M. Saïd Hammami avait quitté la Palestine à la suite de la création de l'Etat d'Israël, en 1948. Il avait fait ses études primaires en Jordanie et supérieures à Damas. En 1967, il rejoignait la branche militaire du Fath, principal mouvement palestinien, et participait à plusieurs « opérations militaires », notamment sur les hauteurs supérieures du Golan et dans la vallée du Jourdain. Après les affrontements jordano-palestiniens de septembre 1970, il fut nommé représentant de l'O.L.P. au Liban.]

● *A l'occasion du premier anniversaire* de l'assassinat de Mahmoud Ould Saleh, le 3 janvier 1977, qui tenait la librairie palestinienne de Paris, les « Amis de Mahmoud Ould Saleh » et l'Union des écrivains et journalistes palestiniens, organisent un débat sur la situation actuelle au Proche-Orient, le vendredi 6 janvier, 20 h. 30, 44, rue de Rennes, 75006 Paris.

هكذا من الأصل

ASIE

LE CONFLIT ENTRE HANOI ET PHNOM-PENH

Le Cambodge invite plusieurs diplomates en poste à Pékin à se rendre dans sa capitale

De notre correspondant

La radio cambodgienne n'accordait, dans ses émissions du jeudi 5 janvier, qu'une place secondaire au conflit avec le Vietnam, son bulletin d'informations commençant par la célébration du deuxième anniversaire de l'adoption de la « Constitution du Kampuchéa démocratique ». *L'agence vietnamienne d'information a diffusé pour sa part une interview de M. Pham Van Dong. Le premier ministre vietnamien accuse le Cambodge de s'être retiré en avril 1977 d'un* « comité de liaison bipartite chargé du règlement des incidents de frontière entre les deux pays ». *M. Pham Van Dong a appelé* « les pays frères et amis des peuples du Vietnam et du Kampuchéa à apporter une contribution positive à la consolidation de la solidarité entre le Vietnam et le Kampuchéa et à s'abstenir de toute action susceptible de porter préjudice à l'amitié entre les deux peuples ».

La radio de Vientiane a indiqué mercredi que le Laos souhaite que le Vietnam et le Cambodge mettent un terme à un conflit qui « porte une grave préjudice à la cause des pays frères ». *La Corée du Nord, qui, après avoir fait état d'une lettre du premier ministre cambodgien au président Kim Il-sung, a diffusé une déclaration du gouvernement vietnamien réfutant les accusations de Phnom-Penh, semble adopter une attitude neutre. Cuba, en revanche, a pris position en faveur de Hanoï. En invitant à Phnom-Penh plusieurs diplomates en poste à Pékin, le gouvernement cambodgien cherche sans doute à sortir de son isolement diplomatique.*

Pékin. — Plusieurs ambassadeurs en poste à Pékin représentant des pays scandinaves, africains et asiatiques (Suède, Danemark, Finlande, Mali, Tanzanie et Népal) ont été invités par le Cambodge à se rendre cette semaine à Phnom-Penh. Pour certains d'entre eux, ce voyage était prévu depuis plusieurs semaines et doit être l'occasion de leur présentation de lettres de créance. D'autres, en revanche, ont déjà rempli cette formalité et ont été invités plus récemment à prendre l'avion régulier qui quitte Pékin samedi pour Phnom-Penh et dans lequel se trouvera également l'ambassadeur du Cambodge à Hanoï, qui a transité quelques jours dans la capitale chinoise, après avoir quitté son poste. On croit savoir toutefois que certains des diplomates ainsi conviés ont réservé leur réponse, compte tenu des circonstances.

S'agirait-il d'une coïncidence dans certains cas, cette tournée à l'intention des diplomates n'en prend pas moins un sens tout particulier quelques jours après l'appel *« à l'opinion mondiale »* lancé le 31 décembre par le gouvernement du Cambodge à propos de son conflit avec le Vietnam. L'un des rares points qui est aujourd'hui acquis dans cette affaire est que l'initiative de la porter soudainement au grand jour a été prise par Phnom-Penh et de toute évidence en accord avec Pékin. En invitant des diplomates à se rendre dans leur capitale, les Cambodgiens font un pas de plus pour mobiliser l'opinion étrangère en leur faveur.

Des indices convaincants font au contraire penser que Hanoï a *été pris de court par cet appel* soudain au monde extérieur. Des représentants du Vietnam à Pékin ont d'ailleurs affirmé à des interlocuteurs étrangers que leur gouvernement s'était fondé pour sa part sur un « accord » existant, *disent-ils,* avec les Cambodgiens pour que le contentieux territorial entre les deux pays soit réglé par des négociations secrètes. Cet « accord », si l'on en croit cette version, aurait été violé par la déclaration publique du gouvernement de Phnom-Penh, en date du 31 décembre. Les mêmes représentants ajoutent que, au point où en sont les choses, une négociation bilatérale reste seule concevable, à l'exclusion de toute médiation par un pays tiers. Leur point de vue à ce propos rejoint celui des Cambodgiens.

Si l'on comprend mieux aujourd'hui quelle a été la *tactique* respective des deux parties au cours des derniers jours, le fond de *l'affaire ne continue pas moins* de comporter bien des obscurités. La plupart des observateurs doutent fortement que le différend territorial soit réellement à l'origine du conflit.

L'opinion se répand de plus en plus qu'indépendamment des affrontements armés à la frontière, toute l'opération aurait eu pour but du côté cambodgien — et chinois — de bloquer une entreprise vietnamienne que des moyens diplomatiques plus discrets se seraient révélés impuissants à freiner.

Le fait nouveau serait que les *Soviétiques auraient accordé* leur soutien actif à un projet vietnamien de fédération indochinoise. *Une part de cette analyse* reste encore d'ordre spéculatif. Ce qui ne fait plus guère de doute, c'est que par Cambodgiens et Vietnamiens interposés, on assiste actuellement au premier affrontement aigu entre Soviétiques et Chinois en Asie du Sud-Est.

ALAIN JACOB.

Inde

DES FANATIQUES HINDOUS SERAIENT RESPONSABLES DE LA CATASTROPHE AÉRIENNE DE BOMBAY

Bombay *(A.F.P.).* — Un groupe terroriste indien, rattaché à la secte fanatique hindoue Anand Marg, aurait provoqué la catastrophe aérienne de Bombay (deux cent treize morts), le 1er janvier.

Ce groupe — l'Organisation révolutionnaire du peuple pour la vérité universelle — avait adressé le 28 décembre, à l'agence de Londres de la compagnie Air India, un message menaçant de faire sauter un de ses appareils.

L'existence de ce message a été révélée mercredi 4 janvier par les responsables de l'aéroport de Bombay, qui depuis la réception du message de menaces effectuaient des contrôles plus serrés sur tous les vols d'Air India. Le B-747 détruit dimanche avait aussi été contrôlé spécialement, ce qui avait retardé son départ.

Le groupe terroriste est considéré comme l'agent d'exécution de la secte Anang Marg, dont le chef, P. R. Sarkar, est en prison depuis un an et demi, accusé d'avoir assassiné plusieurs de ses partisans. Depuis plusieurs mois, le groupe s'est livré à des attentats contre des diplomates indiens en poste en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, pour obtenir la libération du chef de l'Anand Marg.

Chine

● *M. Hu Yao-pang,* proche collaborateur de M. Teng Hsiao-*ping,* a *été nommé* au poste-clé de directeur du département d'organisation du comité central du *P.C. chinois, en remplacement* de M. Kuo Yu-feng, exclu du parti en août dernier à l'occasion du *onzième congrès. M. Hu avait été* critiqué en 1967, lors de la révolution culturelle. — *(A.F.P.)*

● *M. Chao Chan-pien* a été nommé ministre de la sécurité en août, en remplacement de M. Hua Kuo-feng, affirme une dépêche de l'agence Tanyoug en provenance de Belgrade. M. Chao Chan-pien était auparavant le chef des services de sécurité de la province du Setchouan. — *(A.P.)*

Japon

● *Un consortium d'une quinzaine de banques japonaises* va accorder à l'Indonésie un prêt de 75 millions de dollars « pour contribuer à la relance de son économie », vient d'indiquer un porte-parole de la Banque de Tokyo. L'accord sera signé à Tokyo à la fin janvier. Le prêt sera remboursable en sept ans et comportera une période de grâce *de trois ans.* Le taux d'intérêt annuel sera de 1,375 % supérieur au taux interbancaire londonien. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE PARQUET FEDERAL DE KARLSRUHE a annoncé l'arrestation, le *23 décembre* à Bad-Neuenahr, d'un homme et d'une femme domiciliés aux Pays-Bas et soupçonnés d'espionnage en R.F.A. au profit d'une « puissance de l'Est ». Les deux personnes, originaires d'Allemagne de l'Est, vivaient sous une fausse identité à Sittard, aux Pays-Bas. — *(A.F.P.)*

Haïti

● *UNE LENTE AMELIORATION* DE LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME est constatée en Haïti, indique la Commission internationale de juristes, dont le siège est à Genève. Un nouveau tribunal de sûreté de l'Etat a été créé, sur le modèle de la Cour de sûreté de l'Etat française. Il devait entrer en fonction en octobre, mais le gouvernement haïtien, en libérant une centaine de prisonniers politiques et en amnistiant onze opposants exilés, a affirmé que la session prévue n'avait plus de raison de s'ouvrir, du fait qu'*« il ne reste plus, maintenant, de prisonniers politiques en Haïti »*. La C.I.J. estime, cependant, qu'on en compte encore quelque six cents. Elle *conclut* que la relative amélioration de la situation *« est due, sans aucun doute, en partie aux pressions exercées par les pays dont Haïti dépend pour ses besoins économiques essentiels ».* — *(Corresp.)*

Iran

● LE PREMIER MINISTRE IRANIEN, *M. DJAMCHID* AMOUZEGAR, a été élu le mercredi 4 janvier secrétaire général du « Rastakhiz » (Renouveau national), seule formation politique autorisée dans le pays. Il succède au docteur Mohammed Baheri.

M. Amouzegar avait occupé les fonctions de secrétaire général pour la première fois *en octobre 1976, succédant* à M. Hoveyda, ancien premier ministre. Il avait renoncé à ce poste *en devenant premier ministre,* en août dernier, mais le chah a décidé que le même homme devait assurer la *direction* du gouvernement et celle du parti. — *(Reuter.)*

Italie

● UN ATTENTAT CONTRE LE SIEGE ROMAIN DU JOURNAL *IL CORRIERE DELLA SERA* a fait un blessé grave, le 4 janvier après-midi.

Deux jeunes gens arrivés sur une motocyclette ont jeté plusieurs cocktails Molotov dans le hall d'entrée du *quotidien* avant de prendre la fuite. Le portier a été grièvement brûlé lors du *début d'incendie* provoqué par l'explosion. *(A.F.P.)*

Mozambique

● LE GOUVERNEMENT DE MAPUTO a annoncé mercredi 4 janvier sa décision de nationaliser les banques étrangères — toutes portugaises — *« afin de contrôler les ressources financières du pays et de canaliser les capitaux dans un sens favorable au développement économique ».* — *(A.P.)*

Ouganda

● LE MARECHAL IDI AMIN a lancé, le mercredi 4 janvier, une violente attaque contre la hiérarchie chrétienne d'Ouganda, lui reprochant de *« se livrer à des activités politiques sous couvert de religion, et de menacer ceux de ses fidèles qui veulent se convertir à l'islam ».* — *(A.F.P.)*

Pérou

● QUATRE PAYSANS ONT TROUVE LA MORT, et dix *autres ont été blessés,* le 28 décembre, au cours d'affrontements avec la police dans le village de Huaraz, dans le nord du pays, a annoncé, le 3 janvier, le ministère de l'intérieur. *Selon le communiqué, trois* policiers en mission dans ce village ont été attaqués par *des habitants, et l'un d'entre* eux gardé en otage. Des affrontements violents se sont produits lorsqu'une patrouille de police est venue *« rétablir l'ordre ».* Le ministère a accusé des éléments d'extrême gauche de La Vanguardia revolucionaria d'être à l'origine de ces événements. — *(A.F.P.)*

Pologne

● A VARSOVIE, LES CONVENTIONS SUR LES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES ont été publiées par le *Journal officiel* du 29 décembre, date de la visite du président Carter. Les deux conventions, l'une sur les droits civiques et politiques, l'autre sur les droits économiques, *sociaux et culturels,* adoptées par l'ONU en 1966, la Pologne les a ratifiées en mars 1977. Dans un *communiqué,* les dissidents polonais estiment que la publication de ces conventions au *Journal officiel* aura un *« effet énorme »* sur la vie du pays. — *(Reuter.)*

République Sud-Africaine

● DANS UN RAPPORT publié à Genève le jeudi 5 janvier, la Commission internationale des *juristes* estime que les *« mesures cruelles et répressives »* du gouvernement sud-africain *ne feront qu' « accroître la colère et l'amertume »,* et *« conduiront les Africains à la violence dans la lutte pour leurs droits ».*

Union soviétique

● L'UNION SOVIETIQUE comptait 260 millions d'habitants au 1er janvier 1978, annoncent les *Izvestia.* L'accroissement en un an est de 0,85 % soit *2 400 000 personnes.* — *(A.F.P.)*

Les meubles de style... bien sûr
CHALET RUSTIQUE
126, rue Legendre PARIS 17e
Tél. : 228.16.72 • PARKING

LECTURE RAPIDE
Méthode TELEC : amélioration vitesse de lecture et CONCENTRATION INTELLECTUELLE
Stage de 3 jours : 12 — 19 — 26 Janvier
Autres sessions : Février — Mars — Juin
conditions particulières pour les inscriptions individuelles
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
CPM Centre Malesherbes - 108 Boulevard Malesherbes
Paris 75017 — Tél : 766.51.34

Je ne suis pas plus bête qu'un homme.
Je cherche du travail.
Je ne sais plus quoi faire !

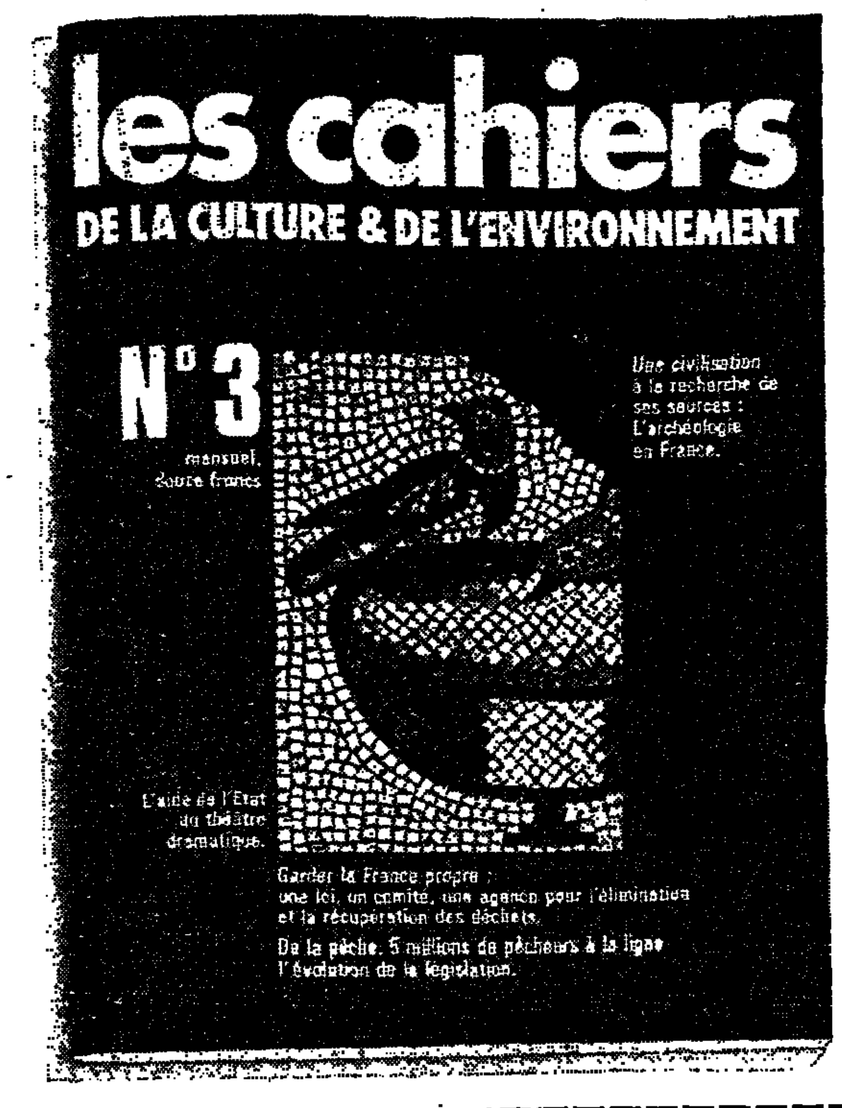
Lisez le numéro de janvier de
COSMOPOLITAN
Vous n'y trouverez pas de solution miracle
mais, région par région, des idées auxquelles vous n'avez peut-être pas pensé.

LE MINISTERE DE LA CULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT LANCE "LES CAHIERS".

Chaque mois vous trouverez dans les "Cahiers de la Culture et de l'Environnement" des dossiers de fond (*dans le N° 3 :* l'archéologie en France, l'aide au théâtre), des sujets d'actualité (*dans le N° 3 :* l'évolution de la législation sur la pêche, la lutte *contre les déchets*), des comptes-rendus d'expériences pilotes et de recherches menées en France ou à l'étranger (dans le N° 3, écoutez, entendez les sourds-muets).

64 pages d'informations, de documentation et d'illustrations qui démontreront que la culture et la qualité de la vie ne sont pas l'apanage de quelques-uns, mais l'affaire de tous.

Vous pouvez commander "Les Cahiers" à votre libraire ou les trouver à la Documentation Française.



Je désire m'abonner pour six mois au prix préférentiel de 60 F au lieu de 72 F.
Je réglerai cette somme à réception de la facture.
Nom : ____
Adresse : ____
A retourner à la Documentation Française – 29-31 quai Voltaire – 75340 Paris Cedex 07 CCE M

AMÉRIQUES

Le Chili « normalisé »

II. — La contre-révolution permanente

Dans un premier article (« le Monde » du 5 janvier), notre envoyé spécial a analysé les principes et les résultats de la politique économique ultra-libérale de la junte au pouvoir au Chili depuis le coup d'État de septembre 1973.

De notre envoyé spécial THIERRY MALINIAK

Santiago. — « *Nous estimons que le Chili est effectivement en état de guerre puisque l'ennemi extérieur s'est infiltré à l'intérieur de la nation. La démocratie, traditionnelle et inerte, ne peut survivre lorsque son ennemi s'infiltre partout. C'est le problème de toutes les démocraties occidentales. Si le peuple chilien ne s'était pas légitimement rebellé en septembre 1973, nous serions aujourd'hui la première base communiste et castriste en Amérique du Sud...* » Notre interlocuteur, en apparence, n'est pas un exalté. Juriste, M. Enrique Ortuzar est président de la commission de rédaction de la nouvelle Constitution. Ses propos reflètent l'anticommunisme militant de tous les milieux officiels, dont la violence laisse pantois. « *Notre anticommunisme n'est pas seulement politique, il est aussi viscéral* », affirmait récemment le général Gustavo Leigh, commandant en chef de l'aviation, lors d'un congrès anticommuniste latino-américain, qui a eu lieu à Asuncion, au Paraguay.

Dans la conception manichéenne des militaires chiliens, la nuance est proscrite, car c'est un signe de faiblesse qui laisse deviner l'infiltration de l'« ennemi ». Le monde est contrôlé à 90 % par le mal ou influencé par lui. Les démocraties occidentales n'échappent pas à son emprise.

Le climat d'anticommunisme est sciemment entretenu, cultivé. Il imprègne non seulement l'administration, la diplomatie ou la culture, mais aussi la vie quotidienne. Pour célébrer la dernière fête de Noël, le gouvernement a organisé, sur la place principale de Santiago, une exposition de photographies, accompagnées de légendes apocalyptiques, destinée à illustrer le « chaos et la violence » des années de l'Unité populaire.

Le communisme, bien sûr, est hors la loi. « *Tout acte de personnes ou groupes destiné à diffuser des doctrines qui attentent à la famille, se basent sur la violence ou une conception de la société fondée sur la lutte de classes, ou qui soient contraires au régime constitué, est illicite* », proclame l'acte constitutionnel n° 3, entré en vigueur en septembre 1976, qui devrait faire partie de la future Loi fondamentale

La carte principale

Cet anticommunisme de choc n'est pas que le fruit de l'idéologie ou d'une fixation pathologique. La contre-révolution permanente a sa raison d'être. C'est, avant tout, une arme politique. Victime de l'usure du pouvoir, le régime a conscience que l'antimarxisme reste sa principale carte pour colmater les brèches et cimenter l'union autour du gouvernement.

« *La bourgeoisie chilienne a trahi ses idéaux démocratiques traditionnels. Elle est maintenant persuadée qu'elle ne peut préserver ses intérêts que dans le cadre d'un régime dictatorial.* » Ce jugement pourrait être porté par un membre de l'Unité populaire. Il émane d'un ancien président de la Sofafa (le patronat chilien). Pour le gouvernement, il s'agit de maintenir intacte la psychose de tous ceux qui sont persuadés qu'ils auraient quelque chose à perdre avec le retour à un régime démocratique.

Les pressions américaines ont cependant incité le président Pinochet à amorcer une institutionnalisation de son régime. Il a annoncé l'adoption prochaine d'une Constitution. L'entreprise, en soi, est difficile. Car une Constitution suppose la stabilité. Or la philosophie du gouvernement militaire chilien suppose la guerre permanente.

C'est le 9 juillet dernier que le président Pinochet, dans une allocution à la jeunesse, appelée par la suite, discours de Chacarillas, avait annoncé son plan de transfert du pouvoir. Jusqu'en 1980, le pays poursuivrait son étape de « redressement » (les structures actuelles resteraient inchangées). Une Chambre législative devrait être constituée en 1980, dont la totalité des membres seraient nommés par le président. A partir de 1985, deux tiers des représentants seront élus au niveau des régions. La Chambre désignera alors le président de la République. La junte militaire conservera de toute manière un pouvoir de « veto absolu » sur les décisions de la Chambre. !

Dissensions au sein des forces armées

En annonçant un plan de transfert du pouvoir le chef de l'Etat a pris quelques risques. Le général Gustavo Leigh, le plus loquace des membres de la junte, n'a pas hésité à répondre aux journalistes qui l'interrogeaient à ce sujet, qu'il « *n'avait pas été consulté* ». Certains secteurs des forces armées considéreraient qu'un retour au système politique « traditionnel » laisserait le pays à découvert face à un possible retour de l' « ennemi », et que le Chili doit ignorer les pressions des Etats-Unis. C'est un courant nationaliste d'extrême droite qu'incarne notamment le commandant en chef de l'aviation.

Peut-on en conclure qu'apparaissent les premières fissures dans un édifice militaire autrefois monolithique ? L'usure du pouvoir a fait son œuvre, et l'homogénéité n'est plus aussi parfaite qu'en 1973. La marine, qui avait joué un rôle de premier plan dans la préparation du coup d'Etat, passe maintenant pour la plus favorable à un prompt transfert du pouvoir. Foncièrement conservatrice, elle s'identifie plus cependant avec les concepts de la vieille droite libérale qui a façonné sa mentalité qu'avec l'esprit de croisade véhément des « durs » de l'armée de terre.

L'aviation pencherait plutôt dans l'autre direction. Le général Leigh, dont l'anticommunisme réussit à éclipser, par sa virulence, celui du président Pinochet, s'est prononcé à plusieurs reprises en faveur d'un système qui donnerait un pouvoir important aux « gremios » (corporations) et à certains syndicats favorables au régime, et qui écarterait les partis politiques « traditionnels ». Il a aussi critiqué, en privé, les orientations « antisociales » de l'actuelle politique économique. Il paraît favorable à un système corporatiste classique, d'allure mussolinienne, mais dont la colonne vertébrale serait constituée par les forces armées

Le commandant en chef de l'aviation semble proche du groupe d'extrême droite Patrie et Liberté, cheville ouvrière du coup d'Etat militaire de 1973, passé maintenant dans l'opposition. M. Pablo Rodriguez, son principal représentant, considéré comme l'éminence grise du général Leigh, adressait récemment, avec quelques autres personnalités, une lettre ouverte au président Pinochet. Il y critiquait « *l'essai de créer une superstructure politique sans base populaire* » et s'en prenait à la politique syndicale en cours.

Un important secteur de l'extrême droite, civile et militaire, a conscience que la stratégie économique actuelle, par ses conséquences sociales, risque d'alimenter l'action de l'« ennemi » communiste, dont la disparition constitue l'objectif prioritaire.

L'« affaire Schneider », qui revient au premier plan de l'actualité à Santiago, est également en train d'exacerber ces contradictions. Le général René Schneider, commandant en chef des forces armées, était « légaliste » et opposé à toute intervention des militaires sur la scène politique. Il fut assassiné en 1970, peu avant l'accession au pouvoir du président Allende. Ce meurtre avait été attribué à des groupes d'extrême droite liés à Patrie et Liberté, désireux de provoquer les forces armées. Les responsables furent condamnés à de lourdes peines de prison. Après 1973, les défenseurs interjetèrent appel ; le verdict devrait être connu très prochainement.

Cette affaire provoque de sérieuses discussions entre militaires. Les pressions sont fortes : trop de personnes parvenues au faîte du pouvoir après le coup d'Etat sont liées aux responsables de l'assassinat. Mais le meurtre d'un commandant en chef fut un choc que l'institution militaire, même soumise aux plus fortes pressions, peut difficilement supporter. Aujourd'hui, un secteur « institutionnel » paraît décidé à passer outre aux pressions de l'extrême droite, et penche pour un verdict draconien.

D'autres signes de dissensions au sein de l'armée de terre sont perceptibles. Le général Odlanier Mena, le nouveau chef de la C.N.I., la Centrale nationale de renseignements qui remplace la DINA, paraît avoir été nommé à ce poste par la junte, malgré l'opposition du président. A l'inverse, la promotion au grade de général de l'ancien chef de la DINA, le colonel Manuel Contreras, semble n'avoir été acquise qu'à grand-peine par le général Pinochet, contre la tenace opposition de ses pairs. Les divergences entre le chef de l'Etat et son nues un sujet de discussion mondaine On cite aussi les noms de gradés qui seraient favorables à une certaine « ouverture » politique, comme le général Agustino Toro, recteur de l'Université du Chili, ou son frère Guillaume, commandant de l'importante division d'Iquique.

Apparemment, le président peut contrôler tout ce remue-ménage. Le général Pinochet, qui a fait preuve d'une indéniable habileté, conserve la haute main sur ses troupes, surtout dans l'armée de terre. Depuis 1973, combien d'officiers, considérés comme opposants à la ligne suivie par le chef de l'Etat, ne sont-ils pas finalement rentrés dans l'ombre ? Faut-il rappeler les généraux Arellano et Palacio, mis prématurément à la retraite? Le général Bravo, opportunément nommé ambassadeur ? Le général Bonilla, malencontreusement tombé d'un hélicoptère ? Ces disparitions successives n'ont pas affecté sérieusement le régime.

Les militaires chiliens n'apparaissent pas claireemnt divisés en deux secteurs antagonistes. Contrairement au général argentin Videla, le président Pinochet a d'ailleurs réussi à ne s'identifier avec aucun courant. Il est donc reconnu comme l'arbitre. Le caractère « professionnel » des forces armées chiliennes explique que l'institution ait mieux résisté que ses voisines à l'épreuve du pouvoir.

La situation n'est pourtant pas statique. Le général Pinochet navigue au plus près entre ceux qui exigent la poursuite inflexible de la croisade anticommuniste, et les partisans d'une plus grande modération pour tenir compte de la pression internationale. En 1977, il avait paru desserrer quelque peu la vis. La dernière mesure « dure » avait été en mars. C'était la dissolution des partis politiques non encore interdits. Par la suite, alors que les hauts fonctionnaires américains (qualifiés d'« inspecteurs » par le général Leigh, dont le franc-parler est bien connu) se succédaient à Santiago, une certaine ouverture devenait perceptible.

Critiques et remises en question apparaissaient dans les revues, notamment *Mensaje* dirigée par des jésuites, et *Hoy*, fondée en juin par l'équipe rédactionnelle de l'hebdomadaire *Ercilla* après son rachat par un groupe financier. La répression elle-même semblait évoluer. Le Vicariat de solidarité, qui a pris la succession du Comité pro-Paz, défend à Santiago les persécutés politiques : trois cent quinze personnes ont été détenues entre janvier et novembre de cette année pour raisons politiques, ce qui indique un ralentissement de la répression. Le problème principal reste celui des disparus, qui seraient à l'heure actuelle au nombre de six cent trente-sept.

La timide ouverture enregistrée dans le courant de l'année 1977 paraît avoir fait long feu. Confronté en même temps à une condamnation internationale aux Nations unies, à une sérieuse crise avec l'Eglise, et à une effervescence sociale nouvelle, le président Pinochet a-t-il décidé de fermer précipitamment la soupape qu'il avait tenté d'entrouvrir ? Depuis la mi-novembre, le régime paraît décidé a reprendre ses anciennes méthodes. Il a déporté à Putre, dans le nord, sept dirigeants syndicaux ; il a interdit le retour au pays de trois mères de personnes disparues qui étaient allées plaider leur cause aux Nations unier

Les militaires chiliens sont-ils décidés à s'enfoncer dans l'impasse ? Nombreux sont ceux qui ont conscience, à Santiago, que l'avenir politique du pays dépend avant tout du rapport de force au sein des forces armées et que le facteur international joue, depuis le début de 1977, un rôle de premier plan. Le vote à l'Assemblée générale des Nations unies d'une résolution condamnant le Chili paraît avoir provoqué une commotion réelle dans les sphères officielles. Il a accéléré l'organisation d'un plébiscite destiné, au départ, à approuver la nouvelle Constitution. Les partisans du régime crient à la discrimination : pourquoi l'ONU s'ingénie-t-elle à condamner exclusivement, et avec une telle insistance, le Chili, alors que tant d'autres pays sont accusés de violer les droits de l'homme ?

Le pouvoir, il est vrai fait les frais de sa diplomatie exaltée. Contrairement aux militaires brésiliens ou argentins, dont l'anticommunisme interne s'est bien accommodé d'une diplomatie ouverte à tous les pays, le régime chilien a fait de sa politique internationale une croisade véhémente contre le communisme et l'Union soviétique.

Le président Pinochet paraît spéculer sur un réflexe nationaliste au sein de l'armée, qui devrait serrer les rangs face à l' « incompréhension » mondiale et à la « trahison » des Occidentaux. Ce réflexe isolationniste, aujourd'hui perceptible à Santiago, a ses limites. Il peut mettre en péril la position stratégique du pays, dans une conjoncture internationale difficile. C'est là une considération qu'aucun militaire, fût-il le plus intransigeant, n'est disposé à sous-estimer. Le Chili se trouve en difficulté avec tous ses voisins. La tension avec le Pérou, si elle a quelque peu décru, reste réelle et devrait subsister jusqu'en 1979, année du centenaire de la guerre du Pacifique. Le piétinement des négociations pour l'accès de la Bolivie à la mer a amené le gouvernement de La Paz à rappeler son ambassadeur à Santiago, sans le remplacer.

La controverse avec l'Argentine à propos de trois îles du canal de Beagle, au sud de la Terre de Feu, s'est, d'autre part, subitement aggravée en décembre. Mécontents d'une décision arbitrale internationale qui tranchait la querelle en faveur du Chili, les militaires argentins ont remis à Santiago une note très sèche, quasi provocante. La junte chilienne a lâché du lest et proposé l'ouverture de négociations.

Le ghetto dans lequel s'est enfermé le Chili diminue sérieusement sa capacité de négociation. Comment en finir avec l'isolement extérieur sans rompre l'isolement intérieur ? L'un n'est-il pas, en fin de compte, le reflet de l'autre ? Les militaires de Santiago ne cessent de constater qu'aux Nations unies ils réalisent contre eux la quasi-unanimité. Pensent-ils avoir raison malgré tout ? A force de constater que l'on a raison contre tout le monde, on finit par se demander si l'on n'a peut-être pas tort.

Prochain article :

LE LENT RÉVEIL DE L'OPPOSITION

APRÈS SON SUCCÈS AU RÉFÉRENDUM

Le général Pinochet n'acceptera plus de commission d'enquête des Nations unies

Santiago (*A.F.P.*). — Les résultats — encore partiels, mais que les derniers dépouillements ne devraient plus guère modifier — publiés le jeudi 5 janvier par le ministère chilien de l'intérieur annoncent 75 % de « oui », 20,41 % de « non » et 4,59 % de bulletins blancs et nuls au référendum organisé par le général Pinochet.

Le 4 janvier dans la soirée, la démocratie chrétienne, officiellement dissoute, a qualifié de « fraude » le référendum. « *Tous ceux qui savent ce qu'est la démocratie ne pourront considérer comme valide un plébiscite organisé dans des conditions d'état de siège, et alors que toutes les libertés individuelles sont suspendues* », affirme la D.C. dans un document diffusé dans la capitale. Soulignant l'absence de tout contrôle autre que gouvernemental au niveau du scrutin, le document ajoute qu'on *ne saurait accorder* « *le moindre sérieux* » à des résultats obtenus dans de telles conditions.

Dès les premiers résultats de ce référendum, organisé afin d'obtenir, pour le gouvernement, l'appui du *pays face à la résolution des Nations unies* concernant les violations des droits de l'homme au Chili, le général Pinochet a souligné, dans une conférence de presse, que les résultats de la consultation constituaient un « *désaveu pour l'ONU* », ajoutant que, dès lors, l'éventualité d'élections ne se posait plus à courte échéance.

« *Le président et le gouvernement militaire ont été renforcés aujourd'hui et, désormais, les Nations unies y regarderont à deux fois avant d'intervenir dans les affaires internes du Chili* », a-t-il affirmé. « *Je me permets de dire à M. Allana qu'il n'entrera de nouveau au Chili que lorsque les règles du jeu auront changé* », a ajouté le chef de la junte chilienne. M. Allana, de nationalité pakistanaise, présidait la commission de l'ONU qui a élaboré un document reprochant au gouvernement chilien ses violations des droits de l'homme.

Le chef de la junte a l'intention d'envoyer une lettre au secrétaire des Nations unies l'informant que le Chili ne voulait pas recevoir de commission d'enquête. Le général Pinochet a, d'autre part, annoncé une révision prochaine de la politique extérieure du Chili et la restructuration du ministère des affaires étrangères en vue d'une action plus dynamique. Il a également annoncé des mesures visant à une imposition plus rigoureuse des couches économiques les plus favorisées.

● *La hausse des prix* a atteint 63,5 % en 1977 contre 174,3 % en 1976, annonce l'Institut chilien de statistiques. En décembre, le coût de la vie a augmenté de 1,4 %, le plus faible taux mensuel depuis sept ans. — *(A.F.P.)*

Brésil

Chef des services de renseignement

LE GÉNÉRAL FIGUEIREDO SE DÉCLARE CANDIDAT A LA SUCCESSION DU PRÉSIDENT GEISEL

Brasilia (*A.F.P.*). — Le général Joao Baptista Figueiredo, chef du service national d'informations — c'est-à-dire des renseignements — a annoncé le mercredi 4 janvier, qu'il succéderait au général Ernesto Geisel à la présidence de la République brésilienne. Le général a fait cette déclaration à la radio *Jornal do Brasil*. Aucun commentaire officiel n'a été fait jusqu'à présent à ce sujet.

Le mandat du général Geisel doit se terminer le 15 mars 1979 et son successeur doit être élu le 15 octobre 1978 par un collège électoral constitué par les membres des deux chambres du Parlement et par des délégués des assemblées des Etats fédérés du pays.

CORRESPONDANCE

Une disparition dans le « cône sud »

Nous recevons de M. Jean Ziegler, député socialiste suisse, une lettre où il déclare notamment :

Je me permets de m'adresser à vous afin de sauver, d'une mort certaine, un de mes étudiants les plus doués : M. Alexis Jaccard. Etudiant en sciences sociales, il est né au Chili le 30 mars 1952. C'est le petit-fils d'un immigré vaudois. Comme des milliers de ses camarades du mouvement étudiant, il est arrêté au moment du coup d'Etat du général Pinochet en septembre 1973, et passe trois mois au stade et dans différentes prisons. Il y souffre la torture. Grâce aux efforts conjugués de ses amis et des autorités internationales et suisses, il peut quitter le Chili et arrive à Genève le 5 septembre 1974. Il y reprend ses études de sociologie et de géographie à la faculté. Sa femme — chilienne — le rejoint en décembre 1975. Mais son père reste au Chili, sa mère et d'autres membres de sa famille sont en Argentine. Dès le coup d'Etat argentin du 24 mars 1976, la mère de Jaccard trouve refuge dans un des hôtels dont la protection — très relative — est assurée par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Commence alors la longue attente. Alexis a peur que les polices chilienne et argentine n'utilise sa mère comme otage. Il entreprennd de multiples démarches pour la faire venir en Europe. Le 15 mai 1977, il prend lui-même l'avion, à bout de patience. Il débarque à Buenos-Aires le 16. Depuis lors, plus personne n'a de ses nouvelles.

Le 3 juin, le département politique fédéral mandate l'ambassade suisse en Argentine pour entreprendre des recherches. On apprend qu'un inspecteur de la police fédérale est allé chercher — le 25 mai — des affaires personnelles de Jaccard à l'hôtel Bristol, à Buenos-Aires. L'inspecteur a signé une quittance. Ce document, remis à l'ambassade par la direction de l'hôtel, est le seul document officiel qui atteste la présence de Jaccard en Argentine (outre la liste des passagers d'Alitalia, vol du 16 mai). Le général Raimundo René Ojeda, chef de la police fédérale argentine, nie toute arrestation.

Le 26 mai, le général Ojeda communique à l'ambassadeur suisse le départ d'un nommé Jaccard, Alexis, « homme d'affaires », pour Santiago. Nouvelles recherches, cette fois-ci, à Santiago. Le 12 juin, le gouvernement chilien informe l'ambassade de Suisse qu'un nommé Jaccard, Alexis, a habité l'hôtel Apart, à Santiago, mais qu'il est parti pour l'Uruguay.

De nombreuses démarches ont, depuis lors, été faites auprès des autorités argentines, chiliennes et uruguayennes. Sans succès.

AFRIQUE

Tunisie

La crise entre le pouvoir et les syndicats s'étend à la politique étrangère

De notre correspondant

Tunis. — « *Je pense que le durcissement dont on parlait se précise et se clarifie* » : telle est la conclusion que le secrétaire général de la centrale syndicale tunisienne (U.G.T.T.), M. Habib Achour, a tiré devant la presse de la grève de vingt-quatre heures qui s'est déroulée, le mercredi 4 janvier, dans les services dépendant du ministère de l'agriculture de la région de Tunis et qui a donné lieu à quelques incidents.

Si pour les syndicats le mouvement a été observé « *au moins à 90 %* », le ministère de l'agriculture a annoncé qu'il avait été « *relativement peu suivi* » et que 70 % des ouvriers agricoles avaient rejoint leur travail dans l'après-midi. Le ministère dénonce, dans un communiqué, l'action d' « *éléments irresponsables* ».

Quoi qu'il en soit, la tension sociale, qui semblait avoir baissé ces jours derniers, vient de remonter d'un cran. Et ce n'est pas le communiqué commun publié récemment à Tripoli, après une rencontre, les 25 et 26 décembre, entre les représentants des syndicats libyens et tunisiens, qui risque d'apaiser la crise qui oppose le pouvoir à l'U.G.T.T. Celle-ci, qui conteste déjà la plupart des aspects de la politique économique et sociale du gouvernement, s'oppose en outre au point de vue officiel sur le problème du Proche-Orient en adoptant les thèses des pays du « *Front du refus* ».

Ce communiqué, qui n'a été diffusé que par l'agence de presse libyenne (Arna), mais qui circule à Tunis, affirme notamment l' « *entière adhésion* » des syndicats libyens et tunisiens au « *front de la résistance* ».

Les deux centrales « *considèrent que la déclaration de Tripoli pour l'unification des forces de combat palestiniennes est la meilleure réponse au sionisme et à la réaction arabe menée par le dirigeant traître du Caire* » et estiment que « *ce qui a été pris par la force ne peut être restitué que par la force* » et que « *le combat contre le sionisme n'est pas un combat de frontières mais d'existence* ».

Ce même communiqué annonce, en outre, qu'au cours de la rencontre il a été décidé d'implanter une fédération syndicale de l'U.G.T.T. en Libye, dont la direction sera confiée à un comité élu par les ouvriers tunisiens y travaillant (cinquante mille environ, croit-on). Cette fédération, est-il précisé, a « *pour but d'organiser les ouvriers tunisiens et pour souci de protéger leurs intérêts ainsi que ceux des peuples arabes dans les deux pays frères* ».

La crise sociale qui avait eu pour origine un remaniement du cabinet (*le Monde* du 28 décembre) a eu, mercredi, d'autres répercussions au sein du parti socialiste destourien.

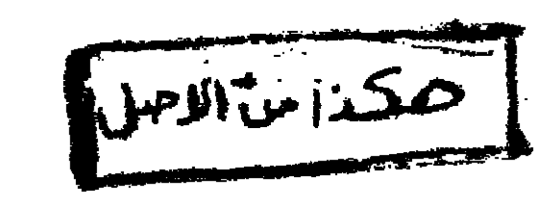
Remaniement du bureau politique

L'éviction, le 23 décembre, du ministre de l'intérieur, M. Tahar Belkhodja, et les démissions, les 25 et 26 décembre, des ministres des affaires étrangères et de la santé, MM. Habib Chatty et Mongi Kooli, devaient fatalement amener le départ du bureau politique de ces trois responsables en désaccord avec la politique de fermeté préconisée par le premier ministre, M. Hedi Nouira, qui est également secrétaire général du parti.

En tant que président du parti, M. Bourguiba, qui choisit lui-même les vingt membres de cette instance parmi les soixante élus du comité central, a procédé à leur remplacement. C'est ainsi qu'ont été désignés MM. Abderrhamane Ben Messaoud (président de la Compagnie tunisienne de navigation), Larbi Mallakh (secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement) et Mohamed Larbi Abderrazak (député et directeur du journal du parti en langue arabe *Al Amal*).

MICHEL DEURÉ.

هكذا من الأصل



Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Mitterrand dénonce la « démagogie » de M. Raymond Barre

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a reçu la presse mercredi après-midi 4 janvier au Palais-Bourbon afin de lui présenter le programme commun de gouvernement de la gauche signé en 1972 et complété par les propositions socialistes lors de son actualisation en 1977.

M. François Mitterrand a notamment déclaré : « *Avec ce début d'année commence la campagne électorale, qui, je l'espère, sera surtout une compétition d'idées, de programmes et de projets. Le parti socialiste est un parti prêt à gouverner, c'est-à-dire en mesure de proposer un programme d'action, de le proposer à ses partenaires de la gauche et de préparer le gouvernement de la France dans le cadre des engagements qu'il a pris. Prêt à gouverner, le parti socialiste a tenu à présenter le programme sur lequel il aura à s'engager devant les électeurs. Il s'agit du programme commun tel qu'il avait été signé en 1972, compte non tenu de l'évolution des données et des chiffres, intervenue depuis. Certes 1978 présente par rapport à 1972 un certain nombre de problèmes aigus dans une situation aggravée, mais tout le reste du programme commun demeure présent et actuel. S'y ajoutent dans le livre publié aujourd'hui, un accord n'ayant pu intervenir entre les partis de gauche, les propositions socialistes destinées à actualiser ce programme. S'y ajoutent également les propositions nouvelles sur lesquelles un accord a été réalisé depuis 1972. Tel est le projet que le parti socialiste entend, le jour venu, proposer à ses partenaires pour assurer le gouvernement de la France. (...)*

» *Le choix du parti socialiste est celui de l'union de la gauche autour du programme commun, mais il ne peut engager que lui-même, même s'il souhaite que chacun à gauche se détermine au nom de l'intérêt public, et notamment de l'intérêt des travailleurs. Le P.S. ira donc au premier tour sur cette base, et, dans le cas d'une victoire au second tour — victoire qui ne sera assurée qu'au prix d'une discipline républicaine, c'est-à-dire la discipline de la gauche, à laquelle les socialistes se plieront — le P.S., parce qu'il est et sera le premier parti de la gauche, fera les propositions nécessaires afin que soit constitué un gouvernement sur ces bases. La discussion sera alors ouverte, mais nous aurons dès aujourd'hui annoncé la couleur.* »

Le SMIC

Enumérant les principales dispositions sociales contenues dans ce programme commun réactualisé, M. Mitterrand a notamment indiqué que l'allocation vieillesse devrait s'établir autour de 1 300 F. A propos du SMIC, il a souligné que, après des rencontres avec les organisations syndicales, et afin de prendre en compte la mauvaise tenue des prix, « *il sera recommandé de retenir le chiffre de 2 400 F par mois pour quarante heures* ». M. Mitterrand a évoqué ensuite les mesures économiques, et notamment l'extension du secteur public. Il a déclaré à ce sujet : « *Nous restons ouverts à la discussion quant à la définition des groupes, de leur étendue et de leurs filiales. Nous sommes tous d'accord pour nationaliser ces dernières, mais c'est la notion de nationalisation qui nous sépare.* » Pour ce qui est de la nationalisation de la sidérurgie, le premier secrétaire a indiqué que son parti était prêt à examiner cette question, « *dans un délai de dix-huit à vingt-quatre mois* ».

M. Mitterrand a poursuivi : « *La volonté du P.S. est de ne pas se laisser distraire par les obstacles que ses adversaires ont tenté d'accumuler sur sa route. Le P.S. représente aujourd'hui l'axe de la politique française. Voilà qui explique qu'il soit la cible de l'artillerie de la majorité à laquelle s'est ajoutée l'artillerie du parti communiste, vraisemblablement pour les mêmes raisons. (...) Les propositions socialistes s'insèrent dans un projet plus vaste que celui de 1972 ; projet qui vise à instaurer l'autogestion de la société par chacun.* » Le leader socialiste a annoncé que son parti publierait prochainement une plate-forme qui ne retiendrait que les grandes lignes du programme commun actualisé et traiterait de plusieurs sujets supplémentaires, dont l'énergie nucléaire.

« Nous ne sommes plus en monarchie »

Présentant ensuite l'ouvrage consacré aux *Comptes fantastiques de la droite* (voir analyse de Gilbert Mathieu ci-dessous), il a notamment déclaré : « *Depuis qu'il est entré en politique, M. Barre brûle les étapes pour en arriver au plus bas niveau de la démagogie. On pouvait attendre mieux de lui.* » « *Cet ouvrage*, a-t-il précisé, *chiffre les promesses faites par les responsables de la majorité. Il leur appartient de les reprendre à leur compte. Mais s'ils veulent se rabattre sur un nouveau programme de Provins — le programme de Blois — alors, nous rêverons tous aux deux mille crèches et penseront que M. Barre ce n'était peut-être après tout qu'un Messmer-bis. Si, pour faire sérieux, il nous présente un programme au rabais, alors ils auront trompé l'opinion. En fait, MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Barre amusent le tapis depuis trois ans.* »

L'ancien candidat à la présidence a poursuivi : « *On nous dit que le gouvernement entendrait faire des propositions au-delà des élections, comme s'il était assuré de sa propre durée. Chacun sait ce que vaut ce type d'engagement. Quant au président de la République, il aurait décidé de couvrir le projet gouvernemental et prétendrait décréter ce qu'il appelle le « bon choix » pour la France. Mais, en entrant en campagne, le président devient un citoyen comme un autre, qui n'a pas plus de droits que le plus modeste citoyen de la plus petite commune de France. Cela ne l'autorise pas plus qu'un autre à décréter un bon choix. Nous ne sommes pas retournés en monarchie, où un monarque doté de l'onction sainte pouvait dire au pays ce qui est bien, bon ou mauvais.*

» *Dans la confrontation électorale, M. Giscard d'Estaing est l'agriculteur ou l'un des maçons. C'est déjà beaucoup. Etre le maçon qui donne des conseils à l'agriculteur, alors que c'est lui qui a mis la maison par terre, ne prédispose pas à emporter le marché. Le président risque de redevenir simplement le chef d'une majorité qu'il a prise majorité et rendue minorité. Il lui sera difficile d'apparaître comme un arbitre s'il s'emploie à être, pendant deux mois, un partisan.* »

Répondant ensuite aux questions des journalistes, M. François Mitterrand a notamment estimé qu'il n'y avait pas de plus grand pas en avant dans la décrispation des relations entre partenaires de gauche « *que d'affirmer que l'on respectera les contrats que l'on signe* ». Il s'est refusé à accomplir un quelconque geste « *générateur de démagogie et d'échec* ». Il a estimé pourtant qu'avant de se réunir à la fin de la semaine, le parti communiste « *doit être assuré de la volonté du parti socialiste de gouverner à gauche avec la gauche et qu'il doit avoir connaissance des propositions que le P.S. fera après les élections pour doter un gouvernement de gauche d'un programme sérieux* ». « *On ne peut*, a-t-il affirmé, *jouer des rivalités et des concurrences. Il faut faire passer l'intérêt des travailleurs avant les petites histoires de l'un ou de l'autre. Il n'est pas possible de tromper l'espérance née de l'union de la gauche autour du programme commun. Il n'y a point de désaccord assez grand pour justifier l'échec de la gauche.* »

En ce qui concerne sa prochaine rencontre avec le président Carter (« *il n'y a eu*, a-t-il affirmé, *aucune demande de part et d'autre, mais de bons esprits se sont rencontrés* »), M. Mitterrand a évoqué la baisse provoquée à la Bourse par l'annonce de cet entretien. Il a déclaré : « *La Bourse n'est pas tout à fait innocente, mais elle est de santé fragile. Mais qui sont les mauvais médecins ? Ce n'est pas nous qui l'avons soignée. Elle s'exerce dans un système capitaliste. Je trouve la Bourse un peu imprudente de remonter quand M. Barre parle. En un an, elle a baissé d'environ 15 %. Qui était alors au pouvoir ?* »

D'importants compléments du texte de 1972

(Suite de la première page.)

Sur le fond, les ajouts ne sont pas moins substantiels. Les uns traduisent l'accord auquel étaient parvenus les négociateurs des trois partis : indemnisation des chômeurs aux deux tiers du SMIC s'il n'y a qu'un seul salaire au foyer ; réduction progressive de la durée du travail de quarante à trente-cinq heures par semaine ; nouveau financement de la Sécurité sociale, demandant moins aux industries de main-d'œuvre et plus à l'Etat ; construction de cinq cent dix mille logements sociaux (essentiellement H.L.M. locatives) par an sur le total de sept cent mille logements prévus ; *refus des licenciements pour cause* économique sans reclassement préalable ; *salaire fiscal* pour les P.M.E. ; blocage des prix à la consommation (et non plus seulement à la production) d'un certain nombre de « produits de masse » ; égalité complète des droits pour la femme ; contrôle des firmes multinationales ; extension de la représentation proportionnelle pour les élections municipales dans les villes moyennes...

Les autres compléments concernent les propositions que fait le P.S. à ses partenaires — et à l'opinion — *sur les points où le désaccord* persiste entre partis de gauche, ainsi que sur *les sujets* qui n'ont guère été abordés entre eux. C'est dans *cette catégorie qu'il faut situer les* trois « ouvertures » faites par M. Mitterrand *mercredi en direction du* P.C.F. et de ceux des syndicalistes *qui jugeaient le P.S. trop timoré*.

La fixation du SMIC à 2 400 F en *mars*, d'abord. Le *leader socialiste*, qui parlait encore de 2 300 F le 8 novembre, a justifié ce glissement par les « *perspectives actuelles de hausse des prix* » et par le « *fruit de ses dialogues avec les organisatoins syndicales* ». En fait, la volonté de réduire les divergences avec le P.C.F., avant l'ouverture de la conférence nationale communiste du week-end, a joué aussi, puisque nombre d'experts économiques du P.S. répugnaient à cette concession par crainte de ses conséquences inflationnistes éventuelles.

Le même motif politique joue aussi *pour le nouveau barème présenté en* matière d'impôt sur la fortune. Alors *que le P.S. parlait récemment encore* de taux variant entre 0,5 et 2 % pour des fortunes allant de 2 à 10 millions, un taux supérieur au-delà de 10 millions étant laissé « *à une loi ultérieure* », le programme actualisé cite le taux de 8 % (souhaité par le P.C.F.) pour les fortunes supérieures à 50 millions. Enfin, s'agissant des filiales industrielles à « *caractère stratégique* », M. Mitterrand a admis que les trois critères cités par le programme actualisé permettaient d'en nationaliser beaucoup plus que les quatre cas indiqués par le P.S. *en septembre ; la liste à retenir*, a-t-il ajouté, sera précisément l'un des *objets du dialogue avec nos partenaires* « *s'il reprend, comme je le souhaite* ».

Les propositions du P.S.

Au-delà de ces trois ouvertures, les compléments apportés par le P.S. au texte de 1972 enrichissent celui-ci sur de nombreux points : objectifs de réduction des inégalités (salariales ou non) ; minimum vieillesse à 1 300 F (+ 42 %) en mars ; gratuité des transports pour les chômeurs non indemnisés à 90 % ; deux cent dix mille emplois publics nouveaux sur *les cinq cent mille* prévus globalement pour *résorber* la *chômage* ; *concession* (*mais non revente*) des sols acquis par la puissance publique ; *élection des présidents* de sociétés nationales par les conseils d'administration de ces firmes (où siégeront les représentants des travailleurs) ; dans les entreprises, conseils d'atelier et de service (demandés par la C.F.D.T.) ; objectifs précisés pour une « *nouvelle croissance* » voisine de 5 % l'an ; politique agricole détaillée (novatrice *sur les questions foncières*) ; reprise du programme de nationalisation *de filiales des neuf groupes* industriels que le P.S. avait peu à *peu élargi pendant* l'été puis l'automne ; mesures sociales et financières diverses pour aider les handicapés à trouver normalement leur place dans la société ; droit de vote aux *élections* municipales accordé aux immigrés ; majoration de l'aide publique au tiers-monde et politique de coopération plus précise ; protection plus sérieuse du droit des citoyens à l'information...

En insérant dans le programme commun lui-même toutes ces propositions, qui se situent, a dit M. Mitterrand, dans la perspective plus *vaste à terme du programme socialiste*, le P.S. entend montrer que, *loin d'avoir abandonné le programme* commun, il continue à en faire sa *charte, veut l'améliorer et est prêt* pour ce faire à dialoguer avec ses partenaires.

Répondant à l'avance à l'objection que lui adressera la majorité : « *Combien cela coûte-t-il ?* », M. Mitterrand a indiqué que le P.S. chiffrerait très prochainement ses propositions. Sans tomber sous la critique de « *démagogie* », qu'il formule lui-même à l'encontre de M. Giscard d'Estaing et de ses ministres, le P.S. indiquera les moyens de financer toutes ses propositions, alors que la majorité actuelle « *multiplie les promesses sans dire jamais comment elle paiera* ».

On sera donc mieux à même, d'ici peu, de mesurer l'impact économique *du programme* actualisé et ses conséquences certaines ou probables. Pour l'heure, on peut dire que le nouveau texte, appartenant à la même famille de propositions que le précédent, aura assurément les mêmes effets. Le temps a simplement permis aux responsables politiques et aux experts de mieux réfléchir aux moyens d'éviter les « dérapages » que ne pouvait manquer de provoquer le texte de 1972 *et de combler les lacunes* qui le caractérisaient. Reste à savoir, chiffres en mains, si la relance qui est proposée par la consommation populaire et l'investissement sélectif, ne comporte pas trop de risques inflationnistes et commerciaux.

GILBERT MATHIEU.

M. RENÉ ANDRIEU (P.C.) : bricolage.

Dans son éditorial de *l'Humanité* du 5 janvier, M. René Andrieu analyse en termes sévères les divers aspects de la conférence de presse de M. Mitterrand et les propositions socialistes d'actualisation du programme commun. Il écrit notamment :

« *En publiant unilatéralement ce texte à la veille de notre conférence nationale, il sembl[e] avoir manifestement voulu nous mettre devant le fait accompli et montrer que le parti socialiste n'entendait pas reprendre avec nous la discussion sur le programme (...).*

» *Le parti socialiste campe sur ses positions, et même opère un nouveau recul dans certains domaines. C'est ainsi que non seulement il se refuse toujours à nationaliser les filiales des neuf groupes industriels, mais encore il semble être revenu sur certaines dispositions qui figuraient dans le programme commun de 1972, ou qu'il avait acceptées au cours de la négociation sur la mise à jour (...).*

» *Tout se passe comme si les dirigeants socialistes avaient hâtivement bricolé le programme commun tout en continuant, pour des raisons électorales, à se réclamer d'une fidélité absolue à son égard (...).* »

Système collectif de défense et de dissuasion

« *Il est significatif, qu'en ce qui concerne la défense nationale, les dirigeants socialistes aient fait sauter une phrase aussi importante que celle-ci, qui figurait pourtant dans le texte actualisé accepté par les trois partis* : « Tout en refusant de s'associer également à la constitution de toute nouvelle organisation militaire intégrée » (p. 113). *Alors on rêve d'un retour dans l'OTAN ou d'une armée européenne ? Dans ce cas, mieux vaudrait le dire clairement* », écrit René Andrieu dans *l'Humanité* de ce jeudi 5 janvier, en commentaire du texte du P.S. En *réalité, le débat entre socialistes et* communistes sur ce point précis est *ancien et il tient à l'ambiguïté même* de la rédaction du programme commun de 1972 — largement repris dans les nouvelles propositions du P.S. — qui prévoit nommément le refus de réintégrer l'OTAN, mais aussi la possibilité d'associer les forces françaises à un système de sécurité collective européenne.

Lors des négociations de l'été dernier sur l'actualisation du programme commun, la délégation communiste avait vivement reproché à M. Mitterrand de ne pas croire à « *l'efficacité d'une défense française autonome* » et de préconiser une protection « *par la force des alliances* ». Les communistes s'étaient également opposés aux *représentants* des radicaux de gauche qui n'avaient pas écarté l'éventualité d'une armée dans le cadre de la Communauté européenne au cas, par exemple, où les Etats-Unis *se retireraient de l'Europe*. Les représentants du P.C.F avaient alors *répliqué que la base de l'accord* demeurerait le maintien de la France *dans l'alliance atlantique* à l'exclusion de toute velléité de recréer une communauté européenne de défense.

Mais la question de fond, que *René Andrieu ne soulève pas dans* son commentaire et qui continue, de toute évidence, d'opposer socialistes et communistes, semble être la force de dissuasion nucléaire. Le P.C.F. s'est prononcé pour le maintien en état de l'arme nucléaire et l'introduction de certains perfectionnements technologiques pour constituer une *dissuasion* « *tous azimuts* ». Ce qui veut dire précisément, comme l'a confirmé M. Louis Baillot, président de la commission de la défense du P.C.F., que les communistes ne suspendront pas les essais nucléaires souterrains et qu'ils ne fermeront pas la base de Mururoa. Or, dans ses nouvelles propositions, le P.S consent au maintien en état de l'arme nucléaire — après avoir préconisé, en 1972, l'arrêt immédiat de la fabrication de la « *force de frappe* » — mais il continue de se prononcer pour « *l'arrêt immédiat des expériences* ». *Ce qui revient à s'interdire* la modernisation progressive d'une *panoplie qui vieillira faute d'innovation* technologique et, donc, à *proposer davantage le maintien en l'état* de la dissuasion que son maintien en état ou sa « *maintenance opérationnelle* », comme le réclament les communistes.

Quelles que soient les nuances de vocabulaire, *qui sont importantes* dans la mesure où elles révèlent des *divergences profondes de points de* vue, le P.S persiste à donner en matière nucléaire la «*décision finale*» aux Français. Une suggestion écartée par le P.C.F. *qui y voit comme une* atteinte — par le doute — de la volonté gouvernementale de dissuasion.

Sur un point précis, enfin, le P.S. a amorcé une évolution que l'on devinait depuis plusieurs mois. Il préconise une durée totale du service militaire supérieure à six mois (puisque celui-ci sera précédé par une préparation militaire et suivi de périodes de réserve), au lieu d'une durée de quatre à six mois comme *le suggérait le projet socialiste* de 1972. Les communistes ne feront *pas de cette proposition une nouvelle* pomme de discorde entre eux et le P.S., puisque les études de *leur* commission interne de défense les ont conduits à concevoir un système analogue. — J. I.

BIBLIOGRAPHIE

« Les Comptes fantastiques de MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac »

« *Ne promettez jamais ; ne faites jamais de pronostic* »... On est tenté de répéter le conseil aux *hommes* politiques, après la lecture du petit livre humoristique que M. Mitterrand a rendu public le mercredi 4 janvier. Composé pour l'essentiel du rappel *de promesses* faites depuis 1974 par le président de la République et ses principaux ministres, il fait sourire par la seule comparaison des déclarations *officielles* aux *événements* qui les ont suivies, les auteurs assortissant parfois leur propos de commentaires caustiques.

L'effet — bien connu des chansonniers — est assuré. Quelques exemples : le président de la République et M. Durafour ont fait, en 1975, du « *maintien d'un haut niveau d'emploi* » la préoccupation majeure du gouvernement : depuis, le chômage s'est accru de plus de 600 000 personnes (+ 120 %). Et il y a maintenant trente mois qu'est largement dépassé le « *seuil critique* » de sous-emploi à ne pas franchir, que M. Giscard d'Estaing avait fixé à *800 000 en* mai 1975.

Inflation : M. Chirac voulait la ramener à 7 % l'an, dès le printemps 1975 ; elle a été, selon l'indice officiel, de 11,6 % cette année-là, de 9,9 % en 1976 et du même ordre en 1977 (si l'on réintroduit la modification de T.V.A. opérée en janvier). Les budgets de l'Etat, qui devaient être équilibrés, ont enregistré 70 milliards de francs de déficit en trois ans. Le commerce extérieur, dont l'équilibre était vanté par M. Giscard d'Estaing au printemps 1976, a connu 36 milliards de francs de déficit en deux ans.

La croissance, annonçait le président de la République en 1974, après la hausse du pétrole, serait « *vraisemblablement* » de 5 % par an. M. Chirac pronostiquait 4,5 à 5 % pour 1975 et M. Fourcade 4,2 %. La réalité n'a pas été de 9 à 11 % *en deux ans, mais de*... 1,3 % ; sept fois moins. Dès août 1975, M. Chirac apercevait « *la sortie du tunnel* » ; le chômage a pourtant frappé 300 000 salariés supplémentaires par la suite. En juillet dernier, M. Giscard d'Estaing voyait — pour la quatrième fois — la France « *sortir de la crise* » et cela « *à la fin de l'année* ». L'O.C.D.E. et la plupart des conjoncturistes n'imaginent plus, eux, l'année nouvelle moins maussade que la précédente...

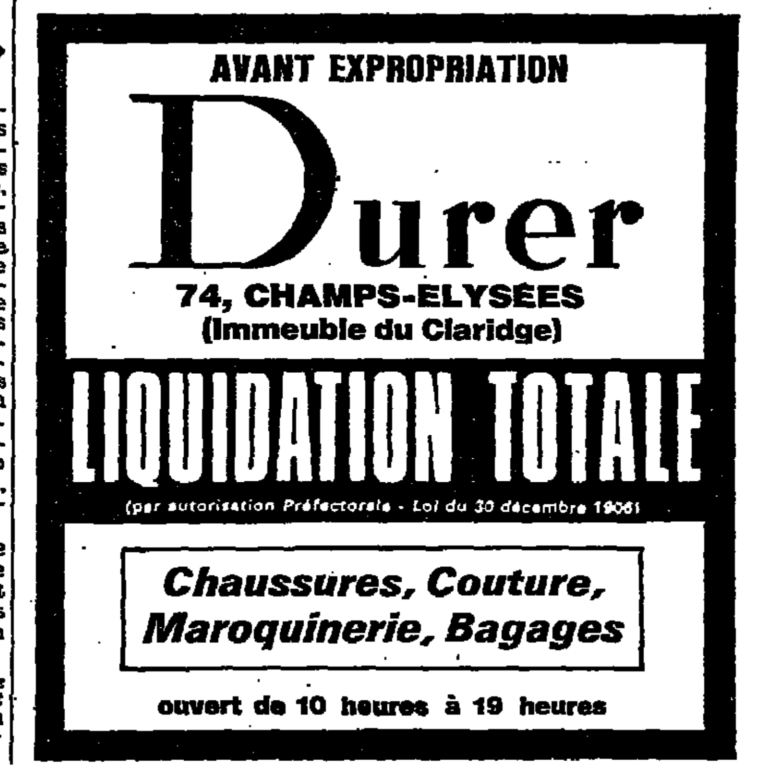
Pendant plus de cent pages alternent ainsi promesses et déceptions. La crise mondiale a déjoué tant d'espérances ! Au moins aurait-elle dû, à partir de 1975, modérer l'illusionisme. Mais l'optimisme officiel a la vie dure, même quand il s'agit de « *gérer l'imprévisible* ».

Les auteurs *terminent* leur livre par un chiffrage des décisions annoncées par le pouvoir pour 1978. L'idée est heureuse, mais la démonstration moins convaincante. 45 milliards de dépenses budgétaires seraient à ajouter à l'actuelle loi de finances, ainsi que 13 milliards aux charges de la Sécurité sociale, estiment les auteurs ; en contrepartie desquelles le gouvernement n'aurait prévu aucune recette nouvelle. De sorte que le déficit de *l'ensemble des finances* publiques serait cette année non pas de 15 *milliards* mais de 73.

La démonstration ne convainc pas pleinement. Pour deux raisons : les dépenses totalisées sont loin d'avoir été toutes calculées de façon précise ; les gros chapitres sont clairement chiffrés, *mais d'autres* restent dans l'ombre ; ce qui fait craindre, fût-ce à tort, quelque exagération. Second motif : les auteurs postulent que la majorité, une *fois passé les élections*, ne se doterait d'aucune ressource nouvelle. Or elle a souvent eu, dans le passé, recours à plusieurs types de recettes auxquelles elle pourrait être tentée *de faire de nouveau* appel : relèvement des cotisations sociales, majoration des péages d'autoroutes (ou création de péages en sites urbains), « recettes de poche » (P.M.U., loto, tabac, essence), voire relèvement de certains impôts directs.

La démonstration tentée par le P.S. aurait été plus forte si le coût social ou fiscal du respect — même partiel — des promesses de la majorité avait été mis en évidence. — G. M.

★ *Les Comptes fantastiques de MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac.* 128 p., 7 F. Secrétariat du P.S. à la formation, 12, cité Malesherbes (75009).



POLITIQUE

LA PRÉPARATION

Les principaux compléments apportés par le P.S.

Le texte initial du programme commun de la gauche comportait un préambule signé du P.C. et du P.S. La version actualisée présentée par M. Mitterrand mercredi s'ouvre par une préface où le leader socialiste écrit : « Le P.S. entend manifester sa fidélité aux engagements pris : ceux de 1972 et les améliorations qui y ont été apportées en 1977.

» Les socialistes auraient préféré — est-il besoin de le dire ? — que la signature des trois partenaires de l'union de la gauche figure au bas de ce document. Cela n'a pas été possible jusqu'ici, on le sait, et nous le regrettons hautement. Publier maintenant ce document, ce n'est pas le figer. Ce n'est pas renoncer à l'espoir de voir nos partenaires revenir s'asseoir à la table des négociations et reprendre en commun le travail interrompu. Nous continuons à vouloir et à espérer la conclusion d'un accord entre les trois partenaires de l'union de la gauche. Nous le disons solennellement. »

Mais « les travailleurs, les exploités, tous ceux qui souffrent des rigueurs de la crise n'ont pas le temps d'attendre « la fois suivante ». L'intensité et la gravité de la crise dans laquelle la société et l'économie française sont plongées ne doivent pas être un motif pour renoncer. Elles rendent au contraire plus nécessaires et plus urgentes les transformations prévues dans le programme commun ».

Faute de pouvoir citer intégralement les principaux compléments apportés par le P.S. au programme commun de 1972, nous en commençons ci-dessous une analyse, en suivant les quatre parties du document.

I. — Vivre mieux, changer la vie

SMIC à 2 400 F

● *SMIC.* — « *En avril 1978, le taux du SMIC sera fixé par le gouvernement, après concertation avec les organisations syndicales, en tenant compte du rythme de l'inflation* », dit le texte. M. Mitterrand a expliqué mercredi que cela signifiait 2 400 francs pour quarante heures par semaine (37 % par rapport à actuellement).

● *Hausse des autres salaires.* — Elle interviendra selon des « *taux décroissants jusqu'à atteindre zéro au niveau de quatre fois le nouveau SMIC* (9 600 francs) ». Au-delà, le pouvoir d'achat « *sera garanti* » pour les salariés couverts par les conventions collectives. L'objectif est de réduire la hiérarchie des salaires « *par une hausse plus rapide des basses rémunérations* », l'éventail des revenus et des fortunes étant abaissé grâce à « *la réforme fiscale, la politique des prix, la lutte contre la spéculation et la fraude* ».

● *Prestations familiales.* — Hausse de 50 % en deux temps : 25 % dès l'arrivée au pouvoir, 25 % sur l'exercice 1979.

● *Aide aux handicapés.* — 1 200 francs par mois, revalorisés par la suite. La prévention, le dépistage systématique, les soins, pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale, seront assurés sous la responsabilité du ministère de la santé.

● *Retraite.* — Ouverture du droit à la retraite fixé immédiatement à soixante ans (cinquante-cinq ans pour les femmes et les travailleurs effectuant des tâches pénibles ou insalubres) avec pension complète. Maximum de la retraite vieillesse porté à 1 800 francs par mois (+ 42 % par rapport à actuellement), somme majorée tous les semestres jusqu'à atteindre 80 % du SMIC.

● *Durée du travail.* — Progressivement réduite de quarante heures à trente-cinq heures par semaine, avec priorité pour les travaux pénibles, répétitifs ou dangereux.

● *Congés payés.* — Leur durée minimale sera portée à cinq semaines.

● *Conditions de travail.* — « *Interdiction du travail au rendement pour tous les travaux dangereux, pour les femmes enceintes et les jeunes de moins de dix-huit ans. Passage à cinq équipes pour abaisser la durée hebdomadaire dans les branches fonctionnant actuellement avec quatre équipes en service continu.* »

Cinq cent mille emplois nouveaux par an

● *Emploi.* — La page unique du chapitre initial est remplacée par trois pages et demie reprenant le texte de 1972 et le complétant avec toutes les propositions élaborées par le P.S. depuis deux ans. Pour « *éliminer le chômage, objectif essentiel* », cinq cent mille emplois en moyenne devront être créés chaque année, en priorité dans la production. La première année, « *cent cinquante mille emplois seront créés pour améliorer la qualité du service public (éducation, culture, santé, loisirs, sports, postes et télécommunications) et soixante mille emplois seront mis par l'Etat à la disposition des collectivités locales* ».

A cet effet, la consommation populaire sera relancée, ainsi que — de façon sélective — les investissements. Les contrats de programme du secteur nationalisé comporteront des clauses précises de création d'emplois, et les investissements ayant cet effet seront « *facilités* ». Il en ira de même s'agissant de l'aide financière aux P.M.E. A l'inverse, les projets d'investissements français à l'étranger qui auraient pour effet de démanteler le potentiel national en portant atteinte à l'emploi et au développement industriel « *seront interdits* ». Tout jeune à la recherche d'un premier emploi devra bénéficier d'une formation professionnelle (celle-ci étant massivement développée).

● *Aide aux chômeurs.* — L'indemnité minimale aux chômeurs sera portée aux deux tiers du SMIC (1 600 F par mois en mars) quand le salaire est le seul de la famille (50 %, soit 1 200 F, dans les autres cas). Les chômeurs non indemnisés à 90 % bénéficient de la gratuité des transports locaux. Etalement dans le temps des dettes des chômeurs.

● *Santé.* — En attendant la gratuité complète des soins, versement aux malades d'une indemnité journalière égale au minimum à 75 % du SMIC (1 800 F par mois en mars) et à 100 % (2 400 F) en cas d'accident du travail.

● *Financement de la Sécurité sociale.* — L'effort demandé aux entreprises dans les industries de main-d'œuvre, en particulier les P.M.E., sera allégé, « *l'assiette des cotisations ne devant pas être limitée aux salaires, mais étendue aux autres éléments de l'activité de l'entreprise* ». Le budget de l'Etat concourra pour une part plus importante aux ressources.

Sept cent mille logements par an et politique foncière

Le changement de titre du chapitre 4 est significatif des intentions du P.S. : « L'urbanisme, le logement, les équipements collectifs » devient « Le cadre de vie et une nouvelle qualité de la vie » ; thème qui débute sur un appel à l'esprit de responsabilité des citoyens, qui peut être encouragé par la création d'équipements, de lieux de rencontre et de communication, la formation des travailleurs dans les domaines culturels et sociaux, l'encouragement à « *la vie indépendante des associations... Un nouveau développement de l'artisanat et du petit commerce dans les cités et villages.* »

Dans les agglomérations, un « *équilibre satisfaisant entre les diverses fonctions sociales* » sera recherché et des plans de création de jardins publics, d'espaces de jeux mis en œuvre. Les assemblées élues (de l'Assemblée nationale au conseil municipal) « *décideront la politique de l'aménagement de l'espace* » en y « *associant les groupements intéressés (syndicats, associations, comités de quartier, commissions extra-municipales, etc)* et en créant, au besoin, des ateliers publics d'aménagement et d'urbanisme.

Pour éviter la spéculation foncière, les collectivités publiques « *fixeront des prix de préemption* » des sols « *en fonction de la valeur vénale déclarée annuellement par les propriétaires* » ; une taxe foncière progressive sera perçue sur les terrains ; les sols préemptés ne pourront plus être revendus mais seulement concédés.

Sur les sept cent mille logements à construire chaque année, les trois quarts (cinq cent dix mille) seront des logements sociaux aidés par l'Etat, avec priorité pou. les H.L.M., principalement locatives. Le confort sera accru partout. Mais les aides publiques aux sociétés immobilières seront supprimées si elles n'ont pas de finalité sociale. Les avantages fiscaux aux accédants à la propriété seront « *modulés en fonction de* [leur] *revenu* ».

(...) La charge du logement dans les budgets familiaux sera stabilisée et même réduite pour les familles à revenu modeste. Les locataires, dont les retards de paiement résultent de difficultés sociales constatées (...), ne pourront être expulsés. Une loi limitera les saisies à domicile (...).

● *Priorité aux transports en commun.* — Notamment au métro, aux autobus, aux tramways, aux trains. Les grandes opérations de transports urbains bénéficieront de financements définis par la planification. Les collectivités locales percevront pour le financement de leur contribution aux transports urbains collectifs une taxe progressive sur les entreprises en fonction de la taille de celles-ci. Auctm péage ne sera appliqué sur les autoroutes urbaines. Les péages routiers et sur les ponts seront allégés.

● *Environnement.* — Une lutte systématique contre le bruit sera entreprise : protection des autoroutes urbaines, aménagement des grands carrefours... Un plan de lutte contre la pollution de l'air et de l'eau visera à réduire les déchets rejetés des trois quarts en cinq ans. Outre diverses dispositions contre les rejets, les normes de construction de machines dangereuses à manier, génératrices de bruit ou dégageant des gaz nocifs seront révisées, et l'utilisation de certains produits chimiques (détergents, herbicides, défoliants, insecticides et engrais chimiques) soumis à un contrôle « *de façon à en éviter un usage inconsidéré* ».

II. — Démocratiser l'économie, développer le secteur public planifier le progrès

Cette troisième partie comporte, elle aussi, de nombreux compléments, que M. Mitterrand a parfois précisés oralement mercredi.

Extension des droits des travailleurs

● *Limitation du droit de licenciement.* — « *Tout licenciement individuel ou collectif pour motif économique, qui ne serait pas accompagné d'une mesure de reclassement préalable dans des conditions équivalentes, sera interdit.* » En ce qui concerne les licenciements pour faute grave, inaptitude ou insuffisance professionnelle, « *la juridiction du travail exigera que les chefs d'entreprise apportent la preuve de la faute alléguée et de sa gravité* ». Le travailleur victime d'un licenciement reconnu abusif ou irrégulier devra être réintégré dans son emploi s'il le demande.

Le lock-out sera interdit, de même que la constitution de polices ou de milices intérieures aux entreprises ou l'inscription dans des fichiers de renseignements non professionnels susceptibles de nuire au travailleur ou de porter atteinte à sa liberté.

● *Contrôle des travailleurs.* — Consultation régulière des travailleurs sur leurs conditions de travail et la marche de l'entreprise. Constitution de comités centraux de groupe réunissant des représentants des diverses entreprises du groupe. Extension des pouvoirs des comités d'hygiène et de sécurité.

Élection des présidents de sociétés nationales et conseils d'atelier

● *Gestion démocratique du secteur nationalisé.* — Dans chaque entreprise nationale le conseil d'administration sera composé de représentants élus des travailleurs (au moins le tiers du conseil), de représentants des usagers (syndicats, associations sociales, familiales, de consommateurs ou de défense de l'environnement, élus locaux ou régionaux, coopératives) et de représentants désignés par le gouvernement (ne pouvant être majoritaires). Le conseil élira son président sur des listes d'aptitudes proposées par le nouveau pouvoir démocratique, et désignera, selon les cas, le ou les directeurs généraux de l'entreprise.

● *Conseils d'ateliers ou de service.* — Développement progressif de formes nouvelles de participation des travailleurs à la gestion et à la direction de l'entreprise, par exemple de conseils d'atelier ou de service. Intervenant dans le respect des orientations du plan démocratique assurant la cohérence générale du développement, cette évolution « *s'inscrit dans la perspective de l'autogestion, c'est-à-dire de la gestion toujours plus large de la société tout entière par les travailleurs eux-mêmes, par les citoyens eux-mêmes* ».

● *Contrats de programme du secteur public.* — L'autorité chargée du Plan négociera, au nom de l'Etat, les contrats de programme à moyen terme qui préciseront les objectifs des entreprises industrielles nationales et les moyens de les atteindre (avec, éventuellement, obligations de service public et compensations correspondantes).

Les nationalisations nouvelles

Après avoir décrit les huit missions que le P.S. assigne au secteur public élargi, le texte indique qu'à côté des nationalisations, « *la propriété sociale revêtira des formes diverses : sociétés nationales ou d'économie mixte, coopératives mutuelles, entreprises d'économie sociale et à but non lucratif, etc.* ».

La « petite phrase » sur la possibilité pour les travailleurs de demander la nationalisation de leur entreprise est maintenue. Mais elle est précédée d'un rappel des « *principes affirmés par la Constitution* » qui, dit le texte, doivent être « *respectés* » ; ce qui exclut des nationalisations ne s'inspirant pas des grands motifs énumérés par le texte constitutionnel.

S'agissant des neuf groupes industriels visés par le programme de 1972, le texte du P.S. indique que, dès l'installation du gouvernement, « *la totalité de leurs biens (actifs ou participations) seront transférés à la collectivité nationale* », ce qui « *constitue l'application intégrale du programme commun* ». Deviendront sociétés nationales « *toutes les sociétés dans lesquelles un ou plusieurs de ces neuf groupes possèdent au moins 98 % du capital* » (cent trente-huit sociétés industrielles et quatre-vingt-neuf sociétés à vocations diverses). « *Plus des trois quarts des personnels appartenant aux groupes et à leurs filiales majoritaires appartiendront, dès lors, à une entreprise nationale.* »

La totalité des participations (majoritaires ou minoritaires) détenues par les neuf groupes, et qui touche près de mille cinq cents entreprises, deviendra propriété de la collectivité nationale. En revanche, les actions détenues par des groupes ou des personnes non visées en 1972 ne seront pas concernées.

En outre, les sociétés issues de restructurations postérieures à 1972 seront nationalisées : Alsthom-Atlantique, Carbone-Lorraine, L.M.T. et les A.T.O. Enfin, « *un nombre restreint d'autres filiales des neuf groupes* », représentant un élément nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie industrielle et ayant un caractère de monopole ou de service public, seront transformées en sociétés nationales. Elles seront choisies en fonction des critères suivants :

— entreprises dominantes sur des marchés publics stratégiques tels que, par exemple, le matériel militaire, le téléphone, le nucléaire ;

— entreprises essentielles au développement national des technologies de pointe ;

— entreprises essentielles à la création d'un pôle industriel public capable d'entraîner le développement d'un secteur économique (machine-outil, biens d'équipement).

[M. Mitterrand a refusé d'indiquer combien de firmes concernait le « nombre restreint » évoqué, estimant que ceci devait précisément faire l'objet de la négociation qu'il souhaitait avec ses partenaires. Le 19 septembre, le comité directeur en avait déjà évoqué quatre : Thomson-C.S.F., C.I.T.-Alcatel, Pharmuka et Comurhex : quatre-vingt-cinq mille salariés au total.]

Pour empêcher les minorités de blocage de gêner les transformations ultérieures, un projet de loi sera déposé en vue de modifier leurs prérogatives actuelles.

Dans la sidérurgie, le contrôle de l'Etat se fera — à concurrence de 70 % du capital des sociétés — soit par transformation des prêts publics en prises de participation, soit par acquisition directe. L'appropriation totale pourra intervenir au vu des résultats d'un plan de conversion et d'emploi de deux ans.

[M. Mitterrand a précisé, à propos de l'industrie pharmaceutique, que la nationalisation complète de ce secteur demeurait l'objectif à terme, mais que, dans les cinq ans, seuls quelques groupes passeraient sous contrôle public.]

Le paragraphe unique du texte de 1972 concernant l'indemnisation n'est pas modifié.

[M. Mitterrand a précisé que cela signifiait pour le P.S. que plusieurs formules pourraient être utilisées « selon les circonstances » : transformation des actions en obligations participantes (formule moins coûteuse pour l'Etat qu'il avait lui-même présentée en octobre 1976), rachat pur et simple en vingt ans (solution retenue par le parti communiste, ou transformation des prêts publics en participation au capital.]

Dans toutes les sociétés contrôlées à plus de 50 % par la puissance publique seront appliquées les mesures d'extension des droits des travailleurs prévues pour le secteur public.

Plan, politique industrielle et agricole

Le troisième chapitre, consacré à la planification démocratique, voit son volume triplé, notamment par une définition de la « *nouvelle croissance* » à mettre en œuvre. Celle-ci devra « *contribuer à un plus grand épanouissement de l'homme* » et ne plus être dominée par « *la recherche du profit* ». Elle sera carctérisée par « *le progrès de la consommation des biens et services, dont devront bénéficier en priorité les catégories les plus exploitées et défavorisées, le développement prioritaire des équipements et services collectifs, la réduction des injustices, la réalisation du plein emploi, l'élévation de la qualité de la vie, l'amélioration de la qualité et l'allongement de la durée d'usage des produits, la protecton de l'environnement et la mise en valeur de la nature* ».

Elle nécessitera « *un taux de croissance élevé* », que M. Mitterrand a chiffré à 5 % environ (« *en tout cas pas plus de 6 %* »).

Le texte explique comment sera préparé démocratiquement le Plan (consultation des organisations syndicales et professionnelles dans les entreprses, des entreprises des organismes d'usagers, des collectivités territoriales : participation à l'élaboration dans les entreprises, les régions), les arbitrages étant « *rendus au niveau national pour assurer la cohérence* » de l'ensemble. Sa mise en œuvre « *recourra largement à la méthode du contrat négocié. Ainsi de grands programmes industriels de développement (énergie, transports, machines-outils, mécanique, chimie, aéronautique, électronique, sidérurgie, etc.) seront élaborés comme partie intégrante du Plan. Ils pourront fournir l'orientation et le cadre pour la conclusion de contrats de programmes entre l'Etat et les entreprises publiques. Des contrats s'inspirant des mêmes objectifs seront également négociés avec les entreprises privées.*

» *La liberté d'initiative, le savoir-faire, la souplesse des petites et moyennes entreprises, des entreprises artisanales, seront garantis et stimulés dans l'industrie, l'agriculture, le commerce.*

» *Dans le cadre de la planification décentralisée, la politique financière, budgétaire et des prix recourra largement, dans son application, aux méthodes contractuelles afin de garantir les moyens de financement correspondant aux choix de développement nationaux, régionaux et locaux* ».

● *Aménagement du territoire.* — Le chapitre sur le sujet est, lui aussi, triplé. Il précise les axes d'action pour chaque type de région (bassins miniers, région parisienne, zones rurales, régions frontalières ou littorales, Corse). Il développe ensuite la liste des moyens qui seront appliqués à cet effet : localisation d'activités et d'investissements, financement d'infrastructures et d'équipements collectifs... Des contrats de plan avec les grandes entreprises préciseront leur localisation, les

OLIVIER GIRARD
LEURS QUATRE VÉRITÉS
Un livre impartial et mordant sur les mensonges politiques.
"L'auteur n'épargne rien ni personne ni à droite ni à gauche ni au centre". Le Monde
Stanké

هكذا من الأصل

…PARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

… par le P.S. au programme commun

créations d'emplois, les moyens de lutte contre la pollution... La création d'entreprises sera favorisée, ainsi que le développement des P.M.E., afin de contribuer à l'équilibre de l'emploi dans les régions. Des systèmes nationaux de subventions seront refondus par *« mise en place de dotations globales aux collectivités pour la création et le fonctionnement des équipements et services collectifs »*.

● *Politique industrielle.* — Le chapitre 5 est développé pour préciser les projets du P.S. sur les grands secteurs industriels : sidérurgie, imprimerie, textile, tannerie, informatique, aéronautique, énergie, industrie spatiale, machine-outil. A propos de l'industrie énergétique, le texte indique qu'un *« plan équilibré et diversifié »* assurera *« une plus grande maîtrise des approvisionnements en pétrole et en gaz, une meilleure exploitation des ressources charbonnières et hydroélectriques et la production d'énergie nucléaire dans des conditions garantissant la sécurité des travailleurs et des populations. L'utilisation des énergies nouvelles (solaire et géothermique) sera encouragée. »*

[Le moratoire de deux ans pour la construction de centrales nucléaires sera précisé dans la « plate-forme » que publiera prochainement le P. S., a indiqué M. Mitterrand.]

Les objectifs de la politique industrielle devront être compatibles avec la politique écologique de protection des équilibres naturels et de lutte contre la pollution. Un effort particulier sera entrepris afin de réaliser d'importantes économies d'énergie dans les usages industriels.

● *Politique agricole.* — C'est ici un nouveau chapitre qui est présenté à ce pays (dix pays au lieu de deux). Il développe longuement des objectifs poursuivis, les mesures retenues pour l'installation des jeunes, l'organisation des marchés, la réduction des inégalités de revenus, la protection sociale, le sort des salariés, la coopération et le crédit, les zones défavorisées, la forêt... s'agissant de la politique foncière, le texte précise comment la réorganisation proposée des SAFER *« garantira la sécurité des exploitants sur leur outil de travail pour que la terre ne soit plus objet de spéculation, mais d'abord instrument de travail mis en propriété ou en location, au service des producteurs qui en ont le plus besoin. »*

● *P.M.E., commerce, artisanat.* — Une brève introduction au chapitre 8 justifie le rôle de ces catégories, qui *« contribuent à l'équilibre et au dynamisme de l'économie »* en *« satisfaisant des besoins très importants et en créant des emplois »*. Le texte prévoit d'instituer pour les chefs d'entreprises individuelles, commerçants et artisans, un salaire fiscal fondé sur la connaissance des revenus réels. Une réforme de la taxe professionnelle évitera les distorsions entre redevables et encouragera la création d'emplois. La nouvelle politique du crédit apportera à ces entreprises des conditions respectant leur liberté de choix. L'implantation des grandes surfaces sera harmonisée et contrôlée dans le sens de l'intérêt général.

● *Fiscalité, budget.* — Ce chapitre 9 est peu modifié. Il précise que le prélèvement conjoncturel (la « serisette ») sera « adapté » pour lutter efficacement contre l'inflation, qu'un impôt sur le capital sera institué, *« assis sur l'actif net »* des sociétés, enfin qu'un impôt sur la fortune de 0,5 à 3 % sera crée au-delà de 2 millions de francs actuels, avec majoration sur les fortunes supérieures à 10 millions pouvant aller jusqu'à 8 % au-delà de 50 millions.

Pour stopper la hausse des impôts locaux, et en attendant une refonte complète de la fiscalité par un transfert de ressources aux collectivités locales et régionales, un abattement sera opéré sur la taxe d'habitation, selon les ressources et la composition du foyer ; en outre, le versement de l'Etat aux collectivités sera modulé selon les ressources de la population locale et la richesse économique de la commune.

● *Lutte contre l'inflation.* — Parmi divers moyens explicités par le texte, celui-ci prévoit *« dans les premiers mois, un blocage des prix à la production de la grande industrie et des produits de consommation de masse à titre provisoire. L'action contre l'inflation sera fondée essentiellement sur des économies dans la production ; la réduction des coûts financiers dans la grande industrie, des coûts de commercialisation et des injustices sociales. Les circuits de distribution seront restructurés et les petits commerçants aidés en particulier par la constitution de centrales d'achat »*. Le texte souligne aussi le rôle des syndicalistes qui contrôlent les comptes des entreprises et celui des organisations de consommateurs.

● *Politique monétaire internationale.* — Le gouvernement devra redresser la balance commerciale et les paiements extérieurs, stopper l'accroissement de la dette envers l'étranger par de meilleurs accords d'Etat à Etat, une restructuration des échanges, la relance économique, le recours à des restrictions quantitatives et à une protection douanière renforcée étant réservé aux situations nécessitant des mesures d'urgence du point de vue de la défense de l'emploi et de l'outil de production.

Le gouvernement devra lutter contre la flottement monétaire international, cause d'instabilité et d'inflation. Il contrôlera les mouvements de capitaux pour les rendre compatibles avec le Plan.

III. — Contribuer à la paix et développer la coopération internationale

● *Le désarmement.* — Parmi les initiatives que prendra le gouvernement, on relève :

— Le soutien de l'idée d'une session extraordinaire de l'ONU sur le désarmement et l'action en faveur d'une conférence mondiale visant à l'arrêt de la course aux armements.

— Récusant toute idée d'un *condominium* de superpuissances sur le monde, la France demandera à s'associer à l'accord Etats-Unis-U.R.S.S. sur la prévention de la guerre nucléaire et proposera de l'étendre à toutes les puissances nucléaires. De même, le gouvernement prendra toutes initiatives en vue de l'élargissement à toute autre puissance nucléaire, notamment la France, des négociations sur les SALT au moment *requis par l'état de ces négociations* ;

— La renonciation de la France à l'arme nucléaire sous quelque forme que ce soit étant l'objectif du gouvernement, celui-ci agira pour l'organisation d'une conférence mondiale ou, à défaut, d'une conférence des pays détenteurs de l'arme nucléaire en vue du désarmement nucléaire général.

En attendant, l'armement nucléaire sera maintenu en état. *La décision finale devra appartenir aux Français.*

● *La défense nationale.* — Le gouvernement adoptera une stratégie de dissuasion au sens strict visant à empêcher le déclenchement de tout conflit.

Il maintiendra les armements nucléaires tactiques sur le territoire national.

Il recherchera les moyens d'assurer l'indépendance de la France en matière de système de détection et de repérage.

La décision de l'emploi relèvera de la responsabilité présidentielle *et gouvernementale.*

Refusant de réintégrer l'OTAN, la France mettra fin aux mesures de réinsertion *dans cette organisation* militaire prises par le pouvoir dans la période écoulée.

Le service militaire national obligatoire et égal pour tous sera réorganisé ; la période de formation intiale du soldat sera ramenée à six mois ; elle sera complétée par une préparation militaire et des périodes de réserve.

Un statut démocratique du soldat et des cadres leur garantira notamment l'exercice des libertés de l'information, d'expression et d'association.

● *La sécurité européenne.* — Le *gouvernement agira pour* l'application de l'acte final de la conférence d'Helsinki dans toutes ses *dispositions.*

Il participera immédiatement à la conférence de Vienne sur la réduction des forces et des armements en Europe centrale.

Il refusera que le traité de l'Atlantique nord ou le traité de Varsovie puissent servir de prétexte à l'intervention d'un Etat dans les affaires intérieures d'un autre Etat, intervention formellement condamnée par l'Acte final d'Helsinki.

● *La France et la C.E.E.* — Le gouvernement demandera notamment un contrôle réel de l'activité des firmes multinationales agissant dans les pays membres (en particulier des mouvements de fonds, des prix de transfert, des processus d'approvisionnement) par des commissions d'enquête.

● *Les conflits en cours et les reconnaissances d'Etats.* — Ce chapitre expose la position du gouvernement face au problème du Proche-Orient et à la question chypriote. Il précise qu'il rompra ses relations diplomatiques avec le Chili.

● *La politique de coopération et d'aide au développement.* — Ce nouveau chapitre définit ce que *sera la politique de coopération* internationale du gouvernement et évoque la mise en œuvre d'un nouveau type de relations avec les pays en développement, plus précisément concernés par la construction d'un nouvel ordre économique mondial.

S'agissant des Etats d'Afrique et des autres pays en développement avec qui la France a passé des accords de coopération et entretient des relations particulièrement denses, le gouvernement proposera à tous les Etats qui le souhaiteraient la renégociation des accords de coopération afin d'éliminer toute forme d'ingérence et d'établir des relations dans le respect de la *souveraineté de chacun.* Il réexaminera avec eux les accords existants de coopération militaire. *Il engagera avec les* Etats de la zone franc les discussions nécessaires en vue de leur garantir le plein exercice de leur souveraineté.

Conformément aux engagements pris par notre pays, l'aide publique française au développement *sera portée au cours de la* législature à 0,7 % du P.N.B. (hors crédits affectés aux DOM-TOM) en accordant une priorité aux pays les plus pauvres. Cette aide sera apportée dans un cadre bilatéral et multilatéral.

M. ROBERT FABRE : nous ne serons pas traîtres à la cause que nous avons choisie.

Interrogé jeudi matin 5 janvier au micro de France-Inter, M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a réaffirmé son opposition à l'extension des nationalisations au-delà des mesures qu'il avait acceptées à l'occasion des travaux d'actualisation du programme commun de 1972 ainsi que son hostilité à tout ce qui pourrait conduire la société française vers le collectivisme. Il a toutefois réaffirmé sa fidélité à l'union de la gauche, en déclarant notamment : *Nous ne serons pas traîtres à la cause que nous avons choisie. Nous avons simplement dit que si demain le peuple français exprime un désir de changement qui se traduise par une victoire de la gauche, eh bien ! sur les propositions qui sont les nôtres, nous sommes prêts à prendre des responsabilités gouvernementales avec ceux qui épouseraient les mêmes vues. Ce qui veut dire que nous ne sommes pas prêts à apporter un soutien quelconque à une politique que nous combattons depuis de longues années. »*

A propos du rôle de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Robert Fabre a indiqué : *« Ou bien le président de la République est un arbitre au-dessus des partis (...), et j'aimerais alors que l'on cessé de dire, le président de la République comme les autres, que tout ce qui émane de la gauche est mauvais (...), ou le président de la République choisit, au contraire, de devenir une sorte de partisan faisant campagne électorale, faisant bloc avec la majorité, et il prend alors un grand risque, non seulement pour la fonction présidentielle, mais pour le pays, parce que si, malgré ses indications, le pays fait un choix contraire* [au sien], *qui, pour nous, serait le meilleur choix (...), il sera en contradiction avec le pays, et sa situation deviendra intenable. »*

A mes camarades communistes

(Suite de la première page.)

S'il était de faire reculer le P.S., de réduire son audience ou encore de le faire dévier de sa route, *vous avez manqué* la cible. S'il était de rendre plus difficile l'arrivée de la gauche au pouvoir, vous avez pris une sérieuse option.

Mais je ne m'adresse pas à vous, camarades communistes, pour relancer une polémique que vous avez déjà portée sur des sommets lorsque, voulant à toute force faire la preuve d'un prétendu tournant à droite du parti socialiste, vous avez jeté pêle-mêle dans les colonnes de « *l'Humanité* » Helmut Schmidt et la « main de Bonn », Mario Soarès, l'Internationale socialiste, les pressions de la bourgeoisie, les appels de Lecanuet ou les dîners du « siècle », comme pièces à conviction d'une trahison dont vous avez ajouté, pour faire bonne mesure, qu'elle est dans la nature même du parti socialiste. Je note d'ailleurs en passant que vous refusez obstinément d'admettre que le P.S. *d'aujourd'hui, né en 1971* à Epinay, soit un parti nouveau et que vous préférez toujours vous référer à des époques passées qui, pourtant, ne furent pas *non plus pour vous exemptes* d'erreurs dont vous avez tenté depuis de vous dégager.

Vous en avez tant dit en quelques semaines qu'il faudrait un volume pour vous répondre point par point, ce qui serait fastidieux *et inutile puisque vous ne croyez* pas vous-mêmes sérieusement aux accusations que vous portez contre nous. Ou, si vous y croyez, quelle a été la légèreté de votre parti lorsqu'il a conclu avec le mien une alliance fondée sur un programme commun de gouvernement que pendant cinq ans, de juin 1972 à septembre 1977, vous n'avez pas plus que nous songé à dénoncer !

Vous en avez tant dit que vous avez tout dit, y compris que François Mitterrand, qui a été à deux reprises en dix ans notre candidat commun à la magistrature suprême de notre pays, parlait le même langage que Raymond Barre. Ce qui ne manque pas de sel quand on voit le premier ministre, dans chacune de ses interventions, réserver ses flèches les plus acérées au parti socialiste et à son premier secrétaire. Comment en serait-il autrement puisque c'est précisément la progression du P.S. depuis 1973 qui a rendu la gauche majoritaire et l'a mise en mesure de faire perdre à la droite le pouvoir qu'elle détient depuis vingt ans ?

A vouloir trop prouver...

A vouloir trop prouver, vous n'avez rien prouvé. Vous vous êtes seulement fait grand tort à vous-mêmes en ternissant cette image d'ouverture que vous aviez voulu donner de votre parti lors de son XXII[e] Congrès et en amenant beaucoup de ceux que nous avions, nous socialistes, convaincus ces dernières années que l'exploitation capitaliste ne pouvait être brisée en France que par l'union des forces de gauche, à s'interroger à nouveau sur les mobiles du parti communiste. Quelle contradiction, en effet, entre votre désir affirmé de tendre la main à tout le peuple de France et votre acharnement à la refuser à vos plus proches *camarades de combat !*

Nous n'avons pas cherché quant *à nous à épiloguer. Nous n'avons* retenu ni la thèse, révolue à nos yeux, de la « main de Moscou », ni celle d'un affrontement interne dans la direction de votre parti. *Nous avons seulement constaté* que vous ne vouliez plus mettre toutes les chances du côté de la gauche et nous nous sommes sérieusement inquiétés lorsque nous avons *entendu* votre secrétaire général répondre à des journalistes que si la gauche ne l'emportait pas en mars prochain, ce serait « pour le coup suivant ». *Vous avez d'ailleurs semblé comprendre* que ce jour-là une gaffe avait été commise, que vous essayez de réparer en répétant désormais, jour après jour, que *c'est en mars* qu'il faut gagner.

C'est bien ce que, pour notre part, nous n'avons cessé de dire, car nous sommes convaincus que les travailleurs, que les millions de Françaises et de Français qui ont du mal à vivre n'ont pas le temps d'attendre. Ils comptent sur la gauche pour que dès avril prochain quelque chose d'important change dans leur existence.

Si *vous* être d'accord, il faut que votre conférence nationale le dise clairement dimanche et qu'elle se déclare prête, comme nous vous y avons invité à plusieurs reprises, à reprendre sans préalable les négociations pour l'actualisation du programme commun qui reste le nôtre autant que le vôtre. Nous retrouverons alors les problèmes que nous avons laissés en suspens le 22 septembre, qui s'appellent nationalisations, taux du SMIC, impôt sur le capital des sociétés, droit des travailleurs dans les entreprises, force de frappe, etc. Problèmes importants, essentiels même, mais dont aucun n'est insoluble si l'on a la volonté d'aboutir. Dont aucun, en tout cas, ne vaudrait, parce qu'on aurait refusé d'en débattre, de laisser Raymond Barre au pouvoir pour cinq années de plus.

Camarades communistes, vous avez en cette fin de semaine une occasion historique de prouver que vous voulez vraiment la victoire de la gauche. C'est au nom *du combat unitaire que* j'ai mené toute ma vie, et que je continuerai à mener quoi qu'il arrive, que je vous demande de ne pas la manquer.

CLAUDE ESTIER.

LE P.C.F. ET LA DÉFENSE

La France conservera ses alliances défensives existantes

« L'indépendance nationale représente pour les communistes un impératif majeur de la politique qu'ils proposent aux Français et aux Françaises. Certains ont voulu voir dans cette détermination politique, et les conséquences qui en découlent, une tendance à ce que la France sombre dans l'isolationnisme ou l'autarcie », a déclaré, mercredi 4 janvier à Paris, M. Robert Ballanger, *député communiste* de la Seine-Saint-Denis et président du groupe communiste à l'Assemblée, qui présentait à la presse la proposition de loi du P.C.F. sur l'organisation de la défense nationale (*le Monde* daté 18-19 décembre).

« Comme le précise l'exposé des motifs, il n'en est rien, puisque notre pays cherchera à conserver ses alliances défensives existantes, à en étendre le réseau et travaillera à l'organisation la plus large possible de la sécurité collective, sous les seules conditions de servir son intérêt national, de rester maîtresse de ses décisions et de ne favoriser aucune hégémonie », a encore expliqué M. Ballanger.

« La défense nationale que nous préconisons est fondée sur trois préoccupations conjointes :

— Mettre notre pays à l'abri de toute menace militaire ;

— Réaliser l'union de la nation et de son armée ;

— Assurer l'unité de l'armée française.

» Pour répondre à ces trois préoccupations, il est clair que la défense doit être à même de manifester la volonté de notre peuple de répondre à toute menace (ingérence, pression, intervention, etc.), d'où quelle vienne. D'où cette idée fondamentale que la stratégie globale doit être de dissuasion, c'est-à-dire qu'elle s'appuie sur des moyens diversifiés et pas seulement nucléaires (la maintenance de l'arme nucléaire étant réaffirmée) et qu'elle est omnidirectionnelle ou tous azimuts selon l'expression couramment utilisée. Pour que puisse se manifester en permanence cette volonté de défense, il convient que soit maintenue la conscription. »

Interrogé sur ce qu'il pensait de la réunion prochaine du P.S. sur la défense, samedi 7 et dimanche 8 janvier à Paris, le président du groupe communiste a estimé qu'il y avait *« beaucoup d'idées giscardiennes dans la proposition soumise à la convention socialiste »* et qu'on notait même *« un certain degré d'abandon de l'idée d'indépendance nationale »*.

—

● *M. Hervé de Charette*, secrétaire national chargé des problèmes de défense au parti républicain, a déclaré : *« Je constate à nouveau que le parti communiste, après vingt ans de dénigrement systématique d'une politique de défense garante de l'indépendance nationale, prend enfin conscience non sans maladresse de ses impératifs. »*

Un nouveau désaccord avec le P.S.

Dans leur texte de loi, les communistes affirment que « la maîtrise de la production et de l'utilisation des armements appartient à la nation », grâce à *des arsenaux ou à des établissements de l'Etat et à la nationalisation de l'industrie d'armement. Cette proposition inquiète de nombreux socialistes qui, s'ils reconnaissent que le programme commun de 1972 prévoit bien la nationalisation de l'ensemble des industries de l'armement, constatent néanmoins l'existence entre le P.S. et le P.C.F. de divergences ou de difficultés d'interprétation sur ce point précis.*

Certains industriels ne font, en général, selon les experts du P.S., qu'une partie de leur chiffre d'affaires avec la fabrication d'armements au sens strict du terme. Devrait-on les nationaliser eux aussi ? D'autre part, de nombreux socialistes continuent de s'interroger sur l'opportunité de maintenir ou non un stimulant privé dans ce secteur, qui « aiguillonnerait » l'ensemble des industries. Devrait-on se priver de ce stimulant et supprimer, ainsi, tout avantage d'une compétition interne ?

Mais là n'est pas l'essentiel d'un désaccord, sur ce point, entre socialistes et communistes. Il serait davantage dans l'article 59 de la proposition de loi du P.C.F. qui stipule : « Les entreprises ou arsenaux dépendant du responsable gouvernemental *(chargé de la mise en œuvre de la politique d'armement sous l'autorité du premier ministre)* sont mis et maintenus en mesure de fabriquer l'ensemble des armements nécessaires à la défense du pays. » *Les communistes, interrogés, expliquent que la logique d'une politique indépendante de défense nationale implique qu'aucun abandon de souveraineté ne soit consenti sur les moyens scientifiques et industriels de fabriquer toutes les armes nécessaires.*

Poussée à l'extrême, une telle politique de l'armement revient à exclure tout accord de coopération avec autrui pour la conception des matériels d'armements destinés aux forces françaises. Les socialistes redoutent que cette exigence du P.C.F. ne ferme les portes, définitivement, à la conclusion d'accords de coopération avec des partenaires européens et ils ne se cachent pas de dire qu'une telle éventualité n'est pas acceptable... sauf à préconiser une exportation accrue des armes ou une diversification de la production, accompagnée d'une hausse sensible du budget militaire, pour pouvoir continuer à utiliser « à plein » les capacités des arsenaux.

JACQUES ISNARD.



POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

D'une région à l'autre

I. — La Haute-Normandie face à la relève de son personnel politique

par ANNE CHAUSSEBOURG

Si banales qu'elles puissent être, certaines images n'en ont pas moins quelque valeur. Ainsi celle du Normand, attentiste et prudent, qui ne dit ni oui ni non, et qui pense « peut-être ».

La gauche est-elle définitivement divisée ? La majorité est-elle résolument unie ? Quelle influence aura sur le report des voix au second tour la compétition que se livreront les candidats au premier ? Ces questions s'imposent dans une région où, en mars 1973, les résultats n'avaient été acquis qu'au second tour, sauf pour le maire communiste du Havre, M. André Duroméa, qui avait recueilli dès le premier 53,54 % des suffrages exprimés. Elles se justifient par les espoirs qu'affiche la majorité de conserver ses dix sièges, voire d'en augmenter le nombre face à une gauche dont les ambitions s'appuient sur les bons résultats enregistrés lors des élections municipales de mars 1977 et lors des élections cantonales, un an auparavant.

La majorité ne manque pas de remarquer qu'une seule circonscription de l'Eure (la troisième, celle de Louviers) et trois seulement des sept circonscriptions de la Seine-Maritime dont les députés sortants lui sont favorables, n'avaient pas donné l'avantage à M. Valéry Giscard d'Estaing. Encore précise-t-elle que la différence n'était que de 23 voix dans la cinquième circonscription de la Seine-Maritime sur 60 283 suffrages exprimés ! En outre, elle fait valoir que la désunion de la gauche ne pourra que favoriser son propre succès au second tour. Encore faut-il qu'il n'y ait pas pluralité de candidats de la majorité.

SEINE-MARITIME : les radicaux d'hier et d'aujourd'hui

Ainsi en est-il dans la première circonscription de Seine-Maritime (Rouen II, IV, V, Darnétal) où M. Jean Lecanuet ne tente pas — *a priori* — de retrouver le siège qu'il avait enlevé à l'U.D.R. en 1973. L'ancien ministre d'État, élu sénateur le 25 septembre dernier, pourrait revoir sa décision, si le sondage auquel il sera procédé entre les 15 et 20 janvier révélait une insuffisante percée de « son » candidat, M. Henri Colombier. Ce dernier, haut fonctionnaire, actuel secrétaire général de la mairie, est connu des milieux politico-administratifs rouennais ; il l'est moins des électeurs. Le soutien que lui apporte le quotidien de M. Hersant, *Paris-Normandie*, sera-t-il suffisant ? Le patronage du maire de Rouen lui donnera-t-il une avance confortable sur les autres candidats de la majorité, M. Roger Parmant, conseiller municipal officiellement investi par le R.P.R., et M. Michel Blaiset, conseiller général de Rouen IV, candidat solitaire qui est passé récemment du P.R. au R.P.R. et qui peut se prévaloir d'un certain soutien des milieux commerçants ? A ces deux noms pourrait s'ajouter celui de M. Pierre Damamme, président de la fédération du parti radical, qui avait succédé comme député à M. Lecanuet lors de l'entrée de celui-ci au gouvernement. Député sortant, M. Damamme, qui a perdu la mairie de Darnétal en mars dernier au profit du P.C., n'a guère apprécié, semble-t-il, son « éviction » au profit de M. Colombier.

En tête de la gauche lors des précédentes consultations, le P.C. compte bien — en la personne du nouveau maire de Darnétal, M. Jean-Claude Pezier — conserver cette première place que lui conteste le P.S. Le candidat socialiste, M. Jean-Marie Panier, élu en 1974 conseiller général du cinquième canton (où le nombre des électeurs représente la moitié de ceux de l'ensemble de la circonscription) à l'occasion d'un scrutin partiel provoqué par le décès de M. François Salomon (cent. dém.), estime qu'il est en mesure de recueillir l'ensemble des voix de gauche non communistes malgré la candidature de M. Jacques Crozemarie, président de la recherche sur le cancer, radical de gauche. Dans cette circonscription, une douzaine de candidats se sont déjà annoncés.

Particulièrement tendues lors des récentes élections sénatoriales, les relations entre socialistes et radicaux de gauche ne s'améliorent guère à l'approche du scrutin de mars. Les socialistes supçonnent les amis de M. Robert Fabre de vouloir faire le jeu du P.C. en présentant huit candidats dans le département, les exceptions concernant les deux circonscriptions (troisième et septième) détenues par le P.C. M. Robinet, président de la fédération départementale du M.R.G., adjoint au maire du Havre, ne conteste pas ce « risque », mais il estime indispensable de « *prendre le départ* », d' « *être présent dès maintenant* », les élections suivantes pouvant, explique-t-il, se faire à la proportionnelle.

Se compter, c'est ce qu'avait déjà fait le parti radical valoisien en septembre, lorsque, n'étant pas parvenu à un accord pour figurer sur la liste sénatoriale d'union de la majorité, il avait présenté sa propre liste. Résultat : 4,39 % des suffrages exprimés par les grands électeurs. Qu'ils soient de gauche ou schreibériens, les radicaux admettent que leur influence passée relevait moins du radicalisme que du « marisme », néologisme formé sur le nom de l'ancien président du conseil, André Marie, décédé en juin 1974.

M. Claude Heuillard, conseiller général radical du canton de Gournay-en-Bray, tentera néanmoins de reprendre à M. Georges Delatre, R.P.R., le siège de la dixième circonscription (Forges-les-Eaux) que celui-ci lui avait ravi en 1962. C'est dans cette circonscription — la plus étendue, mais aussi la plus pauvre en électeurs du département — que la majorité avait enregistré le plus fort recul en 1973. M. Alain Levern, vingt-huit ans, candidat du P.S., ne devrait pas y voir remise en cause la prédominance de son parti au sein d'une gauche dont se réclament également MM. André Denis (M.R.G.) et Michel Mille (P.C.), tous deux conseillers municipaux de Gournay-en-Bray, où, en mars 1977, suppléant du candidat socialiste en 1973, M. Delatre a perdu la mairie.

Bénéficiant de l'investiture de la majorité, tout comme M. Delatre dans la dixième circonscription, M. Roger Fossé (R.P.R.), député sortant de la huitième circonscription (Yvetot), aura en face de lui, comme en 1973, M. Pierre Bobée (M.R.G.), conseiller général, maire d'Yvetot, M. François Coblance, radical, M. Jean-Yves Merle, socialiste, militant du CERES, et Mme Janine Menet, P.C., conseiller municipal de Doudeville.

Au sud-ouest de cette vaste circonscription cauchoise (onze cantons, deux cents communes), la cinquième (Fécamp) n'est plus représentée à l'Assemblée nationale depuis l'élection récente au Sénat de celui qui était élu dans le département depuis 1951, M. Bettencourt (P.R.), ancien ministre, président du conseil régional. Le choix était difficile entre son suppléant de 1973, M. Charles Revet, et M. Deneuve. Un sondage a donné un léger avantage à M. Revet, maire de Turretot, que le P.R. a investi et que M. Bettencourt soutient. De son côté, M. Deneuve qui vient d'annoncer sa candidature, peut se prévaloir d'avoir gagné au profit de la majorité la mairie de Fécamp, que détenait le M.R.G. En dépit de cet échec, le M.R.G. présente M. Maxime Pacaud, au profit duquel ne s'est pas effacé M. Paul Dhaille, nouveau maire socialiste de Lillebonne. C'est également un maire nouvellement élu, celui de Bolbec, M. Paul Belhache, conseiller général, suppléant en 1973, qui défendra les couleurs du P.C. En outre, le R.P.R. a accordé son investiture à M. Philippe Clément-Grandcourt, conseiller général.

Le P.C.F. et M. Laurent Fabius

Dans la deuxième circonscription (Elbeuf), le maire de Petit-Quevilly, M. Henri Levillain, candidat traditionnel du P.C.F., tentera d'améliorer son score, qui avait été de 27,06 % au premier tour de 1973. C'est le même objectif que poursuit pour le P.S. M. Laurent Fabius, qui brigue la succession de M. Tony Larue, élu sénateur en septembre dernier après vingt et une années passées au Palais-Bourbon. Proche de M. Mitterrand, M. Fabius, après avoir dû surmonter le peu d'enthousiasme que, dans un premier temps, son arrivée avait suscité dans les rangs socialistes, subit les attaques du P.C. Entré en mars dernier au conseil municipal de Grand-Quevilly, dont le maire est M. Larue, M. Fabius est un « *cas extrême* », du moins à en croire M. Jean Malvasio, secrétaire fédéral du P.C. Combattu jusqu'à maintenant pour son hostilité aux propositions communistes concernant le SMIC, dénoncé comme « technocrate », critiqué pour ses prises de position sur l'emploi au niveau régional (*le Monde* du 14 décembre), M. Fabius ne répond pas. Ces attaques, estiment ses partisans, s'expliquent par le désir qu'a M. Roland Leroy, membre du secrétariat du comité central du P.C., élu de la circonscription voisine, de ne pas voir contesté son rôle de leader de la gauche dans la région. M. Marc Massion, secrétaire fédéral du P.S., ajoute que le P.C. admet mal que les socialistes « *chassent sur ses terres* » en allant, par exemple, s'adresser aux ouvriers de Renault, à Cléon. Face à la gauche, le R.P.R. présente Mlle Odile Proust, économiste — tout comme M. Michel Valois (M.R.G.), — et le P.R. M. Lawrence Canu.

Dans la troisième circonscription (Rouen I, III, VI, Sotteville), M. André Danet, vice-président du conseil général, conseiller municipal de Rouen, président de la fédération du P.R., est l'un des candidats de la région qui ont déjà commencé leur campagne. Son objectif est de battre le « *communiste stalinien Roland Leroy* », qu'il avait déjà affronté en 1973. Le directeur de *l'Humanité*, auquel avait été prêtée l'intention de se présenter dans la région parisienne, sollicite le renouvellement de son mandat acquis en 1967 aux dépens des gaullistes, confirmé en 1968 et 1973, dans cette circonscription où son parti a perdu en 1973 un canton (Rouen VI) mais a gagné en 1977 la mairie d'Oissel.

M. Gérard Vittet, suppléant de M. Danet en 1973, compte rassembler sur son nom des voix des électeurs R.P.R. M. Pierre Bourguignon, P.S., espère totaliser celles qu'il avait recueillies en 1973 avec l'étiquette P.S.U. et celles qu'avait obtenues M. Daniel Chevallier, candidat socialiste de l'époque.

Dans la quatrième circonscription, qui englobe la banlieue ouest et nord de Rouen, deux candidats ont, eux aussi, déjà eu l'occasion de s'affronter. Battue en 1968 par M. Olivier de Sarnez (U.D.R.), Mme Colette Privat (P.C.) n'avait pas réussi à retrouver cinq ans plus tard le siège dont M. André Martin (réf.) avait alors dépossédé M. de Sarnez. Élu comme centriste d'opposition, M. Martin, vice-président du Mouvement démocrate socialiste de France de M. Max Lejeune, n'a pour l'instant pas d'adversaire se réclamant de la majorité. Toutefois, s'il apparaissait — comme le pensent certains de ses amis politiques — que le député sortant ne peut dès le premier tour faire le plein des voix de la majorité, une « primaire » serait organisée. La tactique a son importance dans cette circonscription où la progression communiste a permis en mars dernier à Mme Privat, conseiller général, d'être élue maire de Maromme et à ses amis de l'emporter au Trait, au Houlme et à Canteleu. Rappelant qu'en 1973 sa « *redoutable adversaire* » n'avait pas vu — loin s'en faut — l'ensemble des voix de gauche se porter sur son nom au second tour, M. Martin compte cette fois encore sur son image d'ancien socialiste pour l'emporter. Il ne néglige pas de relever les difficultés actuelles au sein de la municipalité de Canteleu entre P.C. et P.S., dont l'un des élus, M. Roger Provost, est candidat. M. Martin juge d'autant plus justifiés ses espoirs que sera plus divisée la gauche, dont se réclame également M. Bernard Denamur (M.R.G.).

Si, au niveau fédéral, les rapports entre socialistes et communistes se caractérisent par l'absence de tout contact, ils sont variables à l'échelle des municipalités, où socialistes et communistes siègent côte à côte. Plus tendus dans la région rouennaise, ils apparaissent plus sereins dans la région havraise, où socialistes et communistes s'efforcent de ne pas transposer au niveau local les polémiques nationales. La « solidarité de gestion », point essentiel de l'accord entre P.C. et P.S. lors de la constitution des listes d'union municipale, ne doit pas être remise en cause. Il n'empêche que la compétition législative mettra en concurrence des membres de la municipalité.

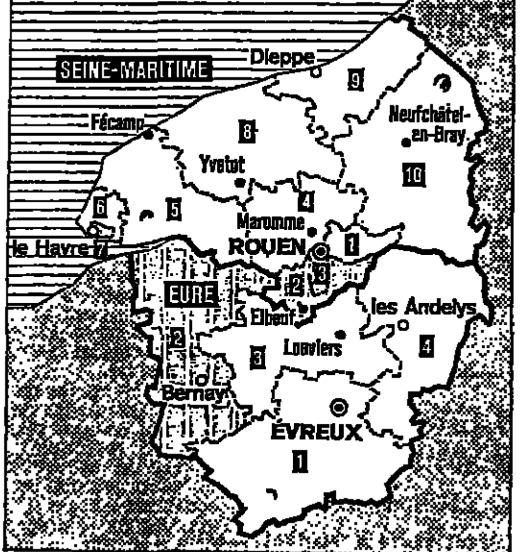
Dans la septième circonscription (Le Havre, III, IV), M. André Duroméa se verra opposer l'un de ses adjoints, M. Emile Delègue (P.S.), dont l'ambition est de combler le retard de son parti, devancé de plus de vingt-trois mille voix au premier tour de 1973. Ce rééquilibrage des deux partis de gauche se fera-t-il aux dépens du P.C. ? L'objectif à peine inavoué du P.S. et partagé par les deux représentants de la majorité, MM. Hervé Garcin (P.R.) et Jean-Yves Besselat (R.P.R.), est bien de mettre le député sortant en ballottage, alors qu'il a été élu au premier tour en 1973.

Une élection partielle provoquée, en 1975, par la démission de Maurice Georges, U.D.R., décédé depuis lors, dans la sixième circonscription (Le Havre I, II, V, VI et VII, et onze communes du canton de Montivilliers), avait montré que P.C. et P.S. pouvaient tous les deux progresser dans des proportions identiques : d'un scrutin à l'autre, le P.S. était passé de 11,81 % à 15,46 % et le P.C. de 27,48 % à 31,29 %. Au second tour, le candidat de la majorité, M. Antoine Rufenacht, R.P.R., l'avait certes emporté plus nettement que les résultats du premier tour ne le lui avaient laissé espérer, mais son score n'avait pas atteint celui réalisé deux ans plus tôt par le député sortant démissionnaire : il avait perdu plus de trois mille huit cents voix, soit 2,39 points en pourcentage. Le recul de la majorité dans cette circonscription, où M. Rufenacht, secrétaire d'État auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, candidat unique de la majorité, se représente, s'est confirmé lors des élections cantonales de mars 1976, où deux communistes, MM. Daniel Colliard et Maurice Schlewitz, ont enlevé les sixième et septième cantons aux deux conseillers généraux de la majorité.

A ces pertes s'ajoute celle de la mairie de Montivilliers, dont le nouveau maire socialiste, M. Michel Valléry, se présente avec pour suppléante Mme Jacqueline Rubé, réélue sur la liste municipale de M. Duroméa et déjà candidate socialiste en juin 1975. L'un des adjoints de M. Valléry, M. Raymond Lecacheur, est, lui, le suppléant du candidat communiste, M. Daniel Colliard, premier adjoint au maire du Havre, déjà candidat en 1973. Enfin, un troisième conseiller municipal de cette ville a annoncé sa candidature : M. Jean-Pierre Fidelin (M.R.G.).

Les gains de la gauche ont été particulièrement sensibles dans la neuvième circonscription (Dieppe), où les trois communes principales sont désormais dirigées par des maires communistes. A Dieppe, conquise en 1971, se sont en effet ajoutées en mars dernier Neuville-lès-Dieppe et Le Tréport. Directement menacé par cette progression dont devrait profiter M. Irénée Bourgois, maire communiste de Dieppe, déjà candidat en 1973, M. Raymond Offroy convient que la bataille sera rude. Le député R.P.R. sortant, élu depuis 1967, se réclame de la majorité, au sein de laquelle il tient toutefois à affirmer son originalité. Hostile à la taxation des plus-values, il s'était abstenu de voter la confiance à M. Raymond Barre, le 28 avril dernier. Quant à son âge (68 ans), les responsables du R.P.R. ont estimé qu'il ne constituait pas un handicap suffisant pour écarter celui qui, à leurs yeux, est le seul capable de tenir en échec M. Bourgois. Quant au P.R., il a décidé d'investir M. Yves Paré.

M. Jean Beaufils peut espérer améliorer les positions du P.S. par rapport à la précédente consultation. La candidature de M. Maurice Séveno en 1973, qui n'avait pas été très bien accueillie dans les rangs socialistes, avait conduit à l'exclusion de M. Boisson, ancien député S.F.I.O., alors maire du Tréport, qui sétait présenté comme réformateur.



Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante

EURE : des nouveaux venus

Tout autant que dans les autres régions, le « parachutage » constitue, en Haute-Normandie, un handicap. A Louviers, chef-lieu de la troisième circonscription de l'Eure, il a servi de thème aux premières affiches électorales : on y voyait le largage de M. François Loncle, sanglé sous un parachute. Le retard avec lequel a été rendue publique la candidature du secrétaire national du M.R.G. a alimenté dans un premier temps rumeurs — ainsi avait-on avancé le nom de M. François Luchaire qui se présente finalement à Paris — et ressentiments. L'accord conclu entre socialistes et radicaux de gauche au niveau départemental assurait au M.R.G. la troisième circonscription, au P.S. la première (Évreux). Cette répartition n'a pas été bien acceptée par les militants socialistes de Louviers qui se préparaient à faire campagne pour M. Michel Doucet, candidat du P.S. en 1973. Toutefois, M. Loncle ne rencontre pas qu'hostilité ou neutralité chez ses partenaires : la preuve en est que son suppléant sera M. Maire, maire socialiste de Gaillon, rôle qu'était prêt à accepter M. Henri Fromentin (div. g.), maire de Louviers.

A sa candidature, M. Loncle donne une valeur sentimentale : rendre au radicalisme le siège qu'a détenu M. Pierre Mendès-France jusqu'en 1958. Pour ce faire, il bénéficie de la présence de maires radicaux de gauche à Brionne et au Neubourg. « *Le radicalisme n'existe plus* », répliquent ses adversaires. Il lui faudra disputer le siège au député sortant, M. Rémy Montagne, à M. Jean-Pierre Binay (P.C.), à M. Jean Desbordes, secrétaire fédéral du R.P.R., et à M. André Delahaye, gaulliste indépendant qui n'avait pu en 1973 conserver le siège qu'il avait enlevé à M. Montagne, cinq ans plus tôt. M. Montagne, qui se réclame des réformateurs et des centristes qu'il a regroupés dans une association « DEM » (Démocratie en marche), compte sur son image de député soucieux des préoccupations de ses électeurs, pour inverser le rapport de forces, devenu favorable à la gauche dans cette circonscription où M. Mitterrand avait recueilli près de 52 % des suffrages exprimés le 19 mai 1974.

Candidat P.R. dans la deuxième circonscription (Bernay), M. Ladislas Poniatowski, fils de l'ancien ministre d'État, s'emploie depuis bientôt trois ans à s'implanter. Élu, en mars dernier, maire de Quillebeuf — commune qui avait donné la majorité à M. Mitterrand le 19 mai 1974 — il lui faut compter avec plusieurs concurrents : M. Jean-Michel Rouy (R.P.R.) et M. François Couraye du Parc, déjà candidat en 1973, radical, conseiller général, maire de Saint-Germain-la-Campagne, qui peut réunir sur son nom un nombre non négligeable de voix d'agriculteurs. Cette circonscription rurale, où presque 20 % des actifs vivent de la terre, pourrait bien être également convoitée par le président départemental de la F.N.S.E.A., M. Dezellus.

La division des modérés rendra-t-elle moins difficile la réélection de M. Claude Michel (P.S.) ? Élu en 1973 à la faveur d'une « triangulaire » avec à peine plus de 37 % des suffrages exprimés, M. Couraye du Parc s'étant maintenu contre le candidat U.D.R., M. Michel a enlevé à la majorité, en 1976, le canton de Routot, et il est entré l'année suivante au conseil municipal de Bernay, où il est le seul élu de gauche. Il aura besoin, pour l'emporter, de la totalité des suffrages que recueillera M. Denis Saint-Thaurin (P.C.) au premier tour.

Tout aussi important sera le report des voix de gauche dans la première circonscription (Évreux), où M. Roland Plaisance (P.C.), député de 1956 à 1958, nouveau maire d'Évreux, compte bien devancer M. Luc Tinseau (P.S.) au premier tour. Successeur à l'Assemblée nationale de Jean de Broglie, assassiné en décembre 1976, M. Pierre Monfrais, P.R., a décidé de se présenter. Ses amis croient qu'il peut être réélu, bien qu'il ait perdu en 1976 son siège de conseiller général de Verneuil-sur-Avre. Le R.P.R. a investi M. Jean-Louis Debré. Candidat sans succès en 1973 dans le Pas-de-Calais, le fils de l'ancien premier ministre, magistrat, aborde cette « primaire », qui — dit-il, non sans ironie — correspond au désir de « *pluralisme majoritaire* » exprimé par le président de la République, avec le handicap de n'être guère soutenu par les responsables économiques locaux, fidèles à M. Monfrais, président de la chambre départementale de commerce et d'industrie, mais avec l'avantage de disposer d'une équipe organisée de militants gaullistes.

Le militantisme et l'organisation, le R.P.R. les doit à l'influence de M. René Tomasini. Remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant depuis juillet 1974, après que M. Jacques Chirac lui eut confié les fonctions de secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, qu'il n'exerce plus depuis août 1976, l'ancien secrétaire général de l'U.D.R. est candidat unique de la majorité dans la quatrième circonscription (Les Andelys). Il ne se sent guère gêné par la présence d'un adversaire radical et d'un adversaire jobertiste ni menacé par M. Guy Maugé (P.S.) et M. Maurice Larmanou (P.C.). Aisément réélu maire des Andelys, il est pour ses électeurs l'homme efficace qui « suit » les affaires. Cette image ne semble guère avoir souffert du scandale qu'avait provoqué, en 1972, l'utilisation, par le « patron » de la formation gaulliste, des dossiers de l'O.R.T.F.

LES DÉPUTÉS DE LA RÉGION DE 1958 A 1977

	EURE					SEINE-MARITIME					TOTAL HAUTE-NORMANDIE				
	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73
GAULLISTES (a)	2 (a)	1	1	2	1	2	6	5	6	4	4	7	6	8	5
MODERES (b)	2	2	2	2	1	4	1	1	1	1	6	3	3	3	2
CENTRISTES	—	1 (a)	1 (a)	—	1 (c)	—	—	—	—	2	—	1	1	—	3
RADICAUX	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	2	—	—	—	—
SOCIALISTES	—	—	—	—	1	1	2	1	1	1	1	2	1	1	3
COMMUNISTES	—	—	—	—	—	1	1	3	2	2	1	1	3	2	2

(a) Les élus gaullistes avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et 1962, U.D. V^e^ en 1967, U.D.R. en 1968 et 1973.
(b) Les élus modérés étaient indépendants en 1958 et républicains indépendants depuis 1962.
(c) M. Rémy Montagne, élu en 1958 dans la troisième circonscription de l'Eure avec le soutien de l'U.N.R. — auquel il n'a jamais adhéré, — a ensuite siégé au Centre démocratique, puis au groupe P.D.M. et, enfin, au groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux.



هكذا من الأصل

LÉGISLATIVES

La polémique sur le vote des Français de l'étranger

LE MAIRE DE MONTPELLIER INVITE LA POPULATION A JUGER SUR PIÈCES DES IRRÉGULARITÉS COMMISES

(De notre correspondant.)

Montpellier. — M. Georges Frêche (P.S.), maire de Montpellier, député de l'Hérault, a jugé *« ridicule »*, mercredi soir 4 janvier, au cours d'une conférence de presse, la plainte déposée, *mercredi matin*, contre lui par M. François Delmas, délégué régional du parti républicain, qui l'accuse de s'être *« arrogé un droit qui n'est pas le sien »*, en annonçant publiquement son refus d'accepter sur les listes électorales certaines inscriptions en provenance de l'étranger qu'il avait estimées irrégulières (nos dernières éditions du jeudi 5 janvier).

« Cette plainte est destinée à faire contre-feu, à donner à la population l'impression d'être le héros outragé », a notamment déclaré le maire de Montpellier, qui a invité ses concitoyens à venir juger sur pièces des diverses *« anomalies »* constatées, au cours d'une réunion qui doit avoir lieu le vendredi 6 janvier, de 14 h. 30 à 18 heures, à l'hôtel de ville.

Commentant un tableau comparatif des inscriptions des Français de l'étranger dans la 1re circonscription de l'Hérault M. Georges Frêche a noté que du 20 au 31 décembre 1 137 inscriptions en provenance de la Côte-d'Ivoire avaient été enregistrées. Quatre d'entre elles seulement avaient été adressées directement par les demandeurs, soit 0,33 %. Les autres avaient été transmises par l'intermédiaire des services du ministère des affaires étrangères, soit 99,67 %. Trente signataires possèdent des attaches locales (2,64 %), les autres (97,36 %) n'en ont aucune.

Le dossier présenté par M. Georges Frêche indique, en revanche que 41 signataires ont des attaches en Gironde, 86 à Paris, 27 en Seine-Maritime, 23 dans les Pyrénées-Atlantiques, 23 dans la Loire-Atlantique, 24 dans le Nord, etc.

Le maire de Montpellier a fait également état de contacts téléphoniques avec certains des Français de Côte-d'Ivoire qui paraissent confirmer quelques *« détournements »* de leurs intentions de vote.

Une électrice aurait déclaré avoir voulu s'inscrire à Toulon. Un électeur aurait affirmé être déjà inscrit à Anglet (Pyrénées-Atlantiques). *« Au ministère des affaires étrangères*, a ajouté M. Frêche, *il y a quelqu'un qui a détourné des centaines de voix. Le ministère est donc complice. »*

Selon M. Frêche, cette *« centralisation »* au ministère des affaires étrangères était *« nécessaire pour ne pas tomber sous le coup de la règle des 2 %, le groupement permettant d'atteindre un seuil de 1,9 % et de répartir les inscriptions sur d'autres circonscriptions pour ne pas gaspiller des procurations »*.

« Nous ne contestons pas à nos adversaires le droit d'inviter les électeurs à voter pour eux, mais ici on a violé la liberté du vote », a-t-il conclu.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE SUR LES ONDES

Après TF 1 (« le Monde » daté 1er-2 janvier), Antenne 2 et France-Inter viennent de rendre public un premier calendrier de leurs émissions politiques dans la perspective des élections législatives.

Sur Antenne 2, le journal « Samedi *et demi* », de 12 h. 30 à 13 h. 30, donnera la parole à MM. Georges Marchais (le 7 janvier), Michel Rocard (le 14), Jean Lecanuet (le 28), Robert Fabre (le 4 février).

Sur France-Inter, les « Petits déjeuners politiques » du jeudi, de 7 heures à 8 heures, seront consacrés à MM. Jean Lecanuet (le 12 janvier), Jacques Chirac (le 19), Michel Poniatowski (le 26), Georges Marchais (le 2 février), François Mitterrand (le 9), Raymond Barre (le 16).

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, mercredi 4 janvier 1978, au palais de l'Elysée. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public.

● L'ADMINISTRATION DES FINANCES ET LE PUBLIC

Le ministre délégué à l'économie et aux finances a présenté au conseil des ministres le bilan des premiers mois d'activité de la direction générale pour les relations avec le public, créée par le décret du 6 mai 1977.

Il a rappelé que l'objectif de cette réforme est d'améliorer les relations de son ministère avec toutes les catégories de citoyens : pensionnés, contribuables, fournisseurs, collectivités locales, entreprises, exportateurs, afin de faciliter l'accès de tous aux procédures économiques et financières.

L'action de cette nouvelle direction générale s'est engagée dans plusieurs voies : développer l'information des usagers et poursuivre avec eux un dialogue qui permette de corriger les imperfections des procédures ; améliorer l'accueil en faisant mieux connaître les divers services et en accélérant les réponses, en simplifiant les procédures et les formulaires ; rapprocher les décisions de ceux qu'elles concernent en encourageant et en faisant aboutir les suggestions de déconcentration, émanant soit du public, soit des services extérieurs.

Pour assurer cette mission, la direction générale pour les relations avec le public a été dotée de moyens volontairement réduits pour marquer qu'elle est une administration de mission qui ne doit pas gérer, mais animer, coordonner et assister les autres directions dans leurs « relations avec le public ».

La première étape de cette action — qui se poursuivra en 1978 — est *une phase expérimentale qui* permettra la mise sur pied d'un programme d'action à moyen terme.

Elle a été concentrée, pour l'essentiel, dans les régions Aquitaine, Bretagne et Rhône-Alpes, où elle a concerné les petites et moyennes entreprises, les contribuables, les fournisseurs et les agriculteurs. Elle a comporté des journées d'études et d'information, l'édition de brochures et de fiches de vulgarisation, la diffusion de programmes audiovisuels.

Tout en indiquant qu'il est prématuré de tirer les conclusions de ces premières expériences, le ministre délégué à l'économie et aux finances a fait remarquer que ces actions ont suscité un vif intérêt non seulement des publics concernés, mais des équipes de fonctionnaires qui se sont consacrées à cette mission, tant à Paris que dans les régions. Il prévoit, dans les prochaines semaines, la mise en place de trois services régionaux de l'information et des relations publiques, dont le premier vient d'être installé en Aquitaine.

● LA QUALITÉ DE LA VIE

Le ministre de la culture et de l'environnement a présenté au conseil des ministres le projet de « Charte de la qualité de la vie » préparé par le gouvernement, à la demande du président de la République.

La Charte, élaborée en étroite concertation avec les associations du cadre de vie et de protection de la nature, et après consultation du haut comité de l'environnement, comporte pour les cinq prochaines années un ensemble de mesures destinées à améliorer la vie quotidienne, en répondant aux aspirations profondes des Français qui veulent pouvoir maîtriser leur environnement, échapper aux tensions excessives de la vie moderne et retrouver un meilleur équilibre de la vie familiale.

Les actions qu'entreprendra le gouvernement pour redonner plus d'agrément et plus de chaleur au cadre de vie consisteront à *aménager les* rythmes de vie, à libérer les initiatives locales en décentralisant les responsabilités en matière d'urbanisme et d'environnement et en encourageant la vie associative, à développer les loisirs, notamment en réduisant les inégalités de l'accès aux vacances.

Pour prendre en compte ces priorités, le conseil des ministres a décidé de créer une délégation à la qualité de la vie.

Le délégué assurera sous l'autorité du ministre de la culture et de l'environnement l'animation et la coordination de la politique définie par le gouvernement pour l'amélioration de la qualité de la vie des Français.

M. Giscard d'Estaing : l'écologie a acquis droit de cité

Le président de la République a déclaré à ce sujet : « L'écologie a désormais acquis droit de cité. En trois ans, la France s'est dotée d'un arsenal législatif parmi les plus avancés du monde, dans les domaines de la protection de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie.

» La bataille de l'écologie ne se gagnera pas en un jour. C'est une guerre de vingt-cinq ans. Toutefois, pour les cinq prochaines années, la France peut, en matière de qualité de la vie, franchir une nouvelle étape et remporter des victoires décisives.

» C'est pourquoi je propose aux Français la Charte de la qualité de la vie, véritable guide d'actions pour les cinq prochaines années. Cette Charte a pour ambition de réduire les inégalités écologiques et de créer un environnement heureux pour tous.

» Enrichie au fil des années, grâce à une concertation étroite avec tous, la Charte contribuera ainsi au développement d'un *nouvel art de vie en France.* »

(Lire page 25.)

● POLITIQUE DE LA JEUNESSE

Le secrétaire d'Etat à la jeunesse *et aux sports a fait une communication* sur la jeunesse.

La jeunesse est la catégorie sociale *pour laquelle les changements de la* société française ont été les plus profonds et les plus rapides au cours des *dernières années. Pour faire face aux* exigences nouvelles nées de cette évolution, la société française et l'Etat seront appelés, dans les années à venir, à mettre en œuvre une politique globale en faveur de la jeunesse, qui corresponde véritablement à ses besoins et à ses aspirations nouvelles. Pour mieux concevoir cette politique, le secrétaire d'Etat a procédé à une large consultation nationale des jeunes et des personnes exerçant des responsabilités auprès d'eux. Il s'est félicité des conditions dans lesquelles elle se déroule à travers le pays et il a rendu compte des premiers résultats de cette consultation, qui s'achèvera à la fin du mois de janvier.

Le secrétaire d'Etat a plus particulièrement insisté sur la nécessité d'une politique d'ensemble en faveur des enfants, des adolescents et des jeunes, qui concerne à la fois la famille, la culture, les loisirs, l'éducation, l'emploi et la formation, le service national, l'amélioration du cadre de vie et l'ouverture sur le monde.

Le secrétaire d'Etat a, en outre, annoncé les grandes lignes de l'action qui sera engagée dès cette année.

Une plus large ouverture des jeunes aux réalités du monde du travail sera recherchée. Une priorité sera donnée aux actions facilitant, pour tous les jeunes qui le désirent, l'accès aux responsabilités et l'engagement au service des autres ; c'est ainsi que le *secrétariat d'Etat* doublera les crédits consacrés aux chantiers de jeunes bénévoles. Un programme de *rénovation des centres de vacances* sera lancé, ainsi que l'étude des dispositions améliorant leur statut fiscal et *social afin d'étendre à tous les* jeunes, notamment aux enfants, le droit aux vacances.

Enfin, des mesures seront prises en vue de permettre une meilleure ouverture des jeunes sur le monde, *notamment pour les jeunes* travailleurs et jeunes ruraux en particulier, à la faveur de voyages à *l'étranger.*

Le président de la République a souligné que les jeunes ont souvent *le sentiment de ne pas être* compris de leurs aînés, et qu'une meilleure compréhension de leurs aspirations est la première *condition* d'une politique de la jeunesse. A cet égard, l'enquête faite auprès des jeunes comporte des enseignements très importants dont le gouvernement tiendra compte dans l'ensemble de son action.

● *Promotions militaires.* — Au conseil des ministres du mercredi 4 janvier, ont été promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe de l'armement Jean Barbery et Alain Guigue ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef de l'armement Jean Morvan.

● *La prochaine réunion du conseil des ministres* aura lieu le mardi 10 janvier, du fait du départ du président de *la* République pour la Côte-d'Ivoire le mercredi 11.

LE CONSEIL D'ÉTAT ANNULE PLUSIEURS ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le Conseil d'Etat a annulé, *mercredi 4 janvier*, les élections municipales qui ont eu lieu dans les communes suivantes :

● MOROSAGLIA (HAUTE-CORSE). — L'ensemble des irrégularités constatées est *« de nature à vicier les opérations du scrutin, alors même qu'aucune manœuvre n'est alléguée »*.

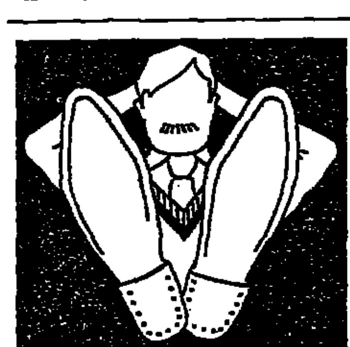
● BIGUGLIA (HAUTE-CORSE). — Les forces de l'ordre avaient, *« sans motif valable »*, fait évacuer la salle du scrutin lors du vote. En mars 1977, la liste conduite par M. Cheit-Gandolfi (maj.) l'avait emporté.

● RODILHAN (GARD). — Le Conseil d'Etat a jugé que le comportement du maire de cette commune, qui a utilisé des membres du personnel communal pour la distribution d'un document, constituait une manœuvre de nature à fausser les résultats des opérations électorales.

● PLEURS (MARNE). — Le maire sortant a, selon le Conseil d'Etat, *« porté une atteinte grave à la liberté et à la sincérité du scrutin »* en s'opposant au dépôt des bulletins d'une liste, le matin du scrutin, avant l'ouverture de celui-ci.

● HERRLISHEIM (BAS-RHIN). — Le maire a refusé de mettre les bulletins de vote de deux listes de candidats à la disposition des électeurs.

● MONTROND-LES-BAINS (LOIRE). — Les membres du bureau de vote se sont absentés pendant le dépouillement du scrutin.



PIEDS LONGS OU LARGES 38 au 50

Un choix unique de chaussures exclusivement pour homme, du 38 au 50, par demi-pointure de la 6ème à la 11ème largeur.

PALAIS DE LA CHAUSSURE
39, av. de la République
75011 Paris Tél. : 357.45.92
Catalogue gratuit - Parking



En 1977, la 104 ZS a fait la loi dans les rallyes. Après son triomphe aux 24 h de Chamonix (les 2 premières places du classement général), après sa victoire dans le Tour de Corse (1er au classement tourisme groupe 2), la 104 ZS Peugeot vient encore d'enrichir son palmarès sportif avec une 1ère place au classement général de la Ronde Hivernale de Serre-Chevalier/Briançon.

C'est J.-C. Lefèbvre qui a mené la danse dans cette épreuve d'endurance sur neige et sur glace en conduisant la 104 ZS à la victoire, face à une concurrence redoutable.

Au cours de cette spectaculaire démonstration, la 104 ZS a une fois encore prouvé ses qualités : maniabilité, tenue de route, accélérations.

Peugeot fait confiance à Esso

104 PEUGEOT

SAINT-TROPEZ

Votre résidence principale ou secondaire confortablement aménagée, 1, 2 ou 3 pièces dans les vignes, face à la mer, à Pampelonne

dans

LA FERME DE SAINT-AMÉ

Renseignements Charles BERNHOLC - Tél (94) 97.10.67
Agence de Pampelonne - 83350 Ramatuelle.
2 aller-retours Paris-Nice remboursés à tout acquéreur

Sun Advertising

Le Monde SOCIÉTÉ ET CULTURE

La politique à l'école

ANNONCER LA COULEUR

La rentrée des classes a eu lieu, ce jeudi 5 janvier, dans les écoles, les collèges et les lycées. Lorsque le deuxième trimestre de cette année scolaire sera terminé, les élections législatives auront eu lieu. En septembre 1977, le ministre de l'éducation s'était demandé si l'approche des élections n'allait pas « *faire chauffer la marmite* » dans l'enseignement, et si 1978 ne verrait pas la « *politisation* » franchir de nouveaux degrés. Cette crainte, pour l'instant, n'est pas fondée ; mais l'avenir n'est pas prévisible : il y a, dans les lycées, de nombreux électeurs, personnels et élèves de plus de dix-huit ans. Il faudrait que l'enseignement soit bien éloigné de la vie et très hermétique pour que les vents et les fureurs du siècle n'y pénètrent pas entre janvier et mars 1978.

Après avoir, à deux reprises, en avril et en septembre 1977, relancé la polémique sur la politisation, le ministre semble aujourd'hui plus prudent et moins combatif. La lecture de la grande enquête publiée par *le Monde de l'éducation* (1) de janvier aura montré aux protagonistes de cette querelle que la politique à l'école relève largement du mythe, que les cas flagrants de violation de la neutralité de l'enseignement sont rarissimes — et en diminution constante depuis cinq ans, — que les témoignages sont souvent sujets à caution. Ainsi est-il mis une juste mesure à ce « *cancer de la politisation* » dont le R.P.R. clamait, en novembre, lors de ses journées sur l'éducation, qu'il « *rongeait l'enseignement* ». Au cours de ces débats, un proviseur de lycée avait, dans une violente diatribe, dénoncé les communistes qui dictent leur loi dans les établissements. Renseignements pris, ce proviseur R.P.R. voulait parler des autres : « *Chez moi ? Tout se passe bien.* »

La politisation est multiforme. Du plus spectaculaire au plus insidieux, elle va de l'agitation ouverte à l'endoctrinement sournois. Dans les lycées, la première a beaucoup diminué, les drapeaux rouges sont défraîchis et les militants fatigués. Pour l'endoctrinement — qui touche au contenu de l'enseignement et à la manière dont il est présenté — l'analyse est délicate. Où passe la frontière entre la subversion des esprits et l'objectivité scientifique ? Toute l'activité intellectuelle — littérature, information, enseignement — est marquée par cette question. A l'école, la « *laïcité* » est la religion de tous — au moins dans l'enseignement public. Mais il en est de ce principe sacro-saint comme des autres : chacun l'interprète à son idée, le vit en fonction de ce qu'il est. Les enseignants ne sont pas des machines, et cela est heureux.

Exigence de vérité

L'enquête du *Monde de l'éducation* révèle que les jeunes sont beaucoup moins malléables qu'on le dit souvent. Nombreux sont ceux qui pourraient reprendre à leur compte la devise de Mérimée : « *Souviens-toi de te méfier.* » Ils ont, comme il est naturel pour des adolescents, une exigence de vérité : ils ne veulent pas être menés en bateau et souhaitent que les enseignants « *annoncent la couleur* ». « *On ne domine pas ce problème tout simplement en annonçant la couleur* », a répliqué, mercredi 4 janvier à France-Inter, le ministre de l'éducation. « *On peut,* dit-il, *l'annoncer en la camouflant ou l'annoncer d'une façon trop insistante.* » Il y a quelques mois, M. Haby avait déclaré qu'il mettait au point un code de déontologie pour les enseignants. Il ne semble plus en être question aujourd'hui. Prudence tardive mais nécessaire : les débats suscités par la mise au point de ce texte n'auraient pas manqué de créer dans les établissements ce climat de « *politisation* » contre lequel on prétendait lutter. Tant se ressemblent la politisation et son contraire.

BRUNO FRAPPAT.

(1) « La politique au lycée », enquête du *Monde de l'éducation*, janvier 1978.

L'enseignement de la musicologie est autorisé à Dijon

De notre correspondant

Dijon. — Après l'avoir refusée pendant des mois, le secrétariat d'Etat aux universités vient d'accorder une habilitation à l'université de Dijon pour l'enseignement de la musicologie dans une section spéciale de premier cycle. Le 28 novembre pourtant, M. Jean Imbert, directeur des enseignements supérieurs au secrétariat d'Etat, avait, dans une lettre au président de l'université, M. Pierre Feuillée, jugé peu « *opportun* » d'accorder cette habilitation, « *compte tenu des débouchés professionnels particulièrement restreints offerts aux diplômés et de la difficulté présentée par les concours de recrutement de professeurs* ». Les cent trente-huit étudiants inscrits dans la section de musicologie avaient vivement réagi à l'annonce de cette décision, d'autant que cette filière existe depuis 1975. Ils avaient adressé une requête à Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, qui avait, à cette occasion, renouvelé son refus.

Les étudiants et leurs professeurs ont finalement appris, à la fin du mois de décembre, que le secrétrariat d'Etat était revenu sur sa décision. Dans une lettre à M. Henry Berger (R.P.R.), député de la Côte-d'Or, président de la commission des affaires culturelles familiales et sociales de l'Assemblée nationale, qui s'était étonné de la situation de la section de musicologie, Mme Alice Saunier-Seïté annonce qu'elle a décidé « *d'habiliter l'université de Dijon à organiser les enseignements en vue du diplôme d'études universitaires générales mention lettres et arts, section musique, à compter de l'année universitaire 1977-1978* ». Quelle est la cause de ce revirement ? Un simple oubli ?

Dans leur protestation, les étudiants avaient rappelé que, alors que l'habilitation était refusée à leur section, elle avait été accordée à l'université de Metz, ville où Mme Alice Saunier-Seïté est candidate aux élections législatives.

Ch. M.

● PRECISION. — Dans le communiqué du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-C.G.C.) sur les vacances des professeurs, publié dans *le Monde* du 3 janvier, une erreur s'est glissée dans certaines éditions. Le SNALC réclame le versement d'une indemnité de 1/30 du traitement « *par jour de sujétion à compter de la date officielle des vacances* » pour la correction des examens.

APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

★ Hôtel confortable et école dans le même bâtiment
★ 5 heures de cours par jour, pas de limite d'âge
★ Petits groupes (moyenne 9 étudiants
★ Ecouteurs dans toutes les chambres Laboratoire de langue moderne
★ Ecole reconnue par le ministre d'éducation anglais
★ Piscine intérieure chauffée, sauna, etc Situation tranquille bord de mer.

Ecrivez au
REGENCY RAMSGATE
KENT, G.-B.
TÉL. : THANET 512-12
ou : Mme Bouillon
4, rue de la Persévérance
95 - EAUBONNE
TÉL. : 959-28-33 en soirée

(PUBLICITE)

FORMATION PERMANENTE

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE (PARIS-III)

EXPRESSION ORALE ET ÉCRITE (Expression et communication).
UNE SEMAINE A TEMPS COMPLET DU 23 AU 27 JANVIER 1978

Renseignements et inscriptions : Centre de Formation Permanente
13, rue de Santeuil (Bureau 218) - 75231 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 337-56-26 ou 707-93-19 (Poste 408).

LES HANDICAPÉS DANS L'ENSEIGNEMENT

L'éducation applique les règles de la fonction publique

déclare M. Haby

Après la publication, dans *le Monde* du mercredi 4 janvier, d'un article à propos d'un maître auxiliaire handicapé à qui on a refusé de déposer un dossier en vue d'une titularisation comme adjoint d'enseignement, le ministère fait savoir que : « *Contrairement à ces allégations, la candidature de l'intéressé, après avoir été régulièrement examinée par les commissions académique et nationale compétentes, a été écartée parce que ce maître auxiliaire n'avait pas obtenu, au barème, le nombre de points requis pour une titularisation dans sa discipline.* »

De son côté le recteur de l'académie de Versailles, M. Pierre Albarède, nous précise :

« 1) *Il ne peut s'agir d'une affaire concernant l'année scolaire en cours (1977-1978) puisque aussi bien la date des retraits de dossiers de candidatures n'a pas encore été fixée et ne devrait se situer au plus tôt que vers la fin mars 1978.*

» 2) *Au titre de l'année scolaire écoulée (1976-1977) l'intéressé a bien reçu un dossier de candidature qu'il a rempli, daté, signé le 25 avril 1977 et transmis dans les formes (sous couvert du chef d'établissement et de l'inspecteur d'académie) aux services rectoraux.*

» *Je me permets de préciser que dans l'ensemble du dossier de l'intéressé il n'est fait à aucun endroit état d'un quelconque handicap.*

» *Ce dossier a été instruit par mes services et présenté à la commission administrative paritaire académique le 8 juin 1977. M. Thiaudière a alors été classé douzième sur la liste académique, qui comporte soixante-treize noms dans la discipline de l'intéressé. L'ensemble de la liste a été transmis au ministère afin que les candidatures de l'académie de Versailles regroupées avec les candidatures de toutes les autres académies puissent être présentées à la commission administrative paritaire nationale. La commission nationale, dans ses travaux préparatoires et compte tenu du nombre des emplois disponibles, a envisagé de n'étudier au fond que les dossiers des candidats ayant quelque chance d'être nommés, c'est-à-dire disposant d'un barème supérieur ou égal à 39.* »

M. Jacques Thiaudière, le maître auxiliaire handicapé dont le cas était cité, nous a fait parvenir ce témoignage : « *Si je n'ai pas été titularisé comme adjoint d'enseignement cette année, c'est effectivement parce que je n'avais pas le nombre de points suffisant, 38,75. Il reste que le problème est autre, le ministère m'a fait savoir, par la voie hiérarchique, que je n'avais pas le droit de déposer l'an prochain une demande de titularisation comme adjoint d'enseignement parce que je suis handicapé physique. Il s'agit bien là d'une discrimination fondée sur le critère de l'aptitude.* »

M. Haby, ministre de l'éducation, confirme les propos de M. Jacques Thiaudière, dans une interview accordée le 4 janvier à France-Inter : « *Les règles de la fonction publique existent depuis fort longtemps, et l'administration est tenue à les appliquer tant qu'on ne les a pas changées. Ces règles sont en voie d'être changées, et je pense que les cas comme ceux que vous indiquez pourront recevoir une solution dans un délai assez court.* »

[Les services du personnel du ministère de l'éducation confirment l'application du statut de la fonction publique toujours en vigueur, même si « ceci va changer », comme l'a déclaré récemment le président de la République. Ce statut interdit la titularisation de personnes handicapées. Par conséquent, si le dossier de M. Jacques Thiaudière a bien été retenu une première fois, c'est par erreur et parce qu'il ne mentionnait pas, comme le reconnaît M. Albarède, son handicap physique. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait signifié à M. Thiaudière en octobre 1977 que, pour l'année prochaine et conformément au statut, son dossier de titularisation ne pouvait être pris en considération.]

● *Le comité médical supérieur* devra se prononcer sur le cas de M. Christian Durand, étudiant en lettres à l'université de Caen qui s'est vu refuser un poste de maître d'internat parce qu'il ne mesure que 1,39 m et qu'il s'aide parfois d'une canne pour marcher. M. Durand a pu obtenir une chambre à la Cité universitaire et une bourse de 500 F. — *(Corr.)*

Faits et jugements

Un médecin tué par son patient.

Un médecin de Magescq (Landes), le docteur Philippe Matio, âgé de trente-cinq ans, a été tué de plusieurs coups de tournevis, dans l'après-midi du lundi 2 janvier, par un de ses patients, M. Patrick Gauthier, âgé de vingt-huit ans. Le jeune homme, qui a été écroué, avait fait récemment un séjour dans une clinique psychiatrique. — *(Corresp.)*

● *Deux blessés dans le téléphérique de La Clusaz.* — Les deux bennes du téléphérique de La Clusaz (Haute-Savoie) ont heurté leurs quais d'arrivée, le mercredi 4 janvier. Le choc a commotionné une trentaine d'usagers. Deux d'entre eux ont été blessés. Les services des ponts et chaussées ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'accident survenu à ce téléphérique qui venait d'être « rénové ».

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE			
180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Les foyers Sonacotra et les attentats.

Le comité de coordination des foyers Sonacotra, en grève — organisation qui entend représenter les résidents de quelque quatre-vingts établissements — a demandé, mercredi 4 janvier, au gouvernement français des « *mesures efficaces* » pour assurer la sécurité des travailleurs étrangers après les agressions, attentats et menaces dont ils ont été victimes récemment dans la région parisienne, le Var et l'Alsace.

D'autre part, le comité compte se pourvoir en cassation après le rejet, en appel, de sa plainte contre la Sonacotra pour pratique de prix illicites.

● *Inculpation des agresseurs de M. Marchais.* — M. Régis Martineau, l'auteur des coups de feu tirés dans la nuit de Noël contre la porte de la résidence secondaire de M. Georges Marchais, à Saint-Martin-sur-Oreuse (Yonne) (*le Monde* des 27 décembre 1977 et 5 janvier 1978) a été inculpé, dans la soirée du mercredi 4 janvier, pour « violences avec arme » par M. Roussel, juge d'instruction à Sens (Yonne), qui l'a fait écrouer à la maison d'arrêt de la ville. Ses trois complices, MM. Joël Cardot, Claude Richoux et Patrick Hardy, inculpés de complicité de violences avec arme, ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire.

● *Faux documents dans l'affaire de Broglie.* — M. Guy Floch, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé de l'affaire de Broglie, a procédé lundi 2 janvier à la vérification de deux documents remis à un policier de la brigade criminelle par un journaliste. Ces pièces paraissant émaner, l'une de la commission de contrôle des banques, l'autre du SAC (Service d'action civique), faisaient notamment état de la dégradation des relations entre Jean de Broglie et la Banque de l'union européenne à laquelle ce parlementaire devait, selon ces documents, près de 10 millions de francs.

Le magistrat s'est transporté en compagnie de sa greffière et des commissaires Ottavioli et Cancès au siège de la commission de contrôle des banques, 73, rue de Richelieu, et dans les bureaux du SAC, 29, rue de Leningrad. Ces investigations ont permis d'établir que les documents étaient faux.

Les poursuites du maire de Nice contre trois journaux parisiens

L'avocat de M. Jacques Médecin regrette l'existence d'une « presse trop libre »

De notre envoyé spécial

Nice. — M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme et maire de Nice, est l'une des personnalités politiques dont on parle beaucoup : ce n'est pas toujours à son avantage, tant s'en faut, et il s'en plaint. Estimant qu'au cours des derniers mois il avait été trop souvent, et à tort, mais en cause dans la presse à propos des diverses « affaires » niçoises, M. Médecin a décidé de sévir.

Pour deux informations publiées le 13 juillet et le 24 août derniers par *le Canard enchaîné*, la première ayant été reproduite par *l'Humanité* et *Rouge*, M. Médecin a poursuivi ces trois journaux en diffamation. Avec deux de ses amis, également impliqués dans ces articles, il réclame 36 millions de francs de dommages et intérêts. Devant la sixième chambre du tribunal correctionnel de Nice, le 4 janvier (nos dernière éditions), M[e] Claude Chailloi-Rachlis, avocat de M. Médecin, a confirmé le montant de cette demande, et a justifié une telle exigence (1).

Paraissant détourner quelque peu de son objet le principe de la réparation d'un préjudice, il a déclaré : « *Une lourde condamnation est le meilleur moyen d'empêcher que de pareilles campagnes de presse puissent se reproduire.* » Puis, comme pour souligner son propos, l'avocat devait regretter l'existence d'« *une presse trop libre* ».

A l'origine de ce procès, il y a une erreur. *Le Canard enchaîné* avait publié une photographie, prise en 1974, durant la campagne de l'élection présidentielle, montrant MM. Valéry Giscard d'Estaing et Médecin jouant à la pétanque au domicile de ce dernier. A l'arrière-plan figurait un personnage que l'hebdomadaire avait identifié comme étant M. Urbain Giaume, aujourd'hui incarcéré pour trafic de drogue. Or il s'agissait, en réalité, d'un commerçant niçois, M. Michel Fédé, qui s'est joint à la plainte de M. Médecin, comme devait le faire M. René Pietruschi dont *Rouge* avait publié la photographie avec cette mention : « *Conseiller municipal récemment condamné pour hausse illicite dans son commerce de boucherie.* »

Quelques jours après la publication de cette photographie, M. Médecin déclarait, dans une interview à *l'Aurore*, que M. Urbain Giaume était « *un trafiquant de drogue* » qu'il ne connaissait « *ni d'Eve ni d'Adam* ». Mais depuis, pour expliquer sa méprise, *le Canard enchaîné* a révélé, à l'aide de documents de police — que M. Giaume était en relations avec M. Médecin, au point d'avoir présenté deux de ses amis au maire de Nice pour la réalisation d'une affaire immobilière.

Entre les deux tours

Au nom de la défense, M[e] Roland Dumas, a demandé au tribunal que M. Giaume puisse être entendu sur ces faits. Le président, M. Pierre Porcher, a déclaré qu'il se prononcerait sur cette demande après l'examen du fonds de l'affaire, et il a fait remarquer que M. Giaume refusait d'être extrait de sa cellule pour témoigner. Dans une lettre adressée au président, M. Giaume a declaré qu'il connaissait « *à peine* » M. Médecin. Mais il indique toutefois qu'il a été amené à s'adresser à lui à propos de difficultés rencontrées dans son commerce (il possédait une brasserie et une discothèque).

D'autre part M[e] Dumas, ainsi que M[es] Yves Jouffa et Schlessinger, défenseurs de *Rouge* et de *l'Humanité*, ont déposé des conclusions tendant à l'annulation des citations faites par la partie civile. M. Médecin n'ayant pas invoqué l'article 31 de la loi sur la presse du 18 juillet 1881 qui prévoit la diffamation contre les « personnes chargées d'un mandat public ». Sur ce point de procédure, le tribunal rendra sa décision le 25 janvier. Le président a précisé que, dans ce cas, le débat sur le fonds de l'affaire ne pouvait avoir lieu avant le 15 mars. Pour expliquer ce retard il devait ajouter : « *Ce report est dû aux contraintes du calendrier...* » Cette remarque fit sourire, car le procès aurait ainsi lieu entre les deux tours des élections législatives.

Une autre affaire a cependant été examinée, dans laquelle *le Canard Enchaîné* était seul poursuivi par M. Médecin. L'hebdomadaire prétendait qu'une société de promotion immobilière, en contrat avec la ville de Nice, avait mis à la « disposition » de M. Médecin un avion de tourisme. Un témoin, moniteur-pilote à l'aéroport de Nice, est venu indiquer que, si M. Médecin avait suivi des cours de pilotage, l'avion qu'il utilisait appartenait à Avia-Sud, qui n'avait aucun rapport avec la société immobilière. M[e] Chailloi-Rachlis a déclaré que ces allégations du *Canard Enchaîné* constituaient une accusation très grave de « *prévarication et de concussion* », et que « *tout cela était une nouvelle fois fondé sur une fausse information* ».

M[e] Dumas a répondu en plaidant que si l'erreur était certaine, elle avait été commise de bonne foi. Mais il a fait observer que, deux ans plus tôt, M. Médecin n'avait pas poursuivi le journal communiste *le Patriote-Côte d'Azur* qui avait pourtant fourni la même information. M[e] Dumas a conclu qu'il s'agissait manifestement de « *poursuites d'opportunité* » et que dans ces conditions — « *et à l'approche de nouvelles élections* » — il n'appartenait pas au tribunal de « *redorer une étoile qui commence à pâlir* ».

Le jugement sur cette dernière affaire sera rendu le 1[er] février.

FRANCIS CORNU.

(1) M. Médecin avait annoncé que s'il obtenait gain de cause, il verserait la totalité de cette somme au fonds commun du parti républicain (*le Monde* du 22 juillet 1977).

Centre ISTH Centre
AUTEUIL - TOLBIAC
Institut privé des Sciences et Techniques humaines
• Concours juridique et économique
ENA
• Examens d'entrée à :
SCPO
PREPARATIONS COMPLETES DE JANVIER à fin JUIN
avec préparation intensive fin juillet à fin août
• Entrée en AP
• Soutien en cours d'AP
• Procédure d'admission en 2e année
TAUX CONFIRMES DE REUSSITE DEPUIS 1953
AUTEUIL 6, Av. Léon-Heuzey 75016 Paris - Tél. 224.10.72
TOLBIAC 63, Av. d'Italie 75013 Paris - Tél. 580.63.91
22

CORRESPONDANCE

« Un patient calme et doux »

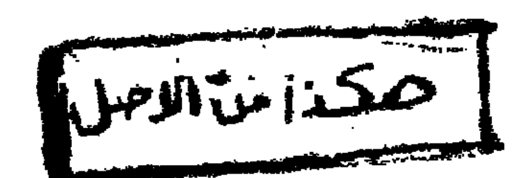
Après l'article intitulé « Un patient calme et doux » (le Monde du 31 décembre 1977), M. Claude Emsellem, étudiant en septième année de médecine, « faisant fonction d'interne » au centre hospitalier de Sens, invoquant le droit de réponse, nous écrit :

Je suis désigné dans cet article sous le titre de docteur Emsellem et le docteur Sevestre, qui ne m'a jamais vu, signale que je m'attribue le titre de médecin. En réalité, je ne me suis jamais présenté comme docteur en médecine, mais bien comme « *faisant fonction d'interne* » à l'internat de garde de l'établissement d'Esquirol. J'y suis allé à la demande de M. Mouloud Bouchaal afin d'obtenir des précisions quant au traitement et aux modalités de placement le concernant. Le certificat visé dans cet article n'est donc qu'un simple témoignage remis à M. Bouchaal, dans lequel je spécifie bien l'établir en qualité de « *faisant fonction d'interne* ». Si j'ai décidé d'apporter ce témoignage, c'est parce qu'il était très difficile à M. Bouchaal de trouver des personnes du monde médical qui soient libres et qui veuillent bien venir à sa rencontre. De telles précisions (comme ma qualité de « *faisant fonction d'interne* » et non de médecin) vous avaient déjà été apportées lors de mon entretien téléphonique avec votre collaboratrice et je m'étonne qu'elles n'apparaissent pas dans cet article.

[Le « simple témoignage », que M. Claude Emsellem spécifie avoir établi sans se prévaloir de la qualité de médecin, avait été présenté comme un certificat par le groupe Information Asile (G.I.A.), lors de la conférence de presse organisée le 21 décemore sur le cas de M. Mouloud Bouchaal. Dans le dossier remis alors à la presse, auquel était joint un certificat en date du 3 décembre 1977 signé Claude Emsellem, on pouvait lire le commentaire suivant : « Le 3 décembre 1977, des amis de M. Bouchaal, accompagnés d'un MEDECIN, viendront en visite et obtiendront la communication du dossier de synthèse. Le médecin examinera M. Bouchaal et ne trouvera aucun élément d'agitation, aucun élément de confusion, aucun élément délirant justifiant un traitement psychiatrique particulier. En revanche, il observera certains effets secondaires dus aux neuroleptiques que M. Bouchaal est contraint de prendre. » (...) — E. M.]

● *Le bureau de la Chambre nationale des avoués d'appel* est composé, pour les années 1978 et 1979, de MM. Henri Boyreau, président ; Gérard Dauthy, vice-président ; Michel Duhaze, secrétaire-trésorier ; Jean Ravenet et Marc Joudan, membres.

هكذا من الأصل



Le Monde DES LIVRES

Le curieux registre de Yann Gaillard

● *Des « nécros » à goût de « chaud-froid ».*

NUL genre littéraire n'est plus périlleux que la nécrologie. Ecrite à chaud, dans l'émotion de la nouvelle, elle sombre le plus souvent dans l'hagiographie. Le mort y est paré de toutes les vertus. Rédigée à froid, en prévision d'un événement redouté, elle a un arrière-goût d'assassinat.

Yann Gaillard échappe à ces deux dangers. Tout d'abord parce qu'il prend ses distances, dans le temps, avec les morts illustres dont il nous entretient (leur décès date de 1975). Ensuite, parce que, sa démarche ne lui étant pas imposée par la nécessité, mais par ses propres volonté ou choix, il peut se permettre, à l'égard des modèles dont il rend compte, une liberté qui est déjà celle de l'historien ou du critique.

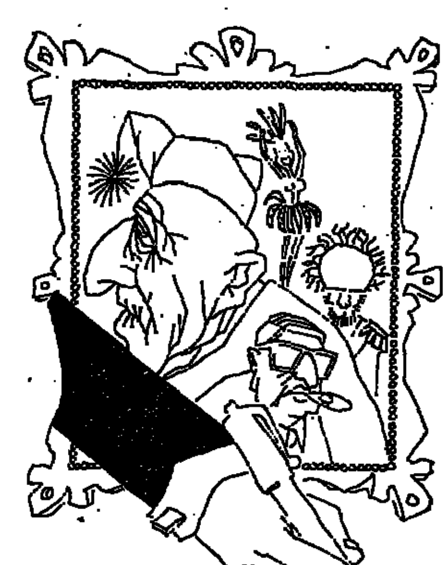
Si la mort, pour l'anarchiste Georges Darrien, n'était pas une excuse, pour Yann Gaillard, historiographe des Grands, elle n'est pas d'avantage un bâillon.

Le livre, curieusement, débute d'ailleurs par une hasarde à la hiérarchie du Gotha en même temps qu'une pirouette au calendrier du temps. La Grande Eugène, de son vrai nom Eugène Couvri, n'est pas mort en 1975 si l'annonce de son décès n'a été donnée que le 3 janvier de cette année-là. On apprend, à cette occasion, que la Grande Eugène n'était pas pédéraste, ce qui n'aurait d'intérêt que « spécial » si cette « spécialité » ne traduisait précisément l'évolution de l'érotisme de la capitale vers des activités *plus dures, plus vaches, plus rentables*, que seuls des travestis pouvaient désormais assumer.

Mais le véritable premier grand mort de l'année, c'est *Pierre* Fresnay, sur lequel Yann Gaillard écrit des pages sensibles et justes, quoique dépourvues de la moindre complaisance.

« Il aura eu, à n'en pas douter, l'estime de Jean-Jacques Gautier et l'admiration de l'habilleuse du théâtre de la Michodière. » « Le capitaine de Boieldieu, porte-poncifs sans défaut. »

On voit le ton. Il se durcit à propos de Novotny et de la tragédie tchèque : « *Ce qui est remarquable, malgré l'insignifiance du personnage, c'est le savoir-faire que longtemps il déploya.* » « *Il repose dans l'appareil comme un poisson dans la saumure.* » « *Il se comporte au sommet comme un petit gradé.* » L'accent se fait attendri, plus lyrique, pour la chanteuse égyptienne Oum Kalsoum, qu'il dépeint avec les couleurs du tableau de Paul Klee intitulé précisément *Chanson arabe*. Pour retrouver toute son acidité avec Aristote Onassis, cette puissante machine à faire rêver, édifiée sur trois monstres : la crise, les deux grandes guerres, et qui se défit, à l'image de la décadence des empires, par une débandade des muscles et des organes de la locomotion et des sens, jusqu'à la phase finale de la respiration artificielle.



★ *Dessin de Plantu.*

Yann Gaillard est d'ailleurs à l'aise dans la description minutieuse, implacable, de ces décompositions grandioses comme Vélasquez le fit sur le thème de la *Reina Muerta*. Le sommet de son livre est sans doute *la fin de Franco, racontée au jour* le jour, tout au long de cette interminable et inutile entreprise de survie médicale pour tenter de prolonger, de maquiller une dernière fois une image fausse, lui donner l'illusion de la vie et *qui se termine par ces quelques* mots, inexorables comme une légende qui se détruit : « *On débrancha simplement les appareils, l'ultime petite lueur s'éteignit sur les cadrans. Ainsi finit la guerre d'Espagne.* »

Dans un de ses précédents livres : *Mémoires des morts illustres*, conçu également comme un éphéméride nécrologique, mais pour l'année 1970, Yann Gaillard avait mis l'accent sur la commune signification de l'échec qui caractérise toute vie, au moment de la mort, garant du rêve qu'elle porte. On retrouvera cette coloration dans le bilan de destins aussi disparates que ceux de Guy Mollet, Hailé Selassié, Tchiang Kaï-chek, Eamon de Valera, le prince Fayçal. Avec peut-être une exception pour Joséphine Baker, à la ceinture de bananes, Saint-John Perse, « notre » Leconte de Lisle, et, curieusement, dans cette galerie de portraits à l'acide policé, Jacques Duclos, le « Poulidor du parti communiste », que l'auteur associe dans un hommage contenu à un autre second plan du cirque politique : Paul Reynaud. Les histrions, les funambules, les virtuoses du verbe et de la *formule*, dispensateurs du rêve pour lesquels Yann Gaillard, lui-même rêveur de la mythologie du quotidien, paraît nourrir un faible.

PAUL MORELLE.

(Lire la suite page 15.)

Gabriel Garcia Marquez, voyant souverain

● *A Macondo, toujours.*

AU point de départ de l'écriture de Garcia Marquez, il y a la création de Macondo, ce bourg mythique, qui n'est pas tout à fait l'Aracataca de sa naissance, sur la côte colombienne, mais un lieu coincé entre la mer, marécageuse, dévoreuse de dunes avec ses myriades de crabes empuantissant l'atmosphère, et l'infranchissable *Cordillère*. Séjour de désolation, d'après le cataclysme, où les gens vivent un temps arrêté, une éternité d'ennui et de solitude, et la terreur de l'événement.

Et voilà que revit, aujourd'hui, *Macondo*, dans ces deux recueils de nouvelles de Garcia Marquez, par la voix de son traducteur émérite Claude Couffon. S'il est vrai que la plupart de ces récits — neuf sur quinze — ont précédé de quelques années la publication du roman de Macondo, « Cent ans de solitude », pour nous qui les recevons après, ils ont l'air de renvoyer au grand échafaudage, très exactement, d'ailleurs, comme ils renvoyaient, pour l'auteur griffonnant ces brèves pages, à la lente édification de son œuvre capitale (1).

Le Macondo des nouvelles est celui de la fin des temps du colonel Aureliano Buendia. Un village morne, écrasé de chaleur tropicale, crevassé de sécheresse, où flotte « *une épaisse fumée suffocante* », visité par le lent train jaune et les charognards aux grandes ailes sales. La guerre civile est passée, l'armée s'est emparée des mairies et des caciques sans scrupules ont aidé à la pacification dévastatrice. Le grand corps féodal n'en finit plus de se décomposer.

Dans ce monde d'amertume et de silence, la parole est aux humbles : la mère de Carlos Centeno qui ne volait qu'aux riches, un bon petit avec sa *gueule cassée* de boxeur malchanceux qui restait trois jours au lit après chaque match ; le merveilleux Balthazar qui construit une immense cage pour le fils du riche *Montiel* et, malgré le refus de celui-ci de le payer, imagine les millions de pesos qu'il va gagner en assemblant des millions de cages et poursuit son rêve après une beuverie mémorable dans le cloaque des rues ; *c'est aussi ce voleur* qui fracture le cadenas de la salle de billard et, ne trouvant rien à voler dans le tiroir-caisse, s'en retourne avec les trois boules en ivoire, *inutiles ; et c'est, enfin*, la poignante petite Erendira, prostituée à quatorze ans par sa grand-mère afin de payer une dette astronomique, et qui redécouvre *l'innocence dans les jeux* amoureux et clandestins du jeune Ulysse...

Ce peuple-là, misérable, exploité, toujours victime et néanmoins *plein de verve et d'invention*, lorsque les Grands de ce monde s'écroulent et meurent, et qu'il voit, enfin, scellés leurs cercueils de plomb, pousse un « *fracassant soupir de soulagement* ». La mort des riches est *la* vengeance des pauvres, et un motif de fête. Ainsi des « *Funérailles de la Grande Mémé* », « *souveraine absolue du royaume de Macondo* », qui s'organisent en une kermesse « hénaurme » et féodale, dont l'écho retentit d'un bout à l'autre du globe : Sa Sainteté soi-même se déplace, en traversant la forêt vierge dans sa gondole noire et connaissant « *pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise* » le supplice des moustiques ! et avec elle le cortège mythologique des fées, et les iguanes, et les piroguiers et l'incroyable énumération des mille et un travaux de ceux qui sont à la peine, en un discours furieusement jailli, comme dans la meilleure veine de *l'Automne du patriarche* (2). Que *reste-t-il des enterrements des* Grands ? Garcia Marquez le sait bien qui nous confie : « *Les balayeurs arriveront et ils balayeront l'ordure de ses funérailles, et cela pour l'éternité.* »

Contre la solitude, il reste *l'arme* absolue, le déferlement de l'imaginaire, si efficace dans sa lutte déclarée contre le réel dont l'irruption est aussi brutale et aveugle que, par exemple, le coup de pistolet à travers la porte qui écrabouille le jeune visage du bon petit voleur.

L'univers de Garcia Marquez est tout peuplé de magique et de charmes fantasmatiques : la femme changée en araignée pour avoir désobéi à ses parents ; la grand-mère d'Erendira d'où coule un sang vert « *pareil à du miel à base de feuilles de menthe* » ; Blacaman, le faiseur de miracles, inlassablement ressuscité au fond de sa sépulture blindée et qui pleure à travers sa tombe « *tout le temps que moi je serai vivant, c'est-à-dire éternellement* »...

Etonnant démiurge que Gabriel Garcia Marquez, qui déclarait naguère, ici même : « *Il faut laisser la porte grande ouverte à l'invention, et même à tous les excès de l'imagination.* » Immensément excessifs — fût-ce dans le raccourci, — riches d'un humour cataclysmique, ces récits révèlent le prodigieux regard des temps modernes, prunelle démoniaque, prométhéenne, qui donne à voir aux hommes *la réalité* de leur histoire, de leur misérable monde bâclé par Celui qui, après tout, « *avait toute l'éternité pour se reposer* », et ranime pour eux, pour nous, la permanence du mythe, en voyant souverain.

ALBERT BENSOUSSAN.

☆ LES FUNERAILLES DE LA GRANDE MEME et L'INCROYABLE ET TRISTE HISTOIRE DE LA CANDIDE ERENDIRA ET DE SA GRAND-MERE DIABOLIQUE, de Gabriel Garcia Marquez, traduit par Claude Couffon ; Grasset, 150 et 165 pages ; 30 F chaque volume.

(1) *Cent ans de solitude*, traduit de l'espagnol par Claude et Carmen Durand. Le Seuil, 1968. Voir « le Monde des livres » du 7 décembre 1968.

(2) Grasset. Traduit par Claude Couffon. Voir « le Monde des livres » du 14 janvier 1977.



UN BILAN

II. — Le temps retrouvé

POUR les livres, 1977 s'est caractérisé par l'exploitation systématique de l'actualité comme créneau commercial lié à la consommation audiovisuelle. Les essais et toute la recherche ont pâti de cette tyrannie mercantile (voir *le Monde* du 29 décembre 1977). Le roman, davantage encore.

Le public est détourné de la fiction écrite par la télévision, qui lui semble mieux répondre à son besoin de rêve, et par la notion ambiante de lecture « rentable » ou de pur divertissement. Les ténors de la politique et de l'écran, qui donnent le ton en matière culturelle, décrètent volontiers que le roman s'est arrêté avant la guerre, et qu'ils préfèrent « relire Stendhal », façon de ne pas avouer leur ignorance paresseuse *ou leur goût d'élite cynique pour les feuilletons d'(aéro)gare.*

LES éditeurs se règlent sur cette évolution réputée libre, et incitent leurs auteurs à s'y conformer.

S'ils vivaient de nos jours, Proust et Joyce seraient entraînés, de gré ou de force, à couper leur œuvre d'un pamphlet au magnétophone sur l'homosexualité, Israël ou l'Ulster. Si les mœurs d'aujourd'hui avaient prévalu en leur temps, Mauriac et Malraux y seraient allés, en 1936, de leur politique-fiction sur des rencontres secrètes entre Chautemps et la Cagoule... *On voit ce que le commerce peut gagner à* de tels jeux, pas la littérature.

Cet encanaillement forcé est d'autant plus lamentable que la fiction a retrouvé la vitalité compromise, de 1950 à 1970, par des théoriciens du « nouveau roman », puis par ceux des « siences » du langage. Jacques Laurent, qui a pris une part prépondérante dans la résistance à ces terrorismes, vient de proclamer une foi dans le genre *(Roman du roman)* que Malraux, quant à lui, avait perdue *(l'Homme précaire)*, et que des auteurs de tous bords retrouvent.

L'INVASION du champ culturel par l'instantané a fait apparaître, *a contrario*, les pouvoirs inégalables de l'écri*ture sur le passé, collectif ou individuel. La mémoire est* redevenue, en 1977, le matériau privilégié de la création romanesque.

C'est vrai pour les très grands. Les lecteurs ont plus enrichi leur esprit et réjoui leur sensibilité en revivant, avec Pagnol, *le Temps des amours* dans les garrigues autour de Marseille, qu'avec tous les dossiers de circonstance sur l'enfance ou l'écologie. Aucune étude savante de l'atavisme ou de la vie quotidienne au siècle dernier n'aura marqué aussi fort en 1977, sur les mêmes thèmes, qu'*Archives du Nord*, où Marguerite Yourcenar, en rêvant ses ascendances, fait rêver chacun de nous à ses propres racines.

par Bertrand Poirot-Delpech

D'une façon générale, tous les romans notables de l'année passée œuvraient à se réapproprier le temps, à ré-introduire l'homme dans l'histoire, le sujet dans son destin, donc à reconquérir de la liberté.

LES *uns visaient à regagner cette liberté en reléguant* la chronique collective à la place où elle se trouve en réalité, c'est-à-dire en fond de tableau par rapport à nos événements intimes.

Ainsi Michel Déon nous a-t-il rappelé que, *pour les Vingt Ans du jeune homme vert comme pour tout le monde, l'occupation* c'était aussi, sinon d'abord, un certain bleu de robe d'été dans le soleil, la fièvre des plaisirs refusés, une odeur de topinambour. Même évidence chaleureuse chez Boudard — *les Combattants du petit bonheur*, — prix Renaudot.

En mêlant les souvenirs de trois générations — 1930, 1950, 1970, — Pierre-Jean Rémy a montré, avec son souffle hors série, que les crises mondiales ne suffisaient pas à éclipser ni à modifier sensiblement cet événement fracassant qu'est l'explosion de l'adolescence, au moins sur un demi-siècle et dans *un milieu où éducation et culture amortissent les chocs du* dehors : *les Enfants du parc.*

Régis Debray — *La neige brûle*, prix Fémina, — Jean-Pierre Chabrol — *la Folie des miens* — et Rezvani — *Feu* — ont prouvé que, même pour l'extrême gauche où, d'habitude, l'his*toire prime l'individu, l'engagement révolutionnaire, la perversion* stalinienne ou l'utopie hippie demeuraient affaire de psychologie, voire de mystique.

A l'autre bout de l'horizon politique, Dominique de Roux, dont la mort précoce a privé la vie littéraire d'un de ses agita*teurs, au sens noble et indispensable du mot*, a repris le flambeau romantique, abandonné par Malraux, de l'action personnelle sur l'événement, fût-elle ténébreuse et sans illusion : *le Cinquième Empire.*

(Lire la suite page 15.)

L'amour fou de la vie

● *Une « nature ».*

AVEC *la Première Habitude*, son premier roman, Françoise Lefèvre avait conquis d'emblée cent mille lecteurs (qu'il faut *mettre*, pour *une* large part, au *féminin*, et c'est fort bien). Une bonne habitude, qui ne saurait être perdue. Car, chez Françoise Lefèvre, elle n'est pas *une seconde nature, mais sa nature* même : vivante et vraie, chaude et poignante. Nature et écriture naturellement confondues. Son langage à elle n'est pas recherche de langage : il sort d'elle-même, c'est sa voix. Une voix à la fois grave, allègre, haletante, déchirée, chantant ensemble morts et merveilles. C'est d'ailleurs *cette présence*, souvent simultanée, du bonheur amoureux et de l'angoisse mortelle qui fait comme la basse continue de son récit, dans ce dernier livre encore, avec *peut-être*, cette fois, plus de dépouillement.

Je ne sais ce qu'en pensent les féministes intégrales, mais au centre des romans de femmes il *y a presque toujours un homme.* Et qui est tout. Et qui, de quelque façon, échappe. Ici, l'homme, c'est le père. Oh ! si peu conforme, et même paradoxe fait homme : *ce militaire devenu professeur pour gagner un peu davantage* (le *croirait-on* ?) est la douceur et l'amour mêmes. Un peu voûté, la tête inclinée, l'œil bleu, il se tue à faire vivre six femmes : la sienne et ses cinq filles. Et pour *elles*, pour *finir*, ce n'est plus au figuré qu'il se tue.

Ce jour de sa mort, « *il a commencé à exister* ». Pour les siens. Pour Anne surtout, la fille aînée qui part en quête de ce vivant près duquel elle est passée : « *Nous n'avons pas eu le temps de parler* » ; et encore : « *Les vivants qui ont tant de mal à se parler...* » Ce cri : « *Pourquoi n'ose-t-on plus dire aux êtres qu'on les aime ? Je mourrai sûrement de ne pas l'avoir dit.* » Rien qui soit plus de ce temps. C'est depuis qu'on a ressenti qu'elle était coupée, qu'on a nommé la communication et qu'on discourt infatigablement sur elle : dans le vide. Et pourtant, que d'amour pour cet homme deux fois effacé !

Un jour, *elle* apprendra qu'il n'est pas son père. Au choc, succède un allégement, presque un ravissement. Sans doute pense-t-elle qu'il l'avait, à peine née, *épousée en même temps que* sa mère. L'étonnement, la passion, le remords devant cette soudaine absence, inexplicable, scandaleuse s'expriment dans un mot *admirable* : « *Je l'ai mangé !* » Car, dans ce va-et-vient du temps, la femme qui se souvient parle tantôt au présent, tantôt avec la voix, le cœur, le corps de la petite *fille ou de* l'adolescente qu'elle fut.

Au passage, on réentend des thèmes majeurs. Par exemple, *ouvrant* « La première habitude », ce rêve, ce désir qui habite la jeune femme, d'un balcon en forêt : un « *balcon merveilleux* », en « *bois découpé* », mêlé aux arbres. *Comment* ne pas voir la racine de ce balcon imaginaire, *et futur, dans* le très réel « *balcon en bois* » en Forêt-Noire d'où Anne regardait s'éloigner son père et sa mère enlacés ?

Dans la féerie de la Forêt-Noire, l'enfant invoque « *la Reine des neiges dont* (elle) *redoutait le front transparent et les lèvres glacées* ». Evidente préfiguration de la mort du père dans la neige. Cette mort qu'il s'est, comme on dit, donnée. Et c'est aussi pour la défier que, treize années plus tard, Anne entreprend le pèlerinage. Mais, maintenant, c'est l'été ; maintenant, il y a avec elle ce cortège invisible des amants, des enfants, laissés en bas, plus ou moins loin en arrière, *dans la vie. C'est* dans cette femme, dans ces femmes, la même fureur de vie qui les fait étreindre, manger la chair et la terre. Vague puissante qui revient *déferler jusque dans ce* pèlerinage au lieu de la mort : « *L'indécence, ce n'est pas la chair heureuse. L'indécence, c'est la mort... Je rêvais que nous concevions un enfant chevelu comme les forêts qui me hantent.* » Hantée de forêts, elle-même forêt : c'est bien ainsi qu'on voit la femme que nous offre Françoise Lefèvre, bel arbre chevelu aux bras ouverts, portant, secouant d'elle ses fruits.

Il est significatif que le mot « *présence* » soit le dernier de cette quête d'une apparente absence. Au fond du livre, au *fond de l'écrivain, il y a* essentiellement cette protestation véhémente, cette espèce de colère amoureuse contre la mort.

YVES FLORENNE.

☆ LE BOUT DU COMPTE, de Françoise Lefèvre. J.-J. Pauvert, 222 pages, 39 F.

congrès

LE PEN-CLUB A ADOPTÉ UN PROJET DE « DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'ÉCRIVAIN »

● ***La liste des écrivains en prison ne cesse de s'allonger dans le monde entier.***

LE 42e Congrès du PEN-Club international s'est tenu en Australie, à Sydney, du 11 au 17 décembre 1977. En plus des réunions du comité exécutif, il comprenait des séances littéraires sur le thème suivant : « La littérature, pont entre les cultures d'Asie et d'Europe ».

Le délégué du PEN américain, le poète Richard Howard, et le président du PEN français, G.-E. Clancier, ont fait adopter par le Congrès un projet de « Déclaration universelle des droits de l'écrivain ». Le PEN international va demander à l'ONU de promulguer cette « Déclaration », aux termes de laquelle, conformément à la Déclaration des droits de l'homme, « *les gouvernements de tous les pays doivent exercer une surveillance incessante pour la sauvegarde de la liberté d'expression des écrivains, indépendamment de la race, de la religion, de la nationalité, de la langue ou des opinions de ceux-ci. Les gouvernements doivent s'abstenir, à l'égard de l'écrivain, de sa famille et de son œuvre, de tout acte répressif ou punitif* ».

Le Congrès a approuvé le rapport du comité d'aide aux écrivains en prison, dont la liste, dans le monde entier, ne cesse de s'allonger

Les centres PEN d'Angleterre, d'Australie, de Belgique de langue flamande, de Hollande, de Suisse romande, prennent comme « membres associés », afin d'essayer de les protéger, certains de ces écrivains emprisonnés (ainsi, on peut citer parmi les membres associés du PEN français : l'Argentin Antonio di Benedetto, l'Urugayen Hiber Conteris, le Soviétique Vladimir Osipov, le Yougoslave Mihailo Mihaliov, récemment amnistié).

La presse australienne a fait état pendant le Congrès de mesures de coercition prises à l'égard d'un autre membre associé du PEN français : Maxime Vladimov, nouveau président de la section soviétique d'Amnesty international. Le secrétaire général du PEN français, Dimitri Stolypine, a donné lecture de la lettre de démission adressée par Vladimov à l'Union des écrivains soviétiques. De nombreux délégués présents à Sydney ont signé avec leurs confrères français un télégramme de protestation en faveur de l'écrivain menacé.

Une commission de défense des écrivains emprisonnés vient d'être constituée à la section française des PEN-Clubs.

Cette commission, en liaison avec le comité des écrivains en prison de la Fédération internationale des PEN-Clubs, s'attachera plus spécialement à la situation des écrivains étrangers ayant des liens particuliers avec la France, sa langue et sa littérature.

Elle est composée des écrivains G. E. Clancier, président, et Albert Memmi, vice-président du PEN-Club français, Dimitri Stolypine, secrétaire général, Georges Auclair, Guy Le Clec'h, Jean-Pierre Faye, Alfred Kern, Vercors. Un des premiers effets des interventions effectuées a été la récente libération de l'écrivain d'Argentine Antonio di Benedetto.

LA PENSEE UNIVERSELLE
Important Editeur Parisien
recherche pour création et lancement de nouvelles collections
manuscrits inédits de romans, poésie, essais théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.
Adresser manuscrits et C.V.
Tél. 325.85.44
3 bis Quai aux Fleurs 75004 PARIS
Conditions d'édition fixées par contrat régi par l'article 49 de la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire.

Le Monde DE L'EDUCATION
Numéro de janvier
LA POLITIQUE AU LYCÉE
« *Un cancer ronge l'éducation, qui a nom : politisation* », écrit le R.P.R. dans sa brochure sur l'éducation. M. Haby, de son côté, a souvent dénoncé les « propagandistes sans scrupules », qui « endoctrinent » les jeunes.
Qu'en est-il dans la réalité ? Une grande enquête menée par « le Monde de l'éducation », dans plusieurs régions françaises montre que ces alarmes sont bien excessives. L'agitation politique a pratiquement disparu des établissements scolaires. Mais si le militantisme diminue, un souci nouveau apparaît : le désir de nombreux élèves et enseignants d'aborder franchement les sujets politiques en classe.
Egalement au sommaire :
— Les métiers de la psychologie.
— La presse à l'école : ce qu'en pensent les professeurs.
L'adieu de « Défense de la jeunesse scolaire ». Tableau comparé de trente collections de littérature de jeunesse et de leur utilisation pédagogique possible. Les directeurs d'école sur la sellette en Grande-Bretagne. Index des articles publiés dans « le Monde de l'éducation » en 1977.
Le Monde de l'éducation
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.
Le numéro : 6 F. Abonnement (11 numéros) : 60 F.

la vie littéraire

Les militaires argentins n'aiment pas la Dame Tango

« *S'il faut offrir des spectacles au peuple, on fera flamber des livres. Il y en a toujours de condamnables* », dit le narrateur de *la Dame Tango*, le dernier roman d'Anne Capelle (Belfond, 23 p., 39 F). *La Dame Tango* ne connaîtra pas le bûcher, elle est simplement interdite de séjour en Argentine, ainsi en a décidé la junte militaire Ce livre, estiment les censeurs de Buenos-Aires, « *par son contenu, ses intentions et une interprétation déformée des événements qui se sont produits en Argentine ces dernières années, est destiné à provoquer des réactions de violence dans différents secteurs de la société argentine* ». L'interdiction concerne non seulement la version originale en français, mais également toute publication partielle ou résumée de l'œuvre.

Le roman d'Anne Capelle conte, dans un style lyrique et secret, l'échec d'une femme parvenue au faîte du pouvoir, après avoir épousé le « Lider », ascension et chute d'une petite danseuse qui évoquent irrésistiblement le destin d'Isabelle Peron sous l'écorce fragile de la parabole. — B. A.

Un « Jules Verne » chez Julliard

Dirigée par Camille Bourniquel, une collection intitulée « Biographies » va prendre place chez Julliard. Elle réunira quatre ouvrages par an. C'est Marc Soriano qui publiera le premier texte de la collection avec un *Jules Verne*, mis en place chez les libraires le 31 mars prochain. Il sera suivi d'un *Verdi*, par Jacques Bourgeois. Des biographies de Dickens et de Cervantès sont d'ores et déjà prévues. — B. A.

Une nouvelle collection de politique-fiction : « Scoop »

L'éditeur Tchou lance une nouvelle collection de politique-fiction, « Scoop », dirigée par Alain Cancès et Muriel Lesterlin. Quatre ouvrages seront publiés chaque année sous ce label et c'est un livre de Geneviève Moll, une journaliste, intitulée *l'Homme du Vatican*, qui inaugurera la collection en février prochain. Dans ce roman où se mêle l'information et l'imaginaire, l'enlèvement du pape est la trame de fond d'un vaste complot qui vise à mettre en place un nouvel ordre du monde. Décidément, les romanciers n'ont plus de respect : à quand le rapt du Malin ?... — B. A.

Le peintre et le juge

« *Le peintre est condamné à plaire. Par aucun détour, il ne pourrait faire un objet d'aversion d'un tableau Un épouvantail a pour fin d'effrayer les oiseaux, de les éloigner du champ où il est dressé, tandis que le tableau le plus terrifiant est là pour attirer des visiteurs. Un supplice réel peut lui-même intéresser, mais on ne pourrait dire, en général, qu'il a cette fin : il a lieu pour un complexe de raisons : même en principe ses fins diffèrent peu de celles de l'épouvantail : à l'inverse de l'objet d'art, il est proposé à la vue pour éloigner de l'horreur qu'il étale. Tandis que le supplicié des tableaux ne tente plus de nous corriger. Jamais l'art ne prend à son compte la besogne du juge...* » Ce texte, de Georges Bataille — *l'Art, exercice de la cruauté*, — qui parut en 1949 dans la revue *Médecine française*, a été repris dans le numéro 1 des *Cahiers du double* (12, rue Ganneron, 75018 Paris, 30 F). Au même sommaire : un article de Michel Leiris, datant de 1930, et des poèmes inédits de Pier Paolo Pasolini. On découvre aussi, dans ce numéro, un texte de Stanislas Ivankow, qui a publié d'autre part un récit tourmenté, *Fascismass*, où le langage mène une étrange aventure. (Transédition, 21, rue P.-E. Janson, 1050 Bruxelles).

Une année Voltaire-Rousseau

Ils ont eu la bonne — ou la mauvaise idée — de mourir la même année 1778, Voltaire le 30 mai, Rousseau le 2 juillet, ce qui va faire de 1978 une année placée sous leur double égide. Et on les célébrera ensemble, en dépit de leur éternelle querelle : la mort efface tout.

Trois importants colloques sont prévus :

— A Nice, les 28, 29 et 30 juin, organisé par le groupe de recherches sur Jean-Jacques Rousseau et le dix-huitième siècle de l'université de cette ville. Six groupes de travail étudieront Rousseau et Voltaire pendant les deux dernières années de leur vie avec cette orientation : « *Regards de 1978 sur les occupations et les préoccupations de l'homme en retraite* ». On verra les deux hommes dans leurs rapports avec la nature, la maladie, la mort, on étudiera leur vocabulaire au terme de leur œuvre, leurs positions morales, politiques, philosophiques, on les saisira dans les regards étrangers.

— A Paris, du 3 au 7 juillet, un colloque, international celui-là, est organisé par la Société d'histoire littéraire de la France et la Société française d'étude du dix-huitième siècle. Il se tiendra au C.N.R.S., qui prête son concours, ainsi que le ministère de la culture. L'accent est mis aussi sur la dernière année des deux écrivains, mais c'est tout le mouvement du siècle — *lettres, arts, sciences, idées* — qui sera évoqué dans les communications, tandis qu'on évaluera l'image que la conscience nationale et internationale garde d'eux. Les participants viennent de Genève, de Pologne, d'Italie, des Etats-Unis, de Berlin-Est, etc.

— A Chantilly, les 5, 6, 7 et 8 septembre, un colloque, international encore, organisé par l'université de Picardie et les associations culturelles de la région, se tiendra au centre culturel « Les Fontaines » (route de Gouvieux, Chantilly) Là on ne s'occupera que de Rousseau et on sera plutôt entre philosophes pour étudier la place de l'écrivain « *dans la crise contemporaine de la conscience* ».

En dehors de ces grandes réunions d'autres manifestations sont encore prévues :

— Une exposition consacrée à « Voltaire voyageur » au Musée de l'Ile-de-France, à l'Orangerie du château de Sceaux, du 27 avril au 5 juillet. Voltaire seul bénéficiera de ce genre d'hommages. En novembre la Bibliothèque nationale à son tour lui consacrera une exposition ;

— Des conférences surtout axées sur Rousseau seront données par la Société d'histoire du protestantisme (54, rue des Saints-Pères, Paris, à 21 heures), les 19 janvier, 16 février, 16 mars, 27 avril, 25 mai. Y sera présenté Rousseau et l'éducation, la médecine, la théologie. Une seule conférence sur Voltaire et les protestants le 16 mars ;

— Des circuits touristiques par le Touring-Club- Radio-France, en juin, juillet, septembre, dans la région parisienne.

On prévoit encore la représentation du *Devin de village* de Rousseau à Montmorency (septembre), divers spectacles à Ermenonville et à Ferney-Voltaire, la représentation d'*Irène*, de Voltaire, à Oxford, en français (26-28 mai).

Car l'étranger tient sa partie dans ce concert d'hommages. La R.F.A., à Mannheim, programme un colloque Voltaire (18-21 mai), Cambridge un colloque Rousseau (14-17 juillet). Bruxelles un colloque et une exposition sur les deux écrivains (30 mai). Varsovie un colloque (2-7 octobre), ainsi que la Maison Descartes à Amsterdam (novembre). Quant à la Suisse, de janvier à juin, elle multipliera les conférences et présentera en juin une exposition au Musée de Neuchâtel sur son grand homme.

vient de paraître

Lettres étrangères

TENNESSEE WILLIAMS : *Mémoires* — Les événements publics et privés qui ont marqué l'auteur de *la Chatte sur un toit brûlant*. Trad. de l'américain par M. Pons et M. Witta. (Robert Laffont, 305 p., 49 F.)

WILLIAM S. BURROUGHS : *Havre des saints*. — Un foisonnement de personnages équivoques menacent, à la manière de Burroughs, tous les ordres existants. Trad. de l'américain par Ph. Mikriammos. (Flammarion, 285 p., 45 F.)

Essais

LOUIS LEPRINCE-RINGUET : *le Grand Merdier ou l'Espoir pour demain ?* — L'auteur de *Science et bonheur des hommes* prolonge ses réflexions sur la place de la France dans un paysage planétaire qui change profondément. (Flammarion, 251 p., 35 F.)

NICOS POULANTZAS : *l'Etat, le Pouvoir, le Socialisme.* — Une analyse des fondements et des transformations de l'Etat et du pouvoir modernes, qui se veut aussi une réponse aux « nouveaux philosophes ». (P.U.F., 300 p., 49 F.)

PIERRE BIRNBAUM, FRANCIS HAMON, MICHEL TROPER : *Réinventer le Parlement.* — Par trois professeurs membres du parti socialiste, une thèse selon laquelle les véritables représentants de la nation seront de plus en plus les partis politiques dont les élus devraient être les délégués. Pour restaurer la prééminence du Parlement. (Flammarion, coll. « La rose au poing », 223 p., 20 F.)

PANNEKOCK ET LES CONSEILS OUVRIERS. — Nouvelle édition revue et augmentée. Serge Bricianer présente un choix de textes du penseur hollandais, théoricien des conseils ouvriers. (Etudes et Documentations internationales, 29, rue Descartes, Paris-5e.)

en poche

Fêtes et illusions

CHRONIQUEUR d'une société qui déjeune à Rio et soupe chez Maxim's, Jean d'Ormesson brosse dans *les Illusions de la mer* un tableau lucide et ironique de la « jet-society » internationale. C'est un monde aussi bien marginal, par ses rapports avec la vie actuelle, que central pour les mêmes raisons. L'auteur, qui est, selon le mot de Tocqueville d'abord de sa classe — de grand lettré — et ensuite de son opinion, parle aussi des fêtes somptueuses où la haute société se mélange en de bizarres cocktails : « *Les fêtes m'ennuient souvent. Je regardais celle-là d'un peu loin et c'était un spectacle d'une gaieté sinistre et d'une animation qui me faisait presque horreur.* »

Dans cette cour de Versailles composée de grands yachts, de résidences princières et de palaces, les meubles estampillés et les tableaux de maître sont toujours comptabilisés (tout comme les mines d'étain et le pétrole) en millions de dollars. Les armateurs, les banquiers, les nobles et les politiciens s'allient aux gangsters, aux mannequins divorcés, voire aux assassins, dans un opéra où les accessoires sont en vrais diamants et la vie en strass.

Ce spectacle, que le grand public regarde du poulailler ou à travers les actualités et la presse multicolore, est souvent payé avec le sang des mineurs de l'Amérique du Sud, ou d'autres prolétaires du tiers-monde.

Pierre, l'organisateur de ces fêtes, victime fascinée d'un monde qui le drogue à coups de carats et de titres, introduit Philippe (l'auteur) au cœur même de la *dolce vita* internationale. Philippe qui préfère faire l'amour sous les oliviers des îles grecques, contemple ces sirènes depuis le pont du *Cygne noir*, tel Ulysse attaché au mât de son navire. Il écoute leur chant, qui est celui d'un cygne qui dure et d'une vie qu'il ne partage pas, mais qui le fascine.

DIMITRI T. ANALIS.

★ LES ILLUSIONS DE LA MER, de Jean d'Ormesson. éd. Le livre de poche, 316 pages, 8,50 F.

en bref

● **LE PRIX DARNAUD**, fondé en 1967 pour couronner l'auteur d'un ouvrage ou d'un ensemble d'ouvrages ayant servi la cause du rationalisme, de l'esprit critique et de la méthode scientifique, a été décerné pour 1977 à René Zazzo, professeur à l'université Paris-X, directeur du laboratoire de psychobiologie de l'enfant, *pour l'ensemble de son œuvre.*

● **LE CENTRE D'INFORMATION ET DE COORDINATION DES REVUES DE POESIE** vient de publier son bulletin numéro 24. Ce bulletin, très utile, regroupe la plupart des informations sur l'activité poétique en France. (Rédaction : Jacques Lepage, chemin des Serres, 06670 Saint-Martin-du-Var. Ed. Jean-Michel Place, 12, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.)

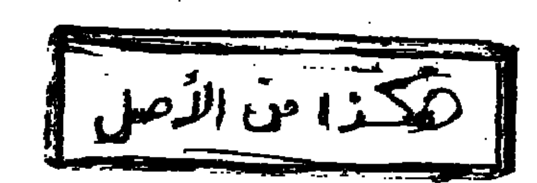
● **POUR LA PREMIERE FOIS**, le 20 janvier, sera remis, en marge du Festival du film fantastique d'Avoriaz, le Grand Prix de littérature fantastique.

Le jury d'Avoriaz se compose de huit membres permanents qui éliront tous les ans deux invités d'honneur. Les membres permanents sont André Pieyre de Mandiargues, Louis Leprince-Ringuet, Louis Pauwels, Lionel Chouchon, Marcel Jullian, Paul Guimard, Régine Deforges, Robert Sabatier, et les invités d'honneur Claire *Bretécher et Robert Enrico.*

● **LE FOU PARLE**, revue d'art et d'humeur, présente dans son numéro 4 une étude humoristique et polémique sur le nouveau roman : « le Voyage intertextuel » d'André-Louis Rouquier. En couverture de la revue, on trouve un dessin de Siné sur l'union des gauches. (19, rue Cassette, 75006 Paris, 8 F.)

● **RECTIFICATIF.** — La présidente de l'association de la Biblioteca catalana de Perpignan, siège du Congrès de culture catalane pour la Catalogne-Nord, tient à souligner la participation de la Catalogne-Nord aux travaux du congrès dont les actes de clôture se sont tenus à la fin du mois de novembre 1977, à Barcelone (voir *le Monde des livres* du 3 décembre 1977). Elle souligne notamment plusieurs manifestations culturelles : *los Sis Hores de canço* (les Six Heures de la chanson), l'Aplec au monastère de San-Miquel-de-Cuixà, ainsi que la visite itinérante du bibliobus *Cultura en ruta* (culture en route) à travers la région.

dans tous les kiosques
et les librairies des femmes
à Paris, Lyon et Marseille.
des femmes en mouvements
mensuel janvier 78 n°1 6F
premier magazine écrit, fabriqué, réalisé, par des femmes.
70, rue des Saints-Pères 75007 Paris. Tél. 222.02.08.



Un bilan

(Suite de la page 13.)

Du côté de l'humour enfin, qui se perdait et dont les regains profitent toujours à la liberté de l'esprit, Pividal — *Pays sages* — et Orsenna — *la Vie comme à Lausanne* — ont marqué très drôlement les droits imprescriptibles du rêve et de la fantaisie contre les empiétements et l'abrutissement de l'information omniprésente.

par Bertrand Poirot-Delpech

MEME si on sait s'abstraire de cette information, il reste à retrouver dans la vie courante une saveur de l'instant passé et immédiat contre laquelle tout se ligue. C'est à quoi invitaient précisément les autres réussites romanesques de l'année, dans un registre plus intimiste.

Ainsi de *Tempo* — prix de l'Académie, — où Bourniquel, rejoignant Tournier dans la quête de mythes modernes, assimile aux échecs le jeu du hasard et de la volonté dans nos destins. Même réhabilitation du « banal » quotidien et de notre singularité : chez Jean-Edern Hallier, exaltée par une approche baroque de la mort — *Le premier qui dort réveille l'autre* ; baguenaudeuse et fraternelle chez Gérard Guégan — *Père et fils* ; subtile et stylée chez Gilles Lapouge — *Equinoxiales;* modeste et suggestive chez Marc Bernard — *les Marionnettes.*

C'est également à rentrer en possession de nos existences que nous convient les mémoires écorchées de Modiano — *Livret de famille* — ou de Rinaldi — *les Dames de France,* — les deux grands perdants des prix 1977, mais qui leur survivront sans peine. Derrière l'artifice d'une intrigue d'espionnage, c'est encore pour une sensibilité « autre », et un retour à l'écriture économe de la vieille N.F.R., que place délicatement le débutant Michel Butel — *l'Autre Amour*, prix Médicis.

En soulignant l'enrichissement intérieur et le surcroît d'autonomie que procure le roman, je ne défends pas une boutique menacée. J'aimerais faire partager un luxe.

Le roman distrait beaucoup mieux du réel quotidien que l'image à jet continu, parce qu'il réapprend à le voir et à le sentir, derrière les versions intéressées et décervelantes qu'en donne toute idéologie, à l'aimer du haut d'un moi de nouveau irremplaçable, à préparer sa reconquête.

portrait

Le curieux registre de Yann Gaillard

(Suite de la page 13.)

On peut s'interroger sur le sens d'un tel choix, et les motivations d'une telle mobilité. C'est que, d'une part, la mort saisit le vif dans sa plénitude achevée et que, d'autre part, la disparate de ces morts reflète la diversité et la totalité du spectacle du monde en un instant.

La règle, ici, comme dans le théâtre classique, n'est que le prétexte à tous les dérèglements de la pensée et à toutes les libertés du style.

Par-delà l'anecdote, qui est la vie des modèles, et l'arbitraire qui les a fait mourir dans la même année solaire, se manifestent, à travers tout le livre, une érudition, une culture, une virtuosité sans égales.

Comme Borgès le fait pour des destins apocryphes qu'il réussit, par l'écriture, à rendre authentiques, Yann Gaillard parvient, à partir de cet exercice imposé qu'est l'éloge funèbre, à exprimer sa propre conception du monde, et ce monde lui-même.

Sa réussite se mesure à cet effet : toutes ces morts, que seul le hasard a réunies, il semble, à le lire, qu'elles aient été voulues, désignées pour servir à l'établissement d'une sorte de constat, de fresque ou de radiographie du monde d'aujourd'hui, de ses contradictions, de ses convulsions, de son hétérogène entité.

Oui, un écrivain bien singulier.

PAUL MORELLE.

★ GLOIRE DES MORTS ILLUSTRES, de Yann Gaillard, « Les Lettres nouvelles », Maurice Nadeau, 220 p., 39 F.

histoire littéraire

Et roule, révolution !

● ***Agitateur social et penseur, anarchiste, Ernest Cœurderoy était aussi un grand écrivain.***

IL nous reste beaucoup à apprendre du « stupide » dix-neuvième siècle, et sur lui. Par exemple, de et sur Ernest Cœurderoy (1825-1862), dont l'œuvre majeure, *Hurrah !!! ou la révolution par les Cosaques*, nous est enfin restituée, après un silence de cent vingt ans.

Aucun dictionnaire, aucune histoire de la littérature ne lui fait l'aumône d'une mention. Et pourtant... Pamphlétaire, philosophe de l'histoire, révolutionnaire, Cœurderoy est tout cela, et un très grand écrivain.

Fils d'une bonne famille (qu'il déteste, comme il se doit, bien que son père fût lui-même un républicain convaincu) Charles Ernest termine, en 1848, ses études de médecine, en même temps qu'il fait ses premières armes dans la révolte politique et sociale. Anarchiste, il s'exile en 1849 en Suisse, en est expulsé er 1851 ; dès lors, fuyant la répression qui s'abat sur toute l'Europe contre les « rouges », il erre de Bruxelles à Londres, et de Madrid à Turin.

De la révolution dans l'homme et dans la société paraît à Bruxelles en 1852 ; *Hurrah !!!*, à Londres en 1854, en même temps que la première partie de *Jours d'exil*. Sa dernière œuvre, *les Braconniers ou la révolution par l'individu*, qui devait (selon Cœurderoy lui-même) compléter « *positivement* » *les Cosaques*, n'a pas été éditée, et paraît définitivement perdue.

Après 1855, on perd plus ou moins sa trace (il est marié et misérable), pour ne la retrouver qu'en 1860, dans un hameau de Suisse, où il meurt tragiquement le 25 octobre 1862, à trente-sept ans. Suicide ? Assassinat ? On ne sait.

Comment situer cet homme et cette œuvre, si manifestement hors du commun ? Il y a en lui du prophète d'Israël et, avant la lettre, du Nietzsche. Cœurderoy est exactement un « enthousiaste » noir, un homme saisi par le Dieu des visions d'Ezéchiel. « *Une irrésistible puissance*, écrit-il (p. 91), *me force à dire vite et confusément ce qui doit se passer confusément et vite. J'écris sur les ruines d'un monde ; comment ne serais-je pas agité ? J'annonce l'universelle anarchie : quel ordre pourrais-je observer ?* »

Se succèdent donc, organisées en chants et, explicitement, en visions d'Apocalypse, des avancées dans le futur qui, même si elles ne correspondent que de loin en loin au réel historique, manifestent chez lui une grande connaissance de l'Europe et de ses politiques. L'idée, d'ailleurs, que la nouvelle Barbarie régénératrice, les Cosaques, balaiera à leur heure les sociétés bourgeoises occidentales, épuisées de raffinement égoïste, fera après lui du chemin pour aboutir au « *J'attends les Cosaques et le Saint-Esprit* », de Léon Bloy... et surtout, à Octobre 1917.



Illustration tirée de « l'Assiette au beurre ».

Est-ce « récupérer » Cœurderoy que de souhaiter qu'il soit lu aussi, et, s'il le faut, d'abord comme un poète épique ? De voir en lui un précurseur certain des surréalistes ? De noter que, si ses analyses appartiennent au passé pour une grande part, la splendeur de son écriture nous est tout à fait présente. Et comment ne pas lire, en 1978, l'homme qui écrivit en 1854 : « *Les palais sautent en éclats. Au dehors, des chiens galeux hurlent dans les fossés sans eau et se gorgent de boyaux de rois* » ?

JACQUES CELLARD.

★ HURRAH !!! OU LA REVOLUTION PAR LES COSAQUES, d'Ernest Cœurderoy, édit. Plasma, 486 pages, 75 F.

EXTRAITS

Tout ce que je me rappelle des bancs de l'école, c'est qu'ils sont de sapin et flamberont bien quelque jour (p. 174).

∴

Nous jeunes gens, désolés, mornes, nous suivons tristement le tourbillon de cette société de damnés ; nous nous avouons vaincus par le nombre, nous nous laissons broyer dans l'engrenage infâme ; nous volons pour ne pas être volés. La civilisation est un immense sauve-qui-peut de filous en débine (p. 118).

∴

Je ne me raidis pas contre la prochaine transformation des peuples ; j'affirme qu'elle est utile ; je l'attends comme une délivrance. J'ai déchiré la carte d'Europe entre mes dents (p. 245).

∴

Les Français sont les plus bafoués et les plus grotesquement ridicules des hommes. Il y a longtemps que j'ai renoncé à mon dividende d'illustration française (p. 283).

∴

Apprenez donc, révolutionnaires, à supprimer des sociétés modernes le gouvernement et le servage ; ou bien attendez-vous à voir le peuple préférer toujours les grandes pompes du despotisme aux mesquines économies des gouvernements provisoires (p. 153).

∴

Ce qu'il y a d'éternellement vrai, c'est que tout homme est mon voisin sur la terre, et mon frère en révolution ; c'est qu'il n'y a, dans le monde, que deux sortes de gens : ceux qui exploitent le travail et ceux qui le font (p. 285).

∴

Mais quand il aura tué son dieu, le peuple-homme survivra-t-il à cette mort ? Pour ma part, je ne le crois pas, et j'en donnerai mes raisons plus tard. J'affirme seulement que l'humanité tuera son dieu, au risque de mourir sur ses dépouilles opimes. Et roule, révolution ! (p. 161).

mémoires

LES POTINS D'UNE COMMÈRE

● ***Les futilités de Liane de Pougy.***

LE vedettariat le plus effréné d'aujourd'hui n'a rien de commun avec la fascination exercée par les grandes courtisanes 1900. Demi-mondaines qui jettent de préférence leur filet dans le grand monde où on ne les salue pas mais où les hommes rêvent de les mettre dans leur lit, elles avancent à la lisière de notre siècle comme des sortes d'idoles dont chaque regard, chaque geste, chaque mot est noté, interprété. Les plus belles — Caroline Otéro, Cléo de Mérode, la Cavalieri — sont des étrangères. Liane de Pougy, elle, tire orgueil d'être française : « La liane nationale. » La modestie n'est pas son fort. La crainte du ridicule non plus.

C'est ce qu'on se répète presque à chaque page d'un livre dont on se promettait plaisir : répercuté par un journal intime, un destin hors de pair, quel régal si Liane avait eu le talent qu'annonce son éditeur. Hélas ! la « grande mémorialiste » n'est qu'une commère empêtrée la plupart du temps dans sa propre personne. « Tout le monde m'a trouvée belle, jeune, élégante, spirituelle » ; lorsqu'elle écrit ces lignes, Liane est quinquagénaire et voici dix ans qu'elle a quitté *la carrière, ayant « levé »* un prince roumain, Georges Ghika, infiniment plus jeune qu'elle, un dieu durant *qu'il l'adule*, un dégénéré dès qu'il lui aura préféré de plus jeunes personnes.

Elle a perdu, à *la guerre*, un fils unique qu'elle s'est mise à aimer, semble-t-il, au moment où il est devenu un héros. Quelques années encore, et elle demandera à être admise dans l'ordre de saint Dominique, comme sœur tertiaire séculière. Le journal, 1919-1941, s'arrête à peu près à cette date. Dommage. Le ton eût peut-être changé.

Un tableau d'époque, ce qu'elle nous livre ? Si l'on veut. Mais vu par un bout très spécial de la lorgnette, curieux mélange de vieux beaux, d'intoxiqués, de lesbiennes qui s'idolâtrent ou s'entredéchirent : il n'y a pas de milieu dans ces passions-là, dit Liane, et elle s'y connaît. Passent et repassent ses belles amies consolatrices du mâle, spécialement « Flossie », Nathalie Barney, dont elle a fait l'héroïne d'une *Idylle saphique*. Car elle se pique d'écrire et juge son *Yvée Lester « d'une qualité fine »*. Elle déteste Colette, rivalité de femmes à sexualité ambiguë, rivalité, surtout, d'une plumitive fadasse contre un écrivain déjà maître de son art. Aux *Vrilles de la vigne*, elle concède, tout juste, d'être *« un recueil de petites nouvelles vraiment très bien... »*

Ses jugements sur Max Jacob, passionnels, varient chaque fois que tourne le vent et plus souvent encore. A propos d'Aragon et du *Paysan de Paris* : « *Oh ! Oh ! Oh ! Où allons-nous ? Est-ce là la littérature moderne ?* ». De Giraudoux : « *On le relit, celui d'il y a quatre ans, et on le rejette, découragé comme un meuble d'art dont on se fatigue en trois mois.* » *Corydon* est « *un livre inutile, nuisible, mécréant* » et *Moravagine*, « *de la littérature au triste goût du jour* ». Proust, qu'on commence à reconnaître, a « *un talent un peu maniéré, un peu snob, grand cependant quoique rapetissé par la chambre de malade* » et son œuvre, « *belle est courte* ». Serait-il charitable de continuer ?

Dans cet univers étrangement égocentrique, comment s'y reconnaître dès lors que Liane écrit : « *Je ne suis que pureté* » ? La pureté des diamants et des perles dont elle ruisselle, sans doute ? « *Au-dessus du besoin* » — comme elle l'écrit de Léon Blum en qui elle voit « *un brave type* ». — elle épluche les comptes de ses joailliers, mégote, chez Poiret, ses notes, marchande furieusement, à un ami, une couverture de fourrure, gémit quand il lui faut restaurer « *la maisonnette* » rachetée 70 000 F au prince de Polignac. Et elle s'étonne quand le maharajah de Kapurtala, auquel elle a refusé l'ombre d'une ombre de ses faveurs, en sa jeunesse, ne fasse pas don, à la dame mûre qu'elle est devenue, de deux peaux de tigre admirées chez lui. Même quand l'Esprit Saint rôde autour d'elle, cette « lionne », au fond, n'est encore qu'une cocotte.

Fallait-il livrer au public ce ramassis de futilités ? Fallait-il qu'un moine, héritier de ces *Cahiers bleus*, leur donnât sa caution, alors qu'on n'y sent aucune trace d'humilité, rien, en tout cas, de cet anéantissement en Dieu qui touche, par exemple, dans le destin d'une Eve Lavallière ? C'est Jean Dutourd, je crois, qui a comparé ce « *journal de la Marie-Madeleine de chez Maxim's* » au *Journal d'un attaché d'ambassade*. Inutile, les livres sont chers, de faire double dépense. Dépêchez-vous de lire Morand.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ MES CAHIERS BLEUS, Liane de Pougy, Plon, 325 pages, 55 F.

l'Originel N° 3 Janv.-Févr. 78

revue des sciences traditionnelles

JEAN CARTERET, métaphysicien et dialecticien

- Tantra : La compréhension suprême
- Principes des sciences naturelles en Chine
- Le sacré dans l'architecture indienne

Le numéro 9 F en vente chez votre marchand de journaux ou à L'ORIGINEL, 25, rue Saulnier 75009 Paris

histoires d'elles n°2 est paru

mensuel féministe

violence. femmes. politique. quotidien. (allemagne. chili. france...)

dans kiosques et bonnes libraires

11 rue boulard 75014 paris

SADE

*Dans le numéro 12/13 d'***OBLIQUES**, *consacré à* **Sade**, *nous donnions la reproduction de dix gravures érotiques qui accompagnaient l'édition de 1797 de la Justine et de la Juliette de D.A.F. de Sade.*

Nous avons pu réunir depuis **la série complète des cent gravures** *que nous publions aujourd'hui en un précieux petit recueil à faible tirage.*

Ce livre constitue un document capital sur l'art de la gravure licencieuse au dix-huitième siècle, en même temps qu'une réalisation originale qui retiendra l'attention des bibliophiles.

Les commandes seront satisfaites dans l'ordre où elles nous parviendront et la présente souscription sera close sans préavis.

OBLIQUES — Supplément au n° 12/13 SADE — Un volume de 112 pages sur Vergé des papeteries de Lana, format : 13,5 × 21 cm, reliure pleine toile cyclamen, fers noirs et tranchefile. **Prix : 125 F.** Envoyé sous emballage de sécurité contre toute commande accompagnée de son règlement (C.C.P. ou chèque bancaire à l'ordre des Éditions BORDERIE) — **OBLIQUES B.P. 1 — LES PILLES — 26110 NYONS — FRANCE.**



NOM :

ADRESSE :

► Désire recevoir le volume **SADE/Cent Gravures.**

► Vous prie de trouver ci-joint la somme de **125 F** (chèque bancaire ou C.C.P. à l'ordre de Roger Borderie).

DATE : **SIGNATURE :**

histoire

LES FRANÇAIS

Cinquante - trois millions d'individus

● ***Trois enquêtes d'opinion.***

LES Français sont cinquante-trois millions. On peut les répartir en neuf catégories socio-professionnelles, en vingt et une régions, en quatorze tranches d'âges, en deux sexes, en tempéraments nerveux et sanguins, bilieux et apathiques. De cette variété de caractéristiques économiques, géographiques et mentales, l'alchimie électorale devra tirer, au mois de mars de cette nouvelle année, comme en 1973, quatre ou cinq groupes parlementaires principaux. Ce processus de réduction est appelé *par les politologues agrégation* des groupes et des exigences politiques. Les élections sont pour les votants à la fois le moment d'un choix et celui de mille renoncements. Ils décident du principal, taisant leurs différences secondaires. Les enquêtes d'opinion, au contraire, s'efforcent de restituer la complexité initiale des goûts, des attitudes et des aspirations des Français. Elles permettent, parfois, de ne pas céder à ce que Marx appelait l'« illusion du politique ».

Trois livres récemment publiés s'efforcent de dépasser la segmentation politique classique des Français, de les laisser exprimer autre chose qu'un choix idéologique. Avec des succès divers.

Une image rassurante

Toutes les enquêtes ne sont pas des sondages. *Une autre idée des Français*, de Maurice Dalinval, s'appuie surtout sur les « tables rondes » organisées de 1975 à 1977 par les caisses d'épargne et de prévoyance. Il ressort de cette « auscultation », qui voudrait bien « dépasser le laconisme des statistiques », une image rassurante, tranquille, provinciale, familiale, travailleuse et équilibrée, pour tout dire un peu simple, des héritiers d'Astérix. L'auteur avoue, dans une introduction et une conclusion militantes, *avoir l'intention de faire parler* une majorité silencieuse. C'est une partie de la vérité. Les Français, comme la plupart des peuples, sont, dans l'ensemble, des gens raisonnables. Mais le problème de l'année 1978 est justement celui d'une situation qui leur semble déraisonnable. Comment la raison réagit-elle à la déraison ? Raisonnablement ? Déraisonnablement ?

Avec *les Styles de vie des Français, 78-98*, de Bernard Cathelat, est offerte une autre tentative de débordement des sondages. Il s'agit de reconstituer, à partir des questionnaires classiques, une « typologie » des styles de vie français.

Echelle de sensualité

Cette typologie, telle une boule de cristal, nous permettrait d'observer le futur social jusque vers 1998. Les publicitaires et les spécialistes du marketing connaissent souvent merveilleusement, par l'analyse de la consommation, l'évolution culturelle de la France. Mais pourquoi donc a-t-il fallu que Bernard Cathelat éprouve un irrésistible besoin de jargonner, d'aligner des concepts, sociostyles et sociostructures, « *Flux culturels* (qui) *sont des tendances macro-sociologiques lourdes, des courants dynamiques modifiant en nature, en structure et en intensité, le système des valeurs de l'ensemble de la culture* ». Pourquoi cette averse de diagrammes imprécis, probablement dérivés d'« analyses factorielles » mal définies, dont l'une place *le Monde* à égale distance entre *Lui* et le *Nouvel Observateur* sur une échelle de sensualité ? En fallait-il tant pour aboutir à la conclusion que les Français hésitent entre le repli et l'aventure ? C'est dommage, les sociologues auraient beaucoup à apprendre des données recueillies par les publicitaires.

La Parole aux Français, de Roland Muraz, ne cherche pas à dépasser, méthodologiquement, les sondages. C'est un document brut, l'ensemble des réponses de 142 834 sondés à 294 questions posées entre 1972 et 1977 : sur l'amour, la mort, l'éducation, la politique, l'écologie, la télévision. Chacun peut chercher ce qui l'intéresse dans cette information foisonnante et inorganisée. Moins ambitieux que les précédents, ce recueil apporte probablement davantage. Un résultat est particulièrement frappant et important : les Français sont déjà profondément écologistes : 46 % contre 45 % d'entre eux sont prêts à payer plus cher certains produits si ceux-ci sont fabriqués de façon non polluante.

Pourtant, ces trois ouvrages retardent déjà sur l'évolution des mentalités. Aucun ne s'interroge réellement sur les conséquences psychologiques et morales à long terme du chômage. Aucun ne reflète avec exactitude l'extraordinaire climat de pessimisme qui descend sur la France, sur les deux France.

EMMANUEL TODD.

★ UNE AUTRE IDÉE DES FRANÇAIS, Maurice Dalinval. Albin Michel, 193 p., 29 F.

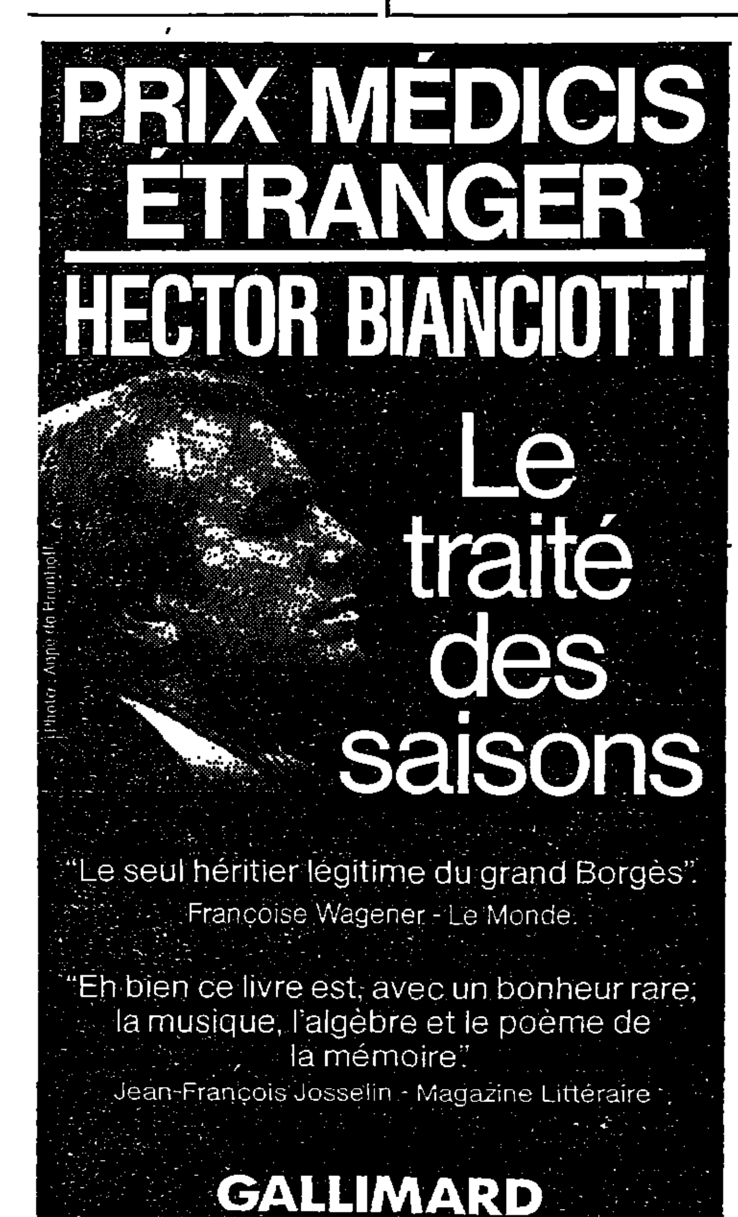
★ LES STYLES DE VIE DES FRANÇAIS 78-98, Bernard Cathelat. Stanké, 398 p., 46 F.

★ LA PAROLE AUX FRANÇAIS. CINQ ANS DE SONDAGES. Roland Muraz, Dunod, 270 p., 49 F.

(Publicité)

recherchons bons textes littéraires à publier

Renseignem. sur simple demande
Editions Diffusion HORVATH
42300 ROANNE (France)



Un Anglais nous psychanalyse

● ***Notre histoire contemporaine vue par un universitaire britannique.***

DES Français, selon certains sondages d'opinion, se considèrent comme « élégants individualistes, logiques, frivoles et vains ». Ils acceptent, avec fierté ou regret, l'idée qu'ils sont querelleurs et légers, gaulois et latins, catholiques et romains.

Le succès d'*Astérix* et du *Mal français* démontre que ces stéréotypes nationaux tiennent bon. Le côté rose de la légende insiste sur la Belle Epoque. Le french-cancan, l'anisette, la décontraction sexuelle et le radical-socialisme contrastent avec l'austérité protestante du nord de l'Europe à la fin du siècle dernier. La légende noire dénonce les affrontements politiques, sociaux et religieux qui jalonnent l'histoire du dix-neuvième et du vingtième siècle français. Ces conflits sont pourtant interprétés en termes de rationalité économique ou idéologique : reconnaître leur existence n'implique pas l'abandon de notre caractéristique numéro 3, la logique, parfois appelée « *cartésianisme* ».

Théodore Zeldin, doyen du St. Anthony's College d'Oxford, vient de détruire, en deux mille pages en anglais, ces visions complémentaires et conventionnelles de notre histoire. On hésite à commenter rapidement l'un des livres les plus importants et les plus complexes jamais écrits sur la civilisation française. *France 1848-1945*, section indépendante de l'*Oxford history of modern Europe*, est un ouvrage inclassable, rappelant seulement par son ampleur et sa densité les grandes synthèses de Fernand Braudel. Il s'agit d'histoire sociale, et totale, traitant à peu près tous les aspects de la vie des Français : nature *des groupes économiques et sociaux*, habitudes et transformations familiales, sentimentales et sexuelles, éducatives et politiques, intellectuelles et esthétiques. Les thèmes traités en détail vont des eaux minérales à la criminalité, de l'*hypocondrie* au système militaire. Mille anecdotes et portraits rendent ce parcours plus que distrayant. La date limite de 1945 est assez formelle puisque Zeldin ne s'interdit pas l'usage rétrospectif de sondages d'opinion effectués durant les années 50 et 60. Les sous-titres des deux volumes successifs — I. *Ambition, amour et politique*, II. *Intellect, goût et anxiété* — indiquent que l'angle d'attaque est psychologique. Les pressions *contradictoires exercées sur* les individus par une société en voie de modernisation sont au cœur de l'analyse.

Une société inconsciente

Vus d'Angleterre, les Français ne sont ni légers ni décontractés. Les cents ans de leur histoire compris entre 1848 et 1945 ne furent pas uniquement consacrés à la discussion politique et à la création artistique. Ce siècle fut plutôt dominé, selon Zeldin, par l'esprit de compétition et l'anxiété. L'adoption des grands principes de 1789 n'a pas ouvert la voie à l'égalité mais à l'obsession de la mobilité sociale. Le développement de la folie et de l'hypocondrie sous le Second Empire et la IIIe République, mesure la montée de cette *tension* psychologique. L'inquiétude qui accompagne les progrès de l'individualisme laïque et républicain est, au fond, assez proche du malaise protestant, accoucheur d'un autre individualisme. Les intellectuels de cette France-là, angoissée plutôt que catholique, sont fascinés par la culture allemande depuis le milieu du dix-neuvième siècle.

Les grands débats politiques et religieux de notre histoire contemporaine sont empreints, pour nos voisins d'outre-Manche, d'une certaine obscurité. La propension à la division en deux blocs idéologiques de notre société diversifiée, fragmentée, cellulaire, laisse rêveurs les Britanniques, qui savent d'expérience ce qu'est une société bipolaire, séparant clairement classes dirigeantes et laborieuses. En France, la coupure idéologique représente peut-être un effort d'organisation, de structuration, de sécurisation. Elle serait moins le reflet d'intérêts divergents qu'une façon pour les individus d'échapper à *leur* isolement et à leur anxiété. Le rôle des intellectuels français — catégorie exceptionnelle en Europe par son importance — serait alors, non d'expliquer le réel, mais de le simplifier, de le forcer à l'intelligibilité en créant des mythes. La France est-elle une société inconsciente, de son unité comme de sa parcellisation ?

Zeldin glisse subtilement de l'inconscient de la société à celui des individus. Les Français refoulent leurs émotions et sentiments d'une *manière originale*. Ce refoulement n'a jamais pris chez eux les formes virulentes du puristanisme protestant. Il est caractérisé par le culte de l'intellect et de la rationalité plus que par l'exclusion de la sexualité.

Ce livre est peut-être, tout simplement, une psychanalyse de la France de 1848 à 1945, où Zeldin voit l'histoire d'une enfance. La longueur et les détours de son cheminement sont ceux de toute exploration analytique. Où en est cette nation, en 1978 ? Après trente ans de croissance économique, nous sommes adultes, bien sûr...
sûr... — E.T.

★ THEODORE ZELDIN, « France *1848-1945* », *Oxford*, at the Clarendon press. Volume I : « Ambition, love and politics », 823 pages, 1973, 9 livres (£). Volume II : « Intellect, taste and anxiety », 1 282 pages, 1977, 15 livres (£). En vente à la librairie Galignani, 224, rue de Rivoli, Paris.

UNE ÉDITION FRANÇAISE

L'IMPORTANT ouvrage de Théodore Zeldin *France 1848-1945* va être prochainement traduit en français par les soins d'une jeune maison d'édition, Recherches. L'édition française, sous le titre de *Histoire des passions françaises 1848-1945*, comptera cinq volumes contre deux dans l'édition anglaise, pour un nombre de pages équivalent. Les deux premiers volumes paraîtront en mars 1978. On peut souscrire dès maintenant au prix de 300 francs pour les cinq tomes, au lieu de 370 francs.

RECHERCHES, 49, rue Dalayrac, 94120 Fontenay-sous-Bois. C.C.P. 15-25-75 Paris.

★ *Dessin de Plantu.*

Les nouveaux Gaulois

LES Gaulois collectionnaient les têtes coupées de leurs ennemis, ils pratiquaient d'affreux sacrifices humains. Les auteurs militaires romains, notamment, César en personne, n'ont pas exagéré en décrivant les mœurs de nos barbares ancêtres. Dans son dernier livre, *la Somme pré-romaine et romaine*, M. Roger Agache tente de faire une synthèse des recherches archéologiques (fouilles et prospection photographique aérienne systématique) et des textes anciens pour aboutir à un récit coloré et plein de détails sur la vie de tous les jours des Gaulois avant et après la conquête du pays par l'envahisseur latin.

Bassin de la Somme, abords de l'Artois, Beauvaisis et Vermandois : l'auteur nous entraîne dans l'histoire d'une colonisation réussie. L'*aedificium* gaulois aux enclos curvilignes précède la « villa » gallo-romaine, à l'architecture géométrique, l'ancêtre des bâtiments de ferme entourés de murs encore posés, de nos jours sur la campagne picarde. L'agronome latin a ainsi transplanté dans le nord de la Gaule sa façon de travailler la terre et son mode de vie. Et l'indigène s'est d'autant plus laissé prendre à cette civilisation importée qu'il était sans doute flatté par la construction de grands ensembles monumentaux, temples, thermes, théâtres, édifiés en pleine campagne et qui devenaient des embryons de centres urbains ayant sans doute plus d'attraits pour le Gaulois moyen que la hutte traditionnelle dont parlent nos livres d'histoire.

C'est là que l'étude de Roger Agache devient encore plus passionnante. Elle décrit l'effondrement d'une civilisation, où il y a des avertissements à recueillir. L'occupant épuise systématiquement les richesses naturelles, il pratique une culture intensive qui aboutit à une rupture écologique. Des problèmes de main-d'œuvre se posent et la crise économique survient après une prospérité éphémère. Lorsque les barbares venus de l'est envahissent cette région autrefois riche, bien des terres sont déjà abandonnées. A Rome, les intellectuels du Bas-Empire se posent des questions sur la pérennité de « la » civilisation tandis que les contestataires de l'époque cherchent un exemple de vie saine dans cette Gaule que leurs ancêtres ont conquise. Ne portent-ils pas ostensiblement le *cuculus*, vêtement du paysan gaulois, symbole en quelque sorte, au milieu d'une Rome décadente, d'une vie simple et tournée vers les éléments naturels...

MICHEL CURIE.

★ « La Somme pré-romaine et romaine » se présente sous la forme d'un volume relié pleine toile, sous jaquette illustrée. Cinq cents pages, 270 photos, 40 figures regroupant de nombreux plans et deux cartes. Prix : 149 F + 15 F de port. Les chèques, libellés au nom de la Société des antiquaires de Picardie, doivent être adressés à M. Roger Agache, 20, rue des Capucines, 80100 Abbeville.

COMMENT EST NÉ LE LYCÉE DE FILLES

● ***Sexisme et éducation.***

« *QUAND les écoles que l'on projette nous auront fourni plusieurs générations de femmes athées et révolutionnaires, la République n'en sera pas plus solide, mais, en revanche, l'ordre social en sera terriblement ébranlé* », écrit *le Monde*... Un autre *Monde*, celui du 22 novembre 1880. Baroud d'honneur : la loi Camille Sée sur l'enseignement secondaire des filles sera votée le 21 décembre.

En ce temps, une étudiante c'était une « mimi-pinson », une petite - femme - du - quartier Latin. Ou alors un bas-bleu en passe de devenir bas-rouge.

La loi Camille Sée, la fondation des lycées et collèges et de l'Ecole normale supérieure de Sèvres (1881), permettent l'ascension des filles des classes moyennes vers l'enseignement supérieur. Donc vers les professions qu'il ouvre.

Ce qu'étaient ces enseignantes, à quelles barrières sociales, intellectuelles, morales, elles se heurtaient, comment elles ont, non sans mal, franchi les étapes, nous pouvons à présent le savoir. Une thèse écrite avec une remarquable simplicité, en langage agréable et sans pédanterie, illustrée de tableaux clairs, nous offre le panorama de cette évolution. Françoise Mayeur, maître de conférences à Lille, enregistre le changement d'attitude envers les femmes pendant près d'un siècle. L'angle d'approche est excellent : dis-moi comment tu éduques tes filles, je te dirai quelle société tu veux.

Egalitaire ? En apparence seulement, et pas trop. Quels retards dans la réglementation des droits des professeurs féminins, et quelle incohérence ! En 1911, un professeur femme malade doit rétribuer sa suppléante sur ses propres deniers !

Ces dames sont priées d'avoir de la « tenue » : pas de cheveux dénoués, comme au lycée de Tournon. Dans les grands établissements parisiens, on réclame de la « distinction ».

Vers les années 20, le pacifisme ou la fondation d'une « université populaire » valaient un rapport qui ne favorisait ni l'avancement ni même le maintien. Quant au « féminisme enragé »... gare. Bien sûr, l'hypocrite surveillance des opinions et des actes n'épargne *pas les hommes* ; *mais ils ont* droit à plus de tolérance.

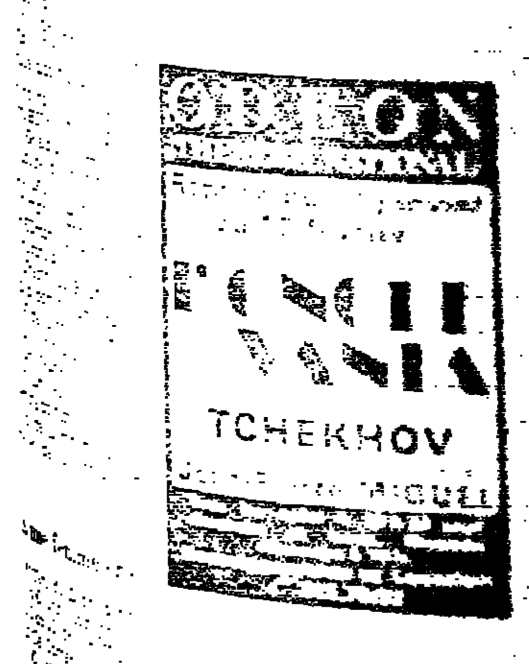
Les traitements ? Ils n'ont été unifiés qu'en 1926. Il faut attendre le Front populaire et le ministère Jean Zay (1936) pour qu'*une* professeur d'université, docteur ès sciences, Eugénie Cotton, soit nommée à Sèvres : alors l'école deviendra la symétrique de la rue d'Ulm.

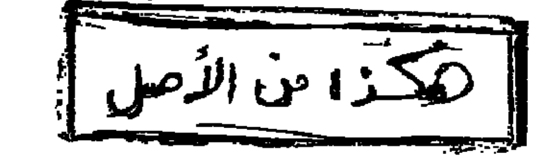
Cette thèse remarquable, ce livre minutieux sans lourdeur, montre comment la bourgeoisie voyait, voulait ses filles « intellectuelles ». Et montre aussi comment la République s'est servie de l'enseignement féminin « *tour à tour machine anticléricale et garant de la stabilité sociale* » pour orienter les idées et les mœurs. Un instrument de connaissance, ce livre, un outil historique dont les féministes et leurs amis ne sauraient se passer.

DOMINIQUE DESANTI.

★ Françoise Mayeur, « l'Enseignement secondaire des jeunes filles sous la IIIe République ». Fondation nationale des sciences politiques, 420 p., 170 F.

Un livre d'art pas comme les autres :
Un des chefs-d'œuvre de la peinture mondiale, le triptyque de :
Jérôme
BOSCH
LE JARDIN DES DELICES
reproduit
GRANDEUR NATURE
avec ses vraies couleurs *en 56 doubles planches* et un texte passionnant de J.-P. JOUFFROY.
Editions Hier et Demain
chez votre libraire.





ARTS ET SPECTACLES

LE JOUR DU THÉATRE

Les mutilés du langage.

Jusqu'au 15 janvier, le Nouveau Théâtre national de Marseille présente Fuite de Bouche *de Valère Novarina. Titre énigmatique qui s'éclaire un peu quand on sait que l'histoire est celle de cinq personnes, employées par M. et Mme Bouche (Marcel Maréchal et Roseliane Goldstein). Le metteur en scène Bernard Ballet affirme qu'il s'agit d'une histoire banale : il y a des gens qui travaillent, consomment, attendent les vacances, une promotion et puis ils ont une grande vie intérieure, mélange de mémoire, de désirs, de fantasmes, et leur quotidien prend l'épaisseur du rêve. Cette vie-là est celle qui fait que l'on parle, mais ils ne dominent pas le langage de la classe dominante. Ils ne peuvent pas se faire entendre, se faire comprendre. Ils se retrouvent seuls, avec un énorme tonus inutilisé, inutilisable.*

Le public marseillais qui connaît Valère Novarina par son adaptation de Falstafe *sait qu'il ne peut pas s'attendre avec lui, même dans une œuvre s'attaquant au quotidien, à une écriture économe. « Les employés, dit Bernard Ballet,* parlent une langue très belle parce qu'elle est complètement inventée. Quand elle est jouée, quand elle est prise en bouche par l'acteur, elle charrie un magma volcanique. »

La Salamandre à Villeurbanne.

Après la Vokšbühne de Berlin-Est et la Taganka de Moscou, le T.N.P. accueille jusqu'au 4 février le Centre dramatique du Nord et son dispositif scénique qui ressemble à un bateau où public et acteurs s'embarquent pour le plus gai des spectacles amers : Martin Eden.

Le décor, c'est l'Amérique des rêves, de la mémoi--, des films hollywoodiens. L'histoire, c'est le récit par des comédiens qui changent de personnages, qui jouent un jeu où le tragique passe toujours par le burlesque, de l'ascension d'un voyou amoureux d'une jeune fille riche et bien élevée. Un garçon fruste fasciné par la culture, et qui gagne sa guerre en devenant un écrivain célèbre. Victoire à la Pyrrhus : ne devient pas traître à sa classe qui veut. La solitude et la mort l'attendent, la mer l'enveloppe dans son linceul.

Les comédiens qui chantent.

Le Théâtre de Bourgogne organise, du 7 au 11 janvier, un stage dirigé par Jean-Marie Senia, où il sera question du « sprechsgesang », du chant parlé, de Kurt Weill, de Hans Eisler, de quelque chose qui appartient à la culture allemande, et s'adapte au rythme de la langue, à ses sonorités, mais « dont il ne faut pas, *dit Jean-Marie Senia,* négliger l'importance didactique ».

Si on n'a pas eu l'occasion d'entendre Hélène Weigel, Lotte Lenia ou Gisela May — ou le Pierrot lunaire, *ou même Marlène dans quelques chansons, — on peut voir dans* l'Œuf du serpent *Liv Ullman s'essayer à ce type d'interprétation... Cependant, au Théâtre de Bourgogne, il s'agit, à partir d'un travail individuel, de faire chanter ensemble des comédiens.* « Mon travail, *dit Jean-Marie Senia,* se fonde sur l'écoute réciproque, l'écoute du timbre, de l'articulation, de la rythmique, de la pose et de la reprise de voix. »

A Lyon, une femme crie.

Les Ateliers de Lyon, dirigés par Gilles Chavassieux, présentent, du 5 au 15 janvier, Œuvre, *de Danielle Sarrera, avec Catherine Caunet. Le texte est tiré du journal écrit par la jeune Lyonnaise alors qu'elle était à Paris, entre 1947 et 1949 :* « Une voix qui blasphème, apostrophe, injurie, reprend sa parole, avec de longs râles d'insuffisance, entraîne le corps en un point où tout se désagrège d'un seul coup ; une voix qui profère, profane, parjure et renverse tous les rôles. »

Théâtre

« Les Temps nouveaux... » de l'Ensemble de Gennevilliers

L'Ensemble théâtral de Gennevilliers ouvre, le 13 janvier, la saison théâtrale du Centre Georges-Pompidou avec *Robespierre,* de Jean Jourdheuil et Bernard Charteux, mis en scène par Bernard Sobel. En même temp (à partir du 5 janvier), dans sa salle des Grésillons, il présente *Tambours dans la nuit,* de Brecht, mis en scène par Yvon Davis. En mars, Max Denes montera une pièce de l'auteur est-allemand Volker Braun, *les Rêves du manœuvre Paul Bauche.*

La Révolution française ; les retombées de la Révolution russe et les premières vagues du fascisme en Allemagne ; le quotidien d'un ouvrier en R.D.A. ; regards sur le passé et le présent, sur des périodes où bascule l'histoire, où se dessinent les transformations irréversibles de la réalité sociale et économique. Les trois spectacles composent un cycle qui a pour titre *les Temps nouveaux...* Il ne faut pas oublier les points de suspension, on pourrait les appeler d' « humilité ». Bernard Sobel ne veut pas que l'on puisse penser qu'il se prend pour un prophète, un futurologue, un homme qui défriche hier pour annoncer préremptoirement demain. Sa seule certitude est celle d'un changement, mais lequel et en vue de quoi ? Changement signifie déchirement, et les déchirements amènent des cassures qui révèlent des vides.

YVON DAVIS : « *Les points de suspension prennent la place d'un vide actuel, causé par l'usure d'un certain nombre de discours sur l'évolution, la révolution.* » Les Temps nouveaux : *l'expression peut entraîner une idée de* « lendemains qui chantent ». *Les points de suspension interrogent ce chant. Nous n'affichons aucun triomphalisme, aucun nihilisme. Nous n'établissons pas un constat de néant sur lequel il conviendrait de s'apitoyer.* »

BERNARD SOBEL : « *Les événements courent à une vitesse de bolide, tandis qu'une lente métamorphose s'opère. Arrivent les temps où la tension du décalage provoque une fracture, où les clichés auxquels nous sommes habitués et qui nous rendent aveugles sont dynamités par les faits. Alors commence une aventure passionnante.* »

Y. D. : « *Quelque chose qui ressemble à un resourcement. C'est clair chez Volker Braun : quand il montre comment le discours pétrifié contamine le socialisme, il fait appel au jeune Marx et à ses dimensions utopiques. C'est clair aussi chez Jourdheuil et Chartreux, à qui la Révolution de 89 — et là aussi ses utopies — permet d'interroger mai 68. Chez Brecht, le resourcement commence par une table rase, il détruit tout. Le théâtre traditionnel d'abord et sa problématique du héros et de la fascination. Ensuite, à travers un matérialisme agressif, il tient sur l'histoire un discours négatif.* Tambours dans la nuit *vient après* Baal, *où Brecht se regarde lui-même et construit avec complaisance la grande figure du poète maudit, qu'il achemine vers sa dissolution. Là, il s'efforce d'échapper au théâtre du moi pour s'ancrer dans le réel.* »

B. S. : « *Il échoue, mais l'effort existe d'appréhender physiquement l'histoire... Pour qu'existe l'espérance, il faut passer par le désespoir, dit-on. Répondant à la question de Glucksman : « De quoi faut-il désespérer » ?, nous interrogeons l'espoir.* »

Le silence des discours

Y. D. : « *A l'origine de notre travail, il y a notre expérience vécue d'un malaise, ce qui est une manière de le rendre productif, en essayant d'aller jusqu'au bout de notre rapport au théâtre, à l'espoir, à l'histoire. Ce n'est pas un hasard si ses malaises nourrissent le cycle et non pas l'histoire dans sa belle logique de développement, si nous regardons ses lignes de rupture, les points aveugles où les discours deviennent silencieux.* »

B. S. : « *Au centre de la pièce de Jourdheuil et Chartreux, il y a un fait historique que les historiens n'expliquent pas : le silence de Robespierre, son retrait pendant quelques jours de la vie publique. Un mystère où les poètes vont tenter d'entrer. Le dépassement de la pensée politique, en tant que pensée spécialisée, passe par la parole poétique. Elle devient alors véritablement opérationnelle, elle met le doigt sur les problèmes que la parole scientifique contourne.* »

Y. D. — *Au cours de notre travail, il nous est apparu que les auteurs se sont inscrits dans leur pièce et montrent la parole poétique face à l'histoire. Le Kragler de* Tambour dans la nuit *est un héros rimbaldien. Le* Robespierre *de Jourdheuil et Chartreux est visité par Rousseau et, d'une certaine manière, par Hölderlin : il vit dans sa chair l'expérience du vide. Le rêve s'est enlisé d'une révolution rousseauiste ; il s'est glacé, il dégage une odeur de sang et de chaos. Et apparaît la parole poétique qui circonscrit une relation souffrante à l'histoire. Loin de la complaisance romantique, elle débouche sur l'action. Non pas n'importe laquelle, mais l'action absolument. Chez Volker Braun, nous voyons un aventurier du socialisme qui cherche l'épopée et ne la trouve pas.*

B. S. — *Si le jeune Brecht de* Tambour dans la nuit *est habité par Rimbaud, Volker Braun l'est par le jeune Brecht et aussi par Schiller. Nous ne faisons pas un pari sur la poésie, nous essayons de comprendre l'histoire. Les historiens ne nous laissent que des traces d'événements, alors que les grottes de Lascaut, la Bible, Homère, nous apportent des témoignages fantastiques. Si, en dehors de la chanson, le théâtre est le lieu où la parole poétique peut recirculer dans le public, nous avons le devoir d'assumer cette charge.* »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

★ *Tambours dans la nuit,* salle des Grésillons, Gennevilliers, à partir du 5 janvier.

★ *Robespierre,* Centre Pompidou, à partir du 13 janvier.

Lucinda Childs, la danse naturelle

Dans l'opéra de Bob Wilson et Phil Glass *Einstein on the beach* (présenté à Avignon et à Paris en 1976), la longue fille dansante, qui hachurait le temps de mouvements pendulaires, c'était Lucinda Childs. En 1977, on l'a vue au Sigma de Bordeaux, au Théâtre des Champs-Elysées. A partir du 16 janvier, elle revient avec Bob Wilson à la Renaissance dans *I was sitting on my patio...*

Pour ce spectacle, Bob Wilson a demandé à Alan Lloyd deux parties musicales et en a confié une à Lucinda Childs. « *Il m'a apporté un enregistrement de la musique,* dit-elle, *et m'a demandé de faire ce que je voulais. Mais il était là. Il ne discute jamais, mais il y a sa façon d'être là, il y a sa présence...* » Pour Einstein, *il m'a juste expliqué :* « Tu dois faire » trois diagonales parce que le » train avance sur trois paral- » lèles horizontales... » *Chez lui, les mouvements des comédiens forment des lignes qui s'inscrivent dans les structures du décor. Bob a un regard d'architecte.* »

Etre utilisée comme élément d'une machinerie théâtrale ne gêne pas Lucinda Childs : « *L'acteur est un objet, il a la force d'un objet.* » Elle a rencontré Bob Wilson quand il cherchait sa distribution pour *Einstein on the beach,* mais tous deux se connaissent de réputation. Ils gravitent dans le même milieu d'artistes « off ». Elle a d'abord été étudiante dans une université new-yorkaise, où elle apprenait la littérature, la philosophie, la danse, le théâtre. Elle *aurait aimé devenir comédienne,* mais, « *à cette époque, le théâtre était encore très conventionnel. La seule ouverture possible était la danse. Encore faut-il savoir que le monde de la danse à New-York est très fort et très traditionnel. Il existe peu de lieux professionnels. Le seul qui suive une ligne contemporaine est la Brooklyn Academy. Quand on s'éloigne des normes, on n'est pas accepté dans les circuits commerciaux, on est refoulé dans les musées, les galeries, les chapelles désaffectées. On n'atteint pas la masse du public, on travaille pour soi, entre soi. Merce Cunningham a été le premier à créer une compagnie permanente et c'était décourageant, parce que, pendant longtemps, nous jouions devant des salles presque vides.* »

Lucinda Childs a travaillé chez Merce Cunningham et, surtout, avec Yvonne Rainer : « *Elle m'a appris que la danse est un acte simple, banal même, auquel s'ajoute la tension. Elle a un contrôle parfait de la scène. Elle développe le vocabulaire des mouvements et les met en équivalence, alors que Cunningham les met en opposition. Elle rejette la notion de virtuosité pour retrouver le naturel de l'acte vécu.* »

Avec Yvonne Rainer et quelques autres, dont Clifford Brown, Robert Morris Alex Haye, Lucinda Childs a formé, entre 1962 et 1964, un groupe de recherche qui se réunissait à la Judson Church. Une période exaltante, bien qu'austère sur le plan financier. Les spectateurs étaient uniquement des *professionnels :* peintres, musiciens, danseurs. Aujourd'hui encore, le « vrai public » c'est en Europe que les Bob Wilson, les Meredith Monk, que les stars des « lofts » de Soho pensent le trouver. — C. G.

★ Renaissance, du 16 au 29 janvier, 20 h. 30.

Incertitudes au Centre dramatique de Saint-Étienne

Quatre des cinq centres dramatiques nationaux, jusqu'à présent gérés en codirection, n'auront plus, après décision du ministère de la culture et de l'environnement, qu'un seul directeur (*le Monde* du 30 décembre). M. Joseph Sanguedolce, maire communiste de Saint-Etienne s'inquiète qu'aucune décision au sujet de la Comédie de Saint-Etienne, actuellement dirigée par MM. Guy Lauzin et Daniel Benoin, n'ait encore été prise. *Dans une lettre adressée* à M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, M. Sanguedolce insiste pour que la nomination à la direction ait lieu dans les meilleurs délais. Le maire de Saint-Etienne souhaiterait que la mesure soit prise dans le souci de la « *continuité de la direction* ».

De même, M. Jacques Médecin, maire de Nice (P.R.), a récemment souligné le nécessaire maintien de l'actuelle codirection du théâtre de Nice (nos premières éditions du 31 décembre 1977).

Les élus socialistes du conseil municipal de Saint-Etienne souhaitent également la reconduction du contrat d'au moins un des deux codirecteurs « *afin que soit assurée l'indispensable continuité de l'action théâtrale* ».

D'autre part, le cas de M. Robert Girones, directeur du Centre dramatique de Lyon, vient d'être réglé. M. Robert Girones reste à la tête du centre jusqu'au *30 juin 1979.* Sa situation était menacée du fait de ses difficultés financières (*le Monde* du 30 décembre). Son contrat n'est donc pas renouvelé, mais seulement prolongé d'un an. Il doit présenter un projet de budget en équilibre et préciser de quelle manière sera résorbé *son déficit : 957 122 F. Sa subvention* pour 1979 sera équivalente de celle de 1978, sans augmentation, soit 3 613 400 F.

● ERRATUM. — Le livre de Raymonde Temkine, *l'Entreprise théâtrale,* est publié aux Editions Cujas et non aux Editions l'Age d'homme-la Cité, comme nous l'avons écrit par erreur dans l'article « Mettre en scène » (*le Monde* du 2 janvier).

Le IIIe Festival des travailleurs immigrés

« *Les porteurs de l'internationalisme sont les immigrés* », avaient dit un soir les acteurs du Centre d'action sociale italien en Belgique. Quarante Italiens étaient venus de Bruxelles pour participer au deuxième Festival de théâtre populaire des travailleurs immigrés. Le troisième Festival des travailleurs immigrés s'ouvrira le dimanche 8 janvier, à la salle Wagram, à Paris, avec des spectacles de danse et de musique (on pourra écouter Fawzie El Aiedy, Toto Bisainthe, Idir, Carlos Andreu, Djamel Allam, Kweso, Martin Saint-Pierre, Ben Diab, etc.), et se prolongera jusqu'au 22 janvier dans une quinzaine de villes avec du théâtre et surtout des débats. Organisé par la Maison des travailleurs immigrés (1), il sera marqué cette année par « *la lutte contre le climat d'insécurité* ».

Quand le Festival a été créé en 1975, le public avait découvert, rassemblées à l'occasion d'une manifestation modeste, dans des sous-sols d'église, des petites salles ou des foyers de travailleurs africains, une quinzaine de troupes de différentes nationalités. Les comédiens étaient pour la plupart des ouvriers qui racontaient, qui dénonçaient plutôt — en portugais, en italien, en arabe, en espagnol, avec des bouts de ficelle et des cartons, — la vie quotidienne, les difficultés des étrangers en France.

Un théâtre était né, une sorte de théâtre-tract rudimentaire, théâtre non professionnel — il ne prétendait pas l'être, — politique et burlesque, « pratique sociale » qui traduisait le besoin des populations immigrées de s'exprimer dans leur propre langue.

Le deuxième festival de la M.T.I. (31 octobre-15 novembre 1976), immédiatement suivi par la très officielle Quinzaine de rencontres Français-immigrés (celle-ci s'est déroulée du 22 novembre au 5 décembre sous l'égide de l'Office national pour la promotion culturelle des immigrés), prouvait l'avancée d'une expression spécifique mais aussi l'opposition totale entre les organisations « autonomes » et l'office gouvernemental.

« *Que signifient de telles rencontres quand la voix des travailleurs immigrés ne peut se faire entendre ?*, avaient déclaré les associations en clôture du Festival. *Au cours de mois et d'années de luttes payées au prix du sang, de la prison, de l'expulsion, se sont construites en France des organisations autonomes représentant les intérêts des immigrés, ont surgi des troupes de théâtre émanant de plus de quatre millions d'hommes. Les déclarations d'intention des pouvoirs publics ne pourront être prises au sérieux que le jour où cesseront les pratiques officielles d'exclusion, de répression policière, d'expulsions arbitraires, de refoulement de chômeurs, d'impunité des actions racistes.* »

Des quinze troupes qui existaient en 1975, beaucoup ont disparu pour des raisons diverses, retour au pays, fatigue, divergences politiques, crainte de la répression, manque d'argent. Né dans un contexte difficile, joué dans des conditions encore plus difficiles, le « théâtre de l'immigration » est à la fois fragile et d'une vitalité étonnante. Comme si la disparition d'un groupe entraînait la naissance immédiate d'un autre, comme si le recul apparent était l'amorce nécessaire pour un travail plus en profondeur.

Le théâtre apparu en 1976 était bien meilleur que celui de l'année précédente. Le Théâtre arabe dans l'immigration (l'un des seuls à avoir « tenu » depuis 1975), les Comédiens émigrés de Grenoble (devenus professionnels), le Théâtre Zaït et Baït, l'Oasis enchanteur... ont surpris par leur qualité.

De la description amère et corrosive de la destruction de la famille en pays arabe aux sketches loufoques sur la vie quotidienne des immigrés en France, de la comédie tendre à la satire féroce, le théâtre né de l'immigration n'a pas fini d'utiliser les formes, les différents genres pour dénoncer la situation faite aux hommes. Il y aura de nouvelles troupes cette année, portugaises, italiennes, espagnoles. On reverra l'Oasis enchantée et le Théâtre Tempo et d'autres qui mènent comme eux une action continue, obstinée, par ethnies, par foyers, par quartiers. Que diront-elles ? Pour les immigrés, les expulsions, les licenciements, le chômage, les tracasseries administratives, la « grande insécurité », n'ont fait que s'aggraver.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) L'animation et la direction de la M.T.I. sont assurées par six organisations autonomes (indépendantes des pouvoirs publics français ou étrangers et des partis politiques) : l'Association des Marocains en France ; le Comité des travailleurs algériens ; Federaçao das Associaçoes de Trabalhadores emigrados ; la Fédération des travailleurs d'Afrique noire immigrés ; le Mouvement des travailleurs ivoiriens en France ; l'Union générale des travailleurs sénégalais en France. M.T.I., 46, rue de Montreuil à Paris 11e. Tél. : 638-00-01.

ODEON
THEATRE NATIONAL
Reprise du 10 janvier au 12 février
de
L'ONCLE VANIA
de
TCHEKHOV
Adaptation et mise en scène
Jean-Pierre MIQUEL
Tous les soirs à 20 h 30 sauf dimanche et lundi. Matinée dimanche à 16 h.
Renseignements et Location
325.70.32

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Notes

Cinéma

« La Part du feu » d'Étienne Perier

Entre le Balzac des « Illusions perdues » et Henry Bernstein, une *histoire d'ambition, de gros sous* et d'amour, Jacques (Jacques Perrin) trompe Bob (Michel Piccoli) avec Catherine (Claudia Cardinale). Bob n'attache aucune importance à cette infortune. D'abord parce qu'il a d'autres chats à fouetter (une grosse affaire immobilière risque de lui passer sous le nez), ensuite parce qu'il sait que c'est à lui que Jacques est le plus profondément attaché. Là est le nœud, la clé du film.

Le scénario de Dominique Fabre est solidement construit, et le personnage de ce jeune loup qui aiguise ses dents et ses griffes à l'ombre du « patron » *ne manque pas d'intérêt.* Dans sa mise en scène, Etienne Périer (« Un meurtre est un meurtre », « la Main à couper ») prouve qu'il a tiré profit de la leçon de ses maîtres américains. Un style net, sans bavures, sans fioritures, qui va droit à l'essentiel. Efficacité louable en soi, mais dont le revers est une *certaine sécheresse,* proche parfois du schématisme, dans la narration.

On eût aimé que le réalisateur *insiste davantage* sur l'ambiguïté des rapports entre Jacques et Bob. A trop se limiter aux temps forts du récit (*compromissions politiques,* chantages par voie de presse, suicide de Catherine), Etienne Périer a privé son récit de sa part d'ombre, de mystère, et finalement d'une épaisseur psychologique qui en eût masqué les conventions.

JEAN DE BARONCELLI.

Théâtre

« Roméo et Juliette », par Denis Llorca.

Roméo et Juliette dans une pièce-cuisine font le compte de leurs souvenirs, *émiettant les illusions* du cœur. La mémoire est trompeuse : ce gros monsieur boulimique avachi dans son lit à se faire les ongles ou traînant la savate pour aller manger du cambembert fut la gracile Juliette éprise à en mourir d'un jeune homme beau et délicat. Denis Llorca, metteur en scène de cet enlisement, joue lui-même l'héroïne vieillie et empâtée. Il a confié à des femmes et seulement à des femmes les rôles de l'histoire vraie, le soin de l'évocation.

Créée l'été dernier au Festival de Carcassonne (« le Monde » du 19 juillet), cette adaptation du malheur des amants de Vérone est construite autour d'un parti pris, ou plutôt d'une réflexion sur le travesti. Si, comme on a pu l'étudier à l'appui des textes, Shakespeare était homosexuel, pourquoi ne pas inverser les sexes, déjouant ainsi les amitiés masculines, mais déformant du même coup la passion impossible du jeune homme Roméo pour l'héritière d'une famille rivale de la sienne ? Anne Alvaro, qui a été chargée d'être l'amoureux de Juliette (Catherine Retoré, encore adolescente), pousse sa voix, brutalise ses mouvements, virilise l'expression de son visage. C'est Francine Bergé qui interprète l'ami cher, Mercutio.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre Daniel-Sorano, Vincennes, à partir du 4 janvier, 21 h.

Urbanisme

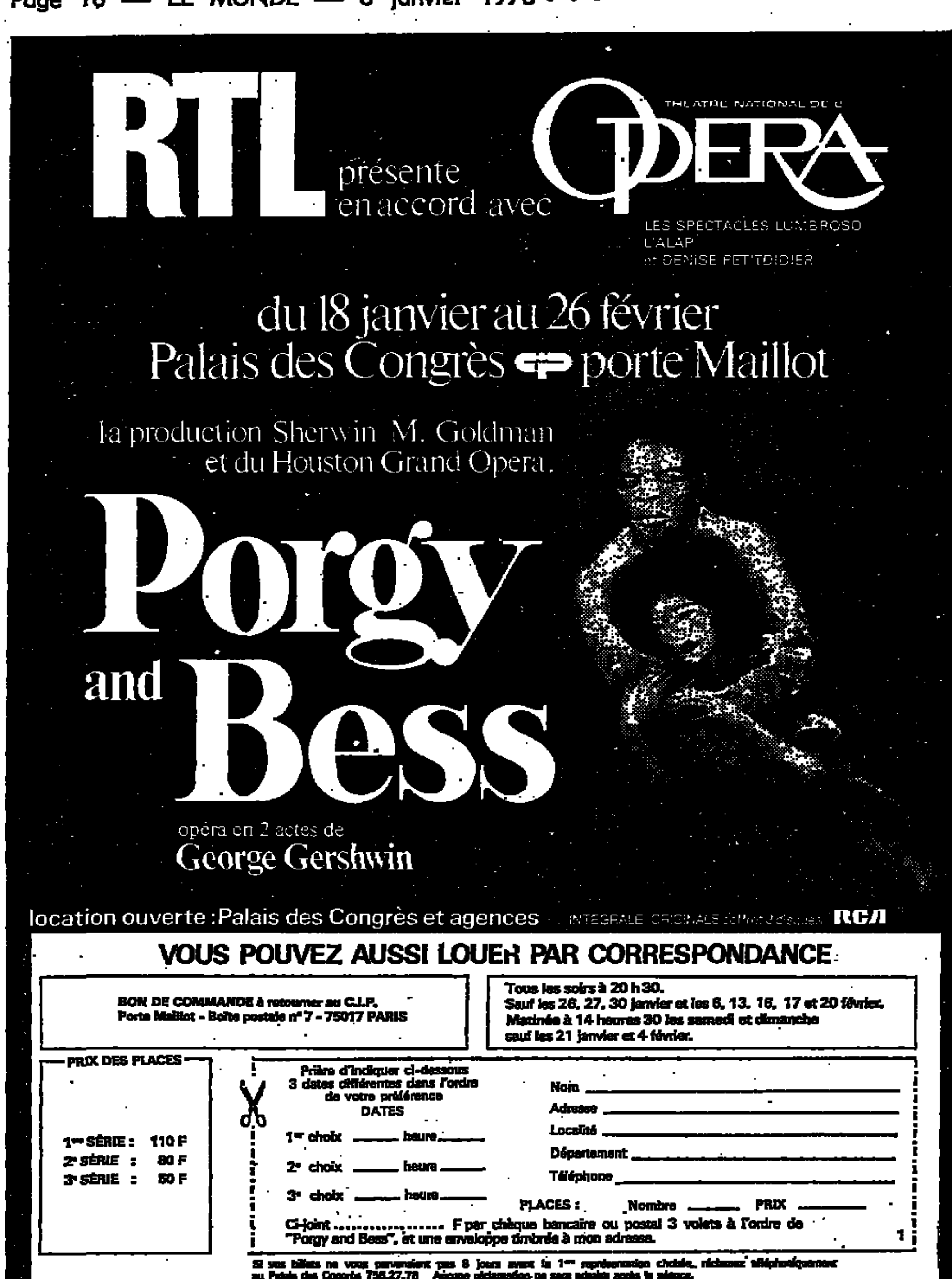
« Les Jardins du port Saint-Bernard ».

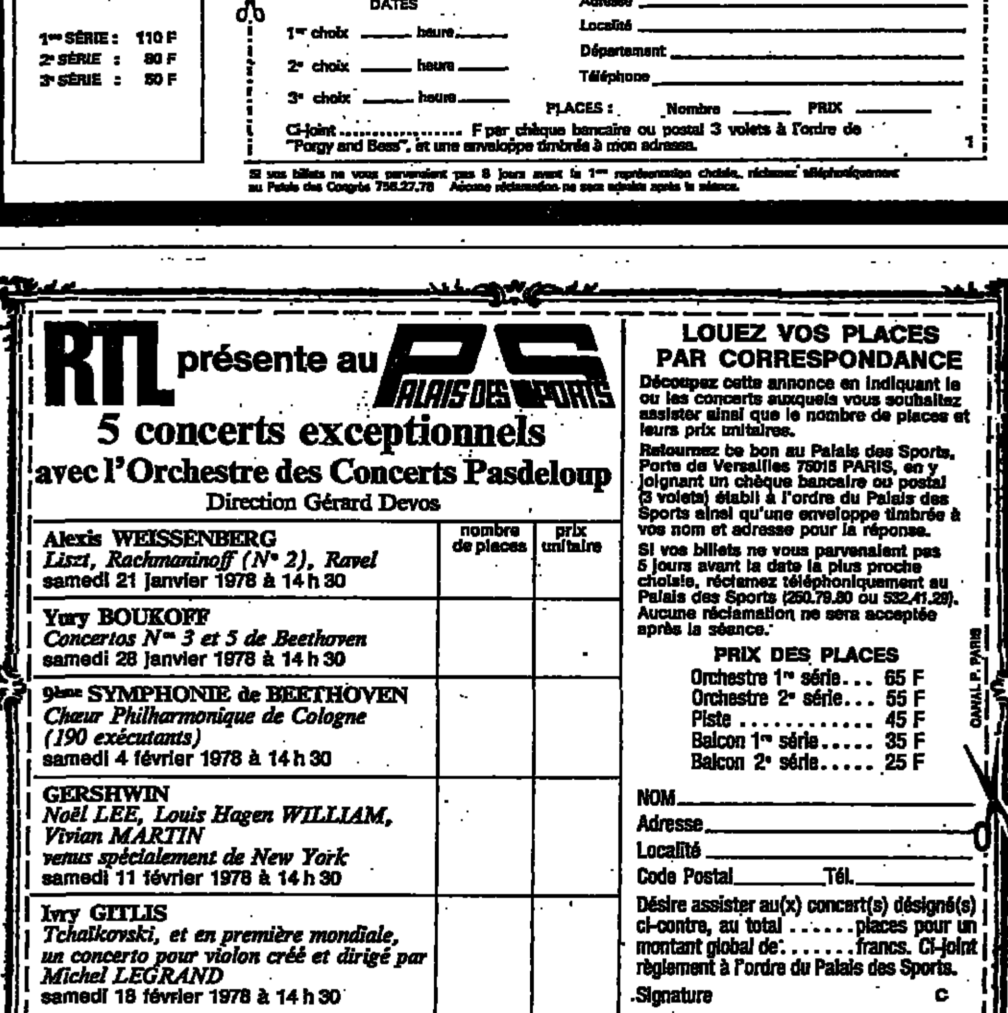
Que l'on nous parle d'arbres, de jardins, d'un Paris qu'il faut humaniser. Mais que l'on s'en tienne aux paroles, s'il faut ainsi les voir réalisées. Tout est déséquilibre, brutalité, dans les jardins du port Saint-Bernard, quels que soient l'angle de vue, la distance, l'heure du jour ou de la nuit, et la bonne volonté du promeneur (il en faut pour s'y rendre, car ils sont très difficilement accessibles).

A la rigueur, on peut s'amuser du *parcours et de ses différents éléments.* En revanche, comment pardonner ces envolées de béton dont le lyrisme est démodé depuis les morts de Staline et de Mussolini ; comment oublier le caractère artificiel du relief et des allées qui le parcourent ; ou encore la hideur du système d'éclairage, que les réverbères soient éteint ou allumés ? Pas un détail, enfin, qui ne soulève le cœur par quelque côté faux, déplaisant ou futile.

On rêve, lorsque l'on s'y promène, à la simplicité d'autres rives de la Seine. Et, par exemple, à ce petit square triangulaire qui, en face, marque le début de l'île Saint-Louis. Tout y paraît calme, simple... Mais si l'on franchit le pont Sully, plein d'espoir, le risque est grand d'être surpris : s'étalent, par-delà la Seine, mollement, pauvrement, les jardins du port Saint-Bernard.

FREDERIC EDELMANN.





après Londres et avant New York
le PALAIS DES SPORTS présente
du 18 janvier au 19 février
RUDOLF NOUREEV
avec le LONDON FESTIVAL BALLET
dans
Roméo & Juliette
musique de Serge PROKOFIEV
mise en scène de Rudolf NOUREEV
orchestre des Concerts PASDELOUP
location ouverte au Palais des Sports 12 h 30 à 19 h 15 dans les FNAC et toutes Agences
Soirées à 20 h 15
Dimanches 15 h et 20 h 15
Relâche le lundi

LOUEZ VOS PLACES PAR CORRESPONDANCE
Remplissez ce bon en indiquant 3 dates par ordre préférentiel car le contingent peut être épuisé pour l'une d'entre elles.
Retournez-le au Palais des Sports, Porte de Versailles 75015 PARIS. En y joignant un chèque bancaire ou postal (3 volets) ou mandat-lettre établi à l'ordre du Palais des Sports, ainsi qu'une enveloppe timbrée à vos nom et adresse pour la réponse.
Si vos billets ne vous parvenaient pas 8 jours avant la date la plus proche choisie, réclamez téléphoniquement au Palais des Sports (250.79.80 ou 532.41.29). Aucune réclamation ne sera acceptée après la séance.
PRIX DES PLACES
Orchestre 1re série... 100 F
Orchestre 2e série... 80 F
Piste............ 60 F
Balcon 1re série .... 50 F
Balcon 2e série .... 35 F
CANAL P. PARIS
Nom :
Adresse :
Localité :
Code Postal : Tél. :
Nombre de places :
Prix unit. : Cat. :
Indiquer 3 dates différentes si possible :
1er choix : heure :
2e choix : heure :
3e choix : heure :
Ci-joint règlement de F______à l'ordre du Palais des Sports et une enveloppe timbrée pour la réponse.
Signature : D

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 5 janvier

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie française, 20 h. 30 : Britannicus.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Naufrage ; 21 h 30 : le Visage d'Achtar.
Petit TEP, 20 h. 30 : Francis Lemarque.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Macbeth.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Susana Rinaldi.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 . Décret secret ;
Antoine, 20 h. 30 · Raymond Devos.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheikh.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : les Clowns Macloma.
Cité internationale, La Resserre, 20 h. 45 : l'Entraînement du champion avant la course.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
Gaîté Montparnasse, 21 h. : Elles... Staffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 et 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 20 h. 45 : la Rose et le Chou-Fleur.
Le Lucernaire, Théâtre Noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure. — Théâtre Rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte.
Mathurins, 20 h. 45 : la Ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : l'Eden Cinéma. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Bernard Haller.
Plaisance, 20 h 45 · Adieu Supermac.
Porte Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Elle, elle et elle.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes. - 21 h. : Blaise Pascal.
Théâtre de Paris, 21 h. : : Vive Henri IV.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : la Princesse de Clèves.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Présent, 20 h. : le Nouveau Locataire.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtre le 28, rue Dunois, 19 h. : Du rififi pour l'utopie.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ovni soit qui mal y pense.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : Seule dans la boîte ; 22 h. : Youth.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Bruno Garcin ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
La Bretonnerie, 20 h. 30 et 22 h. 15 : Certificat ; Dialogades.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Douby ; 21 h. 45 : Popeck. — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Plantons sous la suie ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Prothèse ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Le Fanal, 18 h. 45 Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski ; 22 h. 15 : Teca et Ricardo.
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey ; 22 h. : Green et Lejeune.
Petit Bain-Novatel, 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 : Denis Wetterwald.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montella.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : J. Seiler ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h 30 : l'Autobus.
Théâtre Campagne-Première, I, 18 h. 30 : Sugar Plum ; 20 h. 30 : Arnaque 77. — II, 20 h. : la Matriarche ; 21 h. : Parade.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 . Volga.
Mogador, 30 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Dix-Heures, 22 h. : Le maire est démonté.

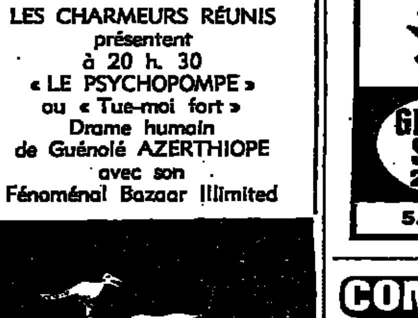
Les concerts

Le Lucernaire-Forum, 19 h : Sylvie Davidson ; 20 h. 45 : M. Sartova, C. Debrus, chant et piano (Tchaïkovski, Rachmaninov, Dvorak, Duparc, Schubert).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy ; E. Heidsieck, piano (Stravinsky, Ravel).
Théâtre des Champs-Elysées : 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Mahler, Bruckner).

Jazz, pop', rock et folk

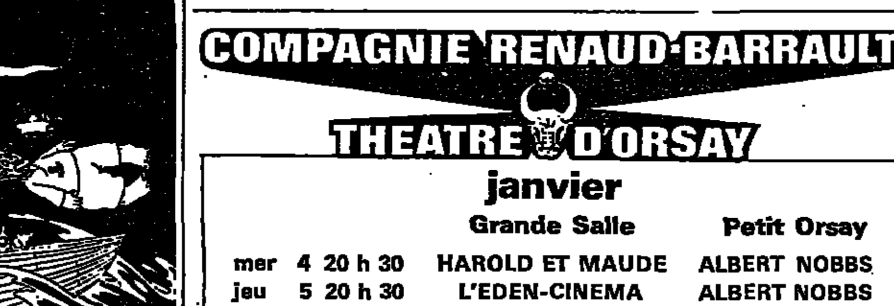
Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h. 45, 22 h. : Laserium.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Steve Lacy.
Palais des glaces, 20 h. : Idir, chants maghrebins.
Théâtre la Péniche, 22 h. : S. Agostini, J.-F. Pauvros free-jazz.

LES CHARMEURS RÉUNIS
présentent
à 20 h. 30
« LE PSYCHOPOMPE »
ou « Tue-moi fort »
Drame humain
de Guénolé AZERTHIOPE
avec son
Fénoménal Bazaar Illimited



SAMY AGOSTINI
J.-F. PAUVROS
Samedi 7 janvier
GALETTES DES ROIS
BAL POPULAIRE
Réservation : 205-40-39
LA PÉNICHE
Canal St-Martin - Quai de Valmy
face à la rue du Terrage
M° Gare de l'Est

NOUVEAU CARRÉ
SILVIA MONFORT
GRANDE SALLE 20h30
IRREVOCABLEMENT 10 DERNIERES
MACBETH
par le THEATRE DE LIBERTE
DIMANCHE 16 H , RELACHE LUNDI
5, rue Papin, paris 3e Loc : 2778840 (Métro : Réaumur-Sébastopol)



janvier

	Grande Salle	Petit Orsay
mer 4 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	ALBERT NOBBS
jeu 5 20 h 30	L'EDEN-CINEMA	ALBERT NOBBS
ven 6 20 h 30	L'EDEN-CINEMA	ALBERT NOBBS
sam 7 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	ALBERT NOBBS
dim 8 10 h 45	Concert Portal, Krivine, Pludermacher : Schumann, Bartok, Berg	
dim 8 15 h	HAROLD ET MAUDE	ALBERT NOBBS
dim 8 18 h 30	relâche	ALBERT NOBBS
mar 10 20 h 30	RHINOCEROS	ALBERT NOBBS
mer 11 20 h 30	RHINOCEROS	ALBERT NOBBS
jeu 12 20 h 30	L'EDEN-CINEMA	ALBERT NOBBS
ven 13 20 h 30	L'EDEN-CINEMA	ALBERT NOBBS
sam 14 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	ALBERT NOBBS
dim 15 10 h 45	Concert J. Kalichstein (piano) : Brahms, Schubert	
dim 15 15 h	HAROLD ET MAUDE	ALBERT NOBBS
dim 15 18 h 30	relâche	ALBERT NOBBS
mar 17 20 h 30	L'EDEN-CINEMA	ALBERT NOBBS
mer 18 20 h 30	RHINOCEROS	ALBERT NOBBS
jeu 19 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	ALBERT NOBBS
ven 20 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	ALBERT NOBBS
sam 21 20 h 30	L'EDEN-CINEMA	ALBERT NOBBS
dim 22 10 h 45	Concert Rigutto, Bourgue, Delplus, Laroque, Chambon : Mozart, Beethoven	
dim 22 15 h	L'EDEN-CINEMA	ALBERT NOBBS
dim 22 18 h 30	L'EDEN-CINEMA	ALBERT NOBBS
mar 24 20 h 30	RHINOCEROS	ALBERT NOBBS
mer 25 20 h 30	L'EDEN-CINEMA	ALBERT NOBBS
jeu 26 20 h 30	L'EDEN-CINEMA	ALBERT NOBBS
ven 27 20 h 30	RHINOCEROS	ALBERT NOBBS
sam 28 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	ALBERT NOBBS
dim 29 10 h 45	Concert Lagoya (guitare) et Marion (flûte) : Carulli, Bach, Villa-Lobos	
dim 29 15 h	HAROLD ET MAUDE	relâche
mar 31 20 h 30	HAROLD ET MAUDE	LES PORTES DU SOLEIL

utilisez ce calendrier comme bon de location
soulignez pièces et dates de votre choix
prix Grande Salle 55 F 50 F 45 F 40 F 35 F 25 F 15 F
prix Petit Orsay 40 F 25 F
nom
adresse
nombre de places (Grande Salle) x F total F
nombre de places (Petit Orsay) x F total F
règlement bancaire ou postal 3 volets ou mandat-lettre à l'ordre de la Cie Renaud-Barrault adressé avec une enveloppe timbrée pour l'envoi des billets
Théâtre d'Orsay 7, quai Anatole-France 75007 Paris
tél. 548.38.53



هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Nana, de J. Renoir ; 18 h. 30 : les Cousins, de C. Chabrol ; 20 h. 30 : l'Ange bleu, de J. von Sternberg ; 22 h. 30 : Sur la queue du tigre, d'A. Kurosawa. — Petite salle, Festival international du film de Lille, 19 h. : Tago, de P. et G. Ekholm ; la Vie quotidienne, de P. Szulkin ; Phoenix, de P. Gligorovski ; The Donnestberry special, de J. et F. Hubley et G. Trudeau ; Timor, terre agressée, terre d'espoir ; Plus d'un million d'années, de D. Nadan ; 21 h. : Histoire de gant, d'E. Noyes ; 25 octobre, premier jour, de Norchtein ; Number our days, de L. Littman ; la Gomme à effacer, de S. Terayama ; Dialogue, d'O. Heddman ; Piaget, de G. Goretta.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Fauvette, 13e (331-56-86), Ternes, 17e (380-10-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Nations, 12e (343-04-67), Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée. — V.F. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e en matinée, U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Videostone, 6e (325-60-34).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Maxeville, 9e (770-72-86).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) (deux salles) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FORTINI-CANI (Fr., v. it.) : le Seine, 5e (325-95-99) (H. Sp.).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-50-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-19) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

BARBEROUSSE, film japonais d'Akira Kurosawa (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA PART DU FEU, film français d'Etienne Périer : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'EMPIRE DES FOURMIS GEANTES, film américain de B. Gordon (*) : (v.o.) Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; (v.f.) Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Maxeville, 9e (770-72-86).
UN VICE DE FAMILLE, film italien de M. Laurenti (**) : (v.f.) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ORCA (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
UN OURSIN DANS LA POCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (*) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
REPERAGES (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Athéna, 12e (343-07-48).
SECTION DE CHOCS (It., v.o.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA SEPTIEME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SKATEBOARD (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Studio Raspail, 14e (326-38-98).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) (H. Sp.).
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE PARISIENNE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

Les festivals

HITCHCOCK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : l'Etau.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 12 h. 20 : India Song ; 16 h. et 20 h. : le Camion.
C. CHAPLIN (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : les Temps modernes. — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) ; la Ruée vers l'or.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Magicien d'Oz.
LES GRANDS ACTEURS DU CINEMA ITALIEN (Totto, Citti, Testi, Gemma) (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Accatone.
HOMMAGE A E. TAYLOR (v.o.) : Olympic, 14e : Reflets dans un œil d'or.
J. DEMY : Action-République, 11e (805-51-33) : Lola.
MEL BROOKS (v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), jours pairs : Frankenstein Jr. ; jours impairs : la Dernière Folie de Mel Brooks.
W. ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe.
CINEMA FANTASTIQUE (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : l'Horrible Cas du docteur X ; 15 h. : l'Empire de la terreur ; 16 h. 30 : la Pluie du diable ; 18 h. : l'Abominable Docteur Phibes ; 19 h. 30 : le Retour de l'abominable docteur Phibes ; 21 h. : l'Abattoir humain ; 22 h. 30 : la Malédiction d'Arkham.
JOURNAL D'U.R.S.S. (v.o.), Panthéon, 5e (033-15-04) : Filles et Mères ; Des gens étranges ; Lettres d'autrui ; l'Homme à sa place ; la Pomme rouge ; le Bateau blanc.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : le Point de mire.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I : Jeremiah Johnson ; Une étoile est née ; le Désert des Tartares ; Un après-midi de chien ; Frankenstein junior. — II : Cinq pièces faciles ; Quand la panthère rose s'emmêle ; Nos plus belles années ; Un tramway nommé Désir ; Mort à Venise ; Phantom of the Paradise.

Les séances spéciales

LA CECILIA (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h (sf S. et D.)
DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.), Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (+ V. et S. à 24 h.)
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 15
JULES ET JIM (Fr.), Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MATA HARI (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
MEAN STREET (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).
TAKING OFF (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h (sf S. et D.).

La Seine



UGC BIARRITZ • UGC ERMITAGE • UGC DANTON • CAMEO • MIRAMAR • REX • MAGIC CONVENTION
UGC GOBELINS • MISTRAL • 3 SECRÉTAN • UGC GARE DE LYON • 3 MURAT
Périphérie : CYRANO Versailles • FRANÇAIS Enghien • C2L Saint-Germain • PARINOR Aulnay
ARTEL Créteil • ARTEL Port Nogent • CARREFOUR Pantin • ULIS Orsay • MELIES Montreuil
CERGY Pontoise • BUXY Boussy St-Antoine • NORMANDY Mantes • ARCEL Corbeil • MEAUX
PARAMOUNT La Varenne

HENRI LASSA et ADOLPHE VIEZZI présentent

MICHEL PICCOLI / CLAUDIA CARDINALE / JACQUES PERRIN



Avec la participation de RUFUS • Scénario de DOMINIQUE FABRE et ÉTIENNE PÉRIER
Dialogues de DOMINIQUE FABRE • Producteur Délégué : ADOLPHE VIEZZI
Une coproduction LES FILMS DE LA TOUR/F.R.3/FILMS 66
Distribué par PLANFILM



LES BURGRAVES
TRILOGIE DE VICTOR HUGO
théâtre des quartiers d'ivry
mise en scène d'antoine vitez
salle des conférences d'ivry
9 rue marat métro mairie d'ivry
du 6 au 18 janvier 1978
réservations 672 37 43

EN JANVIER AU
PALAIS DES ARTS
du 2 au 7 - du 16 au 21
bernard HALLER
Un sacré bonhomme !
(G. Dumur, Nouvel Observateur)
La perfection même ...
(B. Mabille, Quotidien de Paris)
du 10 au 14 - du 24 au 28
francesca SOLLEVILLE
pierre TISSERAND
325 rue Saint-Martin Paris 3e
278.04.68 et 272.62.98

à partir du 11 janvier
l'Amour Violé
le nouveau film de YANNICK BELLON

MONTE-CARLO vo - ST-GERMAIN HUCHETTE vo - ÉLYSÉES LINCOLN vo
MONTPARNASSE 83 vo - NATION - ST-LAZARE PASQUIER - IMPÉRIAL
CLICHY PATHÉ - GAUMONT CONVENTION - MULTICINÉ Champigny

DINO DE LAURENTIIS présente
ALBERTO SORDI • SILVANA MANGANO • JOSEPH COTTEN et BETTE DAVIS
L'ARGENT DE LA VIEILLE
un film de LUIGI COMENCINI

UGC BIARRITZ vo - UGC ODÉON vo - MARAIS vo
UGC OPÉRA - MONTPARNASSE BIENVENUE



ÉLYSÉES LINCOLN — HAUTEFEUILLE
14-JUILLET BASTILLE — 14-JUILLET PARNASSE



CONNAISSANCE DU MONDE

Salle Pleyel : Mardi 24 janvier à 18 h 30 et 21 h ; Dimanche 29 janv. à 14 h 30
FASCINANTE INDONÉSIE
récit et films de CLAUDE JANNEL
LE DERNIER EMPIRE DE LA VOILE - CULTE DES ANCETRES CHEZ LES TORRADJA - Trésor du royaume de Goa - Fastueux mariage d'un Rajah Makassar - Dans l'île de Célèbes - Une poésie d'un autre monde le M'BADONG

Salle Pleyel : dim. 15 janvier à 14 h 30 ; Mardi 17 janv. à 18 h 30 et à 21 h.
MERVEILLES DE ROME
Récits et films de MARIO RUSPOLI
Trésors des tombes étrusques - Recherche au périscope - Merveilles des musées étrusques et romains - Ostia - Villa d'Hadrien - Villa d'Este - UN ROMAIN RACONTE SA VILLE, SON HISTOIRE, SON PEUPLE, SA GASTRONOMIE

DROUOT
Rive Gauche
Cie des Commissaires Priseurs de Paris
GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

MARDI 10 JANVIER (Exposition lundi 9)
S. 11 - Tab. Bel am. Me le Blanc.

MERCREDI 11 JANVIER (Exposition mardi 10)
S. 1 - Mobilier anc. et style. Mes Couturier, Nicolay.
S. 19 - Meubles anc. et mod. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 20 - Beau mobilier anc. et de style. Mes Ader, Picard, Tajan.

VENDREDI 13 JANVIER (Exposition jeudi 12)
S. 1 - Ameublement. Me Boisgirard de Heeckeren.
S. 4 - Meubles. Me Chambelland
S. 11 - Livres, mobil. anc. et de style. Mes Couturier, Nicolay.
S. 19 - Salon de Mme X... et appart. à divers amateurs. Bons meubles anc. et mod. Mes Ader, Picard, Tajan.

Etudes annonçant les ventes de la semaine
— ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002). 742-95-77.
— LE BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002). 073-99-78.
— BOISGIRARD de HEECKEREN, 32, r. de Provence (75009), 770-81-36.
— CHAMBELLAND, 1, rue Rossini (75009). 770-16-18.
— COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-85-44.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

KATYN

C'est quand même incroyable, cette affaire de Katyn. Comment se fait-il que, trente-sept ans plus tard, on puisse encore poser la question de savoir qui, des Russes ou des Allemands, est coupable du massacre de plusieurs milliers d'officiers polonais dans une forêt des environs de Smolensk entre avril 1940 et juillet 1941. Seule, en l'occurrence, la date du crime peut désigner le coupable. L'arme, elle — chacun de ces hommes a été abattu d'une balle allemande tirée à bout portant dans la nuque et ressortie par le front, — oui, l'arme ne prouve rien. Ces munitions avaient été vendues en très grand nombre aux pays baltes avant la guerre et auraient pu être utilisées aussi bien d'un côté que de l'autre.

« Alors ? » s'exclamait Alain Decaux en nous rappelant, mercredi soir sur Antenne 2, le peu qu'on sait sur ces exterminations en masse. L'émotion du gouvernement polonais en exil après la découverte de la fosse, la rupture avec Moscou, des bruits, des on-dit, une colère de Staline, une lettre de Goebbels, la réponse embarrassée de tel notable soviétique à qui l'on demandait ce qu'étaient devenus les douze mille officiers déportés par les Russes après le partage de la Pologne... Il ne savait pas, il pensait à une « erreur fatale »; un autre, tout aussi vague et tout aussi gêné, parlait de « lourde faute ». Alors? reprenait Alain Decaux, alors, évidemment, on s'interroge. C'est le moins qu'on puisse dire.

Son enquête à lui n'a rien donné, rien de plus que ce que l'on soupçonnait. Il n'apporte aucune preuve, aucun témoignage neuf, accablant. Si, deux films, l'un allemand, l'autre russe, deux films atroces, bouleversants, tournés sur place lors des investigations menées par les deux commissions d'enquête recrutées successivement à Berlin et à Moscou. Mais c'est tout. Son intime conviction, d'ailleurs très largement partagée aujourd'hui — un document de la B.B.C. concluait il y a déjà deux ou trois ans, je crois, dans le même sens, — c'est que les Russes ont bel et bien fusillé leurs prisonniers. Ou plus exactement quatre mille cinq cents d'entre eux. Les autres auraient été noyés dans les eaux glacées de l'océan Arctique. C'est très possible. Encore une question cependant: pourquoi ces crimes? A qui pouvaient-ils profiter? Et qui — ce n'est pas Staline apparemment — les a ordonnés ?

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 6 JANVIER

— *M. Michel Jobert*, président et fondateur du Mouvement des démocrates, est interrogé sur Europe I, à 8 h. 30.

— Le magazine « Panorama », sur France-Culture à 12 h. 45, est consacré au Centre Georges-Pompidou, avec la participation de *MM. Robert Bordaz*, ancien président de l'établissement, et *Jean Baudrillard*, sociologue.

— Le magazine « R.M.-C. Choc » a pour sujet : « La France », avec *M. Jacques Delors*, conseiller économique du P.S., sur R.M.-C., à 13 h. 20.

Nomination de directeurs généraux

Antenne 2 : M. Xavier Larère.

● Alors que M. Maurice Ulrich, nouveau président de la deuxième chaîne, s'apprête à recevoir les anciens collaborateurs de M. Marcel Jullian, on apprend que M. Xavier Larère est maintenu pour trois ans dans ses fonctions de directeur général d'Antenne 2, poste qu'il occupait depuis janvier 1977.

Ami et conseiller de l'ancien président, M. Jacques Chancel demeure, quant à lui, producteur du « Grand Echiquier », émission mensuelle, dont la prochaine édition sera, à la fois du mois, consacrée au violoniste de jazz Stéphane Grappelli.

FR 3 : M. Claude Lemoine.

● M. Claude Lemoine, directeur des régions à FR 3 depuis 1975, est nommé directeur général de cette société, dont le président est M. Claude Contamine, récemment reconduit dans ses fonctions. La création de ce poste fait de M. Claude Lemoine le numéro 2 de la troisième chaîne et traduit la volonté d'accroître le développement régional de FR 3.

[Né le 21 avril 1932 à Péronne (Somme), M. Claude Lemoine est licencié ès lettres. Journaliste à *l'Action automobile*, secrétaire de rédaction à la Société générale de presse (1963), il entre au cabinet du ministre de l'information (1964-1968), avant de devenir conseiller technique au cabinet de M. de Bresson, directeur général de l'O.R.T.F.

Délégué du directeur général de l'Office pour les relations publiques (1969-1972), puis adjoint au directeur de la régie des stations régionales, il devient, lors de l'éclatement de l'O.R.T.F., directeur à FR 3 chargé des régions.

M. Claude Lemoine est, par ailleurs, collaborateur du *Monde*, où il tient la rubrique des échecs.]

Pour sa part, M. Bertrand Cousin, qui était directeur du cabinet de M. Contamine, est nommé secrétaire général. M. René Han reste directeur délégué aux stations d'outre-mer et M. Noël Sanviti directeur administratif et financier. Notons que disparaît de l'organigramme M. Maurice Cazeneuve, directeur chargé du programme national de FR 3 depuis janvier 1975, qui redevient réalisateur de télévision.

[Né en 1941, ancien élève de l'ENA, maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis 1976, M. Bertrand Cousin fut chargé de mission auprès du commissaire au tourisme (1971), rapporteur près la cour de discipline budgétaire et financière (1973), secrétaire général du haut comité de la jeunesse, des sports et des loisirs (1974), avant d'entrer à FR 3 comme directeur du cabinet de M. Contamine.]

Radio-France : M. Gabriel de Broglie.

● M. Gabriel de Broglie, qui était directeur de Radio-France, est nommé directeur général. Sont confirmés d'autre part dans leurs fonctions : MM. Jean Lefèvre, directeur de l'information ; Pierre Wiehn, directeur de France-Inter ; Yves Jaigu, directeur de France-Culture ; Pierre Vozlinsky, directeur des programmes et services musicaux. M. Albert Aycard devient directeur de Radio - France internationale, fonction qu'il exerçait déjà pratiquement, et M. Jean Izard, qui était directeur adjoint, devient directeur des affaires administratives, professionnelles et sociales.

[Né le 21 avril 1931 à Versailles, ancien élève de l'ENA, maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis 1967, M. Gabriel de Broglie a appartenu aux cabinets de MM. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales (1966-1968) ; Maurice Schumann, également ministre des affaires sociales (1968) ; Maurice Couve de Murville, premier ministre (1968-1969), et Edmond Michelet, ministre d'Etat chargé des affaires culturelles (1970), avant d'entrer à l'O. R. T. F., où il fut successivement directeur des affaires juridiques (1971), secrétaire général pour l'administration (1972) et directeur général adjoint (1973). Il était directeur de Radio-France depuis 1975.]

T.D.F. : M. Maurice Rémy.

● Le conseil des ministres a confirmé mercredi 4 janvier la reconduction de M. Jean Autin dans ses fonctions de président de Télédiffusion de France (M. Autin avait été renouvelé le 15 décembre — *le Monde* du 17 décembre — dans son mandat d'administrateur) et annoncé celle de M. Maurice Rémy dans ses fonctions de directeur général.

JEUDI 5 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants; 18 h. 55, Animaux : Caméra au poing; 19 h. 10, Une minute pour les femmes; 19 h. 45, Eh bien... raconte !; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La filière, de G. Perrault et J. Cosmos, réal. G.-A. Lefranc, avec Cl. Brosset, J. Balutin, A. Laurence, D. Brian.

21 h. 35, Magazine d'actualité (le forum de l'« Expansion »).

M. Raymond Barre, premier ministre, face aux chefs d'entreprise.

22 h. 40, Allons au cinéma.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 45, Jeu; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Banlieue sud-est, d'après R. Fallet, réal. G. Grangier ; 22 h., Série documentaire : Légendaires, de Ph. Alfonsi, P. Dumayet et P. Pesnot (Le Morfondadi, réalisation M. Teulade).

Permanences des pratiques magiques dans nos campagnes.

22 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 5, Emissions régionales; 19 h. 40, Tribune libre : Présence socialiste; 20 h., Jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : L'HOMME DES HAUTES PLAINES, de C. Eastwood (1973), avec C. Eastwood, V. Bloom, M. Hill, M. Ryan, S. Gierasch.

Un étranger arrive dans une petite ville de l'Ouest. Il doit protéger les habitants contre trois tueurs qui vont sortir de prison. Clint Eastwood joue d'une façon très calculée l'ange exterminateur et se met en scène lui-même avec une parfaite mégalomanie.

22 h. 15, Journal.

22 h. 30, Un événement (l'année de l'Europe et de la mer : portrait d'une ville : Avignon).

FRANCE - CULTURE

20 h., Trentième anniversaire de la mort de Georges Bernanos : « Sous le soleil de Satan » et « Histoire de Mouchette », adapt. M. Manoll, avec H. Poirier, G. Franck, V. Billetdoux, réal. G. Godebert ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : New-York-Moyen Age.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time; 19 h. 45, Un petit train de plaisir; 20 h. 30, Musiquel de chambre... L'Ensemble Pupitre 14, dir. E. Rosenfeld : « Quintette en mi bémol majeur pour vents et piano » (Mozart), « Variations pour contrebasse » (Bottesini), « Intendo pour percussions et guitare » (X. Benguerel), « Sonate pour flûte, alto et harpe » (Debussy), « Pièces pour violoncelle et piano » (Webern), « Sextuor pour cordes, piano et clarinette », création (A. Tansman); 22 h. 30, France-Musique la nuit; 23 h., Actualité de la musique traditionnelle.

VENDREDI 6 JANVIER

CHAINE I : TF 1

13 h., Journal; 13 h. 35, Emission régionale; 18 h., A la bonne heure; 18 h. 25, Pour les petits; 18 h. 30, L'île aux enfants; 18 h. 55, Animaux : Caméra au poing; 19 h. 10, Une minute pour les femmes; 19 h. 45, Eh bien... raconte !; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Nuit folle », de P. Gerbert, avec A. Alane, M. Dudicourt, J.-P. Lucet, J. Ardouin.

22 h. 20, A bout portant : Carlos.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h. 55, Aujourd'hui magazine; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 40, Jeu; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Les folies Offenbach (la Grande Duchesse), réal. M. Boisrond; 21 h. 35, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot.

Vivre en Chine. Avec MM. E. Manac'h (Mémoires d'Extrême-Asie) ; *A. Bouc* (la Rectification ou les nouveaux dirigeants chinois) ; *le docteur G. Valensin* (la Vie sexuelle en Chine communiste) ; *M. et Mme Cl. et J. Broyelle* (le Deuxième Retour de Chine) ; *Mme M. Loi (pour le livre* Pamphlets et libelles).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (Ciné-club) : JE VOUS AI TOUJOURS AIME, de F. Borzage (1946), avec Ph. Dorn, C. McLeod, W. Carter, M. Ouspenkaya, F. Bressart (v.o. sous-titrée N.).

Un film sentimental sobrement réalisé. Les parties de concert sont exécutées par Arthur Rubinstein, qui a « doublé » Catherine McLeod.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes; 19 h. 5, Emissions régionales; 19 h. 40, Tribune libre : La FEN (Fédération de l'éducation nationale) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, La qualité de l'avenir, d'E. Leguy et F. Willaume.

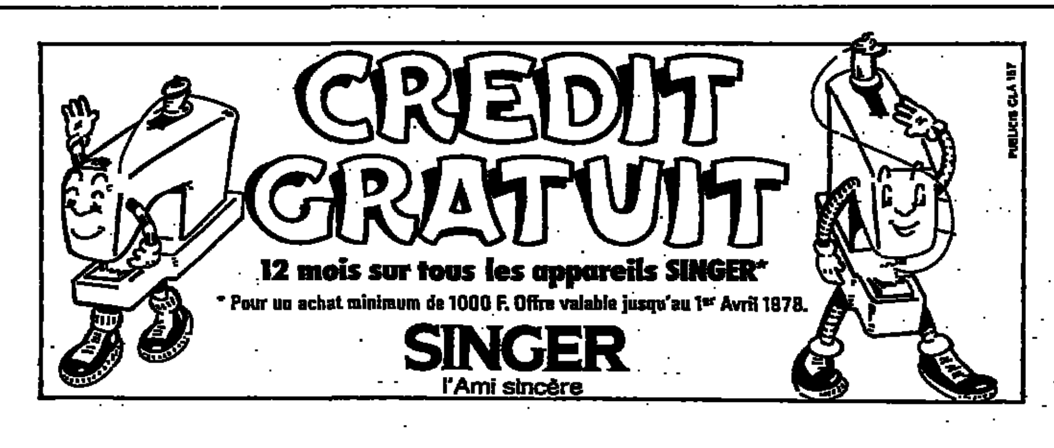
22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Relecture d'Alfred Jarry, avec François Caradec, Michel Arrivé, Thierry Foulc, Jean-Jacques Brochier : textes lus par F. Maistre, J. Pemeja et J. Bollery, réal. A. Lemaître; 21 h. 30, Musique de chambre : Haydn, Schoenberg, Kurt Weil, Debussy; 22 h. 30, Nuits magnétiques : New-York-Moyen Age, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands aux Chorégies d'Orange 1977... Orchestre national de France et Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, Nouveau Chœur philharmonique de Londres, Chœurs des Städtischen et Ensemble de Dusseldorf, avec M. Napier, N. Denize, M. Forrester, dir. V. Neumann : « Huitième Symphonie » (Mahler); 22 h. 15, France-Musique la nuit... Grands crus; 23 h., Effractions; 0 h. 5, France-Musique la nuit.



CARNET

Naissances

— Le docteur et Mme Claude Bantman et Eve sont heureux de faire part de la naissance de

Constance,

le 29 décembre 1977.
45, rue Poncelet, 75017 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur et Mme Patrick Guesnon, ainsi qu'Emmanuel, sont heureux de faire part de la naissance de

Caroline.

3 janvier 1978.
3, rue Neuve-Saint-Germain,
92 Boulogne.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Barbara le Roy-Liberge,
fille de M. Fernand le Roy-Liberge, décédé, et de Mme, née Colette Motte, avec
M. François Forme-Becherat,
fils de M. Jean-Louis Forme-Becherat et de Mme, née Mathilde Boula de Mareuil.
11, rue Visconti, 75006 Paris.
12, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Marie-Eudes Triboulet,
fille du ministre et de Mme Raymond Triboulet, avec
Jérôme Durand-Smet,
fils de Joseph Durand-Smet, décédé, et de Mme Joseph Durand-Smet.

Mariages

— Florence Carmignac
et Hervé Desse
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité familiale en l'église de Louvois (Marne), le jeudi 22 décembre 1977.
7, rue Racine, Hirson.
11, rue Antoine-Sue, Hirson.

— Anne-Marie Dion
et Alain Lercher
ont le plaisir de faire part de leur mariage.
Paris, le 4 janvier 1978.

Décès

— Les obsèques de
Me Maurice BOITEL,
avocat honoraire,
rédacteur en chef
du « Droit ouvrier »,
organe de la C.G.T.,
auront lieu le vendredi 6 janvier 1978 en province.

Une garde d'honneur aura lieu dans la chapelle ardente dressée à partir de 9 heures à la Fédération des cheminots, 19, rue Pierre-Semard, Paris (9e).

Un hommage public lui sera rendu à 10 h. 30, par le bâtonnier Bernard Lasserre, du barreau de Paris, par MM. Louis Baillot, au nom du comité central du parti communiste français, et Marcel Caille, au nom du bureau confédéral de la C.G.T.

— Mme Micheline Garaud, née Coye, et son époux,
M. et Mme Pascal Pellet,
Mlle Françoise Autier,
Mme veuve Edmond Barbier,
M. et Mme Georges Merz,
Mme Simone Seal,
Les familles Coye, Merz, Manin, Barbier,
ont la très grande douleur de faire part du décès de
Mme veuve Francis COYE,
née Germaine Barbier,
survenu paisiblement le 30 décembre 1977 dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 janvier 1978, à 8 heures, au dépositoire du palais du Pharo, boulevard Charles-Livon, 13007 Marseille, avant l'incinération qui aura lieu au cimetière Saint-Pierre.

Ni fleurs ni couronnes.

« Même plongé dans un grand feu, on ne sera pas brûlé ; même si l'on est à la dérive dans l'océan, on pourra parvenir à un endroit moins profond. »

M. Pascal Pellet,
15, rue Bravet, 13005 Marseille.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Elie DALLOZ,
née Marie Greney,
survenu le 28 décembre, à Lyon, dans sa quatre-vingt-septième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 31 décembre.

De la part de :
M. et Mme Jean Dalloz,
M. et Mme Faisan,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Clerc,
M. Jean-François Dalloz,
M. et Mme Aymé Faisan,
MM. François et Maurice Faisan,
Mlle Marthe Faisan,
M. et Mme Patrice Jusserand,
M. et Mme Marcel Roux,
ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que de toute sa famille.

— Mme Alexandre Delapierre, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Joseph Delapierre, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alexandre DELAPIERRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur en chef
des fabrications d'armement
en retraite,
président d'honneur de SOFRAL,
survenu à son domicile 140, avenue de Suffren, à l'âge de soixante-huit ans.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-François-Xavier, le 29 décembre 1977.

— Mme Michèle Gohier-Fouchard et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
Georges FOUCHARD,
survenu le 3 janvier 1978, à l'âge de quarante-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Bougival, le 6 janvier 1978, à 11 heures.

— Mme Jean Gallois,
Mme Gérard Gallois et ses fils,
Mlle Bernadette Gallois,
M. et Mme Jean-Noël Gallois et leurs fils,
Mlle Claude Gallois,
M. et Mme Yves Gallois et leur fils,
M. et Mme Olivier Gallois,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du
docteur Jean GALLOIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 28 décembre 1977.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, a été célébrée dans l'intimité familiale le 30 décembre 1977.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Dans l'avis de décès de
Mme André LABAT,
née Blanche Aviat,
paru dans notre numéro du 5 janvier, il a été omis l'adresse. Il fallait lire : 3, boulevard Emile-Augier, Paris (16e).

SPORTS

AUTOMOBILISME

APRÈS SIX ANNÉES D'INTERRUPTION

Citroën revient à la compétition

Citroën revient à la compétition. Faite le 4 janvier, l'annonce de ce retour est la conséquence directe de la bonne situation financière de l'entreprise. L'activité sportive, compte tenu du matériel dont dispose le constructeur français, portera naturellement sur les rallyes et plus particulièrement sur les courses sur pistes. Le programme établi prévoit une participation dans quatre épreuves — Portugal, Grèce, Sénégal, plus un rallye à choisir, — avec l'engagement de deux voitures officielles confiées à Warmbold et Luc, sous la direction de Mme Marlène Cotton. « *Il s'agit d'un redémarrage,* a précisé M. Jacques Wolgensinger, directeur des relations extérieures de la firme, *et nous sommes assez lucides, après six années d'interruption, pour limiter nos ambitions.* »

Si les objectifs sont modestes à court terme, le développement des CX, qui portera notamment sur la motorisation, principal point faible actuel eu égard à la puissance insuffisante des moteurs, devrait assez vite permettre à Citroën d'avoir un bon comportement dans les courses sur piste, où la tenue de route et la robustesse des voitures sont des qualités prépondérantes.

La recherche de partenaires

Outre sa participation officiele, Citroën recherchera aussi des partenaires capables de lui proposer un programme original. C'est ainsi qu'un accord a été passé avec une écurie privée, dirigée par M. Bob Neyret, qui prendra part au prochain rallye de Monte-Carlo avec trois équipages féminins sur des CX diesel. On ne saurait en effet mieux sortir des sentiers battus.

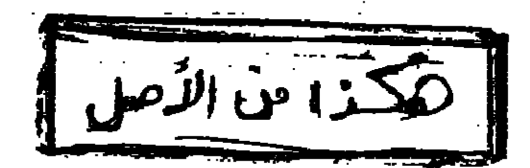
Les objectifs avoués par Citroën pour son retour à la compétition correspondent au demeurant à une longue tradition. De la croisière noire à la croisière jaune en passant plus récemment par les grands raids — Londres-Sydney, Londres-Mexico, — le constructeur français a toujours été intéressé par ce genre d'épreuves qui se déroulent sur des terrains difficiles. Même si le palmarès de la firme a comporté, de 1959 à 1965, des succès dans des courses plus traditionnelles (rallye de Monte-Carlo, Coupe des Alpes, Liège-Sofia-Liège), Citroën s'est rarement écarté longtemps de ce qu'il tient pour sa vocation sportive.

FRANÇOIS JANIN.

à partir du 6 janvier 78
SOLDES exceptionnels
démarque réelle de 20 à 50%
dans tous les rayons
cristal - orfèvrerie - porcelaine
petits meubles - lampes - etc...
le pavillon d'antin
25, boulevard Haussmann
75009 - Tél. 770.83.97

SAINT LAURENT
rive gauche
hommes
SOLDES 50 %
12, Place Saint-Sulpice PARIS 6e
46, Avenue Victor-Hugo PARIS 16e
38, Faubourg Saint-Honoré PARIS 8e





CARNET

— Le docteur et Mme François Gignoux, leurs enfants et leurs petits-enfants, ont la douleur de *faire part du décès du*

Père Jean MAGNIN,
Père blanc,

survenu le 23 décembre 1977 à Rome.

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à Rome les 24 et 26 décembre 1977.

P.I.S.A.,
Piazza San Apollinare 49,
00186 Rome.
21, rue Brossard,
42000 Saint-Etienne.

[Né en 1911 à Lyon, le Père Magnin a été pendant vingt-cinq ans, collaborateur, puis directeur de l'Institut des belles lettres arabes de Tunis. En 1976, malgré une santé défaillante, il accepta de collaborer à l'Institut pontifical d'études arabes de Rome.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Robert MALLET-STEVENS,
née Andrée Leon,

survenu à son domicile le 2 janvier 1978, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 janvier 1978, à 10 h. 45, au cimetière du Montparnasse, où l'on se réunira (entrée principale boulevard Edgar-Quinet).

De la part de :
Mme Lise Guggenheim, sa fille,
M. et Mme Jean Gilbert, ses petits-enfants,
Marie, Valentine et Laurent, ses arrière-petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.
34 bis, rue de Longchamp,
92 Neuilly.
4, avenue Georges-Mandel,
75116 Paris.

— M. Henri Mathonnet,
Mme Suzanne Mathonnet,
M. et Mme André Mathonnet et leurs enfants,
M. et Mme Roland Boulay et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri MATHONNET,
née Carmen Maillard,

survenu le 24 décembre 1977 dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Saint-Eloy-les-Tuileries (Corrèze), le 27 décembre 1977.

— Mme Louis Pommery, son épouse,
M. et Mme Philippe Pommery, Alexandre et Géraldine, ses enfants et petits-enfants,
Ses beau-frère, belles-sœurs, oncle, neveux et nièces,
Son fidèle personnel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis-Alexandre POMMERY,
ancien maire de Chigny-les-Roses,
ancien vice-président,
directeur général
de la *S.A. Champagne Pommery et Greno,*

rappelé à Dieu à Paris, muni des sacrements de l'Eglise, le 2 janvier 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 7 janvier 1978, à 15 heures, en l'église Saint-Nicolas de Chigny-les-Roses, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
Domaine du Chalet,
51500 Chigny-les-Roses.
16, avenue Montaigne, 75008 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— *M. et Mme Philippe Troller,* Isabelle, Pierre et Sophie,
M. et Mme Raymond Troller et *Françoise,*
ont la grande peine d'annoncer le décès, le 1er janvier 1978, de

Alexandre TROLLER,

qui a été inhumé à Roubaix.
58, rue d'Assas, 75006 Paris.
8, boulevard de Ménilmontant, 75020 Paris.

— M. le cardinal Marty,
Mgr Mazerat,
M. et Mme Henri Vauchez,
Les docteurs Roland et Yvonne Perol,
ses frères et sœurs,
M. et Mme A. Gladin,
Mlle Catherine Perol,
MM. François et Jean-Pierre Perol,
ses neveux et nièces,
Toute la famille,
Le Père Régis Israël,
font part du retour à Dieu de

Jacques VAUCHEZ,
H.E.C.,
prêtre du diocèse de Paris,
aumônier des Bénédictines
du Sacré-Cœur à Blaru.

Les obsèques auront lieu en l'église *de* Chamalières (Puy-de-Dôme), le vendredi 6 janvier 1978, à 15 heures, et seront suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe sera célébrée à Paris, en la chapelle des Petites Sœurs des Pauvres, 62, avenue de Breteuil, le lundi 9 janvier, à 18 h. 30.

10, avenue de Salonique, Paris-17e.
9, rue Margueritte, Paris-17e.

Remerciements

— *Mme Jean Brugnot, ses enfants,*
Et toute la famille,
profondément touchés des marques *de sympathie qui leur ont été témoignées* lors du décès de

M. Jean BRUGNOT,

et dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercient toutes les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur deuil.

— La Roche-sur-Yon, Melun, Saint-*Cloud.*
Mme Jean-Baptiste Prot,
M. et Mme Dominique Dumand,
Mme Marcel Prot
Et M. et Mme Pierre Prot,
profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

M. Jean-Baptiste PROT,
préfet de Vendée,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

et dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercient très sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leur envoi de cartes, de fleurs se sont associées à leur deuil.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du retour à Dieu de

M. Jean-Louis FENOGLIO,
du groupe les Trois Ménestrels,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui ont conservé son souvenir en union avec la messe qui sera célébrée le lundi 9 janvier 1978, à 10 heures, en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris (17e).

— Les parents du
docteur Jean LAPORTE
rappellent son *souvenir à ceux qui* l'ont connu et aimé en ce douzième anniversaire de sa mort accidentelle.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Samedi 7 janvier, à 14 h. 30, université de Nice, salle du conseil de l'U.E.R. lettres et sciences humaines, M. Claude Liauzu : « Naissance du salariat et du mouvement ouvrier en Tunisie à travers un demi-siècle de colonisation ».

Visites et conférences

VENDREDI 6 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Guillier : « *Les manufactures des Gobelins* ».

15 h., église Saint-Leu - Saint-Gilles, Mme Bachelier : « L'art baroque ».

15 h., 1, rue de la Perle, Mme Bouquet des Chaux : « L'hôtel libéral Bruant et le Musée de la serrure ».

15 h., 2, rue de Bellechasse, Mme Zujovic : « Le Musée de la Légion d'honneur » (Caisse nationale des monuments historiques).

13 h. 45 Orangerie des Tuileries, Mme Carcy : « Collection de Louis XIV ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., 23, rue de Sévigné : « Collections du musée Carnavalet » (Mme Hager).

CONFERENCES. — 20 h. 45, 26, rue Bergère, M. Robert Masson : « Le *jeûne : charlatanisme ou méthode* prodigieuse de guérison ? » (L'homme et la connaissance).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La Théosophie, sagesse des âges » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

SCHWEPPES *Bitter Lemon*
Une bouteille qu'il faut retourner avant de la boire.
Devinez pourquoi ?

JOURNAL OFFICIEL

Sont parues au *Journal officiel* du 5 janvier 1978 :

DES LOIS

- relative à la mise en valeur des terres incultes récupérables ;
- relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction ;
- relative aux procédures d'intervention de la caisse nationale des marchés de l'Etat dans le paiement de certaines créances de petites ou de moyennes entreprises.
- modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975, relative aux institutions sociales et médico-sociales, et de la loi n° 70-1318 du 31 décembre 1970, portant réforme hospitalière et portant dérogation, à titre temporaire, pour certains établissements hospitaliers publics ou participant au service *public hospitalier,* aux règles de tarification, ainsi que, pour les soins donnés dans ces établissements, aux modalités de prise en charge.

UNE LISTE

- d'admission à l'Ecole nationale d'administration à la suite des épreuves des concours de l'année 1977.

AUJOURD'HUI

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis au Comité des stations françaises le mercredi 4 janvier, à l'Office national allemand le jeudi 5 janvier et à l'Office national autrichien le mercredi 4 janvier.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 40-150; Autrans, 0-30 ; Bellecombe - Crest - Voland, 15-40 ; Bourg-Saint-Maurice-les-Arcs, 25-95 ; Chamonix, 10-300; Chamrousse, 40-55; Chapelle-d'Abondance, 15-40 ; Châtel, 35-80 ; La Clusaz, 60-90 ; Combloux, 10-70 ; Les Contamines - Montjoie, 20-120 ; Le Corbier, 25-105 ; Courchevel, 35-80 ; Les Deux-Alpes, 30-650 ; Flaine, 25-140; Flumet-Praz-sur-Arly, 15-40 ; Les Gets, 40-110 ; Grand-Bornand, 25-65 ; Les Houches, 5-65 ; Megève, 25-100 ; Les Menuires-Val-Thorens, 20-180 ; Méribel, 30-80 ; Morzine-Avoriaz, 30-130 ; La Plagne, 69-115 ; Pralognan, 20-40 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 30-50 ; Samoëns, 20-100 ; Thollon-les-Mémises, 20-40 ; Tignes, 65-90 ; Val-Cenis, 20-40 ; Val-d'Isère, 60-120 ; Valloire, 15-50.

ALPES DU SUD

Auron, 40-100 ; Isola-2000, 50-100 ; Montgenèvre, 35-50 ; Orcières-Merlette, 10-40 ; Pra - Loup, 30-60 ; Le Sauze, 30-100 ; Serre-Chevalier, 45-90 ; Valberg, 40-60 ; Vars, 60-95.

PYRENEES

Ax-les-Thermes, 0-10; Font-Romeu, 10-20.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 20-40 ; Super-Besse, 20-40 ; Super-Lioran, 20-35.

JURA

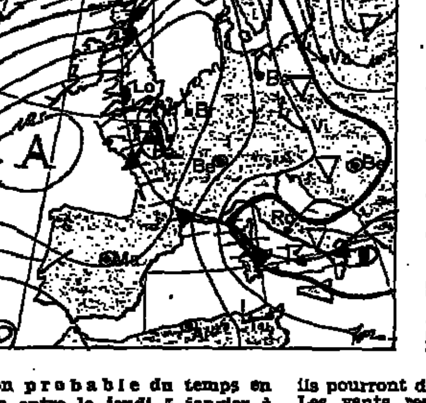
Métabief, 10-45 ; Les Rousses, 15-80.

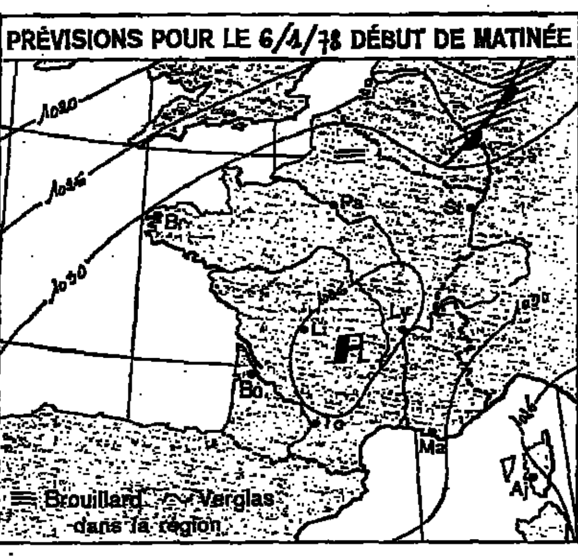
VOSGES

Gérardmer, 10-50.

★ *Horloge des neiges : 285-72-30.*

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 5 janvier à 0 heure et le vendredi 6 janvier à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, la pression restera assez élevée en France, et le courant de perturbations qui circule des îles Britanniques à la Scandinavie et à l'Allemagne n'affectera que faiblement notre pays.

Vendredi, dans l'Ouest, la région parisienne, le Nord et le Nord-Est, le temps sera plus doux que la veille, nuageux et brumeux le matin, mais le plus souvent ensoleillé l'après-midi. Les vents, de secteur ouest, assez forts en Manche et en mer du Nord, seront modérés dans l'intérieur.

Sur le reste de la France, il fera frais le matin et il y aura des gelées dans le Centre et l'Est. Le temps sera généralement ensoleillé, mais des nuages se développeront *sur la Méditerranée et en Corse,* où ils pourront donner quelques averses. Les vents resteront assez forts, de secteur nord, dans les régions méditerranéennes et la vallée du Rhône ; ils seront faibles ailleurs.

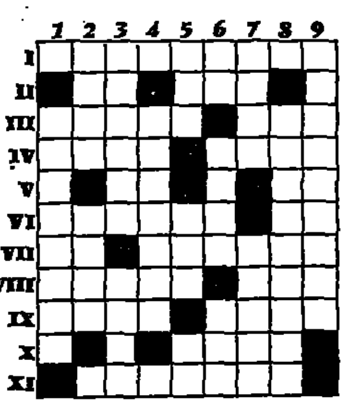
Jeudi 5 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 034,6 millibars, soit 776 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : *Ajaccio, 14 et 6 degrés ;* Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 12 et 7 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 9 et —1 ; Cherbourg, *9 et 1 ; Clermont-Ferrand,* 8 et —3 ; Dijon, 4 et —2 ; Grenoble, 8 et —1 ; Lille, 5 et —1 ; Lyon, 6 et —1 ; Marseille, 11 et 3 ; Nancy, [illegible] et —2 ; Nantes, 12 et 1 ; Nice, 15 et 6 ; Paris - Le Bourget, 4 [illegible] ; Pau, 11 et *6 ;* Perpignan, *15 et 10 ;* Rennes, 11 et 1 ; Strasbourg, 4 et 0 ; Tours, 9 et —1 ; Toulouse, 12 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 2 degrés ; Amsterdam, 5 et —2 ; Athènes, 15 et 7 ; Berlin, 3 et —5 ; Bonn, 3 et —5 ; Bruxelles, 5 et —2 ; îles Canaries, 21 et 13 ; Copenhague, 1 et —6 ; Genève, 6 et —6 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 5 et —2 ; Madrid, 14 et 0 ; Moscou, 0 et —1 ; Nairobi, 25 (max.) ; New-York, 0 et —7 ; Palma-de-Majorque, 17 et 0 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, —4 et —9 ; Téhéran, 10 et 0.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 963



HORIZONTALEMENT

I. Il aurait été difficile de juger son caractère d'après ses actes. — II. Cri campagnard ; Avec « ça », est plutôt réconfortant. — III. Débit ; Roi. — IV. On s'y livrait à des discussions philosophiques ; Vous met à la merci d'un coup de feu. — V. Nécessité vitale (épelé) ; Pronom. — VI. Avec elle, on est bien obligé de voir *rouge* ; Localité de France. — VII. Mesure ; Dans une boîte. — VIII. Lointain théâtre d'un étouffement ; Entendu en Espagne. — IX. Un adversaire de l'entente cordiale ; Ce que sont des garçons... bouchés. — X. Continent. — XI. Besognes qui nécessitent une certaine application.

VERTICALEMENT

1. Sont souvent bien vieilles quand on les baptise. — 2. Evoque une lutte fratricide ; Ont empê*ché le vœu de l'irascible Camille* de se réaliser. — 3. Cornichons ; Sculpteur. — 4. Nous initions à la lutte pour la vie. — 5. Va au fond des choses ; Se déplace au gré des vents ; Figure de premier plan. — 6. Elle s'abuse (épelé) ; Intéresse le marinier ; Génie. — 7. Quel *sale type !* ; Contrée ancienne. — 8. Capables de produire. — 9. Leurs plateaux éveillaient une curiosité malsaine.

Solution du problème n° 1 962

Horizontalement

I. Grimace. — II. Poulet ; Na ! — III. Iéna ; Ti. — IV. Lin (Saint) ; Aloès. — V. ESE ; Gaine. — VI. Bo ; Bé ! ; Ste. — VII. Ile ; Née. — VIII. Te ; Aléa. — IX. Er ; Têtues. — X. Avent ; Rn. — XI. As ; Stèles.

Verticalement

1. Phlébite. — 2. Go ; Isoleras. — 3. Ruine. — 4. Ile ; Béates. — 5. Ménage ; Lent. — 6. Atala ; Nette. — 7. Oiseau. — 8. Entente ; Ère. — 9. Aisée ; Esus.

GUY BROUTY.

loterie nationale

Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris aux *billets entiers*

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F
1	431	tous groupes	300
	861	tous groupes	300
	48 611	groupe 4	2 000
		autres groupes	1 000
	4 151	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	96 561	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	2 551	groupe 4	10 000
		autres groupes	1 000
	47 311	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
2	52	tous groupes	200
	072	tous groupes	300
	732	tous groupes	300
	932	tous groupes	500
	48 612	groupe 4	2 000
		autres groupes	1 000
	2 522	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	3 642	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	96 562	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	47 312	groupe 4	2 000 000
		autres groupes	100 000
3	3	tous groupes	100
	33	tous groupes	300
	803	tous groupes	400
	48 613	groupe 4	2 100
		autres groupes	1 100
	3 403	groupe 2	5 100
		autres groupes	600
	4 133	groupe 1	5 300
		autres groupes	800
	96 563	groupe 1	5 100
		autres groupes	1 100
	47 313	groupe 4	10 100
		autres groupes	2 100
4	74	tous groupes	200
	254	tous groupes	300
	284	tous groupes	300
	554	tous groupes	500
	434	tous groupes	1 000
	48 614	groupe 4	2 000
		autres groupes	1 000
	9 874	groupe 2	5 200
		autres groupes	700
	96 564	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	0 024	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
	47 314	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	10 714	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000
5	45	tous groupes	200
	95	tous groupes	200
	575	tous groupes	300
	96 565	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	7 085	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
	47 315	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	48 615	groupe 4	1 000 000
		autres groupes	20 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F
6	48 616	groupe 4	2 000
		autres groupes	1 000
	1 686	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	6 546	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	96 566	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	47 316	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
7	987	tous groupes	2 000
	48 617	groupe 4	2 000
		autres groupes	1 000
	0 617	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	6 527	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	96 567	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	47 317	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
8	48 618	groupe 4	2 000
		autres groupes	1 000
	7 688	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	47 318	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	96 568	groupe 1	1 500 000
		autres groupes	50 000
9	9	tous groupes	100
	009	tous groupes	400
	189	tous groupes	1 100
	48 619	groupe 4	2 100
		autres groupes	1 100
	96 569	groupe 1	5 100
		autres groupes	1 100
	47 319	groupe 4	10 100
		autres groupes	2 100
	55 449	groupe 4	100 100
		autres groupes	5 100
	58 389	groupe 2	100 100
		autres groupes	5 100
	89 959	groupe 1	100 100
		autres groupes	5 100
0	600	tous groupes	300
	48 610	groupe 4	2 000
		autres groupes	1 000
	96 560	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	47 310	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000

TRANCHE DES ROIS
TIRAGE DU 4 JANVIER 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 11 JANVIER 1978
à NICE (Alpes-Maritimes)
78 — 1è

LOTO — TIRAGE No 1

5 — 7 — 12 — 36 — 37 — 43
NUMERO COMPLEMENTAIRE 19

PROCHAIN TIRAGE LE 11 JANVIER 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 10 JANVIER APRES-MIDI

BLANC MADELIOS
PLACE DE LA MADELEINE - PARIS
pour ceux qui savent choisir

CHEMISE polyester et viscose, fines rayures, bleu ou gris. 55 F
CHEMISE grandes longueurs de manches, polyester et coton. Blanc, ciel ou rose. 65 F
CHEMISE coton. Blanc, ciel ou gris. 68 F

PEIGNOIR de bain coton. Blanc, rouille, marine, beige ou marron. 170 F
Forme Judo. 160 F
MOUCHOIR coton blanc, initiale brodée main, les 6 34 F

MOUCHOIR coton fond blanc vignette couleur, initiale brodée main, les 6 46 F

Spécialité de mouchoirs en fil de lin, chiffrés ou non chiffrés.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE



emplois régionaux



Le P.D.G. d'une société en développement
RÉGION ALSACE
ARTICLES DE MÉNAGE MÉTALLIQUES ET PLASTIQUES
300 personnes — C.A. 40 M. F.
recherche son

Directeur Général

chargé de :
— mettre en œuvre le plan de réorganisation et de redressement de l'entreprise,
— prendre en main directement l'Unité de Production,
— assurer une coordination efficace entre les différentes fonctions : Commercial, Production, Finances.

- 35 ans minimum – Formation supérieure. Expérience de 5 à 6 années dans une fonction similaire.
- Rémunération élevée.
- Intéressement sous forme de prise de capital envisageable.
- Logement assuré.

Envoyer C.V., photo et prétentions à
OUROUMOFF et ASSOCIÉS
21, rue de la Source - 75016 Paris

AIRWELL

Dans le cadre de l'extension de son unité de fabrication Electro-mécanique, 100 kilomètres à l'Ouest de PARIS
Propose, pour assurer le démarrage et la responsabilité d'une importante installation de peinture, un emploi

D'AGENT DE MAITRISE

Ce poste conviendrait à un homme jeune, de bonne formation de base, ayant le goût de l'animation de personnel et une expérience technique de fabrication, qui sera adaptée par une formation spécialisée.

Adresser C.V. + photo, Service du Personnel, route de Verneuil - 27570 TILLIERES-SUR-AVRE. Téléphone (32) 32-50-18.



LA DIRECTION REGIONALE DES TELECOMMUNICATIONS DU LANGUEDOC ROUSSILLON
374, Allée Henri II de Montmorency 34035 MONTPELLIER

recherche

1 INSPECTEUR SPECIALITE «GENIE CIVIL»
pour études, réalisations techniques, et organisation

RECRUTEMENT SUR TITRES RESERVE AUX DIPLOMES D'ECOLES D'INGENIEURS

ou titulaires :
-d'une maîtrise d'informatique ou de Télécommunication
-de certains diplômes d'études supérieures commerciales

PARTICIPATION
sous condition admise pour les candidats susceptibles d'obtenir leur titre ou diplôme à la fin de l'année scolaire 1977-1978

ADRESSER VOTRE CANDIDATURE AVANT LE 31 JANVIER 1978
Renseignements et inscriptions dans les Directions Régionales des Télécommunications des Chefs-lieux de résidence

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour GRANDE VILLE DU SUD-OUEST

CHEF D'ÉQUIPE EXPLOITATION ORDINATEUR

Trois à cinq ans d'expérience dans cette qualification sur Iris 80.

Disponible immédiatement.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo sous nº 41.696, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société recrute pour service développement amélioration procédés de fabrication :

INGÉNIEUR

Grande Ecole, ayant expérience industrielle, bonne compétence dans domaines :

PHYSIQUE :
Hautes températures, optique, cristallographie ;

MECANIQUE :
Equipement de haute technicité fonctionnant dans ambiances très dures.

Possibilité d'évolution pour candidat minimum 26 ans, dynamique, ayant goût des contacts, connaissance anglais indispensable.

Lieu de travail : Loiret, Seine et Marne-Sud.

Ecr nº 3.530, Publicités Réun., 112, bd Voltaire, 75011 Paris

POUR RENFORCER SON EQUIPE MARKETING
IMPORTANT GROUPE EUROPÉEN
(100 KM EST PARIS)
recherche

CHEF DE PRODUIT

Ayant l'expérience des produits de grande consommation.

LE CANDIDAT SE VERRA CONFIER :
- la gestion d'une ligne de produits leaders.
- la mise sur le marché de nouveaux produits.

Responsable du mix de sa gamme, il possédera une bonne connaissance des études marketing et un sens du terrain
Pratique de l'allemand souhaitée.
Envoyer C.V. manuscrit et photo récente à : HAVAS 51100 REIMS, nº 7.330, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi

DANS LE CADRE DU RECRUTEMENT SUR TITRES ORGANISE PAR L'ADMINISTRATION DES PTT
LA DIRECTION DES AFFAIRES INDUSTRIELLES et INTERNATIONALES
recherche

DIPLOMES D'ECOLES D'INGENIEURS et D'ECOLES SUPERIEURES de COMMERCE

Age : 30 ans au plus
Libérés des obligations militaires

POSTES A POURVOIR :

1) *Ingénieur électronicien ou informaticien, très bonne connaissance de l'anglais et d'une autre langue pour coordonner opérations coopération technique et promotion exportation industrie télécommunications* (réf A)

2) Diplômé d'études commerciales (ESCP - HEC JF-DEA ou DESS Marketing de Grenoble II) ou Licence de Sciences économiques plus : ESCAE - ESSC Angers - EDHEC du Nord, IC Nancy, IEECS Strasbourg ISG - IEP de Paris (Section économique et financière) pour préparer et suivre l'expérimentation des nouveaux services des télécommunications; connaissance méthodes de sondage et tests produits nouveaux souhaitée. (réf B)

Adresser avant le 31 Janvier 1978, C.V. détaillé et photo en précisant la réf du poste sous numéro 6358 à LTP
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris

LEADER DANS LE DOMAINE DE LA PETITE MÉCANIQUE
recherche

INGÉNIEUR

POUR SON DÉPARTEMENT PRODUCTIVITÉ

SA FONCTION :
- Recherche des actions de productivité ;
- Coordination et suivi des objectifs de productivité retenus.

SON PROFIL :
- Ingénieur environ 30 ans ;
- Expérience des problèmes de production et de méthode ;
- Sens de l'animation ;
- Connaissance de l'analyse de la valeur appréciée.

Env. C.V. manuscr., photo et prétent. à 43.041, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

offres premier emploi

le CELSA
organise à l'intention des Jeunes sans emploi de 18 à 25 ans des stages de formation (loi du 5/7/77), en

LANGUE ANGLAISE

option 2ème Langue possible

Objectifs:
- acquérir la maîtrise de la langue de la communication quotidienne;
- s'initier ou se perfectionner à la langue de l'entreprise

Formation complétée par un stage à l'étranger de 4 semaines (voyage, hébergement, frais de scolarité pris en charge)

Conditions :
- Niveau Bac ou Bac plus 2 ans
- Durée du stage : 7 mois
- Début du stage : 23 Janvier 1978
- Lieu : Neuilly sur Seine

Stage rémunéré à 90% du SMIC

Renseignements et inscriptions au CELSA 77 rue de Villiers 92523 Neuilly/Seine Tél : 747.60.26

Vous êtes disponible.
Vous avez une forte personnalité, une grande facilité d'adaptation et le goût des contacts humains.
Vous avez moins de 25 ans et un niv. bac + 2 ans d'ét. supér

REALISEZ VOS AMBITIONS
faites une carrière commerciale

cergic

GROUPE ESSEC
vous permet, grâce à une formation supérieure pratique, spécialisée, de faire de vous celui que les entreprises recherchent
Deux spécialisations :
— Responsable d'Unité de Distribution ;
— Vendeur, Négociateur de contrats.

8 mois d'enseignement dont 2 mois de stage d'application en entreprise (assuré).

Rémunération : 90 % du SMIC.
Début des cours : 16 janvier 78.
Inscriptions dès ce jour au : 285-41-77.

offres premier emploi

Le Monde met chaque jour à la disposition de ses lecteurs cette rubrique dans les pages d'Annonces classées :

OFFRES PREMIER EMPLOI

afin de regrouper les propositions uniquement destinées aux jeunes à la recherche d'un premier emploi.

CALCOMP S.A.

dans le cadre de l'expansion de ses activités en France,
recherche pour son Siège à PARIS

1) pour sa division O.E.M. produits mémoires

INGÉNIEUR MAINTENANCE Réf. M. 159

Support avant et après vente
Expérience disques exigée - connaissance MINI MICROS

2) pour son département produits graphiques.

TECHNICIENS DE MAINTENANCE Réf. G 169

pour son service après-vente
Expérience informatique - Niveau B.T.S.

Anglais exigé - Formation assurée

Env. C.V. et prét. en indiquant référence du poste à : CALCOMP, 43, rue de la Brèche-aux-Loups PARIS-12e

Importante Société française d'électronique
recherche

1) 2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour vente de systèmes informatiques, de matériels périphériques et de microprocesseurs.

(Réf. 1258 et 1259)

2) 2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour vente de composants électroniques actifs

(Réf. 1262 et 1264)

Ces postes, qui pourront conduire leurs titulaires à exercer rapidement des responsabilités importantes, seront confiés soit à des vendeurs ayant déjà une solide expérience commerciale de ce type de matériels, soit à des techniciens ayant acquis dans l'industrie une parfaite connaissance des produits concernés.

Postes situés en proche banlieue Sud-Ouest de Paris. Voiture fournie. Avantages sociaux. 13e mois.

Env. C.V. détaillé en précisant la référence du poste à Nº 3534 PUBLICITES REUNIES
112, boul. Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

Discrétion absolue garantie
Il sera répondu à toutes les candidatures

Société multinationale basée en France
recherche

analyste-programmeur

pour restructurer service informatique existant et y incorporer de nouvelles méthodes.

Il devra posséder une grande expérience des ordinateurs DEC - PDP-11 et des systèmes RSX-11 ou IAS.

Connaissances COBOL et RPG II également demandées.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 3951 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUI TRANSMETTRA

INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE

Avenue MacCormick - 91130 RIS-ORANGIS
recherche

CHEF DE PROJET

FORMATION GRANDE ÉCOLE

— Anglais courant obligatoire.
— Solide expérience informatique.
— Bonnes connaissances des problèmes financiers.

Pour coordonner étude financière sur le plan européen

Adr. C.V., photo et prét. au Directeur Informatique.

SG2

Société Générale de Service et de Gestion
recrute

PROGRAMMEURS et ANALYSTES-PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS

Écrire avec C.V. sous réf. P.H.T. 01/78

SG2 12, avenue Vion Whitcomb 75016 PARIS

PUISSANT GROUPE INTERNATIONAL
LEADER MONDIAL DANS UN DOMAINE DE TECHNICITÉ DE POINTE - RECHERCHE

JEUNE DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE
SCIENTIFIQUE OU COMMERCIALE

sa mission :
- développement des carrières d'ingénieurs et techniciens hautement qualifiés d'une société de 1.000 personnes ;
- élaboration et mise en œuvre de plan de formation ;
- recrutement...

son expérience :
2 à 3 ans d'expérience acquise dans cabinet conseil forte renommée ou entreprise performante.

son avenir :
la réussite de cette première mission lui ouvrira de larges perspectives d'évolution et de diversification au sein du groupe.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

LIEU DE TRAVAIL : BANLIEUE SUD PARIS

Ecrire sous référence PB 289 CM.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
etap

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MACHINES-OUTILS
région parisienne Nord
recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

pour assister Direction Promotion à l'Exportation

- Ayant 3 ans min. d'expérience industrielle.
- Appréciant les voyages et les contacts à tous niveaux.
- Anglais parlé et écrit indispensable.
- Disponible rapidement.

Ecrire avec C.V. photo et prétentions nº 42.320 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Important Groupe industriel Région Sud de Paris
RECHERCHE POUR DEPARTEMENT

AVIATION
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Quelques années d'expérience
- Connaissant équipement avion
- Appelé à prendre beaucoup d'initiatives
- Connaissances de l'anglais.

Adresser curr. vit., photo et prétentions Nº 42 870. CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL
recherche un

DOCTEUR VETERINAIRE
ou
INGENIEUR AGRONOME

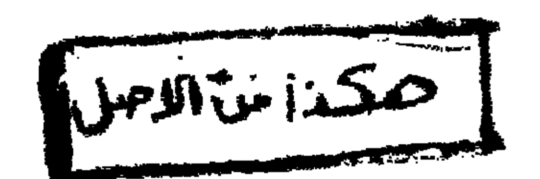
afin de lui confier, à l'échelon national, le poste de

DIRECTEUR ADJOINT

DIVISION VETERINAIRE

Ce rôle, essentiellement technico-commercial, exige une expérience marketing dans le domaine vétérinaire et la parfaite connaissance des productions animales françaises.
Les candidats qui ont exercé pendant au moins 5 ans une fonction similaire et possèdent bien la langue anglaise, sont invités à adresser leur candidature (lettre man. + CV dét., photo et prétentions) sous référence 14281 à SNPM - PA - 100 Avenue Charles de Gaulle - 92522 Neuilly Cédex, qui transmettra.

هكذا من الأصل



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRE ORSAY demande
AJUSTEUR P 3
Titulaire C.A.P. dégagé O.M. quelques années expérience. Ecrire avec C.V. à M. COSTA, ACCELERATEUR LINEAIRE Bâtim. 200, 91405 ORSAY.

Etabliss. privé d'enseignement supérieur recherche
ATTACHÉE DE DIRECTION
J. Fem., études supér., doublée d'une expér. en secrétariat administratif, esprit d'organisation et de responsabilité. Position cadre. Env. CV, lettre manusc. et photo à I.S.R.P., 10, av. George-V, 75008 Paris.

NOUS RECRUTONS
COMPTABLE MÉCANOGRAPHE
qualifié, 5 ans expérience, pour comptabilité générale, paye, fournisseurs. Poste à responsabilités. Libre immédiatement. Tél. pr rend.-vs 357-92-00, p. 40.

IMPORTANTE SOCIETE rech.
JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE pour son département INFORMATIQUE GESTION. Ecr. avec C.V. et prét. ss réf. 4.667, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE rech.
JEUNE E.S.C.
pour ses SERV. COMPTABLES. Ecr. avec C.V. et prét. ss réf. 4.664, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui tr.

Cabinet expertise comptable recherche
UN EXPERT COMPTABLE
stagiaire, D.E.C.S. ou équivalent. Tél. pour rendez-vous 337-62-64.

SOCIETE H.L.M. Issy-les-Moulineaux recherche
COMPTABLE H. QUALIF.
SITUATION STABLE. Téléph. 644-00-21, poste 16.

Filiale ccialе d'un important groupe industriel (situé proche banlieue Ouest Paris) recherche
COMPTABLE EXPÉR. NIVEAU D.E.C.S.
capable de prendre en charge la totalité de la comptabilité-bilan, déclarations fiscales, sociales, etc. — Envoyer C.V. et prétent. nº 15.395 P.A. S.V.P., 37, r. Génér.-Foy, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ SOURIAU
recherche pour l'une de ses divisions connecteurs
SON CHEF DE SERVICE EXPORT
Expérience du PRODUIT et de l'animation d'un réseau à l'exportation souhaitée.
Anglais indispensable. Allemand apprécié.
Envoy. C.V. manuscrit, photo et prétentions 11, rue Gallieni, 92100 BOULOGNE.

POUR IRAN
SOCIETE OPE 8000
33, rue Saint-Augustin (2e), rech.
METREURS GENIE CIVIL
CHEFS CHANT. GENIE CIVIL
Tél. 073-80-90

5 RÉDACTEURS TECHN.
connaiss. radar, hyper fréquence
7 DESSINATEURS P 1 P 2
Eclatés et perspectives construction électronique, implantation C. I.
TER Intér. 206-73-58 - 208-35-54 29, rue Beaurepaire - 10e

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour
OUTRE-MER
AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRO-TECHNICIENS
de nationalité française
8 à 10 ans d'expérience et pratique anglais exigés.
Pour maintenance :
— Mini-installation électrique ;
— Régulation alternateur ;
— Circuit hydraulique.
Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous nº 41.686, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris, Cédex 01, qui transmettra.

SOCIETE CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES BANLIEUE SUD PARIS recherche :
JEUNES TECHNICIENS
B.T.S. ou D.U.T. Electronique industrielle pour plate-forme et mise en service équipements variation de vitesse à thyristors et régulations.
Adr. C.V. dét. s/réf. 4.804 à : SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui transmettra.

NOUS RECRUTONS :
MÉCANOGRAPHE AIDE-COMPTABLE
expérimenté pour comptabilité clients. Libre immédiatement. Pour R.-V. : 357-92-00, Poste 40.

IMPORTANTE SOCIETE (Paris-La Défense) recherche pour son informatique de Gestion des ANALYSTES-PROGRAMMEURS (DUT ou équivalent). Ecrire M. RENAUT, Boîte Postale 97, 92405 COURBEVOIE CEDEX.

Centre hospitalier Courbevoie, 30, rue Kilford (92), recrute INFIRMIERS (RES) D.E. de jour et de nuit. Tél. : 788-82-55.

C.D.C. - CUSENIER
recherche
AIDE-COMPTABLE
ayant expérience tenue comptes financiers
EMPLOYÉ ADMINISTRATIF
ayant connaissance préparation et suivi dossiers contentieux clients.
Adresser C.V. et prétentions à : C.D.C. - CUSENIER, 226, bd Voltaire, Paris (XIe).

Périodique Génie Climatique ch. journaliste technique plein temps. - Anglais/allemand lus appréciés. Ecr. av. C.V., S.Y.N. 51, rue Vivienne-2e.

secrétaires

de direction

Cabinet international conseil juridique quartier Etoile cherche pour son directeur
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
HAUT NIVEAU
parfaitement bilingue anglais, française, connaissant les 2 sténos, min. 5 a. expér. similaire. Poste exigeant caractère, initiative et responsabilité, rapidité. Libre immédiatement. Ecr. avec photo, C.V. à BLEU sous nº 22.829 B, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

Secrétaire

SECRETAIRES STENODACTYLOS, DACTYLOS Nombreux postes dispon. longue durée, français et bilingues.
KELLY GIRL
Travail temporaire, 87, bd Haussmann, PARIS (8e). 83-85, bd Vincent-Auriol (13e). Tour Maine-Montparnasse (15e). 130, rte Reine, 92-BOULOGNE.

Sténodactylo

Recherche bonne sténo-dactylo, 18 ans minim., lieu de travail R.-P. des Champs-Elysées. Téléphone : 359-17-82.

demandes d'emploi

CHEF de SERVICE 30 ans
cherche
responsabilités administration des ventes, comptabilité commerciale et analytique, organisation, méthode moderne de gestion, etc.
Etudie toutes propositions PARIS - PROVINCE
Ecrire M. J. VEILLER, 40, rue d'Alsace, 92110 CLICHY. — Téléphone : 270-99-49.

— J'ai « lancé » un centre de vacances, en assurant sa gestion et son animation.
— J'ai pratiqué plusieurs années la direction commerciale d'une P.M.E.
— J'ai 35 ans, suis disponible et cherche une situat. dans le domaine des loisirs, du tourisme sur le terrain ou au siège de votre organisme.
Ecr. nº 8.277, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE HOMME 35 ANS cherche place CHAUFFEUR DE DIRECTION. Permis V.L., libre de suite. Proximité Défense. — M. Barthe, tél. 772-73-71, ap. 19 h.

Suissesse 45 a., sans réf., sans dipl., maman, douce, patiente, aimerait ENFANT TRISOMIQUE SANS MAMAN. Ttes rég. Ecr. nº 2.129, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Comptable-dactylographe, 13 a. d'expér., d'origine africaine, au courant lois sociales, C.A., paie, toutes déclarations, recherche pl. stable ou durée déterminée. Diplômes de droit. Lib. de suite. Ecr. nº 6.626, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE HOMME, 30 ANS, EN COURS DE THESE, ETUDIERAIT TOUTE PROPOSIT. Téléphoner (47) 64-43-60.

J. F. 24 ans, B.T.S., trilingue, anglais courant, cherche emploi. Ecr. nº 2.123, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

F. 45 a., tr. sér., ch. repassage, couture, retouches (accessoirem. entretien ménager). T. 989-55-27.

Hme marié, enfants élevés, recherche gardiennage, jardinage propriété, chauffeur, logé, sér. références. — Téléph. 031-11-87.

Architecte, 32 a., nat. libanaise, spécialisé en urbanisme, 1 an et demi d'expér., parl. angl., russe et arabe, ch. emploi. Etud. ttes propos. M. Vartanian 5, imp. Gaudelet, 75011 Paris.

Fme, 50 a., ch. poste collaboration, gestion, contentieux ds serv. PRETS HYPOTHECAIRES Ecr. nº 64, R.-Conseils, 12, rue de l'Isly, 75008 PARIS, q. tr.

Premier vend resp. exp. détail chaus. connaiss. tenue stock, compt., achats, direct. personn. étalagiste, ch. place gérant.

J. F., 30 ans, BILINGUE AMERICAIN-FRANÇAIS cherche place
Archiviste-Documentaliste
dans Presse, Publicité, Spectacle, etc. Ecr. à 40.630 CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ARCHITECTE D.P.L.G., 15 ans expér. urbanisme, chantiers, promot., ch. situat. Paris. Ecr. M. NORYCH, à SIPEP, réf. 895, 3, rue de Choiseul, 75002 Paris.

propositions diverses

Rech. fabricant habillement pr H. et Fme. Faire offres Damas Syrie. P.O. Box 6187.

capitaux ou proposit. com.

Pour bijoux montés à la main à partir de pièces anciennes en exemplaires uniques, recherch distributeurs sérieux dans tte l'Europe. Vente aisée aux Etats-Unis. Ecr. en anglais à Maria Tusin Enterprise, 21 Seletar Court Singapour 28.

information divers

TESTS
Pour mieux vous connaître et démystifier les tests des candidats à un emploi. — Ecrire à CIDEM - L.M., 116, Champs-Elysées, PARIS.

perdu-trouvé

Perdu passeport égyptien dans le 18e au nom de Mahmoud Gaballa Gazy. Le rapporter ambassade d'Egypte.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 50.000 m² sur stock. 557-26-75

autos-vente

8 à 11 C.V.

Vends SIMCA 1308 GT, juillet 1977, 9.000 km. Prix 26.000 F. Tél. 946-15-93, 945-96-00, p. 35-29.

Vends TOYOTA CELICA ST, février 1977, 32.000 km., parfait état, 22.500 F. Téléph. 770-11-82

+ de 16 C.V.

73 JAGUAR XJ6 4 L 2, except., crédit possible. 133, rue de Rome-17e. 924-75-83.

ROLLS CORNICHE
30.000 km. Leasing possible. Tél. heures bureau : 224-63-30.

locat.-autos

EXPRESS - ASSISTANCE
LOCATION VOITURES à partir de 46 F T.T.C. par jour
65, RUE LAURISTON PARIS 16e
504-01-50

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PROPRIETAIRE VEND
SUR JARDIN
Splendide duplex et 2 p., dans hôtel particul. XIXe s., gd style, rénovation de luxe. — Me voir jeudi 5, vendr. 6, 14 h. 30-16 h., 15, rue de l'Amiral-d'Estaing.

R. CONDORCET, 165 m² magnifique 6 P., cuis., bains, imm. pierre de T. - 567-22-88.

AUTEUIL. Ds imm. gd standg. 100 m² + TERRASSE 100 m² sur parc - 325-03-59.

20e GAMBETTA. Dans impasse calme, MAISON 150 m² sur 2 nivx. A RENOVER 478.000 F. 589-20-97, préférence le matin.

METRO VOLTAIRE
P. à P., imm. P. de T. ravalé, 65 m², entr., 3 p.+cuis., wc, s. de bs, ch. cent. ind., 13 m² balc., vue dégag. sur arbres, 5e étg. Tél. pr R.-VS et vis. apr. 14 h. : 421-21-18. Agence s'abst.

MARAIS. Propriétaire vend surfaces à aménager ds imm. totalement rénové. - 227-19-75.

Près PLACE MALESHERBES. TRES BEAU 205m² s/r. et jard. dble récept.+JARDIN d'HIVER 3 chb., tt cft, 2 chbr. serv., parkg, PARFAIT ETAT. Prix justifié. Tél. : 522-62-14.

BOIS VINCENNES. Pr. RER et bois, splendide vue beau 4 p. entr., cuis., tt cft, balc., parkg, 370.000 F - 344-71-97.

Mº NATION. Imm. pierre de T. vaste séj., salon, entr., 2 chb., cuis., wc, s. de bains, chauff. central, asc. Idéal profession libérale, 485.000 F - 345-82-72.

SORTIE BOIS VINCENNES jardin privatif près R.E.R., beau 3 p., entrée, cuis., wc, tt cft. Px 268.000 F - 346-63-85.

RUE DE THORIGNY
Vue sur l'hôtel « Salé »
HOTEL PARTICULIER DU 18e SIECLE - RESTAURE : APPARTEM. A AMENAGER
150 m2 environ : 4-5 Pièces ; 80 m2 environ : 3-4 Pièces, duplex ; 37 m2 environ : 2 Pièces ; 28 m2 environ : STUDIO.
Renseignements et visites : 755-98-57 et 227-91-45.

MONTMARTRE
AU SOMMET DE LA BUTTE
Cadre Exceptionnel : 2 Pièces en duplex. 715.000 FRANCS.
Visite sur r.-vs 924-60-02.

MAISON SUR TOIT
BEAUBOURG. Fabuleux duplex, liv. + 2 chbres, 110 m2, soleil, vue, 630.000 F. ANJOU, 266-27-55.

17e RÉSIDENTIEL
8, RUE DE CHEROY
dans immeuble neuf de standing splendide 3 Pièces, 85 m2 + 43 m2 terrasse, 5e et dernier étage. Tél. Mme ESTIENNE
GEFIC, 723-78-78.

FOCH - VICTOR-HUGO
5 P. 140 m2, excellent standing + serv. Prix 1.150.000 F. VERNEL - 526-01-50.

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité Du STUDIO au 2-3-4-6 PIECES en DUPLEX. Visite ts les jours de 14 h à 17 h, même dimanche, ou tél. heures bureau **359-30-85**

MAISON 6 pièces sur 2 étages, gar., cuis., wc, chff. 425.000 F. S/place vendredi de 10 à 17 h : 18, rue Emile-Desvaux, Paris-19e

PTE-DOREE 4 pièces, cuis., cft. Prix 350.000 F. Crédit 80 %. Tél. au 700-46-21.

STUDIO RENOVE, PLACE DES **VOSGES** Vraie cuisine. Prix 124.000 F. - 603-60-08.

BASTILLE limite MARAIS Ravissant 2 PCES + mezzanine, tt cft, sur TERRASSE, sans vis-à-vis, chff. immeuble. AIR CONDITIONNE. Tél. 230.000 F. Tél. 293-62-16.

Paris Rive gauche

CAMBRONNE. Bel imm., 2 p., tt cft, état neuf sur jardinet. Téléph. 155.000 F - 734-28-83.

SAINT-GERMAIN-ODEON
8 pièces, étage élevé, ascens. Plein Sud, 235 m² - ODE. 42-70.

MONGE. Ravissant appartem., 3 p., belle rénovation. 315.000 F. PROMOTIC - 322-10-74.

15e. Lumineux. livg + chbre 55 m². Imm. récent, tout conft, Balcon. Tél. Possibilité parkg. Prix 280.000 F - 580-01-20.

RUE DE L'EPE-DE-BOIS
Imm. récent. STUDIO 27 m², Etat neuf, 180.000 F. TEL. : 359-43-76.

CAMBRONNE
Sur rue calme et jardins : immeuble neuf, grand standing,
GRAND 4 PIÈCES, 101 M2
+ loggia : 653.000 F. Vis. sur rendez-vous : 766-25-32.

BEAU 15e
LUXUEUX 4 PIÈCES
TERRASSE 90 M2. Cuis. amén. BOX. TEL. IMM. GD STAND. 890.300 F. Téléphone : 727-84-34.

SÈVRES-BABYLONE
Bon immeuble, petit 2 Pièces, cuis., wc, pos. bns, calme. MARTIN, docteur en droit, 742-99-09.

PRES PARC MONTSOURIS
3 P. Imm. 1960. Bel appt. 9e ét. Tél. 320.000 F. - 589-49-34.

VANEAU - 2 P., cuis., wc, bains
129.000 F 2e ét. clair. 306-41-73

PANTHEON et VAL-DE-GRACE
4 P., cuis., bains, 90 m2 + terrasse, 5e ét. sans asc. 331-89-46.

VAVIN Imm. parfait état tout confort, calme
Tr. beaux STUDIOS 35 à 41 m2, entr., cuis., s. bains, balc. L'un loué femme 98 ans, 212.000 F. Autres libres. CRUZ, 266-19-00.

Mº MONGE Immeuble pierre de taille
VRAI 4 P. TT CFT, parfait état. 520.000 F. - 325-89-90.

Région parisienne

SAINT-MANDÉ (94)
RESIDENCE JEANNE DU LAC
20-22, rue Jeanne-d'Arc, à 200 m. du bois de Vincennes.
Un luxueux immeuble PIERRE DE TAILLE STUDIOS, 4 et 5 PIECES, vastes loggias, terrasses, jardin. Livrables 2e trimestre 1978. PRIX FERME ET DEFINITIF. Sur pl. ts les jours, 11 à 18 h., sf mardi, ou GECOM, 747-59-50.

Mº Issy. Particulier vd studio, 1 entrée, 1 cuisine aménagée, débarras, chauffage central, wc, cave, tél., 29 m², impeccable, 35.000 F. Téléphone : 645-18-94.

Près Versailles. FONTENAY LE-FLEURY, près gare, 2 p., cuis., bains, cave, ds immeuble sans charges, placement exceptionnel, 152.000 F - 460-14-53.

NEUILLY/BAGATELLE 92 m² 4-5 p., réc., gd stdg, 700.000 F. PROMOTIC - 322-15-89.

Près VERSAILLES. Appt gd stdg dans belle résidence 4 p., 120 m² Sud-Est sans vis-à-vis, cuis., luxe poss., chbre de service. Px 480.000 F. T. 460-31-22.

PALAISEAU, Centre. Part. vd 3-4 p., 80 m², parc privé résid., 5' RER, 290.000 F. 014-36-93.

Mº SCEAUX proche TENNIS
4 P., 80 m2, 1er ét., tt confort, calme. 370.000 F. - 331-91-11.

NEUILLY - REZ-DE-JARDIN
TRÈS URGENT
COMMANDANT-CHARCOT
1 living double, 3 grandes chambres, 3 bains, cuisine équipée, studio service, 2 parkings. — DELCASSE : 720-56-11 - 55-53.

LE PECQ Ds immeuble qualité Beau 2 PIECES 47 M2 + BALC., tt cft, chauff. électrique. Livraison janvier 78. PRIX FERMES et DEFINITIFS AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

MEUDON-LA-FORÊT
Bon placement, étage élevé, studio, tout confort. — MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

BOULOGNE, près PTE SAINT-CLOUD. Double séjour 37 m2, 3 ch., cuis. équipée, chff. radiateurs, ét. élevé. - 603-60-08.

CHATOU Part. à part. à vendre
Appartement 4 pièces 85 m2 + parking + téléphone. 250.000 F + 28.000 F Crédit F. Tél. 913-32-96 ou 914-22-77.

Province

LA PLAGNE - BELLECOTE
APPT A VDRE. AGCE S'ABST. Prix 35.000 F Téléphoner, soir : 387-47-28, après 20 heures. EN MULTIPROPRIETE.

Montpellier, part. vd F 3-4 P., rens. : Servant, 5, résid. all. du Bois, La Paillade, 34000 Montpellier. T. ap. 18 h. 30 (67) 75-17-20.

appartements occupés

17e r. Guersant. Ds imm. p.d.t. 4e ét., asc. (occupé loi 48 par 1 pers. 80 a.). Pptaire vd 3 p., c., wc, poss. bns, 56 m2. 524-43-51

6e Mº VAVIN. Ds bel imm. rav. asc., vide-ord. (Occup. loi 48) Baux 6 ans. Vastes studios, 34 à 41 m2, Balc. Terrasse s/jard. calme. - 524-43-51.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, Tél. 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. chez notaire, achète urgent studio Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 17e. - Tél. 873-23-55.

locations non meublées Offre

Paris

EXELMANS - rue C.-Lorrain, dble séj. + 3 chbres, gd balc., 7e étg., gd stdg, tél., parking, 4.160 F + charges. — 263-75-75.

PASSY - 7 PIECES - 245 M2 4e étg. s/rue et cour, tt cft, tél., 5.000 F + charges. - 263-75-75.

Rue de Florence - 4 P., 150 m2 très bon état, tél. 2.950 F. 359-41-50

HENRI-MARTIN - 2 P., 100 m2 + terrasse 60 m2 tr. gd luxe, tél., park. 5.500. 225-79-82.

Région parisienne

ETAMPES Parc 2 ha, 550 m2 habitables, 10 chb., 4 bains, sous-sol, réception. 11.500 F. - 723-39-62.

locations non meublées Demande

Paris

RECHERCHE pour locataires sérieuses références, STUDIOS à 5 PCES, Paris, Ouest et Sud. Sédimo, 9, r. Quentin-Bauchart. Tél. 723-50-21 - 723-73-73

Région parisienne

Pr société européenne cherche : VILLAS, PAVILL. pr CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière. Mº Opéra 84, rue d'Alésia. Métro Alésia Frais abonn. 310 F. 266-52-04

châteaux

30 KM. PARIS-OUEST
Superbe château, 2 pavillons :
1.900.000 F, 15 HA
étang, source. ANJOU, 266-27-55.

locations meublées Offre

Province

A louer, à l'année, maison de campagne, confortable, F 3 : 1er étage vide ou meublé + garage et espace vert, située à 16 km. de Caen et Cabourg-Plage (Calvados). - Ecrire à : nº 8.284, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Boutiques

PARIS-20e près NATION, métro RER, à louer dans résidence neuve boutique tous commerces 180 m², tél., 2 parkings - 76, rue des Vignoles. 277-62-23.

SUR QUAI
PROXIM. SALLE DROUOT
DANS IMMEUBLE XVIIIe siècle à vendre : murs de boutiq. av. magnifique appt, décor. et boiser. classés. FIN DE BAIL : 1er/7/1978. TELEPHONE : 266-67-06.

fonds de commerce

BAR - SNACK - JEUX
Meublé - Salle de réunion, entièrement refait à neuf sur grande artère PERIGUEUX.
Bar : 1.000 F par jour.
Snack : 250 F par jour.
JEUX : 3.500 F par mois
+ 7 chambres et logement.
Peut faire plus. Cédé cse santé. URGENT - Prix : 400.000 F. Téléphone : (73) 89-00-56.

RUE D'ABOUKIR
Société cède magasin. Ecrire : nº 3.539, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire. — 75011 Paris.

locaux commerciaux

QUARTIER EUROPE
A louer local commercial avec installation téléphonique 4 lignes + 1er étage appartement 4 Pièces, cuisine et petite S. de B. L'ensemble du loyer mensuel : 4.500 F + 10 % charges fixes. Téléphone : 387-43-10.

A VDRE TOUTE PROPRIETE ENTREPOT 664 m2 région Versailles - La Chesnay. Tél. après 19 h : 954-41-59.

bureaux

1 à 20 BUREAUX ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

Domiciliation R.C.-R.M. Secrétariat téléphonique, bureaux, télex - 355-70-80.

A louer 2 bureaux rez-de-chaussée avec entrée, petite dépendance et local 6e étage, pour activité professionnelle. - Tél. 924-45-37.

villas

20 MIN. DE SAINT-CLOUD
220 m² habitables.
Séjour 54 m2, avec cheminée, 5 chambres, 3 S. de B., 3 w.-c., cuisine équipée, garage 2 voitures, jardin 800 m2. — Prix : 725.000 F Téléphone : 045-29-89.

VÉSINET CENTRE
BELLE VILLA SUR 400 M2
Séj. 40 m2, 3 chbres, garage, en parfait état. — A SAISIR. Agence de la Mairie : 976-52-52.

LE VESINET près R.E.R.
Magnifique villa sur terrain d'angle 1.000 m2. - 567-22-88.

pavillons

Rueil, 3 P., séj., sal., s. b., cuis., s.-s., ter. 400 m2. S/pl. dim. 8/1, de 14 à 18 h., 42, rue Phillibert.

terrains

SAINTE-MAXIME-s-MER
Magnifiques terrains arborés
VUE MER, PLAGE A 100 M.
2.350 m² : 450.000 F
2.520 m² - 500.000 F
Cabinet Boffy, 67, r. F.-Faure, 06400 CANNES. T. (93) 39-27-06.

Vd terrain usage ind. ou comm. 14.000 m², 1 ou 2 lots, 20 km. du Havre. Bord. RN 25. Ecr. M. Renaut, 4, qu. J.-Moulin, Rouen.

domaines

URGENT pour investissement foncier agricole
61 hectares seul tenant, cherche le tout loué (bail à long terme). Excellent placement. M. COCHELIN Téléphone : 16 (54) 23-53-11

fermettes

Propriétaire vend **FERMETTE** restaurée
forêt Senonches, 110 km Ouest, séjour, cuis., 2 ch., bains, w.-c., s/1.450m². Px 240.000, créd. poss. Tél. (après 20 h) : 16-33-25-07-47.

propriétés

5 km SENS Cause départ MAISON RUSTIQUE
living, 2 chambres, s.d.b., W.-C., cuisine aménagée, buanderie, grenier aménageable, cave voûtée, chauffage central, téléph., + autre bâtiment av. 2 chambres amis, garage 2 voitures avec fosse. Sur terrain 4 000 m2 clos en dur, arbr. fruitiers, barbecue. Prix : 550 000 F. Agences s'abst. Tél. 65-30-09.

100 km. PARIS par autoroute près FERRIERES-en-GATINAIS belle maison de campag. 120m² habitable. Sur terrain attenant 1.680 m². Prix 320.000 F. Tél. : 222-57-56.

MERE (Montfort-l'Amaury), nve, jolie maison pl.-pied, livg, 4 chb., 2 bs., cuis. équ., jardin paysagé, 490.000 F. - 968-39-62.

A V. Deux-Sèvres. Mais. camp., 6 p., dépend., gd jdin 1 ha. 1/2 terre pouv. être vendu séparé. S'adresser à Mº DURAND, not., 79-LA MOTHE-SAINT-HERAY.

GARCHES
MAISON FIN 19e, 10 pièces, 250 m² habit., terrain 1.300 m², pavillon de gardien. Travx à prévoir. PRIX : 1.050.000 F. Agce PERSHING - 954-82-96.

A VENDRE, à 16 km. de Clermont-Ferrand, côté sud, ancien moulin, 11.300 m² terrain clos, parc 3.000 m² en bordure de rivière à truites, petit étang. Maison de maître, 15 pièces, refaite à neuf, tt cft, garage 5 voitures+900 m² bâtiments en bon état. Bief et roue hydraulique 35 CV en parfait état de marche, fournissant électricité pour chauffage. PRIX : 1.250.000 F - Tél. : (73) 88-00-56.

30 MINUT. PARIS par A-4
dans charmant village
TRES BELLE PROPRIETE
style normand, parfait état : 8 Pièces, sous-sol, tout confort, téléphone, parc boisé 4.000 m2, vue, calme, 930.000 F. 344-21-93.

434 PROPRIÉTÉS
de la fermette au château autour de Paris : 0 à 120 km.
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

viagers

Vendez rapidement en viager Conseil, Expertise, Indexation, gratuits. Discrét. Etude LODEL 35, bd Voltaire - 700-00-99.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **296-15-01**

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE s/saisie immob. Palais de Just. Paris, Jeudi 19 janvier 1978, à 14 h. EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT
dans un immeuble sis
à VINCENNES (94)
122-122 bis, avenue de Paris et 18, avenue A.-Quinson
Mise à Prix : 60.0000 F.
S'adr. Mº J. FITREMANN, avocat à Paris (8e), 11 bis, rue Portalis. Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. de Paris, Bobigny, Créteil. Sur lieux pour visiter.

VENTE au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le Jeudi 26 Janvier 1978 à 14 h.
DANS UN IMMEUBLE A PARIS (18e)
25, boulevard Barbès et 77, rue Myrrha
1) UN LOGEMENT au 5e étage — LOUE - MISE A PRIX : 13.000 F
2) UNE CHAMBRE au 6e étage — OCCUPE - MISE A PRIX : 10.000 F
3) UN APPARTEMENT au 6e étage — LOUE - MISE A PRIX : 80.000 F
Mº Yves TOURAILLE, ancien Avoué, Avocat à PARIS, 48, rue de Clichy - Mº Alain PERNOT, Syndic à PARIS, 144, rue de Rivoli.

VENTE au PALAIS de JUSTICE d'EVRY, le Mardi 31 janvier 1978 à 14 h.
MAISON D'HABITATION sise à MASSY
(Essonne)
3, rue du Hameau-de-Villaine
Elevée sur sous-sol, rez-de-chaussée et combles aménagés
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 369.000 FRANCS
Consignation préalable pour enchérir - Pour tous renseignements : S'adres. à Mes AKOUN et TRUXILLO, Avocats à CORBEIL - Tél. : 496-14-18 ou 496-30-26 et Mº DU CHALARD, Avocat à EVRY (077-15-57).

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à PARIS
LE JEUDI 19 JANVIER 1978, à 14 heures EN UN LOT
DEUX LOTS de copropriété utilisés comme
SALLE DE RESTAURANT au rez-de-chaussée Bât. B et 8 CAVES
5, rue Bernard-Palissy - Paris (6e)
MISE A PRIX : 350.000 FRANCS
S'adr. Mº Philippe LEFEVRE, avocat, 56, av. Victor-Hugo, PARIS (16e) Tél. 727-30-63. Tous avocats près les Tribunaux Grande Instance Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil. — Sur les lieux pour visiter.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à NANTERRE, le mercredi 25 janvier 1978, à 14 heures. — EN UN SEUL LOT :
UNE PROPRIÉTÉ à SURESNES (92)
7, rue Merlin-de-Thionville - 12, pass. de la Gare-de-Suresnes-Longchamps
SUP. 588 m2 - M. à P. : 150.000 F. - S'adr. Mº J. FITREMANN,
avocat à PARIS (8e) - 11 bis, rue Portalis - Mº Pierre PRUVOST, avocat, à Paris (8e), 56, rue de Londres Tous avocats près Tribunaux Grande Instance à Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur lieux pour visiter.

économie

SELON LA SOFRES

Une majorité de chefs d'entreprise estiment que le plan Barre a échoué

M. Raymond Barre, qui devait répondre jeudi 5 janvier aux questions de plusieurs centaines de chefs d'entreprise réunis à l'occasion du forum de l'*Expansion*, aura peut-être quelques difficultés à les convaincre du bien-fondé de son action. C'est du moins ce qui ressort d'un sondage effectué entre le 21 novembre et le 9 décembre par la SOFRES auprès de deux mille patrons (1) : 50 % d'entre eux estiment que le plan Barre a été *« plutôt un échec »*, 39 % seulement jugeant qu'il *s'est « plutôt soldé par un succès »*. L'action du premier ministre n'est estimée positive qu'en ce qui concerne le commerce extérieur (58 % d'avis favorables) Elle est en revanche jugée négative en ce qui concerne l'emploi (55 %), les prix (54 %), la croissance (58 %) et surtout les marges des entreprises (79 %).

Dès lors, on ne saurait s'étonner que les chefs d'entreprise soient moroses en ce début d'année. C'est ainsi que 40 % d'entre eux estiment que le résultat d'exploitation de leur firme s'est dégradé en 1977 (29 % jugeant qu'il s'est amélioré) et que 53 % considèrent leurs carnets de commandes inférieurs à la normale. Conséquence : 59 % n'ont embauché définitivement aucun salarié depuis le 1er septembre 1977.

Pourtant, 60 % des chefs d'entreprise interrogés estiment peu probable une victoire de la gauche aux prochaines élections (contre 26 % en septembre 1976) et s'en félicitent. La mise en place d'un gouvernement de gauche déboucherait, selon eux, sur la nationalisation des banques et des grands groupes industriels, une forte augmentation de leurs charges, une profonde dépréciation du franc et une forte hausse des prix. Les perspectives offertes par un gouvernement socialiste homogène ne sont guère plus souriantes ; seule différence : les chefs d'entreprise seraient un peu moins tentés de réduire leurs investissements ou leurs effectifs En revanche, 52 % d'entre eux estiment probable, dans cette hypothèse, une grève générale (contre 12 % seulement dans l'hypothèse d'un gouvernement socialo-communiste) et 49 % des occupations d'usines (contre 29 %).

Souhaitée par les patrons, une victoire de la majorité n'irait cependant pas sans problèmes Les perspectives économiques seraient certes meilleures (hausse des prix comprise entre 8 et 10 % selon les chefs d'entreprise interrogés, légère propension à augmenter les investissements et les effectifs) ; mais bon nombre de patrons sont convaincus que des concessions sociales devraient être faites. Ainsi 44 % d'entre eux (contre 42 %) pensent qu'une cinquième semaine de congés payés serait accordée ; 46 % que le SMIC serait porté à 1 900 F ou 2 000 F ; 39 % estiment même qu'il pourrait être supérieur à cette somme.

(1) Il faut noter que ce sondage a été effectué avant que soit connu le bon résultat enregistré sur les prix de détail en novembre, et à un moment de tension à l'E.D.F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
...	4,7300	4,7400	+ 75	+ 105	+ 155	+ 195	+ 540	+ 610
	4,3050	4,3150	+ 50	+ 90	+ 120	+ 175	+ 480	+ 560
Y... (100)	1,9570	1,9670	+ 100	+ 140	+ 210	+ 260	+ 680	+ 770
D M.	2,2070	2,2110	+ 110	+ 135	+ 228	+ 255	+ 740	+ 800
Florin ...	2,0560	2,0620	+ 50	+ 75	+ 110	+ 140	+ 395	+ 445
F B. (100)	14,3400	14,3700	— 150	+ 90	— 290	+ 5	— 240	— 250
F S.	2,3250	2,3310	+ 140	+ 170	+ 280	+ 315	+ 920	+ 985
L. (1 000)	5,4000	5,4200	— 530	— 430	— 910	— 740	—2050	—1780
£	8,9900	9,0100	+ 150	+ 250	+ 340	+ 460	+1220	+1400

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M.	2 7/8	3 3/8	2 3/4	3 1/4	2 3/4	3 1/4	3	3 1/2
$ U.S.	2 3/8	2 7/8	6 3/4	7 1/4	6 7/8	7 3/8	7 1/4	7 3/4
Florin ...	5 1/4	6	5 1/8	5 5/8	5 1/8	5 5/8	5 3/8	5 7/8
F B.	6 3/4	7 1/4	9 1/2	10 1/2	10	11	9 3/4	10 3/4
F S.	— 1/4	+ 1/4	1 1/8	1 5/8	1 1/8	1 5/8	1 1/2	2
L. (1 000)	10	13	19	21	18 1/2	20 1/2	17 1/4	19 1/4
£	6 1/2	7	6 1/8	6 5/8	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7
Fr. franç..	9	9 1/2	11 1/4	11 3/4	13	13 1/2	13 1/2	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

● *Le gouvernement saoudien* a récemment reçu un *« plan technique et économique détaillé »* de l'ARAMCO (consortium de quatre compagnies américaines exploitant l'essentiel des ressources pétrolières d'Arabie Saoudite) pour porter de 11,8 à 16 millions de barils par jour la capacité de production du royaume, annonce, le 4 janvier, le bulletin *The Middle East Reporter*. Ce plan prévoirait des investissements de l'ordre de 22 milliards de dollars d'ici la fin de 1980.

● *La société IRA-SPIE-CAPA*, filiale iranienne du consortium composé de SPIE-Batignolles et de CAPAG - CETRA (groupe Schneider) va construire, en association avec la société polonaise Energopol, un tronçon de 310 kilomètres du gazoduc qui doit relier en Iran les champs de gaz de Kangan à la frontière soviétique. Une conduite géante de 56 pouces de diamètre doit mener à partir de 1981 le gaz iranien vers l'Europe de l'Ouest, via l'U.R.S.S. Les deux premiers tronçons ont été attribués récemment à la société italienne Saipem, et le dernier pourrait l'être à une société soviétique. La lettre d'intention, ayant valeur de commande, signée par les sociétés françaises, porte sur 80 millions de dollars. (L'ensemble du projet est estimé à 2,4 milliards de dollars.) Cinq des huit sociétés soumissionnaires étaient américaines, et le contrat ne semblait pas devoir leur échapper.

LES PROFESSIONNELS DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS S'ATTENDENT A UN LÉGER MIEUX EN 1978

Pour la première fois depuis 1974, l'activité dans le secteur des travaux publics devrait enregistrer une légère progression en 1978 (+ 1,5 % en volume par rapport à 1977) tout en restant encore nettement inférieure par rapport à 1974 (— 4,8 %), indique la Fédération nationale des travaux publics (F.N.T.P.) dans son bulletin de fin d'année. Voici par secteur d'activité les prévisions pour 1978 de la F.N.T.P avec entre parenthèses les dernières estimations de la profession pour 1977.

● *Travaux effectués pour le compte de l'Etat* (— 11,1 % en volume en 1977 et — 2,2 % en valeur). En 1978, l'augmentation des crédits de paiement inscrits au budget (+ 4,4 %) et le retard dans l'utilisation de crédits pour 1977 devraient se traduire (malgré la faiblesse des autorisations de programme) par une augmentation d'activité de 4,4 % en valeur et de 3,3 % en volume par rapport à 1977.

● *Secteur des collectivités locales* (— 2,6 % en volume en 1977). Avec la poursuite de l'encadrement du crédit et de la baisse de l'épargne des ménages, la croissance en 1978 ne devrait être que de 8,8 % en valeur et de 0,6 % seulement en volume.

● *Secteur des entreprises publiques* (+ 4,5 % en volume en 1977). Il restera l'élément moteur de la branche avec une progression prévue de 14,5 % en valeur et 6 % en volume.

● *Secteur privé* (— 10 % en volume en 1977). La Fédération prévoit une stagnation de l'activité au niveau de 1977.

● *Nominations à la Cour des comptes.* — M. René Noiret, conseiller-maître à la Cour des comptes, est nommé président de chambre en remplacement de M. Le Conte, admis à faire valoir ses droits à la retraite. D'autre part, MM. Jacques Brunaud, Philippe Baer, Pierre Viot, Jean Prada, Michel Benoist, conseillers référendaires, sont nommés, par décret du 4 janvier, conseillers-maîtres. Sont aussi nommés conseillers-maîtres MM. Jean Langlois, administrateur civil ; Jean Michardière, ingénieur général du génie rural des eaux et forêts, et Pierre Limouzineau, administrateur civil au ministère de l'économie et des finances.

Les grands contrats français à l'étranger ont représenté 47 milliards de francs en 1977

Le Moniteur du commerce international, organe du C.F.C.E. (Centre français du commerce extérieur) vient de publier une enquête sur les grands contrats signés par des entreprises françaises avec l'étranger Ce document recense quatre cent cinquante contrats d'au moins 10 millions de francs conclus entre le 1er novembre 1976 et le 31 octobre 1977, qui portent sur des équipements industriels, des usines « clés en main », des travaux publics et de bâtiment, des études d'ingénierie, leur montant total représente 47 milliards de francs de commandes, à l'actif de deux cent soixante entreprises.

Les seuls contrats couverts par la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) avaient représenté 49 milliards de francs en 1975 et 43 milliards en 1976. Ces contrats devraient, en 1977, atteindre le même montant, ce qui, compte tenu de la hausse des prix, correspond à un tassement en volume.

Le Proche et Moyen-Orient ont signé 46 % — en valeur — de ces contrats, l'Iran et l'Arabie Saoudite se plaçant en tête des pays acheteurs. L'Afrique noire et l'Afrique du Sud viennent en second rang avec 18 % du total. Les meilleurs clients étant le Nigéria, la Côte-d'Ivoire et le Gabon. Puis figure l'Europe de l'Est, avec une place prépondérante pour l'Union soviétique, qui a représenté 11 % des contrats.

Sur les 47 milliards, 15 milliards sont revenus à la construction électrique, 12 milliards aux infrastructures et au bâtiment, 6 milliards à la pétrochimie et 5 milliards au pétrole et au gaz. Le plus important contrat a concerné la livraison à l'Iran d'une centrale nucléaire de deux unités de 900 MWE (10 milliards de francs), précédant la fourniture de deux complexes d'aromatiques (1) à l'Union soviétique (2 milliards) et d'une usine de camions au Pakistan (1,3 milliard). Huit contrats ont dépassé le milliard de francs.

(1) Distillation du pétrole pour obtenir des produits de base pour colorants, détergents, insecticides et plastiques.

LES PRINCIPAUX PAYS ACHETEURS

(Résultats d'au moins 500 millions de francs.)

(Résultats d'au moins 500 millions de francs.)

	En milliards de FF
Iran	13,5
Arabie Saoudite	5,0
Union soviétique	4,6
Nigéria	2,6
Côte-d'Ivoire	2,0
Gabon	1,8
Pakistan	1,6
Maroc	1,6
Yougoslavie	1,4
Brésil	1,0
Algérie	0,7
Qatar	0,7
Tunisie	0,6
Vietnam	0,6
Abu-Dhabi	0,6
Indonésie	0,6
Egypte	0,6
Etats-Unis	0,5

AFFAIRES

C.M. Industries prend le contrôle des chocolats Poulain

C.M. Industries, holding dont l'activité principale était la pharmacie avec le laboratoire Clin Midy, vient de renforcer sa position dans le secteur alimentaire. Après des prises de participation importantes dans Banania, les dragées Foullon, les fruits confits Aptunion, les biscuits Geslot-Voreux et Céraliment-Lu-Brun (premier groupe européen), C.M. Industries vient de prendre le contrôle — avec vraisemblablement plus de 50 % du capital — de Poulain S.A., holding du premier groupe chocolatier français dont les principales filiales sont Les Chocolats Poulain, Les Chocolateries d'Annecy (450 millions de chiffre d'affaires) et la Segma, moutardes et condiments (110 millions de chiffre d'affaires).

Affaire familiale fondée en 1848, le groupe Poulain, qui a été restructuré en 1972, détient, en outre, une participation de 40 % dans le capital de la société suisse Interfood, qui réalise 1 milliard de francs suisses de chiffre d'affaires avec les marques Suchard et Tobler. A la faveur des difficultés financières que Poulain a connues avec l'augmentation vertigineuse des prix du cacao sur les marchés mondiaux, C.M. Industries prend donc une position très importante dans le secteur chocolatier. Dans le même temps, ce groupe, dont les activités pharmaceutiques sont menacées de nationalisation en cas de victoire de la gauche aux prochaines élections, accélère sa diversification dans le secteur alimentaire — après Aptunion en 1976 et Céraliment-Lu-Brun en 1977, — équilibrant ainsi la part des deux activités dans son chiffre d'affaires. — A. G.

● *Les grands magasins parisiens* ont en décembre réalisé un chiffre d'affaires en augmentation de 6 % par rapport à décembre 1976. En volume, en tenant compte à la fois de la hausse des prix et du nombre de jours ouvrables, les ventes ont en fait fléchi de 5 %. Quatre magasins (Bon Marché, Printemps, Trois Quartiers et B.H.V.) ont connu une progression du chiffre d'affaires supérieure à la moyenne, et deux (la Samaritaine et les Galeries Lafayette) moins importante. Les magasins Armand Thierry et Sigrand ont pour leur part enregistré une progression de 22 %. Globalement, l'année 1977 a été meilleure que 1976, avec une augmentation de 8 % du chiffre d'affaires.

M. CHRISTIAN BONNET ORDONNE UNE ENQUÊTE SUR LES SOCIÉTÉS MIXTES DE SAINT-ÉTIENNE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — A la demande de M. Michel Durafour, ancien ministre, ancien maire radical de Saint-Etienne, et de M. Jean Terrade, préfet de la Loire, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a ordonné une enquête administrative sur la gestion de deux sociétés d'économie mixte dont la ville de Saint-Etienne est l'actionnaire principal : il s'agit de la CIVSE (Compagnie immobilière de la ville de Saint-Etienne) et de la SEMASET (Société d'économie mixte d'aménagement de la ville de Saint-Etienne).

Depuis son arrivée à l'hôtel de ville, la nouvelle municipalité a mis en cause, à plusieurs reprises, l'action de l'équipe précédente. Pour M. Joseph Sanguedolce, maire (P.C.), la CIVSE, fondée en 1959 *« est un exemple de mauvaise gestion. Les pertes s'élevaient fin 1976 à plus de quatre millions de francs »* Communistes et socialistes reprochent à la municipalité, dirigée précédemment par M. Durafour, d'avoir pratiquement abandonné son pouvoir de direction au profit des prestataires de service, c'est-à-dire la SACI (Société auxiliaire de la construction immobilière) et la SAREF (Société auxiliaire de la rénovation et de l'équipement foncier), toutes deux filiales du groupe bancaire Paribas.

Face à ces critiques répétées, M. Durafour a considéré que *« la solution la plus claire et la plus franche était de provoquer une enquête administrative, cette dernière n'étant pas limitée à Saint-Etienne et englobant d'autres sociétés d'économie mixte de la région parisienne ayant le même partenaire bancaire »*

PRESSE

● *Les Echos* ont reparu jeudi 5 janvier. Les journalistes, réunis en assemblée générale mardi 3 janvier, avaient en effet décidé de reprendre le travail (*le Monde* du 5 janvier). Mais la direction du quotidien économique a précisé, mercredi 4 janvier, que :

« Le dernier communiqué de la rédaction (du journal), *faisant mention d'un accord intervenu avec elle, ne correspond pas à la réalité. »* Dans un communiqué, la direction souligne que *« ce conflit, ayant un caractère purement individuel, il ne peut être réglé par la voie d'un accord collectif »*. Le communiqué ajoute : *« La direction des* Echos, *confrontée à un litige strictement individuel avec l'un de ses collaborateurs, a réglé ce litige, conformément au droit et à la procédure en vigueur, l'intéressé ayant bénéficié des garanties et disposant des recours d'usage. Elle a, quant à elle, rigoureusement respecté le caractère confidentiel de ce différend. Elle s'étonne de la publicité donnée à cette affaire, publicité déplacée dont personne n'ose assumer la responsabilité »*

● Le *Financial Times*, quotidien des milieux d'affaires britanniques, a modifié sa maquette : les pages 2 et 3, qui étaient traditionnellement consacrées aux arts et spectacles, traitent désormais des affaires européennes. Les pages culturelles sont renvoyées à l'intérieur, juste avant les éditoriaux.

A L'OCCASION DE LA LOI DE FINANCES 1978

deux études du Lamy Fiscal

Lamy fiscal 1977

La révision des bilans : un éclairage particulier des nouvelles dispositions fiscales.

La révision des éléments non amortissables a été fixée par la loi de finances pour 1977. La nouvelle loi prévoit la réévaluation des immobilisations amortissables.

Un panorama complet des nouvelles mesures : une présentation de toutes les nouvelles dispositions fiscales découlant notamment de la loi de finances pour 1978 et de la loi de finances rectificative pour 1977.

Ces deux études donnent un aperçu de l'information claire, complète et sans cesse mise à jour que reçoivent régulièrement les abonnés du LAMY FISCAL.

Si ces deux études vous intéressent, nous pouvons vous les envoyer à titre gracieux. Elles vous permettront de faire connaissance avec le LAMY FISCAL, ouvrage indispensable pour une bonne gestion de l'entreprise.

Lamy s.a.
155, rue Legendre - 75850 Paris Cédex 17 - Tél. 627.28.90
S.A. au capital de 360.000 F - R.C. Paris B 305 254 161 - CCP Paris n° 20581 11 H

PUBLI DIRECT

Faites parvenir ce coupon-réponse à : LAMY S.A. 155, rue Legendre - 75850 PARIS CEDEX 17

Veuillez m'adresser, gratuitement et sans engagement de ma part :

☐ "Le point complet sur la révision des bilans".

☐ "La loi de finances pour 1978 et la dernière loi rectificative pour 1977".

M. ____
Fonction ____
Société ____ Tél. ____
Adresse ____
Code postal ____ Ville ____

Ecole Nouvelle d'Organisation Economique et Sociale
Etablissement privé d'enseignement Technique et Supérieur

EXPERTISE COMPTABLE

Préparation sur place et à distance

CERTIFICATS SUPERIEURS de Janvier à Juin 1978.

- Révision comptable.
- Juridique et fiscal.
- Organisation et gestion des entreprises.

Dans un centre d'Etudes reconnu par l'Etat.

NIVEAU D.E.C.S. exigé.

ENOES
62 r. Miromesnil 75008 Paris
522.53.86 (lignes groupées)

(PUBLICITE)

Grand Hôtel, PARIS
26 et 27 janvier 1978
1er colloque international

INFORMATION DES ACTIONNAIRES

Renseignements : O.F.I.C.
6, rue Soyer, 92200 Neuilly
747-24-57 - 266-53-34

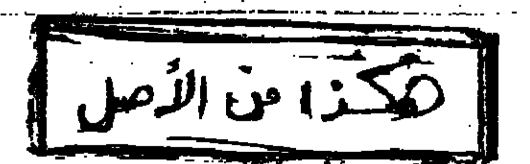
Ronsard
TAILLEUR-CHEMISIER

SOLDE

Collection HIVER 77
les 5, 6 et 7 janvier

Rabais de
20 à 40 %

146, CH.-ELYSEES



RÉGIONS

Corse

LE MOUVEMENT ANTI-AUTONOMISTE FRANCIA : pas de contre-terrorisme.

Le mouvement anti-autonomiste clandestin Francia affirme, dans un communiqué remis à la presse mercredi 4 janvier à Bastia, qu' *« une équipe financée, armée et dirigée par l'étranger, est en place en Corse pour porter atteinte aux démocraties européennes »*. Francia (Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie) déclare que le but de ces groupes extrémistes *« est de saboter les biens de la population française et de porter atteinte à l'unité de la nation et de la République »*. Francia réaffirme qu'aucun attentat ne sera commis en son nom.

Poitou-Charentes

M. FRANÇIS HARDY (R.P.R.) ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL

(De notre correspondant.)

Poitiers. — Par vingt-quatre voix contre vingt à M. Pierre Marcilhacy (non inscrit), sénateur de la Charente, M. Francis Hardy (R.P.R.), député de la Charente, a été élu mercredi 4 janvier président du conseil régional de Poitou-Charentes. Il succède à M. Jacques Fouchier (app. P.R.), député des Deux-Sèvres, qui exerçait la présidence depuis le 7 janvier 1976 et dont le mandat venait à terme.

Paris

L'AMÉNAGEMENT DES HALLES : SUPPLÉMENT D'INFORMATION POUR LE PROJET BOFILL

La majorité des membres de la commission des abords se sont abstenus lors du vote, mercredi 4 janvier, sur le projet d'un ensemble de logements conçu par l'équipe de l'architecte Ricardo Bofill pour les Halles *(le Monde* du 6 décembre 1977).

Lors d'une première réunion, le 15 décembre dernier, la commission avait demandé à être informée sur l'aménagement d'ensemble de l'ancien carreau des Halles. M. Dominique Saglio, directeur de la Société d'aménagement des Halles (SEMAH), lui a présenté le 4 janvier l'état actuel du plan-masse et des contraintes dues à l'installation de la gare souterraine du métro express et du centre commercial.

La commission a souhaité voir sur une maquette les volumes des autres bâtiments qui seront édifiés autour du futur jardin, le long des rues Pierre-Lescot et Berger, pour avoir une idée de la conception architecture d'ensemble.

[La commission des abords est en fait la deuxième section de la commission supérieure des monuments historiques. Elle est chargée de donner un avis au ministre sur les projets de constructions aux abords des monuments historiques classés ou inscrits (dans le cas des Halles, l'église Saint-Eustache). La commission comprend des fonctionnaires et des personnalités désignées par le ministre, parmi lesquelles on compte actuellement quatre architectes libéraux et un représentant d'association.

Un décret du 28 décembre 1977 (« Journal officiel » du 5 janvier) modifie légèrement cette composition en portant à douze le nombre de membres désignés, parmi lesquels *figureront* obligatoirement trois représentants d'associations « qui se proposent d'assurer la conservation *ou de favoriser la protection de* l'esthétique urbaine et rurale de la France ».]

— A PROPOS DE... —

LE BILAN DES PRIMES D'AIDE

L'artisanat au secours de la France fragile

Au moment où, dans beaucoup de branches et de régions, l'industrie donne des signes de faiblesse, peut-on trouver, dans l'artisanat, un relais économique susceptible d'offrir des emplois et de réanimer les départements ou les localités les plus touchées par la crise économique ?

C'est ce que pensent en tout cas les responsables de l'aménagement du territoire et ceux du ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Les services d'information de M. René Monory viennent de faire connaître de quelle manière, région par région, les primes artisanales avaient été accordées par les préfets entre août 1976 et août 1977.

Ces primes d'installation ou de transfert, qui varient de 8 000 à 25 000 francs selon l'importance du programme d'investissement et la région concernée, semblent, à l'analyse des statistiques, aller dans le sens des priorités de la politique d'aménagement du territoire.

En effet, les Pays de la Loire (avec 303 primes), l'Auvergne (273), la Bretagne (179), l'Aquitaine (141), le Limousin (122), qui sont des régions chères à la DATAR, bénéficient des attributions les plus nombreuses. C'est même le Puy-de-Dôme (128) suivi du Maine-et-Loire (101) qui détiennent les records nationaux. En revanche, les départements de l'Ile-de-France, du Centre, de Picardie, de Lorraine sont beaucoup moins bien lotis, les lanternes rouges se recrutant dans le Val-d'Oise (une prime), l'Eure-et-Loir (1), le Gers (2), la Meuse (5) et Paris (1).

Certains déduiront de ces chiffres que le dynamisme créateur et l'esprit d'entreprise trouvent des terrains plus propices à l'ouest d'une ligne Caen-Nice qu'à l'est, ce qui renverserait les jugement habituels sur la France résistante et la France fragile.

Au total, 95 % des primes ont été attribuées à des artisans pour la plupart âgés de vingt à trente-cinq ans, qui s'installent en milieu rural. Deux mille quatre cent cinquante-cinq primes ont été versées en France métropolitaine pour une enveloppe de 32,5 millions de francs, ce qui représente des investissements de 320 millions de francs.

320 millions : ce sera pour les uns une bagatelle. De quoi construire quelques dizaines de kilomètres d'autoroute ou de combler un cinquième du déficit de la R.A.T.P., ou d'assurer pendant huit heures seulement l'exécution du budget de l'Etat. Mais, pour d'autres, cette enveloppe d'investissement productif — en valeur ajoutée, en créativité et en capacité de réanimer les bourgs et les villages, — aura un considérable pouvoir d'entraînement économique et social. Car 320 millions de francs, c'est l'équivalent de trois cinquièmes des investissements industriels aidés par la DATAR en 1976. Ces investissements industriels devront « produire » trente-cinq mille cinq cent quarante-huit emplois. En raisonnant par analogie, les 320 millions d'investissements artisanaux devraient donc pouvoir produire au moins vingt mille à vingt-cinq mille emplois.

Toujours au chapitre des comparaisons quantitatives, vingt à vingt-cinq mille emplois, c'est un contingent susceptible de régler avec une large marge de sécurité un problème aussi difficile que la conversion de la sidérurgie lorraine.

Dans la politique d'aménagement du territoire comme dans la politique économique générale, l'artisanat mérite, au même titre que l'agriculture, l'industrie ou le secteur de services, une place entière. Peut-être même une place privilégiée si les experts parviennent à démontrer que, à investissement égal, l'artisan est davantage créateur d'emplois que l'industriel.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

ENVIRONNEMENT

M. d'Ornano annonce cent mesures pour la qualité de la vie et la réorganisation du ministère

Le programme « qualité de la vie » que les partis de la majorité présidentielle présenteront lors des prochaines élections groupera cent mesures. Ce programme — cette « charte » annoncée voici six mois par M. Giscard d'Estaing — sera définitivement mis au point et publié d'ici à deux semaines.

Ses grandes lignes ont fait l'objet d'une communication de M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, au conseil des ministres du mercredi 4 janvier. Il a été préparé au cours d'une série de rencontres entre les fonctionnaires de l'environnement, des élus et des représentants d'associations. C'est d'ailleurs à ces derniers que le ministre l'a présenté en premier, immédiatement après le conseil.

La charte, dont l'application *s'étendra sur cinq ans* — la durée de la prochaine législature — propose trois objectifs : améliorer le cadre de vie, *permettre aux* citoyens de mieux vivre ensemble, faciliter l'épanouissement des personnes.

● AMELIORER LE CADRE DE VIE. — *Il s'agit de* rendre les villes plus humaines, de sauvegarder le patrimoine naturel, de *lutter contre les nuisances* et d'assurer une croissance plus économe. Parmi les mesures concernant *ce chapitre sont prévus* notamment :

— L'augmentation des crédits d'Etat pour les espaces verts ;

— L'élaboration de plans verts pour les villes ;

— La création de sept ateliers régionaux des sites et paysages *s'ajoutant aux neuf déjà existants* ;

— Un programme financier de cinq ans pour l'eau ;

— Une loi-cadre contre le bruit ;

— L'achat de 12 000 hectares de terrains littoraux ;

— Un plan quinquennal de récupération des matériaux ;

— L'équipement de logements en « énergies nouvelles » ;

— L'étiquetage des produits pour indiquer leur durée de vie et leur coût de réparation.

● MIEUX VIVRE ENSEMBLE. — L'accent sera mis sur la solidarité à l'égard du monde rural et des catégories les plus défavorisées ; sur la participation des citoyens à la gestion du cadre de vie et sur l'information. Au nombre des mesures concrètes, on prévoit, entre autres :

— L'utilisation pour la desserte des communes rurales du versement transport des employeurs ;

— La cession de certaines réserves foncières de l'Etat aux collectivités locales ;

— Des services collectifs pour les personnes âgées ;

— Des contrats de gestion avec les associations ;

— L'augmentation du nombre des femmes dans les commissions du cadre de vie ;

— Des autiditons publiques pour les grands projets d'aménagements.

● FACILITER L'EPANOUISSEMENT DE LA PERSONNE. — L'effort portera sur l'aménagement *du temps de travail, sur les* loisirs et sur l'éducation. Cela se produira par :

— La signature de conventions entre employeurs et syndicats pour améliorer le cadre du travail ;

— La généralisation des horaires variables ;

— Une attention nouvelle portée aux loisirs de fin de journée ;

— *L'aménagement* des rythmes scolaires ;

— La création de cartes d'abonnement culturelles ;

— La généralisation des classes « vertes » et « bleues », etc.

Une délégation spéciale

Pour faciliter la mise en œuvre des cent mesures — le terme avait été employé déjà pour qualifier un programme « environnement » lancé par le président Pompidou en 1970 — M. d'Ornano a annoncé une réorganisation des services de l'environnement. Deux directions qui ont fait leur preuve, celle des pollutions et des nuisances et celle de la protection de la nature sont maintenues. Mais cette dernière se voit confier la tutelle des parcs régionaux.

D'autre part, la mission de l'environnement rural et urbain (MERU), le secrétariat du haut comité de l'environnement, les services d'études du tourisme et la cellule « aménagement du temps » sont regroupés dans une « délégation à la qualité de la vie » dont le responsable sera nommé avant la fin du mois de janvier. Le ministère de l'environnement *ne comptera donc plus* que trois services.

Enfin, pour qu'on y voit « plus clair », les dépenses de l'Etat en faveur de l'environnement, il a été décidé qu'en 1979 les budgets « environnement » des différents ministères seraient regroupés dans une enveloppe commune. Cette nouvelle présentation sera l'occasion de vérifier que les crédits imputés à l'amélioration du cadre de vie concourrent effectivement à cette politique.

● *Pétrolier « Venoil » : transfert de la cargaison.* .. Des experts ont entrepris de transférer les 200 000 tonnes de pétrole encore contenues dans les réservoirs du *Venoil*, endommagé le 16 décembre dernier au large de l'Afrique du Sud, dans un autre tanker. L'opération, très délicate, est la plus importante jamais tentée. On estime à 50 000 tonnes *les quantités de pétrole qui sont* allées à la mer lors de la collision. — *(A.F.P.)*

TRANSPORTS

Le trafic marchandises de la S.N.C.F. a diminué de 3 % en 1977

Le trafic voyageurs de la S.N.C.F. en 1977 sera supérieur d'environ 1,5 % à celui de 1976, a annoncé M. Paul Gentil, directeur général de la S.N.C.F., dans une interview à l'hebdomadaire *la Vie du rail*. Le trafic marchandises, en revanche, sera inférieur de 3 % à celui de 1976, avec un peu moins de 66 milliards de tonnes-kilomètres(non compris le trafic des colis et de détail).

« Dans les conditions économiques actuelles, a déclaré M. Gentil, *un accroissement continu de notre trafic voyageurs, même s'il est modeste comme celui de cette année, constitue un résultat encourageant puisque nous conservons notre part du marché, ce qui n'était pas le cas entre 1960 et 1969. Cet accroissement devrait se poursuivre en 1978. »* M. Gentil a souligné, à ce propos, que *« la consommation d'essence, qui est un bon indice du volume des déplacements effectués en voitures particulières, s'est accrue de moins de 1 % en 1977 »*.

Quant au trafic de marchandises, il a souffert de la baisse de 13 % environ des transports de minerais, produits sidérurgiques et matériaux de construction, qui représentent 30 % de l'ensemble des transports de marchandises de la S.N.C.F. Pour l'ensemble des autres trafics, on a observé une progression de 2 %.

M. Gentil a annoncé, d'autre part, la suppression, au cours du premier semestre 1978, des contrôles d'entrée et de sortie des voyageurs *« dans les gares autres que celles de la banlieue parisienne »*.

Faisant allusion à l'étude de l'évolution de la Société nationale et de son environnement, M. Gentil a révélé la préparation d'un premier *« plan d'entreprise »* envisageant ce que pourrait être la situation de la S.N.C.F à l'horizon 1990. Entre un premier plan *« sans ambitions »* qui n'envisagerait que des investissements de survie et un *« scénario de concentration qui suppose une réduction des activités du rail »*, la S.N.C.F. a retenu un *« scénario central »* qui vise à une meilleure adaptation de l'outil ferroviaire aux besoins de transport de la nation avec un effort d'investissement important. Ce premier *« plan d'entreprise »*, a précisé M. Gentil, est en cours d'élaboration en accord avec les pouvoirs publics.

Le directeur général de la S.N.C.F. a, enfin, évoqué la pré-étude, *« actuellement en cours d'approfondissement »*, de la construction d'un *« train à grande vitesse - Atlantique »* (T.G.V.), desservant au-delà du Mans et de Tours, la Bretagne et le Sud-Ouest, et qui mettrait Rennes et Nantes à *trois heures de* Paris.

LE GROUPE CICA PROPOSE

11/15, rue Geoffroy-l'Angevin *Paris 4ème le Marais*



au cœur du Marais historique

LES ARCADES DE L'ANGEVIN

Studios et 2 pièces de grande qualité.
Un trois pièces exceptionnel : 77 m² avec 135 m² de terrasse et 36 m² de combles.

Appartement décoré ouvert tous les jours de 13 h 30 à 19 h
Tél. 278.72.94 / 227.04.30

Meudon Bellevue



LE BEAUREGARD

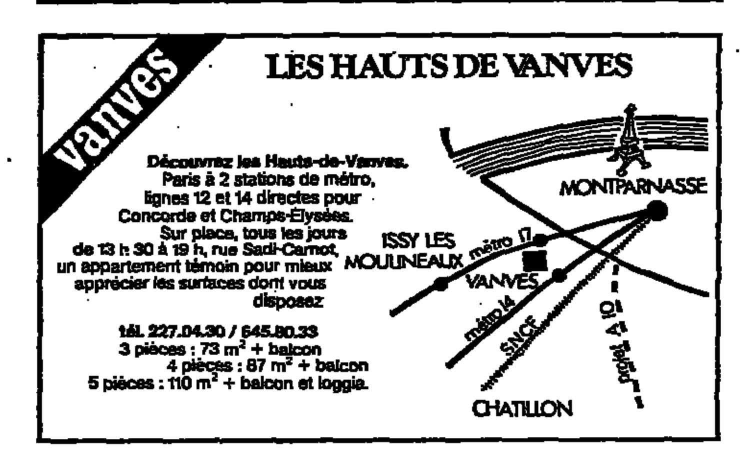
2 et 4, rue du 11 Novembre
Résidence de très grande qualité :
26 appartements avec balcons sur jardin
3, 4 et 5 pièces.
Les commerces sont à quelques minutes de la résidence.
Renseignements : Cica 227.04.30
heures de bureau.
Bureau de vente sur place
17, rue Marcel Allegot à Meudon Bellevue
626.11.47.

Rueil Malmaison

Aux Terrasses de Rueil

Très beaux appartements dans un parc de 2 hectares avec piscine et tennis.
(Tous les grands appartements ont une terrasse de 20 à 58 m²)
Vivez toute la semaine à quelques minutes de Paris, dans une ambiance de week-end.
Visite de l'appartement témoin tous les jours de 13 h 30 à 19 h, rue Roger Jourdain à Rueil-Malmaison
tél. 977.26.98 / 227.04.30.

LES HAUTS DE VANVES



CICA 227.04.30

CMG conseil

Je désire obtenir des renseignements sur le programme
☐ Paris 4e ☐ Rueil-Malmaison
☐ Meudon ☐ Vanves

Je suis intéressé(e) par 1 appartement
☐ ST ☐ 2 P ☐ 3 P ☐ 4 P ☐ 5 P

☐ HABITATION ☐ INVESTISSEMENT

1M

NOM ______

ADRESSE ______

______

TÉL. ______

Veuillez retourner
ce bon à CICA 45, rue de Courcelles 75008 Paris

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

jacques borel international®

Société Anonyme au capital de F 143.404.000
Siège social : Tour Maine-Montparnasse 33, avenue du Maine - 75755 PARIS CEDEX 15
Registre du Commerce Paris B 602 036 444

EMPRUNT DE F 70 MILLIONS NOMINAL

représenté par 500.000 obligations de F 140 nominal
Convertibles en actions

- **Prix d'émission :** F 140.
- **Jouissance :** 1er janvier 1978.
- **Intérêt annuel :** 10,50 %.
- **Taux de rendement actuariel brut :** 11,40 %. (en cas de non conversion).
- ***Durée de l'emprunt :*** *12 ans.*
- **Souscription des obligations - Droit de priorité aux actionnaires :** du 2 janvier 1978 au 23 janvier 1978 inclus, à raison de DEUX obligations pour CINQ actions de F 100 possédées.
- **Amortissement :** en 7 ans maximum à partir du 1er janvier 1983, par voie de tirage au sort annuel, et remboursement à des prix progressant de F 142,80 à F 182.
- **Convertibilité en actions :** à tout moment, à partir du 1er juillet 1978, à raison d'UNE action de F 100 nominal pour UNE obligation de F 140 nominal.

Une note d'information ayant reçu le visa de la COB n° 77.171 en date du 21 décembre 1977 est tenue à la disposition du public (BALO du 26 décembre 1977).

SILIC

Les loyers du premier semestre de l'exercice en cours (1er juillet au 31 décembre 1977) et ceux émis le 1er janvier 1978 pour le troisième trimestre, non compris par conséquent les émissions complémentaires d'ici au 31 mars s'élèvent à 37.236.000 F.

Ce chiffre est à comparer à ceux des deux exercices précédents pour les *périodes correspondantes :*

1975 - 1976	1976 - 1977	1977 - 1978
28.168.000 F	31.560.000 F	37.236.000 F
	+ 12 %	+ 18 %

Cette progression confirme les indications concernant l'exercice en cours publiées par la société à l'occasion de l'ouverture de la souscription à son augmentation de capital, *qui se termine le 19 janvier.*

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE
Obligations 8,30 % 1973

Les intérêts courus du 22 janvier 1977 au 21 janvier 1978 sur les obligations Gaz de France 8,30 % 1973 seront payables, à partir du 22 janvier 1978, à raison de 74,70 F par titre de 1.000 F nominal, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 8,30 F (montant global : 83 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 12,44 F, soit un net de 62,26 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après : Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, caisse centrale des Banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.



SOCIÉTÉ NANCÉIENNE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET VARIN - BERNIER

Répartition d'actions gratuites

A partir du 9 janvier 1978, attribution gratuite de 151.083 actions de 100 F nominal, créées jouissance du 1er janvier 1977, libérées par prélèvement sur les réserves, réparties à raison d'une action nouvelle de 100 F nominal pour quatre actions anciennes de 100 F, droit d'attribution : coupon n° 19.

Les demandes d'attribution sont reçues sans frais :
— au siège social et dans toutes les agences ;
— au Crédit industriel et commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris ; et à tous les guichets des banques affiliées à son groupe.

La notice exigée par la loi a été publiée au Bulletin des annonces légales *obligatoires du 3 janvier 1978.*

SOCIAL

RUPTURE ENTRE LES SYNDICATS C.G.T. ET C.F.D.T.
Pas de grève à l'E.D.F.

Il n'y aura pas de coupures de courant dans les prochaines semaines à l'E.D.F. Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. n'ont pu, le 4 janvier, se mettre d'accord. Les cédétistes proposaient, à compter de la seconde quinzaine de janvier, soit des grèves de deux heures, avec baisse de la production, deux fois par semaine, soit des grèves tournantes, avec coupure quotidienne d'une heure.

Les cégétistes ont repoussé ces recours à l'action en estimant qu'un fait nouveau s'était produit le matin même avec la lettre que M. Boiteux, *directeur général de l'E.D.F.*, avait adressée à tous les syndicats. Il leur a offert d'ouvrir dans la seconde quinzaine de janvier des négociations sur une révision de la grille des salaires.

● *Les débrayages chez Michelin plus suivis à Cholet qu'à Clermont-Ferrand.* — Les deux syndicats C.G.T. et C.F.D.T. devaient se rencontrer jeudi 5 janvier pour déterminer les modalités de l'action aux usines Michelin, des arrêts de travail étant d'ores et déjà prévus samedi 7 janvier. L'appel à deux heures de grève, lancé par la seule C.G.T., mercredi 4 janvier aux usines de Clermont-Ferrand, a été peu suivi : moins de 10 % des ouvriers, selon la direction. En revanche, à l'usine de Cholet (deux mille cinquante personnes) la majorité des salariés ont participé à des débrayages, et certains d'entre eux ont manifesté dans la ville, le matin, puis l'après-midi, pour protester contre la modification des horaires de travail le samedi et le dimanche soir.

● *Débrayage dans une entreprise textile de Rouen*, Aunay-Fortier, où la quasi-totalité du personnel (environ mille cent personnes) a débrayé une heure, mercredi 4 janvier, pour s'opposer à la disparition de la firme, dont le bilan a été déposé le 16 décembre (*le Monde* du 5 janvier).

● *La Fédération C.G.T. des travailleurs de la métallurgie* envisage de lancer un mot d'ordre d'arrêt de travail, dans la deuxième quinzaine de janvier, pour obtenir une convention collective nationale, un salaire minimum de 2 300 francs, une réduction de la durée du travail et la cinquième semaine de congés payés.

EN VUE DE LA RÉUNIFICATION

Une délégation de l'U.C.T. participerait au comité national de la (

L'année qui commence verra-t-elle *se réaliser la réunification* de la C.G.C. et de l'U.C.T. ? En tout cas, la plupart des étapes du retour des contestataires (dont le chef de file est aujourd'hui M. J.-L. Mandinaud) à la centrale des cadres que préside M. Yvan Charpentié devraient être franchies en 1978, si le projet mis sur pied en marge du dernier congrès de la C.G.C., *en juin dernier*, est respecté. Il prévoit une période d'association qui doit commencer avec l'année 1978.

L'U.C.T. aura huit représentants avec voix consultative au comité confédéral de la C.G.C., deux au comité directeur et un dans les commissions consultatives de la confédération ainsi que dans ses unions locales ou régionales. En outre, des contacts seront établis en cas de décision importante ou de négociation nationale. D'autre part, les syndicats d'une même branche industrielle fusionneront. Sauf imprévu, les militants U.C.T., sous une forme non encore définie, seront présents au prochain congrès de la C.G.C., en 1979. Dix ans après la création de leur union, ils s'intégreraient de nouveau dans la centrale de *de Gramont.*

En ce qui concerne les o[...] sations de base, les plus s[...] bastions de l'U.C.T. sont ceu[...] l'E.G.F., du pétrole et des [...] graphiques. Chez les électric[...] le regroupement ne présente [...] de difficultés. Il y en a quelq[...] unes à surmonter dans l'indu[...] pétrolière. Dans les imprime[...] *le syndicat U.C.T. d'aujour[...]* étant autrefois autonome, cert[...] militants n'ayant jamais ap[...] tenu à la C.G.C. paraissent [...] que peu réticents.

Quant au schéma d'associ[...] jusqu'à présent resté en poin[...] il devrait prendre forme dan[...] jours qui viennent. Après [...] série de contacts, durant [...] tomne, entre les dirigeants [...] deux organisations, la C.G.C [...] concrétiser sa volonté d'asso[...] tion en invitant les représent[...] de l'U.C.T. à ses prochains co[...] tés confédéraux (peut-être à [...] du 14 janvier). Dans cette p[...] pective, l'U.C.T. a inscrit à l'o[...] du jour de son comité nati[...] du samedi 7 janvier la désig[...] tion de la délégation qui ent[...] rera M. Mandinaud.

AGRICULTURE

● *Manifestations d'agriculteurs.* — A Moutiers (Savoie), quelque sept cents agriculteurs de Savoie, de Haute-Savoie et de l'Isère ont manifesté, mercredi 4 janvier, pour réclamer la revalorisation des aides à l'agriculture de montagne, inchangées depuis 1972, et l'étude de dispositions pour éviter le dépérissement des villages et des vallées en haute montagne. Près de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), une cinquantaine de producteurs de lait ont bloqué l'entrée d'une laiterie de Viel-Moutier pour protester contre la « *taxe de coresponsabilité* » sur le lait (*le Monde* du 29 décembre 1977).

● *Polémique entre éleveurs et vétérinaires.* — Les dirigeants des syndicats de vétérinaires ont estimé récemment que les éleveurs maitrisaient mal les problèmes sanitaires, surtout dans les élevages industriels qualif[...] de « *concentrationnaires* » qu'ils pratiquaient un « *mat[...] quage médicamenteux* » (œstr[...] gènes et antibiotiques) préocc[...] pant pour la qualité de la vian[...] Les vétérinaires ont regretté n[...] tamment que, en dépit de la [...] sur la pharmacie vétérinai[...] (1975), trop de dérogations soie[...] accordées aux groupements [...] producteurs qui peuvent ainsi [...] procurer des médicaments sa[...] ordonnance.

Riposte de la Confédération n[...] tionale de l'élevage (C.N.E.) [...] ces accusations « *sont parfait[...] ment injustifiées* », il s'ag[...] « *d'une opération publicitai[...] faite sur le dos des éleveurs* [...] Dans l'intérêt du consommate[...] la C.N.E. estime « *logique que l[...] groupements d'éleveurs dispose[...] des moyens prophylactiques n[...] cessaires* ».

Chemical Bank a maintenant sa propre banque d'affaires internationale

London Multinational Bank Limited est devenue filiale à part entière de la Chemical Bank et s'appelle désormais Chemical Bank International Limited.

CHEMICAL BANK INTERNATIONAL LIMITED

1 Union Court, Old Broad Street, London EC2N 1EA.
Telephone: 01-283 8171 Telex: 883615/6

THIS ANNOUNCEMENT APPEARS AS A MATTER OF RECORD ONLY



AFRICAN DEVELOPMENT BANK

U.S. $125,000,000
Long-Term Credit Facility

MANAGED BY

Chase Manhattan Limited
The Long-Term Credit Bank of Japan, Limited
Compagnie Luxembourgeoise de la Dresdner Bank AG – Dresdner Bank International –
Midland Bank Limited
First Boston (Europe) Limited
Standard Chartered Merchant Bank Limited
Crédit Commercial de France
Union de Banques Arabes et Françaises–U.B.A.F.

CO-MANAGED BY

The Tokai Bank, Limited
First National Boston Limited
Banque Worms
Provincial Bank of Canada (International) Limited
Banque Européenne de Tokyo
Banque Intercontinentale Arabe
DG BANK Deutsche Genossenschaftsbank

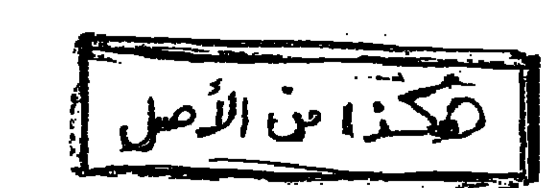
FUNDS PROVIDED BY

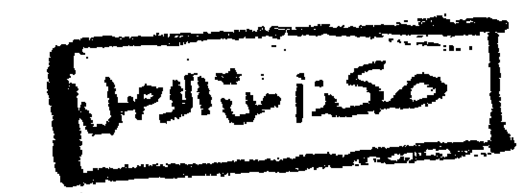
The Chase Manhattan Bank, N.A.
Standard Chartered Bank Limited
Midland Bank Limited
The Tokai Bank, Limited
Crédit Commercial de France
Banque Européenne de Tokyo
Banque Intercontinentale Arabe
DG BANK Deutsche Genossenschaftsbank
The Industrial Bank of Kuwait, K.S.C.
Banque Worms
The Fuji Bank, Limited
Williams & Glyn's Bank Limited
Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale (BIAO)
The Mitsui Bank, Limited
Amex Bank Limited
Associated Japanese Bank (International) Limited
The Sumitomo Trust and Banking Co., Ltd
Union Méditerranéenne de Banques
The Long-Term Credit Bank of Japan, Limited
Compagnie Luxembourgeoise de la Dresdner Bank AG — Dresdner Bank International —
UBAN-Arab Japanese Finance Limited
The First National Bank of Boston
Barclays Bank International Limited
European American Bank and Trust Co.
Provincial Bank of Canada (International) Limited
Société Générale de Banque S.A.
Banque Française du Commerce Extérieur
Kuwait Foreign Trading Contracting & Investment Co. (S.A.K.)
The Taiyo Kobe Bank, Limited
Arab African Bank—Cairo
Banque Bruxelles Lambert S.A.
Crédit Chimique
UBAF Bank Limited

AGENT BANK

The Chase Manhattan Bank, N.A.

15 DECEMBER 1977





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
4 JANVIER

Mercredi noir
Nouvelle poussée de l'or

Amorcée mardi, la chute des valeurs françaises s'est subitement aggravée, mercredi, à la Bourse de Paris où, à l'issue d'une séance sensiblement plus animée que la précédente, l'indicateur instantané a perdu 3,5 % environ. Une telle baisse ne s'était pas produite depuis le 27 avril 1977, date à laquelle les querelles de la majorité atteignaient leur point culminant.

Aucun compartiment n'a échappé au mouvement de repli général dont les principales victimes ont été Sacilor, Pennaroya, Babcock et Poclain (— 7 à 10 %). Les cotations des deux premières valeurs, mais aussi celles de Moët-Hennessy, Mumm, Perrier, Hachette, Générale de fonderie, L.M.T. et Lyonnaise des eaux ont dû être retardées devant l'afflux des ventes et l'insuffisance des achats. Les « locomotives » traditionnelles de la cote n'ont pas été mieux loties, Saint-Gobain, PUK, Rhône-Poulenc et Michelin, qui ont été passablement « éreintées ».

Comme la veille, la baisse du dollar reste en grande partie à l'origine de cette déroute. Mais, selon les professionnels, celle-ci s'inscrit dans un climat général de désaffection à l'égard des valeurs mobilières. Les organismes de placement collectifs eux-mêmes, dont on attend généralement qu'ils soutiennent la tendance, se sont, semble-t-il, abstenus de toute initiative. Autour de la corbeille, l'on prétendait également que l'entrevue Carter-Mitterrand, interprétée comme un coup de poignard dans le dos du chef de l'Etat, avait sans doute pesé sur la tenue des cours.

Fait quasi traditionnel, la chute des actions a coïncidé avec une véritable envolée des cours de l'or. Le lingot s'est hissé jusqu'à son plus haut niveau depuis janvier 1975, pour s'inscrire à 26 680 francs contre 26 345 francs. Egalement au plus haut depuis trois ans, le napoléon a gagné 10,20 francs à 270 francs. Le volume des transactions, compte tenu des circonstances, est resté étonnamment faible à 10,32 millions de F, contre 11,36 millions.

Indexée sur les cours du napoléon la rente 4 1/2 % 1973, a, pour la première fois depuis son lancement, frôlé le niveau des 700 francs, sa cotation ayant même dû être retardée devant le manque de vendeurs.

De son côté, l'emprunt 7 % 1973 désormais indexé sur le lingot a crevé tous ses plafonds pour s'approcher de 300 francs.

LONDRES

Nouvelle avance

Encouragé par l'intervention américaine sur le dollar, le marché poursuit son avance, et l'indice des industrielles gagne 2,2 points, à 490.

Progrès des pétroles (B.P., Shell). Recul des fonds d'Etat et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 168 30 contre 171 85

VALEURS	CLOTURE 4/1	COURS 5/1
Beecham	678 ...	668 ..
British Petroleum	842	854
Courtaulds	114	115
De Beers	295 ...	291
Imperial Chemical	349 ...	350
Rio Tinto Zinc Corp.	189	186
Shell	522 ...	526
Vickers	176 ...	177
War Loan 3 1/2 %	37 ...	36 3/4
*West Driefontein	26 7/8	25 3/4
*Western Holdings	22 3 4	21 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	3 janv.	4 janv.
Valeurs françaises	98,1	95
Valeurs étrangères	101	100,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59,6	57,7

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Encore une mauvaise séance pour Wall Street. La brusque et forte remontée du dollar, liée à la décision du gouvernement américain d'intervenir vigoureusement pour défendre la monnaie nationale, a cependant freiné la nouvelle baisse des cours en favorisant, à la mi-journée, un mouvement de reprise. A l'approche de la clôture, toutefois, une rechute s'est produite et l'indice des industrielles s'est finalement établi à 813,58, soit à 4,15 pts au-dessous de son niveau précédent. Au plus bas, il avait atteint la cote 804,82, et au plus haut, 817,48.

L'activité s'est accélérée : 24,90 millions de titres ont changé de mains contre 17,72 millions la veille.

Le raffermissement du dollar aurait sans doute déclenché une réaction beaucoup plus vive sans l'annonce presque simultanée d'une baisse des commandes industrielles en novembre 1977, la seconde après celle enregistrée depuis le mois de juillet.

Sur 1 866 valeurs traitées, 936 ont encore fléchi, 487 ont monté, et 443 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 215,43 (— 0,34) ; services publics, 110,75 (— 0,23).

VALEURS	COURS 3/1	COURS 4/1
Alcoa	45 7/8	44 7/8
A.T.T.	60 ..	59 7/8
Boeing	27 3/8	27 1/4
Chase Manhattan Bank	29 1/2	28 1/2
Du Pont de Nemours	116 1/2	116 5/8
Eastman Kodak	50 ..	50 1/2
Exxon	47 3/8	48 3/8
Ford	44 3/8	44 1/2
General Electric	48 3/4	48 5/8
General Foods	31 1/8	31 3/8
General Motors	61 1/2	61 1/2
Goodyear	17 3/8	17 1/4
I.B.M.	268 3/4	278 3/4
I.T.T.	31 3/8	31 1/2
Kennecott	22	22 ...
Mobil Oil	62 7/8	62 1/8
Pfizer	27 1/4	27 1/8
Schlumberger	71 3/4	71 3/4
Texaco	27 1/2	27 ...
U.A.L. Inc.	20 5/8	20 1/2
Union Carbide	40 3/8	40 1/4
U.S. Steel	31 3/8	31 1/4
Westinghouse	18 ...	17 3/4
Xerox	45 3/4	46 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/1	5/1
1 dollar (en yens)	237 ..	241 20

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 4 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsque le « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours »

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 652	4 623	4 650
Allemagne (100 DM)	223 800	223 750	222 500
Belgique (100 F.)	14 288	14 382	14 125
Pays-Bas (100 fl.)	206 930	207 250	205
Danemark (100 krd)	80 940	81 080	86 500
Suède (100 krs)	100 520	100 430	100
Norvège (100 k.)	91 850	91 680	91 250
Grande-Bretagne (£ 1)	9 054	9 136	8 955
Italie (1 000 lires)	5 368	5 368	5 400
Suisse (100 fr.)	238 350	241 100	235
Autriche (100 sch.)	31 134	31 150	31 150
Espagne (100 pes.)	5 779	5 780	5 450
Portugal (100 esc.)	11 790	11 840	11 000
Canada ($ can. 1)	4 262	4 234	4 245

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/1
Or fin (kilo en barre)	26250	26575
Or fin (kilo en lingot)	26345	26680
Pièce française (20 fr.)	259 80	269 90
Pièce française (10 fr.)	224 90	224 90
Pièce suisse (20 fr.)	231	242
Union latine (20 fr.)	225	230
Souverain	246	247 10
Pièce de 20 dollars	1154	1182
Pièce de 10 dollars	650	656
Pièce de 5 dollars	382	...
Pièce de 50 pesos	1078	1078
Pièce de 10 florins	243 50	250

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



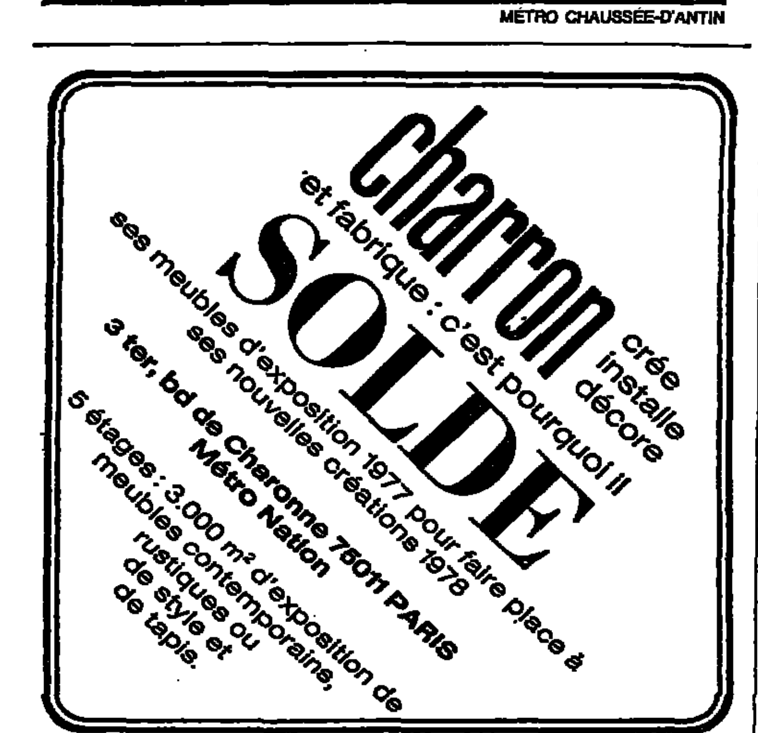
Demain Vendredi à 14 h.

SOLDES annuels de sacs et bagages

BAGAGES COSMOS

34, boulevard Haussmann

MÉTRO CHAUSSÉE-D'ANTIN



Les autorités monétaires américaines annoncent qu'elles soutiendront le dollar

De notre correspondant

Washington. — Pour la deuxième fois en quinze jours, l'administration américaine s'est trouvée dans l'obligation d'affirmer sa volonté d'intervenir sur les marchés des changes pour défendre le dollar.

Le 21 décembre 1977, alors que la baisse de la devise américaine s'accentuait, le président Carter, en vacances à Plains, prenait l'initiative inhabituelle de faire publier par la Maison Blanche une déclaration affirmant sa volonté de préserver l'intégrité du dollar.

Avec le recul, il semble que cette affirmation visait autant à préparer la nomination à la tête de la Réserve fédérale de M William Miller, en remplacement de M. Arthur Burns, qu'à calmer les critiques adressées par l'Europe et le Japon à l'indifférence affichée par Washington face au *déclin persistant* de la valeur de la monnaie américaine. La réaction des marchés à « l'inconnue Miller », après la réouverture au lendemain des fêtes de fin d'année, démontrait l'échec de cette opération. La baisse du dollar se transformait en débandade.

Face à cette situation, le Trésor a annoncé, mercredi dans un communiqué conjoint avec le Système de *réserve fédéral un accord de* crédit réciproque avec la Bundesbank allemande, qui lui permettra d'acquérir des deutschemarks pour soutenir le dollar. Elle a souligné que cet accord est déjà en état d'être appliqué, laissant ainsi entendre que le crédit allemand était déjà utilisé pour intervenir sur les marchés. De fait, la devise américaine avait amorcé un redressement, mercredi, dès avant l'annonce de l'accord.

Le crédit en question a été ouvert en vertu des accords de « swap » conclus par le « Fed » avec les principales banques centrales étrangères, selon lesquels il peut se procurer des devises pour intervenir sur les marchés. Le réseau de « swaps » totalise quelque 20 milliards de dollars (dont 2 milliards avec la Bundesbank), mais une fraction seulement de cette somme est mobilisable en pratique (celle qui correspond aux monnaies fortes). *Pour des opérations de soutien,* le Trésor dispose des ressources du Fonds de stabilisation des changes, quelque 4,7 milliards de dollars, qui peuvent servir de contrepartie à des emprunts en devises.

Mais il est contraire à la politique américaine d'intervenir sur des montants importants, bien que, sous la pression des pays européens, la Réserve fédérale ait augmenté son soutien en décembre.

Nouveau voyage à Tokyo

Fondamentalement, la position américaine reste inchangée. Pour Washington, les interventions sur les marchés doivent corriger les désordres spéculatifs, mais nullement affecter les tendances de base. Un haut fonctionnaire du Trésor l'avait souligné avec force lors de la déclaration du président Carter. Personne n'a dit le contraire mercredi.

Plus que la déclaration du Trésor, c'est, pense-t-on à Washington, l'annonce du voyage à Tokyo, la semaine prochaine, du représentant spécial de la Maison Blanche pour les négociations commerciales, M. Robert Strauss, qui constitue le meilleur augure à moyen terme pour le dollar, dans la conjoncture actuelle.

Dans l'immédiat, la devise américaine restera affectée, même si un redressement technique se produit après l'effondrement des derniers jours, par les incertitudes qui planent sur la politique que mènera M. William Miller à la tête du système bancaire central, incertitudes qui ne seront levées que par ses décisions. Le maintien d'un déficit considérable de la balance commerciale en 1978 jouera également. Or, faute d'un programme énergétique, et faute d'une reprise économique en Europe qui stimulerait les importations de produits américains, la seule perspective d'amélioration de la balance commerciale est une réduction du déficit des échanges avec le Japon.

La visite de M. Strauss signifie que Tokyo est prêt à de nouvelles concessions. Le négociateur commercial américain avait catégoriquement déclaré le mois dernier, lors de la visite à Washington du ministre japonais des affaires économiques extérieures, M. Nobuhiko Ushiba, qu'il ne se rendrait au Japon que si ce dernier était prêt à faire un effort supplémentaire pour répondre aux demandes américaines.

M Strauss ira à Tokyo non seulement pour obtenir une ouverture plus grande du marché japonais à la viande de bœuf et aux agrumes américains, objectif auquel tient Washington, mais surtout pour amener *le gouvernement japonais* à accepter une réduction de l'excédent de sa balance des comptes plus rapide que ce qu'il envisage actuellement. Du point de vue américain, un excédent japonais de 6 milliards de dollars en 1978, au lieu de 10 milliards en 1977, reste trop considérable. Le Japon, estime Washington, doit faire plus pour assumer ses responsabilités internationales.

(Intérim.)

SPECTACULAIRE REMONTÉE DES COURS DU DOLLAR

Le dollar, tombé mercredi au plus bas niveau historique par rapport aux monnaies fortes, s'est très vivement redressé jeudi 5 janvier, après l'annonce des mesures de soutien décidées par les autorités monétaires américaines. D'un jour à l'autre, son cours a bondi, à Francfort, de 2,05 deutschemarks à 2,15 deutschemarks ; à Zurich, de 1,90 francs suisses à 2,04 francs suisses, et à Tokyo, de 237 yens à 240 yens, l'ampleur de la variation atteignant 5 % à 7 % dans les deux premiers cas, ce qui ne s'était encore jamais vu. Il est vrai que, selon les cambistes, les marchés sont relativement « creux » à l'heure actuelle, ce qui favorise le gonflement spectaculaire des écarts, à la hausse comme à la baisse.

A Paris, le dollar s'est également apprécié de manière très sensible, passant de 4,61 F à 4,73 F, mais moins fortement qu'ailleurs, après 4,76 F (+ 2,8 %), de sorte que le franc s'est vivement redressé par rapport au deutschemark, coté 2,21 F contre 2,24 F la veille, et par rapport au franc suisse, dont le cours revient de 2,40 F à 2,32 F environ. Sur le marché de l'or, la réaction a été également forte : le cours de l'once, après être passé en deux séances (mardi et mercredi) de 165 dollars à 172 dollars, est brutalement revenu à son niveau de départ.

La polémique sur le vote des Français à l'étranger

A Nice

LE P.C. ACCUSE M. MÉDECIN DE « FRAUDE ÉLECTORALE »

(De notre correspondant.)

Cannes. — Les candidats du parti communiste dans les trois circonscriptions de Nice, M. Charles Caressa (1re), Mme Janine Labica (2e) et M. Virgile Pasquetti (3e), ont annoncé mercredi 4 janvier qu'ils ont déposé une plainte pour fraude électorale « *à la suite de l'intervention directe de M. Jacques Médecin, en tant que maire de Nice et membre du gouvernement, auprès des Français résidant à l'étranger pour qu'ils se fassent inscrire sur les listes électorales de sa circonscription* ». Les élus communistes de Nice, MM. Virgile Barel, député ; Charles Caressa, Louis Broch, Louis Fiori, conseillers généraux, ont, d'autre part, demandé au préfet des Alpes-Maritimes des éclaircissements sur les inscriptions des Français de l'étranger sur les listes électorales du département. Le P.C. reproche notamment à M. Jacques Médecin d'avoir personnellement sollicité les suffrages des électeurs résidant dans la Principauté de Monaco.

En mars 1973, M. Médecin avait été réélu au deuxième tour après le retrait du candidat républicain indépendant, M. Jean-Claude Dischamps, avec 13 994 voix d'avance sur le candidat du P.C., M. Louis Broch. Mais aux *élections municipales* de mars 1977 il n'avait devancé la liste d'union de la gauche dans son propre secteur que de 332 voix sur 50 646 suffrages exprimés.

Le scrutin paraît être beaucoup plus serré dans la première circonscription (Nice 1, 2, 3) où se présente M. Charles Caressa (P.C.) et où M. Virgile Barel ne l'avait emporté en 1973 que par 1 010 voix d'avance.

M. J. BONHOMME (R.P.R.) : MM. Defferre et Mitterrand sont plus amnésiques que jamais.

Intervenant dans la polémique sur le vote des Français de l'étranger, M. Jacques Bonhomme (apparenté R.P.R.), député de Tarn-et-Garonne, estime qu'« *il n'y a rien dans tout cela qui puisse évoquer la notion d'« escroquerie » pas plus de de « racket », à moins que le démarchage électoral que pratiquent tous les partis soit assimilé à un « racket ».*

Il ajoute notamment : « *Dans tout cela, nul détournement, nulle contrainte, nulle illégalité.*

Or qui s'indigne, tonne et menace ? MM. Defferre et Mitterrand, c'est-à-dire les protagonistes majeurs, les pères pour ainsi dire de l'escroquerie électorale la plus finement élaborée de l'histoire de toutes les Républiques.

» Grâce aux apparentements institués par les formations politiques auxquelles appartenaient MM. Deferre et Mitterrand, les Français ont pu voir — en 1951 et en 1956 — des candidats communistes, gaullistes et poujadistes battus par leurs adversaires qui avaient obtenu plusieurs milliers *de voix de moins qu'eux.*

» Mieux encore ces mêmes fins politiciens réussirent en 1956 à faire invalider par l'Assemblée du moment une quinzaine de députés poujadistes régulièrement élus (il y en avait environ cinquante ; il y en aurait eu le double sans les apparentements) sous des prétextes juridiques incroyablement anodins et à les faire remplacer dans la foulée et sans réélection par de petits camarades.

» Décidément, MM. Defferre et Mitterrand sont lpus amnésiques que jamais. »

(Lire nos informations page 11.)

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE VISITERA LA BOURGOGNE LES 26 ET 27 JANVIER

Le voyage que M. Giscard d'Estaing doit faire en Bourgogne, et au cours duquel il prononcera un discours sur le « *bon choix pour la France* », aura lieu les jeudi 26 et vendredi 27 janvier. Selon des *informations* publiées le jeudi 5 janvier, par le quotidien dijonnais *le Bien public*, et confirmées par l'Elysée, le président de la République se rendra d'abord à Auxerre (Yonne), dont le maire, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.R., est candidat aux élections législatives. Puis M. Giscard d'Estaing gagnera la Côte-d'Or, s'arrêtera à Vitteaux, Précy-sous-Thil, Saulieu et Sombernon, et passera la nuit à Dijon.

Le 27 janvier, le chef de l'Etat se rendra à Beaune, où M. Jean-Philippe Lecat, chargé de mission auprès du président de la République, est candidat aux élections législatives. M. Giscard d'Estaing rencontrera les représentants des *viticulteurs, avant de gagner* la Saône-et-Loire, où il prononcera, dans la soirée, à Verdun-sur-le-Doubs, un discours retransmis en direct par la radio et par la télévision.

NOUVELLES BRÈVES

● *Vente d'or du F.M.I. à un prix record. — Le Fonds monétaire* international a vendu 524 000 onces d'or au prix record de 171,26 dollars l'once. Les offres des soumissionnaires acceptées par le F.M.I. s'échelonnaient de 171,26 à 180 dollars, pour un cours *moyen de 172,24* dollars, légèrement supérieur au cours de clôture à Londres (171,85 dollars). Les enchères s'effectuant selon la méthode dite hollandaise, tout l'or a été adjugé au prix le plus bas accepté par le Fonds.

● *L'approvisionnement de la France en protéines.* — Le conseil supérieur d'orientation des productions et de gestion des marchés agricoles, qui s'est réuni le 4 janvier sous la présidence de *M. Pierre Méhaignerie,* ministre de l'agriculture, pour entendre deux rapports (*le Monde* du 5 janvier) sur la réduction de la dépendance en protéines de la France, a décidé de constituer un groupe de travail. Il sera *composé de M. Poly,* directeur scientifique de l'Institut de la recherche agronomique (INRA), de M. Auberger, directeur de la production et des échanges au ministère de l'agriculture, et de professionnels. Le groupe rendra *ses conclusions pour le 8 février* prochain.

● *Catair dépose son bilan. — Le personnel navigant* de la compagnie Catair (première compagnie charter privée française) est en grève depuis le mercredi 4 janvier, les salaires n'étant plus réglés depuis le 3 novembre dernier. Le tribunal de commerce de la Seine a été saisi à la demande de l'ensemble du personnel. Catair, qui a récemment déposé son bilan, possède quatre Caravelle et emploie une quarantaine de personnes.

● *Les Concorde d'Air France.* — Le coefficient de remplissage global des Concorde d'Air France pour l'année 1977 s'est établi à 53,6 % et non pas à 50,36 %, comme cela a été indiqué par erreur dans *le Monde* du 5 janvier.

● *L'éboulement du tunnel du Rove.* — L'Etat a été rendu responsable par le tribunal administratif de Marseille de l'éboulement du tunnel navigable du Rove, reliant le Rhône à Marseille.

Le procès avait été intenté par l'avocat des trois compagnies maritimes utilisatrices du tunnel. La navigation s'y était déroulée sans incident de 1927 à 1963 : elle dut cesser à cette dernière date en raison d'un éboulement au cours *duquel la voûte s'effondra sur une* centaine de mètres.

● « *Etre une star* », tel est le thème de la conversation-rencontre, qui a eu lieu ce jeudi 5 janvier, à 18 h. 30, à la salle d'actualité de la bibliothèque publique d'information du Centre Beaubourg, avec la participation de nos collaborateurs Roland Jaccard et Jean-Michel Palmier

● *A Belgrade, la quinzième partie de la rencontre Spassky-Kortchnoi,* qui doit désigner l'adversaire du champion du monde des échecs, a été déclarée nulle au trente-cinquième coup. *Kortchnoi mène par 8 points* à 7.

● *L'un des meilleurs constructeurs de ponts du monde,* Sir Gilbert Roberts, vient de mourir à Londres, à l'âge de soixante-dix-huit ans. C'était un pionnier des nouvelles méthodes de construction. On compte parmi ses « chefs-d'œuvre » le pont du port d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, le pont sur la Volta, au Ghana, et le pont qui franchit le Bosphore.

PRÊT-A-PORTER
HOMMES - DAMES - JUNIORS
RETOUCHES GRATUITES
★
CARTE BLEUE
CLUB DU SAMEDI
CCB
PLACE NETTE = SOLDES MONSTRES
DES ARTICLES DÉMARQUÉS
DE 10 % A 40 %
JUSQU'A ÉPUISEMENT DES STOCKS D'HIVER

— Manteau 75 % cachemire homme	540 F	432 F
— 3/4 mouton retourné homme	880 F	704 F
— Costume 3 pièces pure laine	545 F	490 F
— Pulls	69 F	51 F
— Manteau femme 50 % poil de chameau	440 F	290 F
— Robes	219 F	165 F
— Pulls shetland	69 F	35 F

Remise de 5 % supplémentaire à la caisse sur présentation de ce bon
Valable jusqu'au 28 janvier 1978

« CLUB DU SAMEDI »
17, rue d'Aboukir, PARIS - Métro Sentier - Tél. 233-42-59
Du Lundi au Samedi, de 9 h. à 19 h. Nocturne Mardi jusqu'à 21 h.

En janvier chez Old England

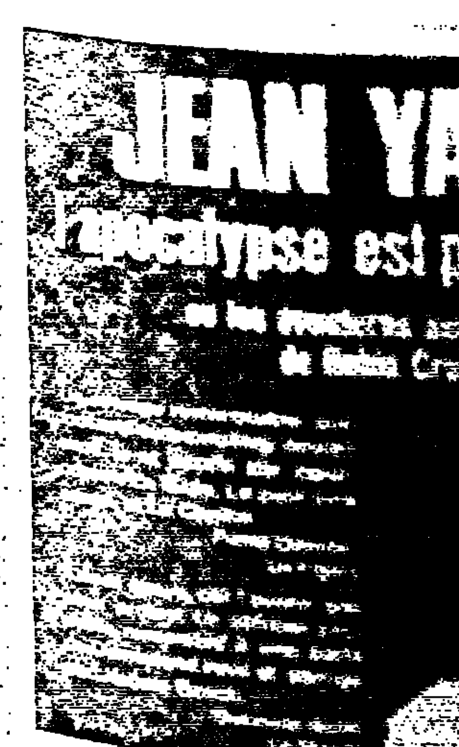
Costumes - vestons sur mesure au prix spécial de 2200 F

Coupés dans nos tissus anglais exclusifs : peigné, saxony, tweed, flanelle, etc.

Et aussi, importés d'Angleterre,
les pyjamas .... 78 F
les chemises .... 52 F

Old England
12, bd des Capucines, Paris 9e
9 h 30 / 12 h 30 - 14 h / 18 h 30

pierre d'alby
Solde ses collections
135, boulevard Saint Germain - Paris 6
15, rue de Passy - Paris 16



Le numéro du « Monde » daté 5 janvier 1978 a été tiré à 536 339 exemplaires.

